REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1890

HALLALI!

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Des bois, des futaies dépouillées, dont les lointaines hachures, qu'estompe une brume matinière d'arrière-automne, cerclent l'horizon d'une zone sombre, un peu rousse. De toutes parts, des bois, de grands bois sinistres et profonds, rébarbatifs encore à travers l'indécise gaîté du brouillard flottant qui, par degrés, s'éclaircit et s'irise sous les feux rosés d'un timide soleil, péniblement vainqueur. Çà et là, quelques arbres fiers, ayant retenu, comme accrochées aux aspérités de leurs branches, des bribes d'un feuillage jauni, rouillé, déchiqueté, qui les vêtent à demi de lambeaux de brocart d'or, où ils semblent essayer de se draper toujours...

Car c'est au milieu d'un assez haut plateau boisé de l'Argonne, juste au centre d'un cirque imposant, fermé par des forêts dont on ne devinerait guère, à n'en voir que la lisière majestueuse et compacte, les pentes fuyantes, accidentées, capricieusement infléchies vers les plaines, que se dresse, vaniteux et chétif, le jol château moderne de Rubécourt, tout contre le village de ce nom. Et la Saint-Hubert est venue.

Des fanfares et des abois éclatent tout à coup, comme pour saluer le triomphe définitif du soleil, qui, enfin dégagé de ses voiles de vapeur, s'élève radieux au-dessus des halliers et des futaies.

Pays de chasse, cette région montueuse et boisée de l'Argonne est pourtant rude aux veneurs, même dans ses parties les moins couvertes et les moins abruptes. Mais le baron de Buttencourt-Rubécourt ne plaint pas sa peine et ne ménage ni ses chevaux, ni ses chiens. Trois ou quatre fois par semaine, durant toute la saison, on découple, à moins de neige. — Et l'équipage de Rubécourt, dont les couleurs sont connues et populaires dans un rayon de quinze lieues, découple rarement en vain. Dix-cors ou jeune tête, vieux solitaire ou ragot, il faut que la bête de chasse soit bien retorse, bien agile ou bien favorisée du sort pour échapper aux chiens et au couteau ou à la carabine du baron.

Nul faste inutile, d'ailleurs, en ces chasses fréquentes, sévèrement menées, presque austères; nul déploiement de luxe intempestif, aucune trace de ce désir habituel et banal de jeter de la poudre aux yeux, lequel est l'ordinaire raison d'être de la plupart des grandes chasses à courre. Pas d'étalage de personnel, de montures, de meute ni d'invités; deux piqueurs, un valet de limier, un valet de chiens, six chevaux et quarante bons griffons vendéens à tout faire : rien que le nécessaire en hommes, en chevaux, en chiens, avec un évident souci, toutefois, de la correction technique. Une pointe de chic, si l'on veut, mais seulement ce qu'il en faut pour que le noble passe-temps ne tombe pas à l'apparence d'un métier et ne soit point ravalé au rang d'œuvre servile.

Cependant, en l'honneur de la Saint-Hubert, on a convié quelques terriens ou hobereaux du voisinage, qui, joints aux rares hôtes du château, formeront un bon contingent pour la chasse solennelle du jour. — Par exception, et à cause de la messe, le rendez-vous est au château.

Bientôt des voitures arrivent, et des chevaux sellés, quelques-uns habillés de drap galonné que timbre, à l'angle, une initiale ou une couronne, ou les deux ensemble. Puis des fanfares, une courte procession, maigre cortège se rendant à l'église du village, à la petite église qui fut la chapelle de l'ancien château. Enfin, après la messe de saint Hubert, un suprême déchaînement des trompes sonnant la *Rubécourt*. Et voilà tout le monde à cheval, — ou presque tout le monde.

Seule, en effet, une grande et belle jeune fille, qui porte pourtant avec grâce, sinon avec crânerie, l'habit vert-bouteille à revers, paremens et retroussis amarante, ne paraît témoigner aucun empressement à se mettre, ou plutôt à se faire mettre en selle.

— Eh bien ! Madelon, que fais-tu ? N'es-tu donc plus des nôtres ?

— Si fait. Je vous rejoins... J'ai oublié... j'ai oublié quelque chose là-haut.

— Veux-tu qu'on aille te le chercher ?

— Non, merci. J'irai moi-même. Encore une fois, je vous rejoins dans l'instant. Ne t'occupe pas de moi.

— A ta guise.

La jeune femme qui était intervenue, et qui n'était autre que la baronne de Buttencourt elle-même, adressa un signe d'appel à un assez beau garçon brun, en habit rouge, qui ne la regardait pas, mais regardait fort attentivement la jeune fille, l'œil à demi extasié derrière son binocle. Au second ou au troisième appel, le jeune homme se décida à tourner la tête du côté de la châtelaine.

— Frantz ! monsieur Réal ! criait celle-ci.

Tiré de sa contemplation ou de son rêve, il fit un geste d'excuse familier et amical ; puis il accourut en souriant, sans aucune confusion.

— Daignerez-vous me mettre à cheval ? lui demanda la baronne avec une ironie bienveillante. Mon mari endoctrine ses hommes... Et quant à ces messieurs... Peuh !.. Mais c'est votre faute, après tout, si je n'ai pas des hôtes plus distingués. Vous effarouchez la noblesse provinciale. Songez donc ! un athée ! et un athée célèbre !

Elle avait eu une moue discrète à l'endroit des invités du baron, — lesquels, en fait, n'étaient pas de grande mine. — Elle eut une grimace de réprobation très peu convaincue pour son hôte préféré. Et elle confia son pied étroit aux mains entre-croisées de M. Frantz Réal, qui l'enleva doucement et l'assit sur la selle.

— Là ! fit-elle en rassemblant ses rênes après avoir passé sa jambe dans la fourche et harmonisé les plis de sa jupe. Maintenant, pour votre peine, je vous autorise à attendre Madelon. Vous nous rejoindrez avec elle... au rond de la Vénerie, vous savez... Tâchez d'être là pour le lancer !

Le jeune homme remercia d'un sourire et se retourna vers le château.

Madeleine ou Madelon avait disparu, laissant son cheval aux mains du palefrenier qui l'avait amené. Le baron, ayant fini de conférer avec l'un de ses *piqueux,* montrait le chemin à ses hôtes, qui s'étaient galamment groupés autour de sa femme. — Peu d'instans après, il ne restait plus dans la cour que les deux chevaux de M. Frantz et de Mlle Madelon, promenés par deux hommes d'écurie portant la veste de drap vert et la casquette galonnée d'amarante de leur tenue d'apparat.

Frantz Réal hésita quelques secondes sur le seuil du vestibule.

Il venait d'apercevoir le baron, qui, au moment de tourner l'angle des communs et de sortir de la cour, regardait en arrière avec une espèce d'inquiétude soupçonneuse ou d'étonnement maussade. — Alors, le jeune homme, posant un pied sur le socle d'un vase de marbre, eut l'air de redresser son éperon, qui était parfaitement en place, et de le reboucler avec soin, quoique l'ardillon fût à son cran. Puis il pénétra dans le vestibule, tendit l'oreille à un bruit de pas et à un froufrou de jupe qui se faisaient entendre dans un corridor du premier étage, et, quatre à quatre, il gravit les marches du grand escalier de pierre. Parvenu à l'étage, il s'orienta et il se glissa doucement, par une porte entre-bâillée, dans la bibliothèque qui s'ouvrait vers l'entrée du corridor.

Cette salle était la pièce classique réservée à l'étude, pour l'édification des visiteurs, dans les châteaux respectables. Tout y sentait la convention, la déférence à l'usage ou à la mode, depuis les hautes et larges fenêtres sans rideaux, encadrées de lambrequins d'étoffe sombre à dessins anciens, qui empêchaient la lumière de venir d'en haut, mais ne protégeaient guère la vue contre la crudité du jour, jusqu'aux échelles roulantes dressées contre les tablettes inexplorées. Au milieu, une grande table de travail, avec une pile de gros livres; de chaque côté de la table, des sièges de bois sculpté.

Dressée sur la pointe des pieds, pour atteindre à un rayon assez élevé, la personne que, sans doute, cherchait Frantz remettait en place un volume in-folio. Et c'était un joli tableau que cette jeune fille en costume de chasse chamarré, vert et amarante, avec le petit tricorne serti par le galon de vénerie sur ses cheveux châtains à reflets d'or rouge, qui se dressait ainsi contre une muraille de livres, dans ce décor sévère, la main gantée de daim et appuyée au dos parcheminé d'un rude et vieux bouquin.

— Eh quoi! vous! mademoiselle Marie-Madeleine! fit M. Réal en feignant la surprise.

Madeleine, ou, — pour lui donner tous ses noms, — Marie-Madeleine Hart se retourna vivement, avec un mouvement de contrariété tout aussitôt réprimé.

— Moi-même, dit-elle souriante. Cela vous étonne?

— Mon Dieu, oui, je l'avoue... Que pouvez-vous bien avoir à démêler, en un pareil jour, en un pareil moment, avec les livres... avec des livres comme ceux-ci surtout, énormes, monstrueux?

— J'étais à la poursuite d'un renseignement... scientifique. Voyez, j'ai déjà compulsé tous ces volumes.

Elle désignait du doigt les livres empilés sur la table.

M. Réal sourit.

— Mais ceux-là, dit-il, c'est moi qui les ai laissés, qui les ai oubliés, hier au soir, sur cette table.

Puis, voyant que la jeune fille se troublait, il reprit :

— Je le crois, du moins, car je suis à peu près seul à hanter cette bibliothèque et à y mettre quelquefois le désordre... En tout cas, le commerce des livres m'étant plus habituel et plus familier qu'il ne peut vous l'être, à vous, dites-moi ce que vous cherchez : je vous aiderai.

— Plus tard... Vous n'êtes pas en avance, savez-vous bien?

— Mais... vous?

— Moi, je ne suivrai pas la chasse aujourd'hui.

— Bah!... Voilà du nouveau, par exemple! Tout à l'heure encore...

— Monsieur Réal, vous tournez à l'inquisiteur.

— C'est vrai, mademoiselle, et je suis sans droits... hélas!

L'expression d'impatience qui avait, un moment, contracté la belle et douce physionomie de la jeune fille, fit place sur-le-champ à un compatissant, à un bienveillant, mais peut-être trop facile et trop large sourire, lequel éclaira cette remarquable figure et devait lui être plus coutumier que les airs rébarbatifs ou railleurs. — C'est qu'aussi la phrase du jeune homme avait été bien plaintive et son accent bien douloureux.

— Allons, dit Marie-Madeleine, ou plutôt allez, monsieur Frantz. Vous direz que je rejoindrai plus tard... qu'il est arrivé un accident à mon costume... Vous direz ce que vous voudrez; mais vous me rendrez service en me laissant ici... Je suis horriblement nerveuse, ce matin... Une contrariété un peu vive... Enfin, je me sens incapable de suivre cette chasse.

— J'obéis, mademoiselle, avec... résignation, quoique je me fisse une fête de vous accompagner seul à seule.

— Ah çà! dites-moi, ma cousine est donc décidément votre complice?

— Oui. Elle sait que je vous aime et veut bien s'en déclarer enchantée.

— C'est-à-dire que vous tenez à votre idée et que vous réussissez à la faire épouser aux autres... ou à d'autres, en attendant que vous m'épousiez moi-même? Merci de l'honneur... Mais à l'impossible...

— L'impossible! s'écria le jeune homme.

— Parlez-en donc à M. de Buttencourt, de votre idée. Vous verrez comme il l'accueillera!.. Il s'est mis en tête de me donner un mari de son choix.

— M. de Buttencourt, un cousin par alliance, et qui n'est votre

cousin que depuis quelques mois, vous tient-il donc sous sa dépendance?

— Non, mais je suis bonne personne, vous savez... Je me laisse faire.

Le bienveillant sourire, empreint d'une indéfinissable soumission, avait reparu sur les traits de la jeune fille.

— Bonne personne! fit en se récriant M. Réal. Avec moi, pas tant que cela!

— Vous ai-je jamais fait de la peine?

— Comment! mais il me semble que vous ne m'avez jamais fait autre chose.

— Voyons, soyez de bon compte. Vous m'aimez; vous me l'avez dit, après me l'avoir laissé voir : c'était votre droit. Je ne vous déteste pas; mais, n'ayant presque rien et sachant que vous n'avez pas grand' chose, je crois bien faire en me laissant marier par mon nouveau cousin, qui est un ancien ami. N'est-ce pas aussi mon droit, cela?.. ou même de ne pas me marier du tout?

— Eh! qui vous parle de droits? J'ai commencé par vous dire que je n'en ai point. Il s'agit de sentimens.

— Soit. Mais le sentiment... d'intérêt que j'ai pour vous... et surtout la claire notion que je possède de vos intérêts sont précisément des raisons majeures de répudier vos offres. Ma pauvreté, unie à la vôtre, ne serait jamais que de la misère renforcée.

— De la misère... de la misère... Vous poussez tout au noir, vous, une optimiste!.. Oubliez-vous donc que j'ai, outre les quelques sous paternels, les ressources que me fournit ce qu'on veut bien appeler mon talent?

— Tout cela tarirait si vous étiez marié et dans la gêne. Les écrivains et les artistes doivent être exempts de certains soucis; à la rigueur, ils peuvent attendre leur pain de leur travail : il ne faut pas qu'ils attendent celui de toute une famille... même les artistes sérieux comme vous, qui font une besogne raisonnable et raisonnée. Je ne vous vois pas d'ici, écrivant des livres comme... votre gros dernier, dans un petit appartement où vagiraient des enfans... de vrais enfans, et où traîneraient des miasmes culinaires. Ces braillemens et ce graillon ou cette haleine de marmite...

— Allons, vous êtes bien bonne encore d'admettre que nous aurions de quoi nous offrir le pot-au-feu!

— Évidemment, car ce n'est pas sûr.

— Tenez, vous êtes exaspérante!

— Alors, que faites-vous ici? Allez-vous-en... N'aimez-vous plus la chasse à courre?

— C'est le seul plaisir que je goûte encore, parce que c'est le seul qui ne soit pas ordinairement à ma portée, le seul aussi qui ne me rappelle en rien mes occupations de grimaud et ma vie de rat de bibliothèque... Et puis, cela me reporte aux longues et fantaisistes chevauchées de mon adolescence, quand je faisais mine d'accompagner mon père à travers les forêts domaniales dont il avait l'inspection et que je le perdais pour être sûr de me perdre moi-même et de ne rentrer qu'à la nuit.

— Eh bien! allez donc. En chasse!

— Venez, alors.

— Non; je reste, je vous l'ai dit.

— Seule? toute la journée?

— Bah! je déjeunerai avec la vieille baronne. Elle se lève tard, mais elle finit par se lever. Je ne serai donc pas seule.

M. Réal la regarda un instant avec une indicible et extatique perplexité, comme également désireux de ne pas renoncer à un tête-à-tête inespéré et soucieux de ne pas lui déplaire en violant sa solitude et peut-être ses secrets. — Marie-Madeleine, au reste, justifiait l'hésitation et l'extase. Car, si son sourire n'était pas toujours fort clair, sa physionomie était toujours admirable en sa beauté constante, en sa douceur et en sa grâce d'un caractère bien féminin, quoique exempt de toute mièvrerie. C'était une splendide personne, svelte sans maigreur, et dont la tête était plus belle que fine. Des traits réguliers, un peu forts; une bouche merveilleusement fraîche, saine, appétissante, avec des lèvres charnues, mais non épaisses, d'un rose humide et vivant; des yeux d'un bleu rare, d'un bleu violet, très fendus, mais un peu à fleur de tête, comme on les aimait autrefois; des cheveux brun clair, striés de brindilles fauves, surtout vers la nuque et vers les tempes : bref, une beauté qui eût peut-être été imposante et eût semblé divine ou classique si elle eût eu moins d'éclat et se fût alliée à moins de vie et à moins de santé. Mais ce qui, plus que tout le reste, la rendait humaine, vivante, accessible, c'était le sourire large et bon, fixe et inquiétant, si doux, néanmoins, qui y était comme épandu, encourageant d'une façon permanente, — et presque trop permanente, — toutes les admirations et toutes les sympathies.

Comme M. Réal se retirait à reculons, ayant l'air de mendier un mot qui lui permît de rester, la baronne de Buttencourt entra, la jupe relevée sur le bras (on les portait encore demi-longues dans ce temps-là), faisant sonner sa petite botte éperonnée sur le parquet marqueté. — C'était une toute jeune femme, gentille, mais non belle, ni même jolie : blonde, un peu petite, un peu menue, avec quelque chose de presque enfantin dans les allures, dans le regard,

dans le sourire, et jusque dans l'air de crânerie qu'elle aimait à prendre et qui devait être légèrement affecté.

— Eh bien! à quoi pensez-vous? Comment! encore là tous les deux!.. Réal, mon ami, on avait raison de me le dire tout à l'heure, il ne faut pas se fier à vous : vous compromettez les jeunes filles.

— Ah çà! Mais vous? que venez-vous faire ici?

— Vous chercher, mon bon, mon cher ami... On m'a fait observer que, l'absence de Madelon se prolongeant, il n'était guère convenable de la laisser rejoindre la chasse, Dieu sait quand! sous votre seule escorte.

— Qui vous a fait observer cela?

— La personne qui, seule, en avait le droit : Rodolphe.

— Votre mari!.. Il est bien scrupuleux!

M. Réal avait plissé son front d'un air mécontent, presque empreint de haine.

— On n'est jamais trop scrupuleux, ami Frantz, lorsqu'il s'agit de la réputation d'une jeune fille.

— Bah! la réputation!.. Est-ce que la vôtre a été fort endommagée jadis par notre intimité? Cela n'a pas empêché votre mari de vous épouser, n'est-ce pas?

— Nous étions des enfans.

— Au début, oui. Mais, plus tard, quand je venais passer mes vacances à Nancy... pas si enfans que cela!.. Moi, du moins, votre aîné... Nous avions grandi... Savez-vous que j'ai été amoureux de vous?

— Vous avez eu tort... de ne pas me le dire plus tôt, dit en riant Mme de Buttencourt. Je crois que je ne vous aurais point fait mauvais visage : je ne connaissais pas encore Rodolphe.

— Merci bien... D'ailleurs, j'ai eu raison de ne rien vous dire et vous avez eu raison de ne rien voir, car, un beau jour...

— Vous avez déserté le culte de la pauvre Hélène Hart pour vous vouer tout entier à celui de sa belle cousine, Marie-Madeleine... Inconstant!.. Mais, baste! je vous pardonne... Et, vous savez, mes enfans, je protège vos amours...

— Vos amours! fit en se récriant Marie-Madeleine. Doucement, je te prie! Je n'ai rien dit, moi.

— Mais tu n'en penses pas moins.

— Erreur! fit la jeune fille avec un sourire contraint. J'ai l'âge de dire ce que je pense; et, apparemment, si je ne dis rien, je n'en pense pas davantage. Tu oublies que je suis plus âgée que toi...

— Eh bien, n'importe! J'ai mis dans ma tête que vous vous épouseriez... D'abord, mon amour-propre est intéressé à votre ma-

riage... Oui. Suivez-moi bien. Rodolphe, qui est, en même temps qu'un très bon mari, un très bon parent, même quand il ne l'est que par alliance, Rodolphe ne demande qu'à marier sa nouvelle cousine...

— Il est bien bon ! interrompit la jeune fille avec son même sourire contraint.

— Or, reprit Mme de Buttencourt, ayant deviné, sans être sorcière, les sentimens... les sentimens nouveaux de mon vieil ami Frantz Réal, j'ai fait observer à mon obligeant et serviable époux que le mari de Madelon était là, tout trouvé, sous notre main. Mais Rodolphe a soulevé des objections sans nombre, que je ne crois pas insurmontables et où cependant il s'entête de façon singulière. Eh bien ! je veux avoir raison contre lui. Ce sera ma première victoire conjugale... Et puis, j'aime assez Madelon pour ne pas me tromper en pareille matière. Laissez-moi donc agir, mes enfans. Et rejoignez la chasse avec moi... Tenez, écoutez ! Voici qu'on sonne un bien-aller... Avant que la bête ne se forlonge, coupons par la plaine, puis par le bois d'Eustache : dans cinq minutes, nous serons à la queue des chiens.

— Allez tous deux, dit Marie-Madeleine. J'ai décidément mal à la tête.

— Je ne peux pourtant pas te laisser seule... Si encore j'étais sûre que tu dusses rester seule !

— La grand'mère de ton mari me tiendra compagnie.

— Ce sera bien amusant pour toi !.. Alors, je reste aussi. Allez, Frantz. Vous direz que Madelon est souffrante.

— C'est que je ne tiens plus beaucoup à la chasse, moi, hasarda M. Réal. D'ailleurs, je ne me sens pas bien en train non plus, aujourd'hui... Et la preuve, c'est que je ne me suis même pas occupé de savoir quelle bête il y avait chance de courre.

— Vous avez peut-être aussi des vapeurs ? Ah ! mon cher, je ne peux vraiment pas vous autoriser... Là ! vrai, je serais grondée !

— Mais, puisque vous restez, puisque vous serez là !

Sa voix était implorante et son regard attendrissant.

— Écoutez, lui dit la cousine de Marie-Madeleine, je ne peux pas non plus vous forcer à suivre la chasse. Restez donc, si vous voulez. Mais alors, disparaissez... au moins pour quelque temps... Et demeurez invisible jusqu'à ce que cette bonne grand'mère de Buttencourt soit sortie de ses cosmétiques. Sa presence sauvera tout, et j'aurai peut-être encore le temps de rattraper la chasse avant l'hallali. Seule de mon sexe, par suite de la défection de Madelon, à suivre à cheval, je tiens à honneur de suivre tout de bon... Vite, allez-vous-en, que je m'en aille !

M. Réal se retira, cette fois, docilement, laissant les deux cousines en tête-à-tête.

Mme de Buttencourt n'avait rien à gagner au voisinage de Marie-Madeleine, surtout quand elle était revêtue de ce costume de chasse, un peu lourd, qui l'écrasait, elle, femme fluette et débile, tandis que le même costume semblait faire valoir au suprême degré la perfection plastique et la grâce robuste de la jeune fille.

Mais il ne devait pas y avoir place pour la jalousie, ou du moins pour une rivalité féminine, dans l'évidente amitié qui unissait l'une à l'autre les deux jeunes parentes. Car elles se regardaient sans aucun souci d'analyse.

— Tu sais, fit la baronne, que voilà une migraine à laquelle je ne crois guère!.. J'y crois d'autant moins qu'elle t'est venue plus indirectement. Tu as d'abord prétendu que tu avais oublié quelque chose... C'était donc ta migraine que tu avais oubliée et que tu es venue chercher ici au milieu des bouquins?

— En tout cas, ce n'est pas M. Réal que je cherchais, car c'est un peu pour le fuir...

— Sérieusement, te déplairait-il, à présent?

— Non; mais il me gêne. Il met trop d'insistance, il apporte trop d'acharnement dans sa poursuite.

— Pauvre Frantz! Ah! il est certain qu'il en tient... Encore un que les yeux et le sourire et la taille de ma petite charmeuse de cousine ont mis à mal!

— Oh! toi, c'est ton idée fixe. A t'entendre, tous ceux qui m'approchent sont foudroyés.

— Dame! il y a des exemples... Entre autres, Edgar Lecourtois, cet ex-hurluberlu, mis au vert par son vénérable homme de père, et qui prend son mal en patience depuis que tu es ici... et surtout depuis qu'il est venu t'y rejoindre. Témoin encore le jeune Remillemont, un autre voisin, de Nancy aussi celui-là, et qui a été atteint, incendié l'année dernière... et qui n'était pas assuré, paraît-il, car il est encore en cendres, inconsolé, inconsolable... Je te dis que tu les électrises, que tu les foudroies, sorcière!

— Quel gaspillage de fluide, alors! fit la jeune fille en haussant les épaules et en secouant la tête. Car, de quelle utilité peuvent être, je te le demande, ces coups de foudre multipliés?

— Écoute, que tu n'aies cure de désastres comme ceux que je viens de te rappeler, je le conçois. Mais que tu fasses la sourde oreille aux déclarations réitérées, à l'amour et au désespoir évidens d'un homme comme Frantz Réal, j'avoue que je le comprends moins.

— Tu es étrange! riposta Marie-Madeleine avec une légère impa-

tience nuancée d'embarras. Si encore tu étais de l'avis de ton mari et si tu patronnais, comme lui, M. Lecourtois ou M. de Remillemont...

— Et pourquoi pas Frantz? Ne leur est-il pas, de tous points, supérieur? et ne le connaissons-nous pas depuis plus longtemps? Tes parens, comme les miens, ne l'ont-ils pas fréquenté? n'ont-ils pu l'apprécier, lui qui fut si souvent leur hôte ou leur commensal et qui, en camarade aîné, nous accompagna si souvent dans nos promenades autour de Nancy, à pied ou à cheval?

— D'abord, c'est surtout toi et tes parens qui l'avez connu de bonne heure.

— Soit. Mais vous l'avez connu aussi. Ta pauvre mère même l'a connu... En tout cas, toi et ton père, vous le connaissez bien maintenant... Et tout le monde le connaît, puisqu'il est célèbre.

— Tiens, fit la jeune fille en mettant sa main gantée sur la bouche de sa cousine, tu finiras par m'agacer avec cette idée de mariage et par me faire prendre en grippe ton candidat, ton protégé... Protégé! Le pauvre garçon! Tu oublies toujours, ma bonne petite Hélène, que je ne suis pas dans la position de fortune qui t'a permis d'épouser le baron de Buttencourt-Rubécourt, plus riche d'espérances, grâce à sa grand'mère et à ses oncles, qu'il ne l'était d'écus comptans. Ton père et le mien, quoique frères et ayant eu le même point de départ : une brasserie du grand-duché de Luxembourg, d'où ils vinrent séparément s'établir en Lorraine, ont eu des destins bien différens. Mon oncle a commencé par échouer, pour réussir ensuite; mon père n'a réussi d'abord que pour mieux échouer, à la fin. Ta fortune est devenue inchiffrable; la mienne ne mérite même plus d'être chiffrée.

— Mais, puisqu'il y a encore des gens chevaleresques qui veulent t'épouser pour tes très beaux yeux!..

— Il faut être riche aujourd'hui pour avoir le droit d'être chevaleresque, dit Marie-Madeleine avec une espèce de rudesse dont l'accent était un peu outré.

— D'abord, Frantz n'est pas pauvre : fils unique, il a recueilli tout l'héritage paternel; en outre, il gagne de l'argent, dit-on... Et puis, voilà une réflexion, qui, de ta part, m'étonne!

La jeune fille embrassa sa cousine pour lui cacher des larmes qu'elle avait senties sourdre de son cœur et monter lentement jusqu'à ses yeux.

— Eh bien! murmura-t-elle, ne me parle plus de cela, si tu ne veux pas que je t'étonne davantage. Et laisse-moi coiffer en paix sainte Catherine.

— C'est que, vois-tu, chère folle aînée, pour coiffer sainte Cathe-

rine sans danger, il faut un bonnet plus rébarbatif et peut-être... plus... plus stable que le tien... Oh! ne te fâche pas : la colère te va si mal! Ne rougis pas non plus : la confusion ne te va guère mieux.

— Alors, parlons d'autre chose... Quelles jolies couleurs que celles de l'équipage de Rubécourt!

— Elles te siéent mieux qu'à moi. Et ce serait à croire qu'on les a choisies pour toi, si ce n'étaient celles de la famille de Rodolphe depuis un demi-siècle, au moins. Moi, si j'avais eu voix au chapitre, j'aurais combiné le drap blanc ou gris avec le velours pensée : une livrée d'opéra comique, mais assortie à ma petite physionomie... Enfin, puisque le vert, l'amarante et les galons de vénerie te vont, il n'y a que demi-mal. Mais on jurerait que tu as été consultée.

— Je n'ai jamais connu ton mari assez intimement pour lui faire porter mes couleurs. Et, si je porte les siennes, c'est que tu l'as voulu, pour que nous eussions mieux l'air de deux sœurs.

Ce fut dit avec un mélange de tendresse reconnaissante et de mystérieuse amertume.

— Eh! oui, c'est toute mon ambition, — répliqua gentiment Hélène, sans paraître remarquer le ton à demi chagrin de sa cousine. — Plus je te traiterai comme une sœur, plus je mettrai les faits d'accord avec mes sentimens... Mais, en attendant l'accord parfait, si tu dépouillais ce plumage, plus brillant que commode? Dès l'instant que tu ne galopes pas, à travers champs et forêts, sur les voies d'un daguet ou d'un broquart...

— Rien ne presse, interrompit Marie-Madeleine. J'ai tout le temps, avant que la grand'mère de ton mari soit levée et habillée... habillée surtout.

— Je vais voir s'il fait jour chez elle.

— C'est cela.

— Mais laisse-moi te dire, tandis que l'occasion n'est pas encore tout à fait évanouie, que, pour ton mariage, tu peux et tu dois consulter ton cœur en toute liberté. Je sais par mon père que les affaires du tien s'arrangeront. Il paraît que ça s'arrange toujours, les affaires... pour quiconque est du métier... Et papa en est. S'il s'en mêle... Et moi? compté-je donc pour rien?.. Oh! j'entends ce que tu vas dire : je suis mariée et je serai probablement mère, un jour ou l'autre. Mais j'ai eu quatre millions de dot; et mon mari, qui peut tabler sur la fortune de sa grand'mère aussi bien que moi sur celle de mon père, est assuré, en outre, de recueillir tôt ou tard les petites économies de ses oncles maternels, ces deux vieux Cramant Saint-Yvon, passablement pourvus, comme

tu sais, et qui, tous deux célibataires, et célibataires repentans, ont juré de léguer tous leurs biens à leur unique neveu s'il ne les imitait point. Or, il ne les a point imités, puisque je suis ici... Eh bien ! tout cela étant, je ne pense pas que Rodolphe, le cas échéant, s'oppose...

— Il ne te manquait plus que cette idée! s'écria Mlle Hart, très rouge, en faisant le geste d'imposer silence à sa cousine.

— Bon! repartit celle-ci, il me sera toujours permis de souhaiter que l'homme que tu aimes, quoi que tu en aies, finisse par te forcer la main... En attendant, je me sauve; je passe en courant chez bonne maman, que j'avertis de ta présence, et je rallie la chasse...

— C'est dit. Au revoir!

Mme de Buttencourt était à peine sortie de la pièce, que la jeune fille se rapprochait des rayons près desquels Frantz Réal l'avait surprise. Mais, au lieu d'y porter la main, cette fois, elle se contenta d'inspecter le dos des volumes qu'elle avait précédemment dérangés, comme si elle eût voulu s'assurer qu'ils étaient en place.

— Décidément, ils vous intéressent!

C'était M. Réal qui rentrait, ayant endossé des habits de ville. — Sous ce nouveau costume, il avait moins de désinvolture, peut-être, sinon moins de distinction, que sous le drap écarlate; mais il était encore d'agréable prestance et de mine avenante : droit, élancé, d'une gravité volontiers souriante, avec des traits tout juste corrects et une élégance personnelle, sans rien enfin du bellâtre ni du fashionable patenté.

— Encore vous! s'exclama Marie-Madeleine en faisant un peu brusquement face au survenant.

— Dame! je pourrais vous dire que je suis ici sur mon terrain et prétendre que je ne devais pas m'attendre à vous y retrouver.

— C'est vrai. Aussi vais-je...

— Non, de grâce! Pas de méchanceté... De la miséricorde, au contraire, de la mansuétude, s'il vous plaît!.. Je vous en prie, restez!

— Enfin, il faut tout de même que j'aille changer de vêtemens...

— Vous irez lorsque la douairière aura fait son apparition. Ce sera bien assez tôt. Et, quand elle sera entre vous et moi, vous aurez toute tranquillité : je ne pourrai plus rien vous dire.

— Bah! Elle est sourde, la bonne dame.

— Oui, mais elle parle tout le temps.

— Et c'est tant mieux! Elle sera seule à dire... ou à risquer de dire des sottises.

— Vous ne me gâtez décidément pas!

Marie-Madeleine se rapprocha de M. Réal avec une vivacité contrite, qui témoignait de sa crainte de l'avoir offensé.

— Vous n'avez pas besoin, dit-elle, des complimens d'une ignorante; et moi, j'ai peur de vos galanteries.

Le jeune homme, qui était venu s'accouder à la pile de livres posée sur la table du milieu, releva la tête avec un air de surprise joyeuse.

— Peur de moi!.. Hélas! je suis pourtant un pauvre conquérant. Voyez plutôt mon humilité, ma maladresse... Je ne sais pas aimer, ou du moins je ne sais pas le dire, en dépit de toutes mes tentatives, parce que, vrai! je n'en ai pas l'habitude... Je n'ai pas l'habitude de la passion et de son langage... Mais, si vous vouliez...

Il fit un nouveau mouvement, qui renversa le livre sur lequel il était appuyé.

— Là! fit la jeune fille empressée à détourner la conversation. Vous avez perdu la pose. Il faudra la retrouver quand vous vous ferez portraicturer : elle vous va merveilleusement. Le coude sur des in-folio, le regard perdu, la mine songeuse, c'est bien ainsi que je vous vois devant la postérité... Car vous faites des livres vraiment sérieux, quoique parfois ils se laissent lire, des livres de philosophie ou de critique transcendantale, assaisonnés çà et là de modernisme : *l'Art et le Siècle, les Ages du goût*... Quoi encore? Enfin, vous voyez que j'en ai lu quelques-uns... les moins ardus. Vous dirai-je que ce que j'en ai compris m'a positivement captivée, charmée? Oui... Mais, hélas! je n'ai pas tout compris, faute d'un suffisant savoir.

— Vous aviez même le droit de ne rien comprendre... Mais ce qui est moins légitime, peut-être, c'est de me parler de mes livres, dont je ne parle jamais, moi... Parlons de vous, plutôt.

— J'y consentirais volontiers, si vous aviez quelque chose à m'en dire qui ne fût pas trop connu de moi. Mais, vraiment, pour m'entendre répéter que j'ai de beaux yeux et une jolie taille, ce qui est peut-être exact, ou que je suis cruelle, ce qui est outrageusement faux...

— Vous vous croyez bonne?.. Je serais curieux de savoir comment vous vous voyez et jugez vous-même.

— Oh! bien simplement... Tenez, en pied : belle surtout par comparaison, sans rien de délicieux, de magnifique ni d'indiscutable, sans pieds ni mains d'enfant, sans démarche de reine ou de déesse, sans traits olympiens... mais avec quelques petits avantages inédits, comme un regard d'une couleur rare et un sourire qui serait engageant s'il n'était, paraît-il, incompréhensible, le tout

accommodant un visage d'une régularité passable... Au moral : une excellente personne, douce et faible, incapable de faire souffrir qui que ce soit pour son plaisir ou même pour son utilité, fût-ce une bête...

— Halte-là ! interrompit M. Réal à demi rieur. Vous vous vantez ! Car enfin, à moins que je ne sois rien, je suis toujours bien une bête...

— Ah ! fit la jeune fille mécontente et sérieuse. Encore ! Toujours !

— Que voulez-vous ? Je vous aime jusqu'à me déjuger, jusqu'à me démentir moi-même... Je ne suis plus moi... Je crois à l'amour poétique, presque à l'amour désintéressé ; je crois à l'union des âmes... Je croirai peut-être bientôt à leur réunion dans les étoiles !.. Vous voyez cela, vous assistez à cette métamorphose pitoyable et touchante ; vous me souriez... et vous ne m'aimez pas !.. Et vous dites que vous êtes bonne ! Allons donc !

Mlle Hart paraissait émue ou mal à l'aise en écoutant cette apostrophe, enjouée pour la forme, mais vraiment chaleureuse et convaincue. M. Réal crut s'apercevoir d'un commencement de détresse. Il se savait sympathique, presque aimé, quoiqu'il se heurtât à une résistance inexpliquée. Il pouvait donc être hardi, à la condition de ne pas être effrayant. Aussi, prenant les mains gantées de Mlle Hart, sans les presser dans les siennes, il changea de ton pour lui dire :

— Eh bien ! si, si, vous êtes bonne, vraiment bonne, je le sais. Car je vous ai vue, mainte fois, non-seulement compatir aux maux d'autrui, vertu banale, mais vous associer aux joies de votre prochain, prendre votre part du bonheur échu à des amis ou même à des étrangers, à des inconnus, ce qui est la grande, la véritable caractéristique de la bonté. Souvent, à Nancy, j'ai surpris de vos sourires dont la cause déterminante n'était ni en vous-même, qui étiez préoccupée, ni autour de vous, dans votre voisinage immédiat, où chacun se montrait également soucieux, mais plus loin, chez des heureux quelconques, dont on venait de vous raconter la félicité... Oui, vous êtes bonne. Soyez donc logique : Aimez-moi. Vous serez heureuse du bonheur que vous me donnerez ; tandis que, si vous me repoussez, vous sentirez tout le poids d'un malheur qui sera votre ouvrage...

Marie-Madeleine, qui avait écouté d'abord avec longanimité, puis avec complaisance, ce nouveau couplet ajouté à une vieille chanson, avait retiré vivement ses mains au premier mot du refrain : *Aimez-moi...*

— Il faut que je change de costume, dit-elle en rassemblant

les plis de sa jupe d'amazone. Cet accoutrement est sans excuse quand on ne galope pas en forêt sur les traces d'un pauvre animal condamné à mort et poursuivi par une mascarade.

— Vous n'aimez pas la chasse à courre?

— Je l'aime toujours plus que l'autre... Mais je n'en aime aucune, à la vérité.

— Ma foi! vous avez raison. La sensibilité, dût-elle aller jusqu'à la sensiblerie, sied mieux aux femmes que le brutal et féroce égoïsme qui nous caractérise, nous autres hommes, dès que notre plaisir est en jeu.

— Ah! que c'est vrai, ce que vous dites là!

— Sur ce qui sied aux femmes?

— Non; sur ce qui caractérise les hommes.

Elle ne s'en allait pas; et, appuyée à l'une des fenêtres, elle regardait au dehors. A travers les arbres défeuillés du parc, d'ailleurs peu profond, on apercevait une bande de guérets bruns, zone nue séparant le parc de la forêt. Au-delà, c'était un enchevêtrement de branchages dépouillés qui barrait la vue.

— Écoutez! fit tout à coup Marie-Madeleine en inclinant la tête. Une fanfare! Et moi qui croyais la chasse bien loin!

— C'est vrai, dit M. Real en prêtant l'oreille. Un hourvari... C'est un chevreuil qu'on chasse.

— Comment le savez-vous? Vous disiez à Hélène, tout à l'heure, ne pas même vous être occupé de savoir quel animal on chasserait. Or, n'ayant point assisté au rapport, et si l'on ne vous a pas, d'ailleurs, fait part du résultat de la quête... Ce sont bien les termes consacrés, n'est-ce pas?

— Vous doutez de ma science, répliqua M. Réal, je vois cela... Il est vrai que j'aurais dû dire: « Je crois. » Cette modestie dans l'affirmation, modestie que l'on impose au valet de limier faisant son rapport, ne messied pas non plus aux veneurs, même moins intermittens que votre serviteur... Donc, je crois que c'est un chevreuil.

— Le beau mérite, après tout, de croire cela! riposta Mlle Hart avec une ironie douce. Savant et écrivain célèbre, vous mettez votre amour-propre à vous montrer veneur expérimenté! Toujours le violon de M. Ingres!.. Mais, encore une fois, le beau mérite de deviner que l'on chasse un chevreuil! surtout le jour de la Saint-Hubert, quand il y a... ou quand il devait y avoir des dames! Il est clair que l'on ne va pas, en pareille occurrence, chasser un ragot ou un vieux solitaire.

— D'abord, fit observer M. Réal, on chasse ce qu'on trouve. Et puis, dans cette région-ci, les bêtes noires, c'est-à-dire les san-

gliers, et ce qu'on appelait autrefois les bêtes rousses, c'est-à-dire les loups et les renards, sont plus abondantes que les bêtes fauves proprement dites... Tenez, le bouton de l'équipage, le bouton de l'habit que vous portez en fait foi. Qu'y voyez-vous? Un couteau de chasse, entouré d'un ceinturon sur lequel on lit la devise : *Plus de fer que de plomb.*

— Ce qui signifie? demanda la jeune fille. Car je n'ai pas encore songé à m'enquérir du sens exact de la devise de l'équipage de Rubécourt.

— Ce qui signifie : « Plutôt au couteau qu'à la carabine. » Or, cette devise serait presque un non-sens si l'équipage chassait cerf ou chevreuil plus souvent que loup ou sanglier. Car il n'y a guère que les gâcheurs d'ouvrage pour servir habituellement les bêtes fauves à la carabine.

— Ah! oui, fit Marie-Madeleine ironique et rêveuse, le couteau a plus de charmes, je le conçois. Avec lui on tue de plus près : on sent mourir la bête... Quelle horreur! Et dire que, tous, vous êtes ainsi!

— Vous ne nous calomniez qu'à moitié, mais vous nous calomniez, ou du moins vous calomniez M. de Buttencourt... et moi, qui, sur ce point, pense et sens comme lui. Si nous préférons l'usage du couteau à celui de la carabine, même lorsqu'il s'agit de servir une bête dangereuse, c'est que nous aimons à racheter, par un demi-courage, une demi-lâcheté... Mais, écoutez : encore un hourvari! C'est bien un chevreuil. Ces retours successifs, après une heure de chasse, ce sont les ruses ordinaires de l'animal... Je parierais même que c'est une chevrette qu'on poursuit; car la femelle, plus encore que le mâle, aime à brouiller les voies, à revenir en arrière, à reprendre sa double voie, comme nous disons.

— Pauvre bête! dit la jeune fille. Je suis bien aise de ne pas être avec ses bourreaux!

— Et moi qui croyais que vous aimiez la chasse à courre!

— Je vous ai dit que non. J'aime à monter à cheval, à galoper en forêt. Le reste, je le fais pour plaire à ma cousine et à son mari.

— Vous tenez donc à lui plaire, à lui aussi?

— Je tiens à ne pas lui déplaire, répliqua brièvement la jeune fille.

M. Frantz Réal scruta de son regard profond le regard perdu de son interlocutrice. Mais les cris des chiens éclatèrent soudain, plus stridens et mêlés à une fanfare qui sonnait la *vue*. Et le jeune homme, conquis par ce tapage aimé, ouvrit la fenêtre, quoique l'on ne vît rien passer au loin, derrière les arbres.

— Ah! les bons chiens! s'écria-t-il. Quelles gorges! Et, quand ils crient moins haut, comme on les devine encore collés à la voie, le nez sur le sol!.. Hardi, les bons!.. Quels braves chiens que ces griffons de Vendée!.. Si seulement on pouvait les voir, les excellens toutous!

— Oh! mais, comme vous vous animez! Quel fanatisme!

— C'est vrai... Je suis ridicule. Mais, que voulez-vous? C'est une griserie spéciale et irrésistible qui naît de ce tapage, quand on l'a une fois goûté.

— Oui, oui, l'ivresse de la poursuite, murmura Marie-Madeleine, et le plaisir de vaincre... ou plutôt d'écraser... Mais, tenez...

Elle s'interrompit après s'être penchée à la fenêtre. Puis elle reprit, la voix changée, en repoussant les battans de la croisée:

— Je ne sais si votre souhait d'apercevoir les chiens sera exaucé. En tout cas, voici un des veneurs... qui n'est autre que le maître d'équipage lui-même.

— M. de Buttencourt! s'exclama Frantz. Impossible! Il est toujours le premier à appuyer ses chiens... Mais non, vous avez raison. C'est bien lui qui revient, au trot, en longeant le mur de gauche. Qu'y a-t-il donc?

— Je l'ignore. Mais nous le saurons peut-être. En attendant, je vous fausse compagnie... Il en est grand temps, d'ailleurs, et vous ne deviez reparaître qu'avec ou après la douairière... Au revoir!

Sur ces mots, Mlle Hart se dirigea vers la porte et sortit, non sans une espèce de précipitation, qui fournit un thème probablement ardu aux songeries de M. Réal demeuré seul.

II.

— Encore là, mon cher? Et en jaquette, à présent!.. Ah! çà! tout le monde s'est donc donné le mot pour ne pas partir?..

— Ou pour revenir, interrompit M. Réal. Tout à l'heure, Hélène... Pardon!.. Mme de Buttencourt...

— Oh! ne vous gênez pas, mon cher: je ne suis point jaloux. Vous êtes l'ami, le camarade d'enfance de ma femme; il me paraît tout naturel que vous la désigniez par son prénom.. Donc, Hélène était ici tout à l'heure: elle y était revenue; et maintenant, c'est mon tour... Voilà ce que vous vouliez dire, n'est-ce pas?.. Eh bien! oui, un guignon tout spécial! *Forward*, qui ne m'a jamais fait une faute de ce genre, a refusé tout net de sauter un arbre abattu, un méchant obstacle à ne pas dérouter une mule. J'ai vigoureusement

insisté : il s'est dérobé et m'a emmené dans un champ, où il a sauté, malgré moi, cette fois, et tout de travers, je ne sais quoi qui était par terre, une herse ou un charrue... Et le voilà boiteux.

Le baron de Buttencourt, en parlant, promenait son regard alentour; mais, à deux ou trois reprises, il le fixa, comme malgré lui, sur le rayon de bibliothèque où Frantz Réal avait, et par deux fois, remarqué que se portait l'attention ou les recherches de Mlle Hart.

— Alors, pas de chasse pour vous non plus, aujourd'hui?

— Hélas! non. Le temps de prendre un autre cheval, la chasse serait au diable, quoiqu'elle se soit rapprochée du château par suite d'un retour imprévu de l'animal de meute... J'y renonce. C'est contrariant, cet accident, doublement contrariant pour moi, maître d'équipage. Mais j'ai prévenu en hâte une ou deux personnes... Tant pis! Le mal est fait.

M. Réal, nonchalamment assis, souriait avec un air de raillerie assez malveillant, sinon absolument méchant, tout en caressant sa courte barbe brune et en lissant sa fine et longue moustache d'un châtain beaucoup plus clair, tandis que le baron de Buttencourt, lui, un peu raide et gourmé dans son costume vert et amarante, au galon de vénerie (deux tiers or alternant avec un tiers argent), demeurait immobile, comme paralysé par la gêne ou la contrariété, près de la grande table chargée de livres, où il avait déposé sa coiffure galonnée.

Il n'y avait entre les deux hommes ni ressemblance, ni contraste, — physiquement, du moins. — M. de Buttencourt était à peu près de la même stature que M. Réal, c'est-à-dire plutôt grand; mais il avait les épaules plus larges, plus carrées, et cependant la taille plus élégante. Blond de poil, d'un blond foncé, il portait la barbe longue, en éventail, et très soignée. Du reste, c'était, des pieds à la tête, un fort bel homme, sans rien d'herculéen ni de lourd; toute sa personne, au contraire, respirait et exprimait la véritable distinction masculine et mondaine, engendrée par la race ou l'instinct, dosée par l'éducation: type banal, si l'on veut, mais plus banal autrefois qu'aujourd'hui, partant assez remarquable. Quant à son hôte, c'était ce qu'on pourrait appeler un type métissé d'homme du monde, en qui s'alliaient la tenue et le laisser-aller, l'aisance des manières et le mépris du convenu : bref, un artiste ou un savant bien élevé, passablement né, à égale distance de la correction parfaite et de l'incongruité. — Même âge de part et d'autre : trente ans, ou à peu près.

Tous deux avaient fini par se regarder avec la même ironie

froide et rancunière, ou défiante. M. Réal s'était, sans nul doute, aperçu que *Forward* ne boitait guère, s'il boitait, et qu'il avait ramené son maître au grand trot. M. de Buttencourt, de son côté, était, selon toute vraisemblance, contrarié dans le projet qui avait provoqué son brusque et inopiné retour. En sorte que ces hôtes mal appariés allaient peut-être en venir sur l'heure aux propos aigres-doux, lorsque la baronne douairière de Buttencourt, grand'-mère du châtelain de Rubécourt, ouvrit toute grande la porte de la bibliothèque, qui était restée entre-bâillée, et s'arrêta sur le seuil.

C'était une vieille femme, de haute taille, mais un peu courbée, outrageusement fardée, et qui, sans cela, aurait eu grand air sous les dentelles qui l'enveloppaient. Elle était emmitouflée comme pour sortir.

— Tiens, tiens! — fit-elle avec un ricanement aigrelet qui voulait être aimable, et qui l'eût été peut-être si la voix eût semblé moins cassée ou si le ton eût paru plus naturel, — Rodolphe avec M. Réal! Deux veneurs là où je ne pensais trouver qu'une petite Ariane très ennuyée, mais encore en état de me distraire. Hélène, messieurs, ne m'a pas soufflé mot de votre présence, qu'elle ignorait, sans doute, lorsqu'elle est venue m'embrasser tout à l'heure. Elle ne m'a parlé que de sa cousine, pour m'annoncer que j'aurais le plaisir de ne pas déjeuner seule et que l'Ariane en question était dans la bibliothèque, ayant essayé d'engourdir sa migraine par la lecture... ce qui est un singulier remède, entre parenthèses... à moins que l'on n'arrive tout de suite au sommeil.

— Mlle Hart, dit Frantz, a dû aller changer de costume.

— Ah çà! reprit la douairière en s'avançant, et vous, messieurs, que vous est-il arrivé? Et qu'est-ce donc qui me vaut cette bonne fortune, à moi qui aime tant les jeunes gens, de vous avoir ce matin?

— Ma mère, répondit Rodolphe, vous voyez en moi un cavalier que son cheval a trahi.

— Et en moi, madame, ajouta Frantz, un cavalier qui a fait faux bond à son cheval. En d'autres termes, la bête de M. de Buttencourt s'est fait mal à la jambe, et j'avais très mal à la tête. Triste cavalerie!

— En effet, répliqua la vieille baronne.

Puis elle ajouta, après un sourire silencieux, presque interne, tant il était dissimulé :

— Eh! mais, quelles que soient les causes et les origines de vos mécomptes à tous, j'y vais gagner, moi, nombreuse compagnie... Joyeuse, par exemple, j'en doute un peu!

La vieille dame, avec un ton doux qui sonnait faux, semblait bafouer son monde. C'était évidemment une fausse bonne femme, enragée de vieillir et ne caressant d'abord la jeunesse que pour la mieux égratigner ensuite. Elle braquait son grand lorgnon d'écaille, face-à-main datant des beaux jours de la Restauration, sur son petit-fils et sur M. Réal, à tour de rôle, sans que rien trahît, dans son regard, plus de sollicitude ou de bienveillance pour le dernier rejeton de sa famille que pour l'ami de sa petite belle-fille. Pourtant, M. de Buttencourt parlait à sa grand'mère avec le respect le plus affectueux, l'appelant : « Ma mère. » — Et, en effet, c'était elle qui avait élevé son petit-fils, ou plutôt qui l'avait fait élever, son fils et sa belle-fille étant tous deux morts jeunes.

— Vous avez eu tort, — reprit-elle encore, mais en s'adressant particulièrement au baron, — de renoncer si vite à la chasse. Cela étonnera bien des personnes et en fera jaser quelques-unes.

M. de Buttencourt détourna la tête, puis s'approcha, comme pour se donner une contenance, des rayons que garnissaient les livres déjà lorgnés par lui. Alors, la douairière, se penchant vers Frantz :

— Ah! dit-elle entre haut et bas, monsieur notre ami, vous aussi, vous êtes sujet aux migraines, même les jours de chasse à courre?.. Mais, c'est vrai, vous avez mauvaise mine! Je ne savais pas que les écrivains en rupture de ban fussent de complexion si délicate et boudassent si aisément contre leurs plaisirs.

Involontairement ou à dessein, elle avait accentué d'un ineffable mépris pour la gent écrivassière sa phrase doucereuse et ambiguë.

— Que voulez-vous, madame? riposta le jeune homme sans élever la voix (car il savait que la vieille dame n'était sourde que pour son agrément). Il peut nous arriver de reculer devant une fatigue physique à laquelle nous ne sommes point habitués, tout comme il arrive... à d'autres de reculer devant un effort intellectuel, dont ils ne sont pas davantage coutumiers.

— Bref, une petite lâcheté?

— Accident vulgaire, chère madame.

— Baste! un prétexte, plutôt, pour venir vous enfermer dans la bibliothèque, affreux déchiffreur et barbouilleur de grimoires!

Et, baissant encore la voix :

— C'est si bon la solitude à deux, hein?.. Je sais bien que vous êtes trois; mais vous n'aviez guère prévu l'accident de Rodolphe, n'est-il pas vrai?.. Oh! ne regimbez pas. Vous n'êtes pas le seul... Et je vois clair avec mes yeux de soixante-cinq ans, assistés de leurs auxiliaires.

Contente de si bien voir ou de s'être tant rajeunie (de dix ans, pour le moins), elle agitait son lorgnon d'un air satisfait et clignait l'œil aussi bien dans la direction de son petit-fils que dans celle de son interlocuteur, en sorte que l'on n'eût pu se porter garant que sa clairvoyance s'appliquât à l'un plutôt qu'à l'autre.

— Êtes-vous sûre, demanda Frantz visiblement contrarié, de ne pas vous servir de verres grossissans, pour mieux voir?

— Mes verres précisent, ils ne grossissent point... Mais vous avez l'air content tout juste. Qu'est-ce qui vous fâche? Est-ce ma perspicacité? ou de vous entendre dire que vous n'êtes pas seul à admirer cette radieuse et charmante Marie-Madeleine?.. Savez-vous que vous êtes même assez nombreux?

La rentrée de celle dont on parlait dispensa fort à propos M. Réal de répondre ou de chercher une réponse. Un autre effet de cette rentrée fut d'interrompre le mouvement de M. de Buttencourt, qui se décidait à allonger la main vers un des gros volumes dont il paraissait contempler le dos, depuis quelques instans, avec inquiétude ou intérêt.

— Messieurs, reprit ironiquement l'impitoyable douairière, me pardonnez-vous? Je vais vous enlever notre jeune et belle petite amie, pour un moment. Vous avez eu, vous, matinale jeunesse, la messe de la Saint-Hubert, une messe en musique, s'il vous plaît!.. ce qui a dû en rendre la digestion plus facile à M. Réal. Mais cette messe a eu le tort grave de se célébrer peu après l'aube du jour. Il faut donc, à présent, que je me contente, moi, d'aller faire mes dévotions sans accompagnement de cors de chasse, et même sans célébration d'office. Et, puisque Marie-Madeleine est là... Donnez-moi votre bras, ma chère petite, pour traverser la cour et la route, voulez-vous? Je hais la solitude... en voyage.

— Toujours à votre disposition, chère madame. Je cours prendre un vêtement chaud et un chapeau ou une mantille.

La jeune fille avait répondu avec une bonne grâce qui lui était certainement habituelle, mais avec un empressement qui lui était peut-être inspiré par les circonstances, c'est-à-dire par le désir d'échapper à une situation gênante. Elle fit donc immédiatement volte-face, montrant sa taille fine serrée dans un corsage de drap gris qui en suivait les contours avec une fidélité scrupuleuse, avec une amoureuse exactitude.

— Vous me rejoindrez dans le vestibule, ma chère enfant, lui cria la vieille dame. Et pardon de vous infliger une pareille corvée! Mais c'est un vrai pèlerinage pour moi que cette excursion pieuse. Du reste, je ne vous retiendrai pas longtemps. Vous me laisserez sur mon prie-Dieu, où ma femme de chambre viendra me repren-

dre. Car j'en ai pour une bonne demi-heure à faire au bon Dieu mes confidences hebdomadaires... Allons. Au revoir, mon fils. Au revoir, monsieur Réal. Au revoir jusqu'au déjeuner, qui sera moins triste pour moi que je ne devais m'y attendre.

La douairière de Buttencourt sortit à petits pas, le chef un peu branlant, et avec une démarche qui accusait son âge véritable. Mais elle n'en avait pas moins refusé, d'un fier mouvement de tête, l'offre muette de son petit-fils et de M. Réal, lesquels avaient simultanément fait le geste de lui présenter le bras pour l'aider à descendre l'escalier.

M. de Buttencourt, après s'être promené autour de la table en jouant nerveusement avec son fouet de chasse, s'arrêta en face de son hôte, qui s'était rassis.

— Et votre migraine ? demanda-t-il avec plus de brusquerie que de sollicitude.

— Elle bat en retraite. Pour la mettre en complète déroute, il me suffira, je la connais, de lui faire respirer de force la poussière de quelqu'un de ces vénérables bouquins.

Son regard s'était dirigé vers le rayon de bibliothèque, qui, ayant occupé successivement l'attention de Mlle Hart et celle de M. de Buttencourt, le préoccupait, lui, Frantz Réal, d'une bien étrange manière. Mais, sans doute, le coup d'œil avait été involontaire. Car le geste, en désaccord avec le regard, désigna les gros livres épars sur la table.

— Singulière migraine que la vôtre, qui s'accommode mieux de la poudre des vieux livres que de l'air des champs ou du recueillement de l'alcôve !

Ce disant, le baron s'assit sur un siège placé juste en face de celui de M. Réal et se mit à frapper sa botte du manche de son fouet, à petits coups réguliers. — L'un et l'autre semblaient également déterminés à ne pas quitter la place et également contrariés de l'occuper ensemble.

— Mais savez-vous, mon cher, fit M. Réal, que vous avez l'air navré ? Bah ! Forward n'est pas mort... Tiens ! nous nous faisons pendant !

— Ma présence vous gêne ?

— Grand Dieu, non ! J'allais lire... Nous causerons, voilà tout !

— Merci. Je ne suis pas en train.

M. Réal se leva.

— Mon cher, dit-il, je suis votre hôte. Et, en cette qualité, si je n'ai pas nécessairement droit à votre sympathie, je crois avoir droit à votre politesse... Je dois reconnaître, d'ailleurs, que, jusqu'ici, vous m'avez gâté.

— Que voulez-vous dire ? demanda M. de Buttencourt assez embarrassé.

— Bon, bon, répondit M. Réal, vous savez bien que vous ne m'aimez guère, et je le sais aussi... Pourquoi ? Ce serait peut-être un peu long à déduire. Mettons, si vous voulez, qu'il n'y a pas d'autre raison à cette antipathie que la différence des milieux et des occupations. Je suis, moi, une manière de savant et d'artiste, un écrivain, et du genre sérieux... Je fus même un peu professeur pour mes débuts. Bref, je suis un grimaud, un cuistre... Vous êtes, vous, un homme du monde, un gentilhomme. Et, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse en vue d'établir le contraire, il n'y aura jamais beaucoup d'atomes crochus pour relier mes pareils aux vôtres... dont vous vous distinguiez pourtant, depuis que la courtoisie et même la politesse ont cessé d'être au nombre de leurs attributs, par une plus noble allure et de meilleurs dehors...

— Mon cher, — interrompit M. de Buttencourt, qui avait recouvré toute son aisance et qui reprenait le ton poli et froid qui devait lui être ordinaire, — j'aimerais presque mieux vous adresser des excuses que d'écouter la leçon jusqu'au bout... Et, tenez, puisque, aussi bien, j'ai paru manquer d'égards à votre endroit, je m'en accuse et m'en excuse... Est-ce assez ?

— Je n'en demandais pas tant, déclara M. Réal en s'inclinant avec un demi-sérieux. Ce que je désirais, l'occasion s'en présentant, c'était de préciser un peu ma situation à votre égard. Je suis votre hôte, mais je ne suis pas votre ami. Et, si j'ai renoncé à vous déduire par le menu toutes les raisons qui empêchent que je ne sois votre ami, rien de plus aisé, en revanche, que de déterminer celles qui m'ont fait votre hôte... Nous nous connaissions depuis longtemps lorsque vous avez épousé une personne avec laquelle j'étais lié, depuis plus longtemps encore, et qui veut bien me rendre un peu de l'estime et de l'affection que j'ai pour elle. M[me] de Buttencourt a beaucoup insisté pour je vinsse passer ici une partie de l'automne ; elle arguait de ma passion pour la chasse à courre. Poliment, vous joignîtes vos instances aux siennes. Bref, j'acceptai. Et, jusqu'à ce jour, vous ne m'avez pas fait repentir de mon acceptation. Je devine que vous ne m'aimez pas... Je le sens même, mais vous ne me l'avez jamais fait directement sentir. D'ailleurs, il est bien évident que, s'il en eût été autrement, je serais déjà parti... Mais je puis partir...

— M[me] de Buttencourt ne vous le pardonnerait pas et ne me le pardonnerait pas davantage, interrompit encore une fois le baron avec une politesse un peu figée.

— Au surplus, reprit M. Réal, mon séjour tire à sa fin. Je l'abrégerai encore. Je partirai ces jours-ci.

— Non, vraiment, vous me désobligeriez.

Le baron disait cela d'un ton qui signifiait : Vous me comblez.

— En tout cas, ajouta-t-il, je décline toute responsabilité dans l'affaire. Et je vous prie même de vous arranger pour que votre départ, si vous vous y entêtez, puisse être attribué à votre seul bon plaisir... Vous n'allez pas, je pense, nous quitter tout de suite?

— Soyez tranquille : je consulterai toutes les convenances. Mais je ne vous ferai pas languir outre mesure.

A ce moment, une cloche tinta.

— Le premier coup ! s'écria M. de Buttencourt. Et il faut que je change de costume !.. Je vous laisse à vous-même. Réfléchissez.

Demeuré seul, Frantz Réal ne parut pas d'humeur à suivre le conseil de son hôte. A peine eut-il entendu le bruit des bottes éperonnées se perdre dans le lointain des corridors, qu'il courut à l'intéressant rayon chargé d'in-folio. Il en prit un, le feuilleta, puis un autre, puis un troisième ; et de celui-là un papier s'échappa, un papier simplement plié en deux, sans enveloppe ni suscription, qui semblait n'avoir jamais eu d'autre destination que de marquer une page du volume pour le compte d'un lecteur interrompu dans sa lecture ou dans ses recherches.

Ayant ouvert le papier, le jeune homme n'y lut que ces mots, tracés d'une écriture très longue et comme allongée à dessein :

Jamais, sous aucun prétexte, ni ici ni ailleurs.

Ce fut assez pour le faire tressaillir, car il avait reconnu ou deviné l'écriture de Marie-Madeleine, en dépit du déguisement.

— Qu'est-ce que cela veut dire? murmura-t-il.

Puis, ayant soigneusement replié et remis en place la feuille mystérieuse ; ayant aussi replacé le volume à son rang, il s'assit devant la table ; et, la tête dans les mains, il songea.

« Je savais bien, pensait-il, qu'il y avait quelque chose entre eux. Et ces mots ne m'apprennent rien... Si, pourtant... Voyons, qu'est-ce que cela peut bien signifier, sinon que M. de Buttencourt, trahissant la foi conjugale et transgressant les devoirs de l'hospitalité, serre de près la cousine de sa femme et lui demande avec instances... quelque chose qu'elle lui refuse ?.. Ce gentilhomme bien pensant, qui va à la messe, fait ses pâques et mange maigre le vendredi, tout cela pour essayer de séduire une jeune fille qui habite sous son toit ! la parente de sa femme ! presque une sœur !.. Le misérable ! »

Le jeune homme ne s'était pas contenté de penser le mot ; il

l'avait prononcé. Mais, se levant, il eut un haussement d'épaules et un ricanement de mauvais aloi.

— A quel point l'amour nous abêtit pourtant! murmura-t-il en se mettant à marcher avec agitation autour de la pièce. Les grands mots, tout de suite! le vocabulaire du drame et la phraséologie du roman!.. Cet homme est un homme comme les autres, après tout, un amalgame de chair, de muscles, de nerfs et de sang, avec une volonté débile ou illusoire, captive au milieu de tout cela, s'agitant quelquefois, mais toujours impuissante à réagir contre l'oppression de sa prison vivante. Tyrannisé par ses sens, comme moi, comme nous tous, cet homme obéit à leur impulsion... la mort dans l'âme, peut-être... Enfin, il accomplit sa fonction d'homme, comme moi la mienne, en désirant une femme désirable... Oui, il est comme les autres... Mais il me gêne plus que les autres, pardieu! Et moi qui faisais profession de ne haïr personne et de ne me passionner pour rien, je le hais autant que j'aime cette belle Marie-Madeleine!..

Comme si son nom l'eût évoquée, la jeune fille apparut sur le seuil.

— Encore seul? fit-elle sans entrer. Mme de Buttencourt m'a renvoyée, mais elle ne tardera pas à revenir... Je vais l'attendre en bas. Le premier coup, du reste, est sonné.

— Je vous fais décidément peur, dit M. Réal.

— Certes!.. Et je ne m'en défends pas, car vous ne cachez guère votre jeu.

Sur ces mots, Marie-Madeleine se retira sans avoir franchi la porte.

Bientôt, ce fut le tour du baron de reparaître. Il avait aussi changé de costume.

— Vous êtes encore là? fit-il.

— Comme vous voyez. Mais cela paraît déplaire à tout le monde.

— Je ne comprends pas bien.

— Dame! Mlle Hart, après avoir constaté ma présence, s'est hâtée de redescendre. Et vous ne me semblez pas très désireux de reprendre une conversation, que vous n'aviez pas, d'ailleurs, engagée ou soutenue avec beaucoup d'entrain.

— Mon cher, il faut m'excuser: je suis inquiet de ma bête. Maintenant qu'elle est à l'écurie, je ne ferais pas mal d'aller la voir... J'ai encore le temps. J'y vais.

Il tournait déjà les talons lorsque M. Réal, resté fort nerveux, lui dit:

— Allez, allez... Et soignez bien le boulet de votre cheval, si c'est le boulet qui a été endommagé: on ne sait jamais comment ces

choses-là finissent... surtout quand on ne sait pas de quelle façon elles ont commencé.

M. de Buttencourt se retourna, hautain et surpris.

— Il y a évidemment, répliqua-t-il, une intention dans ce que vous venez de dire. Mais j'avoue, en toute ingénuité, que je ne la saisis pas... Au reste, je vous trouve, malgré votre grande réputation de clarté, souvent obscur, même dans vos livres... fort bien écrits, d'ailleurs, et qui charment, dit-on, quiconque, homme ou femme, les comprend. Le malheur est que tout le monde ne les comprend pas.

— Écoutez donc, mon cher, à moins d'être Orphée en personne, on ne saurait prétendre à charmer... tout le règne animal.

M. de Buttencourt rentra résolument dans la bibliothèque.

— Réal, fit-il, ne raillons plus : cela finirait mal... Quand partez-vous ?

Frantz, hésitant, regarda son hôte. Puis :

— J'ai réfléchi, répondit-il, ainsi que vous m'avez judicieusement conseillé de le faire. Et le résultat de mes réflexions, c'est que je ne pourrais, sans grossièreté, et peut-être sans inconvéniens, brusquer mon départ.

— Tant pis ! articula sèchement M. de Buttencourt.

— Oui-da ! Vous avez encore une fois changé de ton. Moi, j'ai changé de résolution, voilà tout... Mais, si vous tenez à ce que je m'en aille, il y a un moyen bien simple de me faire partir : c'est de dire à votre femme que je vous gêne.

M. Réal, à travers son binocle, fixait son œil gris très clair sur le visage courroucé de son interlocuteur, qui finit par lui tourner le dos sans plus répliquer.

Quand il fut seul derechef, le jeune homme marmotta rageusement :

— Partir, m'éloigner, à présent ?.. Non pas, non pas. Je reste !

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAÉLITE

LE RÈGNE D'ÉZÉCHIAS.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Les deux royaumes, comme nous l'avons expliqué ici même (1), avaient chacun leur rédaction de la primitive histoire des Beni Israël, allant de la création à la division théocratique du pays par Josué. Le plan des deux livres était le même, la religion des deux auteurs la même aussi ; mais l'esprit était sensiblement différent. Le livre du Nord, que, pour nous conformer à l'usage, nous appelons le jéhoviste, avait une ampleur, une naïveté, une façon de concevoir le rôle de Iahvé qui devaient plaire aux iahvéistes pieux, soit de Samarie, soit de Jérusalem. Bien avant la destruction du royaume du Nord, le récit jéhoviste était accepté dans le monde pieux, mais nullement étroit encore, de Jérusalem. Les belles choses qui s'y trouvaient faisaient passer condamnation sur certaines autres. Beaucoup de parties de ce vieux texte eussent été assurément écrites autrement qu'elles ne le sont, si le livre eût été composé depuis les prédications d'Amos, d'Osée, d'Isaïe. Rien, cependant, dans la haute naïveté du récit, n'était de nature à choquer les piétistes.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars et des 1er et 15 décembre 1886.

L'orgueil d'Éphraïm et des tribus du Nord y était sensible, mais ne s'exprimait pas d'une manière trop blessante pour Juda. L'histoire de Joseph, annonçant si clairement la supériorité des Josephites sur leurs frères, cessait d'être choquante depuis que Joseph n'existait plus. Le Livre de l'Alliance, qui était la seule partie législative du vieux livre israélite, avait bien des préceptes dirigés contre le culte de Jérusalem; mais rien de tout cela n'était une attaque directe. On pouvait entendre ces parties comme ne se rapportant qu'au temps du séjour au désert. L'erreur critique la plus grave serait de supposer qu'on eût alors quelque idée d'un texte sacré. On croyait qu'il y avait eu des révélations de Iahvé; les principales étaient censées avoir été faites à Moïse au Sinaï: mais aucun livre n'avait la prétention de représenter exclusivement ces révélations. Il n'y avait pas un volume qui fût la *Thorat Iahvé* uniquement et par excellence. On prenait cette révélation de toutes mains, et il est probable que la tradition orale était considérée comme une source bien préférable aux textes écrits.

On ne trouve de difficultés à une telle conception que quand on se figure les parties législatives de ces anciens livres, en particulier le Livre de l'Alliance, comme ayant eu force légale dès le moment où le livre était accepté. On s'imaginerait volontiers, par exemple, qu'Ézéchias, adoptant pleinement le iahvéisme, a dû mettre en vigueur les articles contenus dans le petit code qui en est le résumé. Il n'en fut rien sans doute. Plusieurs de ces articles étaient probablement de droit coutumier et mis en pratique comme tels; mais, jamais avant Josias, ni même avant la captivité, l'état juif ne fut gouverné par une loi absolument théocratique et révélée. Ces codes constituaient des modèles de perfection, dont on espérait que l'État se rapprocherait un jour; mais les ardens utopistes qui les écrivaient savaient bien que leur œuvre n'allait pas le lendemain s'imposer aux juges, ni créer des arrêts. Les idées s'arrangeraient à cet égard un peu comme chez les peuples chrétiens, lesquels, tout en admettant le Pentateuque comme un Code révélé, ont très rarement été tentés d'appliquer la législation du Pentateuque. Il a fallu la rigoureuse logique du protestantisme écossais pour arriver à viser, dans des considérans de jugemens exécutoires, des articles de l'Exode et du Deutéronome comme des articles ayant force de loi.

La meilleure preuve, du reste, qu'aucun texte n'avait encore la prétention de résumer les révélations de Iahvé, c'est qu'à côté du récit que nous appelons jéhoviste, on gardait le récit que nous appelons élohiste, produit d'une rédaction plus moderne. Ce livre

présentait le Livre de l'Alliance sous une forme mieux accommodée aux idées hiérosolymitaines, sous la forme du Décalogue. Il ne renfermait rien qui pût blesser les prétentions de Juda, puisqu'il avait été rédigé à Jérusalem. Et pourtant ce livre était moins lu que le récit jéhoviste, sans doute parce qu'on le trouvait moins pieux, moins propre à montrer les devoirs étroits d'Israël envers Iahvé. Le nombre des exemplaires devait être extrêmement peu considérable. Le récit élohiste, ayant pour objet principal les généalogies, pouvait n'être contenu que dans un ou deux exemplaires. On lisait peu alors; la parole remplaçait le livre, et voilà pourquoi la parole affectait des formes si vives, conçues en vue de frapper la mémoire et de s'y imprimer.

Cette duplicité dans la rédaction d'un livre qui, chaque jour, prenait plus d'autorité, n'était pas, néanmoins, sans de graves inconvéniens. Elle avait eu sa raison d'être, à l'époque des deux royaumes; elle n'en avait plus depuis que la maison d'Israël était réduite à un petit territoire. Si la dispersion des juifs n'avait pas été si grande au moyen âge, certainement les deux Talmuds de Jérusalem et de Babylone seraient arrivés à se réunir en un seul. L'idée de fondre ensemble les deux récits de l'Histoire sainte dut venir de bonne heure. C'est par conjecture, assurément, que nous rapportons cette opération au règne d'Ézéchias. Nous croyons, cependant, qu'on trouverait difficilement un temps qui réponde mieux que celui-ci à l'état d'esprit où une telle entreprise put être conçue et exécutée.

On a exposé, dans cette *Revue* (1), les délicates analyses que la critique moderne a essayées pour retrouver la trace des procédés qui présidèrent à cette œuvre singulière. On a dû réclamer l'indulgence pour les savans qui ont usé leurs yeux à ce travail. Les premiers déchiffreurs des rouleaux d'Herculanum n'eurent pas une tâche plus difficile. Dans ces petits blocs calcinés, presque toutes les lettres étaient visibles; mais les pages se compénétraient à tel point, soudées et collées ensemble, qu'on ne pouvait affirmer si telle lettre appartenait à une page ou à une autre. D'habiles opérations de dévidement ont introduit le discernement dans ce qui ne paraissait que confusion. Il en a été de même pour le texte biblique. La science ne peut avoir la prétention, en ces matières difficiles, d'indiquer autre chose que les lignes générales. On reproche quelquefois aux hypothèses modernes sur la composition de l'Hexateuque d'être trop compliquées. Ce qui est bien probable, c'est qu'elles ne le sont pas assez, et qu'il y eut dans la réalité une foule de circon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1886.

stances particulières qui nous échappent. Les hypothèses simples sont presque toujours les hypothèses fausses, et, si nous voyions les choses telles qu'elles se sont passées, nous reconnaîtrions que, sur une foule de points, nous avions conçu les choses comme plus régulières qu'elles ne le furent en réalité.

II.

Le règne d'Ézéchias fut une époque de grande activité littéraire; ce fut ce qu'on peut appeler l'époque classique de la littérature hébraïque. Chaque développement humain a ainsi son heure d'accord parfait, où toutes les parties du génie national battent leur plus haute note à l'unisson. La langue hébraïque atteignait la perfection. Outre Isaïe et son école, qui possédaient admirablement la tradition de l'ancienne éloquence, beaucoup d'écrivains d'un rare talent maintenaient la langue et lui faisaient encore produire des chefs-d'œuvre. Une compagnie d'hommes qu'on appela plus tard « les hommes d'Ézéchias (1) » apparaît autour du roi, occupée avant tout d'extraits et de compilations; mais sans doute aussi, à quelques égards, ce fut une académie littéraire, préoccupée de style. Le roi lui-même cultivait avec succès la poésie lyrique et parabolique. La baisse rapide qui se remarque en cent ans, d'Isaïe à Jérémie, dans la manière d'écrire l'hébreu, montre qu'on était à une de ces époques où, pour conserver la langue, il fallait des précautions, une sorte de garde de l'État.

L'écriture était devenue en Judée d'un usage tout à fait ordinaire. Les arrêts de la justice se rendaient par écrit; on les portait avec orgueil attachés à l'épaule, quand ils vous étaient favorables. Le spécimen que nous avons de l'écriture de Jérusalem au VII[e] siècle (2) nous montre un caractère déjà fatigué, affectant les lignes courbes, tournant au cursif. La matière sur laquelle on écrivait était probablement le papyrus préparé, ou *charta*, importé d'Égypte. La forme du livre ou du document un peu étendu (*sépher*) était le rouleau. Le moment où l'écriture devient ainsi très commune et où la matière sur laquelle on écrit cesse d'être d'un prix élevé est presque toujours un moment littéraire important. On se met à rédiger une foule de choses qu'on n'avait pas encore fixées; on codifie ce pour quoi la tradition orale avait suffi jusque-là. C'est le moment des compilations et des recueils. En Orient, nous l'avons dit, recopier, c'est le plus souvent refaire. La plupart des documens de l'ancienne litté-

(1) Prov., XXV, 1.
(2) Inscription de Siloé.

rature hébraïque subirent ainsi, vers le temps d'Ézéchias, de profonds remaniemens.

Beaucoup de lettrés du Nord s'étaient réfugiés à Jérusalem après la destruction du royaume d'Israël. Ils apportaient avec eux des textes d'une grande beauté littéraire, à peine connus à Jérusalem. Il s'agissait de fixer toute cette partie de la tradition, qui allait se perdre. Nous avons vu le travail qui s'accomplit sur l'Histoire sainte. Le récit unifié s'arrêtait, comme les deux récits séparés, à la conquête censée de la Palestine par Josué et au partage de la terre entre les tribus. Cette histoire avait un caractère essentiellement religieux, et toujours elle eut son cadre à part. Mais une curiosité bien naturelle faisait désirer aux gens quelque peu réfléchis de savoir ce qui se passa ensuite. De la conquête de la Palestine à l'établissement de la royauté, s'écoula un long intervalle, où Israël n'eut que des *sofetim* intermittens; c'était l'âge héroïque de la nation, le commencement de l'histoire proprement dite. Le *Iasar* ou Livre des guerres de Iahvé contenait sur ces temps des renseignemens inestimables, des chants d'une facture toute primitive, des aventures d'un rare intérêt. Racontées à un point de vue profane et sans but d'édification, ces vieilles histoires avaient un charme qui captivait tout le monde. Il n'y avait qu'à les extraire. C'est ce que fit l'auteur du livre des *Juges*. Il retoucha très peu le texte qu'il trouva établi, n'y ajouta que des réflexions destinées à montrer les malheurs du peuple comme suite de ses infidélités, retrancha sans doute peu de chose. Ainsi un trésor nous est parvenu, un texte du IXe ou Xe siècle avant Jésus-Christ, retrouvable encore à travers les corrections des scribes postérieurs (1).

Les récits des Guerres de Iahvé et les chants du *Iasar* allaient, selon nous, jusqu'à l'avènement définitif de David à la royauté de Jérusalem. Ces récits du temps de Saül et de la jeunesse de David ont formé le fond des livres dits de *Samuel;* mais ici des élémens d'autre provenance ont été mêlés ou ajoutés : d'une part des pièces et des fragmens de *mazkirim* du temps de David; de l'autre, des pages de médiocre valeur, tirées de Vies de prophètes et d'écrits tout à fait légendaires.

De la sorte, les parties essentielles des grandes compositions narratives du Xe siècle entrèrent dans des compositions plus récentes. Le *Iasar*, les Guerres de Iahvé, les Légendes patriarcales du Nord furent dépecés en quelque sorte au profit d'arrangemens postérieurs. Dans l'antiquité, une littérature ainsi exploitée, non-seulement n'était plus copiée, mais disparaissait vite. On croyait qu'elle

(1) Auparavant, sans doute, bien des histoires, comme celle de Samson, avaient été modifiées.

avait fourni sa part à l'œuvre commune; on n'y tenait plus. Les anciens livres du Nord périrent donc, au moment de leur plein succès. Peut-être cette littérature exquise inspira-t-elle quelques pastiches aux lettrés du temps d'Ézéchias. Le charmant livre de *Ruth* nous est resté comme une épave indécise de la littérature idyllique qui rapportait au temps des Juges l'âge idéal de toute poésie.

Pour l'époque de Salomon et de Roboam, de Jéroboam et de leurs successeurs, on possédait des annales sérieuses, d'où l'on tira une histoire des rois de Juda et d'Israël, qui fut continuée à mesure. De là ces *Livres des Rois*, qui sûrement n'avaient pas, au temps d'Ézéchias, la physionomie sèche et étriquée qu'ils ont aujourd'hui. Après la captivité, un abréviateur maladroit, tenant de près à Baruch et à l'école de Jérémie, fit à coups de ciseaux le livre que nous avons, chétif extrait, taillé avec l'esprit le plus partial dans un vaste ensemble de documens, et mêlé de parties faibles empruntées aux agadas prophétiques.

Dès le temps d'Ézéchias, commencèrent probablement ces Vies de prophètes, intimement liées à l'histoire des rois. Certains récits sur Élie et Élisée ont un grandiose qui les rapproche des plus belles pages du jéhoviste; d'autres, au contraire, ont des détails exagérés, puérils, presque odieux, introduits sans doute à l'époque où l'on aimait à se figurer les prophètes confondant les rois et dominant les populations par la terreur. La prophétie d'Élie et d'Élisée eut un si grand caractère que jamais on ne vit poindre, à Jérusalem, la pensée qu'ils fussent schismatiques. Nous inclinerions, cependant, à croire que les belles parties de cette légende furent écrites dans le Nord. Il serait du plus grand intérêt de savoir comment elles réussirent à s'acclimater à Jérusalem.

Le travail littéraire des « Hommes d'Ézéchias » s'exerçait dans des ordres assez divers. Un des genres les plus chers aux peuples sémitiques, à toutes les époques, a été celui des *mesalim*, proverbes, maximes exprimées d'une façon piquante, petits morceaux d'une tournure énigmatique et recherchée. C'est un usage constant des littératures de cet ordre qu'un personnage réel ou fictif, célèbre à tort ou à raison par sa sagesse, endosse toutes les sentences anonymes et centralise les maximes des siècles les plus divers. Chez les Hébreux, dès l'époque d'Ézéchias, c'était Salomon qui jouait ce rôle d'auteur parémiographique et gnomique par excellence. Les Hommes d'Ézéchias compilèrent un recueil de proverbes, qu'on mettait déjà sur le compte du fils de David, et réunirent à la suite quelques autres petits recueils d'une sagesse fort ancienne, attribués à des personnages énigmatiques, Lemuel, Agour, Ithiel. Là

aussi trouva place le charmant poème alphabétique de la Femme forte, petit chef-d'œuvre qui n'a d'égal que le portrait de la femme folle des Proverbes, IX, 13-18 :

L'eau furtive est bien douce;
Le pain qu'on mange en cachette a des charmes particuliers.

L'esprit de pareils poèmes est ainsi parfois plus qu'à demi profane. C'était presque de la libre philosophie. Dieu pourtant s'y appelle *Iahvé*. Une sorte de compromis s'était établi entre le iahvéisme et la sagesse commune à toutes les nations. La religion n'enserre pas encore l'homme tout entier; la vue du monde n'est pas interceptée; le fanatisme existe à peine, ou du moins n'empêche pas l'exercice individuel de l'esprit.

Cet essai de culture profane n'était pas, du reste, un fait isolé dans l'Orient sémitique. Les tribus voisines de la Palestine, tels que les *Beni-Kédem* ou *Orientaux*, participaient à la même philosophie. La tribune iduméenne de Théman, en particulier, était célèbre par ses sages. La place du roi Lemuel ou Limmudel, dont nous sommes censés avoir un début de poème gnomique, n'est pas probablement plus à chercher dans une dynastie arabe ou araméenne que dans la série des rois palestiniens. Il semble bien, cependant, qu'il y eut un mode de culture intellectuelle, se traduisant par la forme parabolique, dont le peuple juif nous a seul transmis le souvenir, mais qui ne lui était pas exclusivement propre. Il est même possible que, parmi les monumens de la sagesse hébraïque, se trouve plus d'un fragment de la sagesse des tribus voisines, caractérisées comme celle d'Israël, par la forme sentencieuse, le parallélisme et le jeu qui consistait à commencer chaque strophe par les lettres de l'alphabet dans leur ordre cadméen.

Un livre extraordinaire nous est resté comme l'expression de ce moment unique où, malgré le fardeau de sa vocation religieuse, Israël leva vers le ciel un regard hardi. Le livre de Job est un des monumens les plus étonnans que nous ait légués le passé de l'esprit humain. Cette admirable composition, qui a sûrement été écrite par un Israélite, mais qui aurait pu être aussi bien l'œuvre d'un Thémanite ou d'un Saracène, nous apparaît au sommet des deux pentes du génie hébreu, celle qui monte et celle qui descend. Il traite la question même qui est au cœur du judaïsme. C'est le livre hébreu par excellence, et, chose qui montre bien combien le siècle dont Ézéchias est le centre fut libre et large, ce n'est pas un livre sacré; c'est bien un livre de philosophie; il n'enseigne pas, il discute.

Comment se fait-il que, sous l'empire d'un Dieu juste, le méchant réussisse fréquemment, tandis que l'homme juste, fréquemment aussi, est frappé de malheurs immérités? La question était pour l'Israélite absolument capitale. On peut dire que la lutte contre cette antinomie est l'histoire du judaïsme tout entier. L'histoire du judaïsme est un long effort de six cents ans pour arriver aux solutions que la croyance à l'immortalité de l'individu fournit tout d'abord aux races aryennes. Plus avancés par certains côtés que les autres peuples, les Beni-Israël virent bien que les récompenses et les châtimens d'outre-tombe sont chose vaine, sans réalité. C'est donc dans le cercle de la vie réelle qu'il faut chercher l'équilibre de la justice suprême. Posé de cette façon, le problème est absolument insoluble, ou plutôt il implique une fausse majeure, c'est que ce monde est gouverné par une conscience claire et déterminée, par une Providence réfléchie, ayant souci d'être juste envers l'individu. L'exagération du dogme de la Providence est la grande erreur du judaïsme et de l'islam. Si Iahvé est le Dieu juste par excellence, et si tout ce qui arrive dans le monde se fait par Iahvé, ou du moins à sa connaissance, il faut que la liquidation finale des comptes du créateur avec sa créature se solde par une balance exacte entre le mérite et la récompense. Crime et châtiment sont synonymes. Celui qui a semé le bien récoltera le bien; celui qui a semé le mal récoltera le mal. Quoi de plus contraire à l'expérience journalière des faits de ce monde? Éliphaz cherche en vain une réponse à l'objection de ceux qui disaient :

> Qu'en saura Dieu?
> Peut-il juger à travers la nuit sombre?
> Les nuages l'empêchent de voir;
> Il se promène sur la voûte du ciel (1).

Une connaissance plus étendue de l'univers, et surtout l'habitude de distinguer entre la raison consciente et la raison inconsciente, ont à peu près supprimé pour nous, en laissant à la place une effroyable plaie béante, le problème qui tourmentait ces vieux sages. Il n'y a pas eu guérison, il y a eu extirpation, et l'extirpation sera peut-être mortelle pour l'humanité. Pour l'Hébreu, étranger à l'idée de l'infinité de l'univers et n'ayant pas la moindre notion de l'inconscience de la raison suprême, la situation était sans issue. Jusqu'à un certain point, elle était tenable pour les prophètes, pour un Isaïe par exemple, ne voulant considérer que la race et la nation, sachant se contenter, pour le train ordinaire des choses, d'une justice som-

(1) Job, XXII, 13-14.

maire, et vivant dans l'attente d'un jour de réparations absolues, où toutes les choses faussées par l'homme seront rétablies en leur droit sens. On expliquait bien la chute du royaume du Nord par ce fait qu'il n'avait pas pratiqué un iahvéisme assez pur (1); mais il était difficile de prouver que, dans ces terribles avalanches assyriennes, il y avait une ombre de discernement du juste et de l'injuste. Le pauvre Ézéchias, tout homme accompli qu'il était, passe sa vie, au moins avant la catastrophe de Sennachérib, comme l'oiseau sur la branche, à épier d'où souffle le vent. Que dire surtout de la justice divine à l'égard des individus! Non-seulement la vertu n'est pas ici-bas récompensée; on peut presque dire qu'elle est punie. C'est la bassesse qui est récompensée; les profits sont tous pour elle; sans cela les habiles lui tourneraient le dos. La vertu héroïque, celle qui va jusqu'à la mort, trouve dans son héroïsme même l'exclusion de toute rémunération possible.

C'était, on le voit, le problème de la morale, de la vertu, du devoir, qui se posait, dès le VII[e] siècle avant Jésus-Christ, avec une netteté redoutable. L'auteur du livre de *Job* ne le résout pas, et certes il en est excusable. Kant le résout en le suppprimant; l'impératif catégorique, qui est son Iahvé, manque de parole à l'homme de la manière la plus indigne. Le souci extrême qu'Israël a de l'honneur de son Dieu ne lui permet pas de le croire capable d'une telle banqueroute. De là une lutte sans fin contre la réalité.

L'excellence du livre de *Job* est de présenter cette lutte dans un cadre d'une admirable grandeur. Un homme irréprochable est frappé de malheurs qui viennent tous des fatalités de la nature ou de l'humanité, mais qui, selon l'idée du temps, sont attribués à l'action directe de Iahvé. Job se soumet à la volonté divine, mais maudit la condition humaine exposée à de telles épreuves. Moins sages que lui, ses trois amis, l'un d'eux surtout, Eliphaz, appartenant à l'école des sages de Théman, cherchent la cause de ses infortunes et croient la trouver dans des crimes cachés que Job a dû commettre. La conscience humaine est si obscure! Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. On est souvent impur aux yeux de Dieu sans le savoir. Job, qui a la certitude de son innocence, proteste, et, pour se défendre, se laisse aller à des paroles hardies, qui semblent incriminer la justice de Dieu. Ses amis le traitent d'impie. Iahvé apparaît alors, du sein de la tempête, et, blâmant les amis de leur dureté, Job de sa témérité, écrase à coups de foudre l'orgueil de l'homme qui prétend comprendre quelque chose aux

(1) II Rois, XVIII.

œuvres de Dieu. Job s'humilie; Dieu le rétablit dans son premier état, lui rend même tout au double; au lieu de sept fils, il en a quatorze; au lieu de trois mille chameaux, il en a six mille. Il meurt rassassié de jours.

Le trait de génie de ce poème, c'est l'indécision de l'auteur, en un sujet où l'indécision est le vrai. Toutes les solutions sont essayées par les interlocuteurs; aucune n'est définitivement retenue. Tantôt la justice retrouve son compte dans l'ensemble de la tribu; tantôt la famille est l'unité qui explique tout. Un homme inique peut prospérer, c'est vrai; mais ses enfans sont peu considérés après lui; on tire de leur ventre, avec des crocs, les richesses mal acquises de leur père. A quoi Job répond que c'est là une sanction peu efficace, puisque, dans le *scheol*, on ne sent rien, on ne voit rien, on ne se souvient de rien (1).

L'auteur est-il même entièrement satisfait du dénoûment qu'il propose? On en peut certes douter. Mais ce dénoûment est bien celui qu'exigeait la pensée hébraïque. Le livre de *Tobie*, frère de celui de *Job*, à huit siècles de distance, se contente de la même solution. Tobie est frappé de cécité dans l'exercice d'un acte pieux; le cas, par conséquent, est plus étrange encore que celui de Job. Tobie persiste à espérer en Iahvé. Il est guéri; il meurt très vieux, voit ses enfans bien établis, Ninive, l'ennemi de son peuple, ruinée. Que pouvait-il désirer de plus? Judith a également pour récompense de vivre cent vingt ans, et de mourir entourée d'honneurs, au milieu de son peuple sauvé et heureux par elle. Les malheurs qui arrivent aux fidèles de Iahvé sont une épreuve passagère. Iahvé se doit de les en tirer et même de leur donner une compensation pour ce qu'ils ont souffert. Cette compensation a toujours lieu dans cette vie. La mort n'a rien dont l'homme puisse se plaindre, quand il meurt vieux, en laissant derrière soi une famille nombreuse pour conserver son nom.

Cette théorie enfantine était chaque jour plus ébranlée; il faudra six siècles encore, il faudra des martyrs pour qu'Israël sorte de ces deux dogmes inconciliables : « Dieu est juste; l'homme est passager, » par l'expédient désespéré de la résurrection et du règne de mille ans. L'immortalité absolue, le vieil Israël ne l'admit jamais; cela eût fait de l'homme un dieu. Mille ans, c'est bien long, et vraiment le martyr qui aura vécu ce temps-là, au sein d'une Jérusalem devenue la capitale du monde, devra être content.

C'est dans le livre de *Job* que l'on voit au plus haut degré la force, la beauté, la profondeur du génie hébreu. Le *Penta-*

(1) Job, XIV, 21-22.

teuque, *Isaïe*, *les Psaumes* ont exercé une bien plus grande action sur le monde. *Job* a produit l'étonnement, la terreur ; le moyen âge n'osa le traduire (1) ; il est surprenant qu'il soit resté dans le Canon. Si le *Cantique des Cantiques* prouve qu'Israël fut jeune à son jour, le livre de *Job* prouve aussi qu'à son jour il pensa librement. Certes, les limites du développement philosophique qui pouvait sortir d'un tel esprit se laissent entrevoir. L'immensité du Dieu de Job ne devait pas permettre un complet embrassement du *Cosmos*. L'étude analytique de la réalité était impossible sous l'empire d'un tel maître. La donnée fondamentale de notre système du monde, la fixité des lois de la nature, ne saurait être conciliée avec une volonté aussi absolue, s'étendant à tous les détails de l'univers. L'auteur du livre de *Job*, vivant des milliers d'années, ne fût jamais arrivé à la science, comme les Grecs l'ont conçue et comme le génie moderne l'a définitivement créée. Mais il fût arrivé à une philosophie très raffinée. Il eût senti la nécessité d'introduire la nuance dans ses hautaines affirmations. Il eût vu qu'un Iahvé tel qu'il se l'imagine ne saurait être juste, que les choses ne se passent pas du tout comme il le croit, qu'aucune volonté particulière ne gouverne le monde, et que ce qui arrive est le résultat d'un effort aveugle tendant en somme vers le bien.

A ce point de vue nouveau, il eût compris qu'aucun homme n'a jamais été, comme son héros, en butte à des coups systématiques du sort ; que Job a bien tort de maudire le jour de sa naissance, puisque ce jour a été pour lui la cause de plus de bien que de mal ; que ces richesses, Dieu ne les lui a pas plus enlevées qu'il ne les lui avait données ; enfin que, pour fermer la bouche à ses superficiels amis, il n'avait qu'une observation à faire, c'est que le mal moral n'exerce aucune action appréciable sur le cours des faits physiques, si bien qu'au nom de la morale même, il faut absolument écarter l'idée de récompense et de châtiment de l'ordre des faits contingens. La justice lui fût apparue dans l'avenir : il eût vu qu'elle fait défaut dans le présent, qu'elle est l'œuvre lente de la raison, non une sorte de loi imminente du monde. Cet intelligent Israélite, au XVIIe siècle, se serait appelé Spinoza ; de nos jours, il serait un de ces juifs amis du vrai, qui se résignent au lent avènement du règne de la justice, sachant fort bien que les impatiences des hommes ne peuvent rien pour avancer la marche de l'éternité. Au fond, les *beni elohim* ont raison, la création est bonne et fait

(1) « Ces paroles sont de si fort latin et plaines de si grant mistère, que nus... ne les devroit oser translater, car lais gens pouraient errer ;.. et pour ce les trespasserai-je. » Guyart Des Moulins, *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 449.

beaucoup d'honneur à l'Éternel ; les objections du *Satan* contre l'œuvre de Dieu sont essentiellement déplacées ; mais des milliards de siècles sont probablement nécessaires pour que le Dieu juste soit une réalité. Attendons.

Le travail qui s'accomplit sous le règne d'Ézéchias consista en grande partie, nous l'avons vu, à sauver du naufrage du royaume d'Israël les textes hébreux écrits dans le Nord. Le livre de *Job* fut-il du nombre de ces écrits, et la liberté d'esprit qu'on y remarque fut-elle un fruit de l'air plus libre qu'on respirait dans les tribus restées près de la vie nomade? Cela est possible assurément. Un autre ouvrage, toutefois, dont l'origine israélite peut être plus certainement affirmée, c'est le *Cantique des Cantiques*. Ce joli poème fut sûrement conçu dans le Nord. L'opposition de Jérusalem et de Thirza, capitale du royaume d'Israël avant Samarie, et aussi le rôle presque ridicule qu'y joue Salomon, suffiraient pour le prouver. Dans les mariages, il était d'usage de réciter et de chanter des scènes d'amour dialoguées, dont le thème, varié en épisodes divers, roulait toujours sur le même sujet : une jeune bergère du Nord, enlevée par les pourvoyeurs du harem de Salomon, reste fidèle à son amant, malgré les séductions de la cour. Toutes les scènes qui servent à rendre cette idée unique se terminaient par le même tableau, la jeune fille endormie dans les bras de son amant. Cela se savait par cœur ; le plan de l'œuvre étant très lâche et la prosodie de tels morceaux n'ayant rien de fixe, on pouvait se permettre les changemens que l'on voulait, ainsi que font les improvisateurs italiens. Après la destruction du royaume d'Israël, la perte d'un tel morceau était tout à fait à craindre. Nous admettons volontiers que le *Sir hassirim* fut écrit d'abord par les lettrés d'Ézéchias, sans être sûrs que le texte tout à fait défectueux qui est venu jusqu'à nous, soit celui qui fut alors fixé par le *kalam*.

Un genre qui fut, au contraire, l'œuvre propre de Jérusalem, commença de se développer richement sous Ézéchias. Le *sir* ou cantique était vieux comme les peuples sémitiques eux-mêmes ; mais les anciens âges, peu mystiques, avaient tout à fait ignoré les raffinemens qu'on pouvait porter dans les modulations du sentiment. Vers le temps d'Ézéchias, le *sir* se diversifie à l'infini. Ce n'est plus, comme autrefois, l'écho poétique d'un fait extérieur ; c'est la méditation de l'âme sur la situation que lui créent les injustices des hommes et ses propres défaillances. Le *sir* se rapprochait ainsi du *masal*, et quelquefois il était difficile de discerner entre l'un et l'autre. Le petit poème de ce genre s'appelait *mizmor*. La musique en était l'accompagnement ordinaire. Il est douteux qu'au temps d'Ézéchias, le *mizmor* eût un emploi dans la

liturgie ; mais la tendance était déjà de ce côté. Beaucoup d'hommes pieux auraient voulu dès lors que le sacrifice fût aboli et remplacé par la louange (*toda*). En tout cas, le *mizmor*, chanté sur une des variétés de la lyre ou de la guitare (*nébel, cinnor, negina*), était la manière de parler à Dieu, de s'entretenir avec lui. Nous verrons bientôt Ézéchias prier sous cette forme. C'est dans la génération suivante que le *mizmor* produira ses chefs-d'œuvre. Il fleurit pourtant dès le temps où nous sommes. Deux ou trois fois, nous voyons Isaïe s'exprimer sur le ton d'un psalmiste accompli (1).

Ainsi fut inauguré le psaume, cette création littéraire la plus belle peut-être et certainement la plus féconde du génie d'Israël. La prière antique, accompagnée de danses et de cris pour attirer l'attention du dieu, était rejetée parmi les ridicules naïvetés d'un âge grossier. La prière du cœur venait de naître. Le piétisme sobre et ferme des *anavim* montra ici sa haute originalité. D'un genre froidement patriotique et solennellement officiel, il fit l'hymne pur ; d'un bruit confus, il fit une lyre décacorde, se prêtant à toutes les effusions subjectives de l'âme meurtrie par les duretés de la vie. L'homme pieux eut, dès lors, une consolation, un *alibi* au milieu de ses troubles, une chapelle intime où il put avoir des dialogues secrets avec son créateur bienveillant. Avant de se montrer dur pour ces rêves du passé, il faudra se rappeler le parti merveilleux que l'Église sut tirer du chant des *Psaumes*, supputer les âmes tendres et bonnes que la harpe d'Israël a consolées.

Commença-t-on, dès l'époque d'Ézéchias, à grouper en un recueil les pièces lyriques que l'on possédait d'époques plus anciennes? Cela serait conforme à l'esprit du temps ; l'académie d'Ézéchias aurait trouvé là un emploi bien naturel de son activité. Mais un tel recueil, s'il avait été fait, nous serait arrivé, en paquet ficelé à part, dans la collection générale des *Psaumes*, ainsi que la chose eut lieu pour *les Proverbes*. Or aucun des cinq livres qui composent aujourd'hui le livre des *Psaumes* ne saurait être la collection qui aurait été ainsi formée sous Ézéchias.

Le mot de « siècle d'Ézéchias » ne serait pas déplacé pour désigner ce remarquable ensemble littéraire que produit le génie hébreu vers la fin du VIIIe siècle et le commencement du VIIe siècle avant Jésus-Christ. L'usage, dérouté par les fausses idées chronologiques de la critique orthodoxe, ne l'a pas adopté. Une telle expression supposerait, d'ailleurs, dans ce petit monde palestinien, une ampleur de vie que la Grèce, l'Italie, l'Europe moderne ont seules connues. De grosses lacunes empêchaient le cadre de la

(1) Isaïe, XII, 1 et suiv., 4 et suiv.

société israélite de pouvoir devenir le modèle complet d'une société civilisée, ainsi que cela est arrivé pour la Grèce. L'Assyrie toute-puissante mettait la Palestine dans l'état où se fût trouvée l'Hellade si la Perse l'eût vaincue deux cents ans plus tard. L'emploi beaucoup plus répandu de l'écriture donnait à la Syrie du VIIIe siècle sur la Grèce du même temps une avance énorme; mais la liberté civique a des avantages que rien ne compense. Le génie grec, tout renfermé qu'il était dans le cercle étroit des récitations homériques et hésiodiques, se décelait déjà comme plus compréhensif, plus étendu, plus laïque, si j'ose le dire. L'esprit grec l'emportera dans l'ordre intellectuel, philosophique, politique; mais les questions religieuses et sociales échapperont à sa sérénité enfantine. Isaïe a planté le drapeau de la religion de l'avenir quand Solon et Thalès de Milet ne sont pas nés encore. On est enragé de justice à Jérusalem, quand, à Athènes et à Sparte, nulle protestation ne s'élève contre l'esclavage, quand la conscience grecque, dans les conjonctures embarrassantes, est satisfaite de cette raison péremptoire : Διὸς δ'ἐτελείετο βουλή.

III.

La domination assyrienne n'était que militaire. L'œuvre de la conquête était sans cesse à refaire. Le passage des armées n'était pas suivi, comme cela eut lieu pour la domination romaine, d'une sorte de conquête administrative et civile. Sargon, qui, au commencement de son règne, s'était montré si terrible à la Syrie, fit peu parler de lui en ce pays durant les quinze années qui suivirent.

Les nuages qui obscurcirent la fin de son règne purent encourager la révolte. Ézéchias cessa de payer le tribut et rompit ainsi les liens de vassalité qui l'attachaient à Ninive. En même temps, il entamait des négociations avec l'Égypte, avec l'Éthiopie surtout, qui était alors au comble de sa puissance et qui entretenait avec la Syrie des relations très suivies.

Il semble qu'en tout cela Ézéchias suivait les conseils de Sebna, qui avait, à ce qu'il paraît, conservé son crédit à la cour sous un autre titre. Isaïe continuait ses intrigues et ses déclamations contre lui. On peut rapporter à ce moment le manifeste où Jérusalem est désignée sous le nom symbolique d'*Ariel* (1).

Ariel sera broyé dans un an par des masses compactes qui approchent. Ce sera sa faute; Ariel n'écoute pas les prophètes; il ne pra-

(1) Isaïe, ch. XXIX.

tique que le culte extérieur; nul ne songe au vrai culte, qui est le culte du cœur. La justice est mal rendue.

Puisque ce peuple ne me rend hommage que de bouche et ne m'honore que des lèvres, et que son cœur est loin de moi, et que sa piété se borne à des préceptes d'hommes, à une leçon apprise, je vais continuer à faire avec ce peuple des choses surprenantes, singulières, où la sagesse de ses sages ne verra goutte, où l'intelligence de ses gens d'esprit se voilera. Malheur aux artisans de trames profondes, croyant cacher leurs desseins à Iahvé, travaillant dans les ténèbres et disant : « Qui peut rien voir à ce que nous faisons. » O perversité! Le potier pas plus estimé que l'argile! L'œuvre disant de l'ouvrier : « Je ne le connais pas! » Le vase disant de celui qui l'a fabriqué : « Il n'y entend rien. »

L'Éthiopie a envoyé des messagers en Judée. Le prophète défend qu'on les écoute. Tant que Iahvé le veut, la force sera aux Assyriens. Quand Iahvé le voudra, les Assyriens seront écrasés; leurs cadavres couvriront la Judée et serviront de proie aux oiseaux. Alors les Éthiopiens reviendront pour offrir des offrandes à Iahvé. Le triomphe des *anavim*, des *ébionim* sera complet. Ce sera la fin des violens, des railleurs, des juges iniques, des pervertisseurs. Les égarés reviendront à la sagesse; les rebelles se plieront à l'instruction.

L'assassinat de Sargon, dans son palais de Khorsabad, vers 704, ne fit qu'accentuer dans les provinces le mouvement de révolte contre la puissance ninivite. Sennachérib, fils et successeur de Sargon, eut presque à reconquérir tout ce que son père avait tenu par la force. Élulée, roi de Sidon, refusa le tribut, et son exemple fut suivi par le roi d'Askalon. Les habitans d'Ékron, mécontens de Padi, que Sargon leur avait donné pour roi, se saisirent de sa personne et l'envoyèrent à Ézéchias. C'était en même temps lui faire don de leur ville. Ézéchias accepta; mais au lieu de mettre Padi à mort, comme le voulaient les Ékronites, il se contenta de le retenir prisonnier. Plus prudens qu'Élulée et Ézéchias, les petits princes d'Arvad, de Gebal, d'Asdod, les rois de Moab et d'Ammon gardèrent la neutralité jusqu'à ce que la fortune se décidât d'un côté ou de l'autre.

A Jérusalem, le parti militaire et patriote poussait vivement à ne pas manquer une occasion qu'il croyait excellente pour écraser l'éternel danger de la liberté de l'Orient. Ce parti militaire paraît avoir été presque indifférent en religion ; ce n'était pas, du moins, des iahvéistes de l'école réformée; ils ne repoussaient pas les images sculptées; ils étaient durs, peut-être injustes envers les gens du peuple, comme le sont souvent les aristocrates. Vis-à-vis

d'eux tranchait, comme le blanc sur le noir, le parti de la théocratie démocratique et du puritanisme religieux, ennemi de l'État laïque, des précautions militaires, ne voulant entendre parler que d'améliorations sociales et religieuses.

Dans un an, disent-ils, la ville sera détruite; elle deviendra le refuge des bêtes jusqu'à ce qu'un esprit d'en haut soit répandu et que tout soit transformé. Le désert alors fleurira; la paix universelle règnera au sein d'une prospérité sans mélange. Ce sera le fruit de la justice, fruit elle-même de l'attention que l'on prêtera aux discours des prophètes inspirés par Iahvé.

Les femmes, à ce qu'il semble, étaient du parti des politiques plutôt que de celui des prophètes. Isaïe les regarde en général comme des ennemies de la réforme et est pour elles très sévère. Dans une de ses pièces les plus violentes, il apostrophe les insoucieuses, qui, préoccupées de leur parure, ne veulent pas croire aux malheurs futurs. C'étaient probablement les dames de la famille royale que le rude prophète visait. Les femmes de l'entourage d'Ézéchias étaient, en effet, très peu favorables aux doctrines austères des réformés.

Il est rare qu'on serve à la fois plusieurs causes, même bonnes. L'homme de foi est toujours un danger politique; car il met sa foi avant l'intérêt de la patrie. Le parti des prophètes l'a emporté dans l'histoire. Ils étaient pour la soumission à l'Assyrie, et, vu l'impossibilité de vaincre une si forte puissance, on ne peut pas dire qu'ils eussent tort. Si Sebna n'eût pas été contre-balancé par Isaïe, il est probable que Jérusalem aurait eu, sous Ézéchias, le même sort que Samarie sous Hosée. Mais le métier de décourageur est triste; il faut être bien sûr d'avoir les paroles de Iahvé pour se croire obligé de dire à un peuple vaincu : « Soumettez-vous; ne faites rien pour la revanche; vous seriez infailliblement battus. »

C'est là pourtant l'idée qui remplit les manifestes d'Isaïe vers le temps où nous sommes (1). Toutes les ressources de ce talent virulent et populaire sont employées à déclamer contre la diplomatie et les préparatifs militaires, contre l'alliance égyptienne surtout. Cette alliance a été conclue sans consulter la bouche de Iahvé. Iahvé n'en veut pas. Tout ce voyage de cadeaux à travers l'Arabie Pétrée finira par des désastres.

Malheur à ceux qui descendent en Égypte pour y chercher de l'aide, qui s'appuient sur des chevaux, qui mettent leur confiance dans le

(1) Isaïe, ch. XXX, XXXI, XXXII.

nombre des chars et la force des cavaliers, mais qui ne tournent pas leurs regards vers le Saint d'Israël et ne se soucient pas de Iahvé! Lui aussi, il est habile; il dispose du mal; il ne retire pas sa parole; il se lève contre la maison des méchans et contre les alliés des impies. Mesraïm est un homme, non un dieu; ses chevaux sont chair et non esprit. Iahvé étend sa main, le protecteur trébuche, et le protégé tombe, et tous deux périssent ensemble.

Il y a des gens superficiels qui veulent qu'on leur prêche selon leurs illusions et non selon la vérité, qui s'impatientent quand on leur parle de Iahvé. Malheur à eux! Le salut viendrait par la conversion, par la réforme de la société.

... Vous ne l'avez pas voulu ; vous avez dit : « Non ; à cheval ! à cheval ! » Eh bien ! vous en aurez du cheval. « Au galop ! au galop ! » Ah ! le beau galop sur vos talons ! Mille, à la menace d'un seul, à la menace de cinq, vous fuirez, jusqu'à ce que vous restiez comme une perche sur le sommet d'une montagne, comme un signal sur la colline...

Le prophète se repose, en finissant, sur des perspectives heureuses. Assur sera exterminé sans l'intervention d'une épée maniée par l'homme. Le peuple renoncera à ses idoles d'argent et d'or. Il en jettera les morceaux aux ordures... Au lendemain de chaque crise, on croyait ainsi voir s'ouvrir un âge d'or social, où le roi serait juste, où les administrateurs seraient parfaits, où l'on écouterait les prophètes, où l'impie serait réduit à l'impuissance. Alors, même les étourdis sauront comprendre. « L'insensé ne sera plus appelé noble; l'intrigant ne sera plus dit libéral... »

Ne croirait-on pas entendre un sectaire socialiste de nos jours déclamant contre l'armée, raillant la patrie, annonçant avec une sorte de joie les défaites futures, et se résumant à peu près ainsi : « La justice pour le peuple, voilà la vraie revanche; réformez la société, et vous serez victorieux de vos ennemis; là où le pauvre est victime, là où il y a des riches privilégiés, il n'y a pas de patrie? » Isaïe, hâtons-nous de le dire, sait donner à ces vérités dangereuses un éclat qu'elles n'ont jamais eu depuis. Le beau morceau politique que nous analysons finit par une théophanie de Iahvé qui respire le vieil esprit naturaliste et se confond, comme en un cinquième acte d'opéra, avec les reflets du bûcher d'Assur.

Voici Iahvé qui vient de loin;
Sa face brûle, l'incendie éclate,
Ses lèvres sont pleines de colère,
Sa langue est comme un feu dévorant.

Son souffle est un torrent débordé,
Où l'on plonge jusqu'au cou.

Il vient pour vanner les nations avec le van de la ruine,
Et passer la bride de l'égarement aux mâchoires des peuples.

Vos chants éclateront alors comme en la nuit de la fête;
Votre joie sera celle des pèlerins qui viennent à la montagne de
[Iahvé au son de la flûte...

Oui, à la voix de Iahvé Assur tremble;
Car Iahvé va le frapper de sa verge.
Et, à chaque coup de verge dont Iahvé le frappe.
Retentissent les tambourins et les harpes [des peuples];
La bataille est ardente autour de lui;
Car, depuis hier, la fosse de feu est préparée,
Préparée pour Assur, préparée pour le roi;
On l'a faite large et profonde:
Du feu, du bois en abondance!
Le souffle de Iahvé, comme un torrent de soufre, la fait flamber.

Ce ne fut qu'au bout de trois ans que Sennachérib, vainqueur de ses ennemis dans la région du Tigre et de l'Euphrate, put se tourner vers la Syrie et l'Égypte. Il prit par la vallée de l'Oronte et la côte, écrivit sa stèle sur les rochers du fleuve du Chien, au nord de Beyrouth, comme l'avait déjà fait Ramsès II, écrasa toutes les petites royautés phéniciennes, Tyr exceptée, ne fut arrêté que devant Ékron. Là il rencontra une première armée égyptienne, qu'il mit en pièces; il prit la ville, et tourna toutes ses forces contre Lakis, au sud du pays des Philistins.

Comment Ézéchias, qui avait trempé dans la ligue contre l'Assyrie, ne joignit-il pas ses forces à celles de l'Égypte et des villes philistines pour arrêter Sennachérib à Ékron? Ce fut là, sans doute, une des suites de l'indécision extrême que la turbulence des prophètes faisait régner dans les conseils du roi de Jérusalem. Isaïe n'était pas assez fort pour empêcher les patriotes israélites de se tourner vers l'Égypte et l'Éthiopie; mais son éternelle déclamation contre les précautions humaines et tout ce qui pouvait ressembler à une politique de prévoyance, paralysait ce qu'aurait pu faire Ézéchias. Le bon sens naturel du roi et sa piété se neutralisaient.

L'armée assyrienne ravagea la Judée d'une effroyable manière. L'émotion à Jérusalem fut extrême. Aucun préparatif n'avait été fait pour résister. Le mur de la citadelle était plein de brèches; on n'avait pas pris de mesures pour soustraire l'approvisionnement d'eau à l'ennemi. Les prophètes eussent vu dans ces précautions une sorte d'injure à Iahvé. A ceux qui parlaient de chevaux, de

chars de guerre, ils répondaient par leur éternel refrain : « Ceux-ci espèrent dans les chevaux, ceux-là dans les chars; nous, nous espérons dans le nom de Iahvé. »

Quand la terreur était trop forte, de courts oracles circulaient, annonçant que Iahvé avait résolu de détruire l'armée d'Assyrie en Palestine même.

IAHVÉ A JURÉ CECI :

Oui, ce que j'ai résolu arrivera,
Ce que j'ai décrété s'accomplira.

J'écraserai Assur en ma terre,
Sur mes montagnes je le broierai.

Et son joug disparaîtra de dessus les hommes,
Son fardeau de dessus leur épaule.

Voilà le décret décrété sur toute la terre,
Voilà la main étendue sur toutes les nations.

Quand Iahvé Sebaoth a décrété, qui peut empêcher?
Sa main étendue, qui peut la ramener?

Les manifestes — nous dirions aujourd'hui les articles — d'Isaïe à ce moment solennel, se succèdent de jour en jour. Chose incroyable. Il ne semble pas le moins du monde affecté d'un état de choses dont il était en partie la cause. « Qu'as-tu donc à monter sur les toits, ville tumultueuse, bruyante, toujours agitée? » Il ne reproche aux malheureux Hiérosolymites que de ne pas assez jeûner et pleurer. De toute la tribu de Juda, on s'entasse à Jérusalem. Cela ne sauvera personne; tous seront pris ensemble. Élam, Qir (les provinces les plus éloignées de l'Assyrie) approchent. La cavalerie s'établit aux portes, le siège va commencer.

Et ce jour-là, vous irez inspecter l'arsenal du palais de la Forêt, et vous constaterez les nombreuses brèches de la Ville de David, et vous emmagasinerez les eaux de la Piscine inférieure, et vous ferez le recensement des maisons de Jérusalem, et vous abattrez des maisons pour fortifier la muraille, et vous ferez un réservoir entre deux murs pour les eaux de la Vieille piscine, et vous n'aurez pas d'yeux pour celui qui est cause de tout cela, et vous ne saurez pas reconnaître celui qui a préparé de loin ces catastrophes. En ce jour-là, ce à quoi le Seigneur Iahvé Sebaoth vous appelle, c'est à pleurer, à vous lamenter, à vous raser la tête, à ceindre le *saq*. Or voilà que, chez vous, tout est plaisir, réjouissance, tuerie de bœufs, égorgement de moutons, mangerie de viande, beuverie de vin. « Mangeons et buvons, dites-vous, car demain nous mourrons. » Mais l'arrêt de Iahvé nous a été

révélé : « Ah! [je veux n'être pas] si ce péché vous est jamais pardonné... » dit le Seigneur Iahvé Sebaoth.

Ézéchias prit le seul parti que ses tergiversations antérieures eussent laissé à son choix. Il envoya à Lakis faire sa soumission au roi d'Assyrie. Sennachérib lui imposa une contribution de trois cents talens d'argent et trente talens d'or. Il fallut livrer tout l'argent qui se trouvait dans le temple et dans les trésors du palais, et cela ne suffit pas. Pour compléter la somme, on dut enlever le revêtement des portes du temple et détacher les riches chambranles qu'Ézéchias lui-même avait fait plaquer. Padi fut rétabli dans sa royauté d'Ékron, et reçut, en dédommagement de la prison que lui avait fait subir Ézéchias, quelques villes de Juda. Les rois d'Asdod et de Gaza furent également récompensés de leur fidélité à l'Assyrie aux dépens d'Ézéchias.

Si la campagne s'était terminée de la sorte, le triomphe du iahvéisme eût été médiocre. La conscience nationale voulait quelque chose de plus éclatant. Soit que la légende, par les combinaisons historiographiques artificielles qui lui sont habituelles, se soit donné pleine carrière; soit qu'en effet la campagne de Sennachérib ait mal fini pour les Assyriens, le parti prophétique raconta la chose comme une victoire complète de Iahvé. Sennachérib, à ce qu'il paraît, crut à une trahison d'Ézéchias et eut un retour offensif contre Jérusalem. Une armée égyptienne se formait à Péluse; Tahraqa accourait d'Éthiopie pour soutenir la coalition.

Sennachérib envoya, dit-on, de Lakis, les trois principaux personnages de son gouvernement, le tartan, le chef des eunuques et le grand échanson, avec des forces considérables pour obtenir la soumission complète de Jérusalem. L'armée assyrienne campa près du conduit de la Piscine supérieure, dans la plaine qui est au nord-ouest de Jérusalem. Les trois chefs assyriens exprimèrent le désir de parlementer, et le roi délégua, pour s'entendre avec eux, Éliaqim fils de Helqia, Sebna et Ioah fils d'Asaf, le mazkir. Le grand échanson montra aux Juifs ce qu'il y avait de présomptueux dans la conduite d'Ézéchias, de vain dans l'alliance avec l'Égypte, ce roseau brisé qui perce la main de celui qui s'y appuie. Leur Dieu Iahvé a été mécontenté par le roi, qui a eu la fâcheuse idée d'abolir son culte ailleurs qu'à Jérusalem. Iahvé lui-même protège les Assyriens, puisqu'il leur livre sa terre. Les parlementaires finissaient, dit-on, par la raillerie. Les Juifs ont espéré dans les chars et les cavaliers de l'Égypte. Les Assyriens leur donneront, s'ils veulent, deux mille chevaux à condition qu'ils trouvent des cavaliers pour les monter.

Le peuple, selon le récit traditionnel, était sur la muraille et entendait tout cela. Les trois fonctionnaires juifs furent effrayés de l'effet que de tels discours pouvaient produire sur la foule. Ils prièrent le grand échanson de parler en araméen, langue qu'ils comprenaient, et non en hébreu. Mais le grand échanson continua de s'adresser à la multitude. Il n'aurait pas caché aux Hiérosolymites que le plan de son maître, après son retour victorieux de l'Égypte, était de les transplanter, pour les soustraire au voisinage de leur allié naturel; il promettait seulement que le pays qu'on leur donnerait vaudrait la Judée en fertilité. Iahvé est un Dieu impuissant; il ne les sauvera pas; Iahvé, au fond, est pour les Assyriens. Les dieux des autres peuples n'ont sauvé aucun de leurs cliens des mains des Assyriens.

La conduite d'Isaïe, en ces circonstances difficiles, paraît avoir été des plus correctes. Le prophète assurait que Iahvé saurait venger son honneur, que les Assyriens pourraient bien encore par leur présence empêcher une fois la moisson, mais que, l'année d'après, les semailles se feraient, qu'en aucun cas l'ennemi n'assiégerait Jérusalem. Iahvé sera le plus fort. Le juste sera sauvé.

« Qui est le juste? » demandaient les railleurs.

C'est celui qui marche droit et parle vrai,
Qui refuse les gains de l'iniquité,
Qui secoue la main pour repousser les présens;
Qui ferme son oreille quand on lui parle de sang,
Qui clôt ses yeux quand on lui propose le mal;
Voilà celui qui habite sur les pics,
Qui a pour asile les créneaux du rocher;
  Son pain lui est garanti d'avance,
  Sa ration d'eau est assurée (1).

Un seul cri sortit de la bouche des piétistes durant ces jours d'angoisse:

Iahvé est notre juge,
Iahvé est notre législateur,
Iahvé est notre roi;
C'est lui qui nous sauve.

Effectivement, les affaires de Sennachérib s'embrouillaient de plus en plus. Tahraqa, qui venait de conquérir l'Égypte, s'avançait pour l'attaquer. On apprit bientôt que l'armée assyrienne quittait la Judée et le pays des Philistins pour aller au-devant de l'Éthio-

(1) Allusion au rationnement du pain et de l'eau pendant le siège.

pien. On respira dans Jérusalem; les crocs du monstre qui tenait la ville enserrée commençaient à se relâcher.

On éclata de joie quelques semaines après. L'armée assyrienne n'existait plus; elle avait été détruite dans la Basse-Égypte, plus ce semble par les maladies que par l'épée des ennemis. Sennachérib regagna Ninive en fuyard.

Quel triomphe pour Iahvé! Les prophéties d'Isaïe s'étaient accomplies de point en point. Ézéchias avait vaincu, parce qu'il avait eu confiance en Iahvé seul. Très vite la légende se forma. On se rappela les oracles d'Isaïe, annonçant que l'armée de Sennachérib serait exterminée en Judée, sans le secours de la main de l'homme. La peste, dans l'antiquité, était toujours attribuée à un Dieu ou à un ange exterminateur. On raconta bientôt que le *maleak Iahvé*, en une nuit, avait tué cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, et que, le lendemain matin, la plaine était couverte de cadavres. Les Égyptiens expliquèrent également la disparition de l'armée assyrienne par un miracle (1).

Le règne de Sennachérib se prolongea longtemps encore, brillant et prospère. Plus tard, il fut, dit-on, assassiné par deux de ses officiers, Adrammélek et Saréser, pendant qu'il priait dans un temple. Cette fin fut considérée comme une suite de la vengeance divine. Les annalistes juifs en avancèrent la date pour la rapprocher de l'extermination prétendue et rendre plus complète la vengeance de Iahvé. Les ennemis de la théocratie n'ont pas le droit de mourir sans que leur mort soit une punition du ciel.

IV.

Par la disparition de Sennachérib, Ézéchias se trouva porté à un degré de puissance supérieur à celui dont il avait disposé dans la première partie de son règne. Les petits princes voisins, qui avaient bénéficié de ses disgrâces, s'empressèrent de se remettre bien avec lui. Les présens lui arrivèrent de tous les côtés. Ses trésors, qu'il avait dû vider pour payer sa rançon, se remplirent promptement. La sécurité du côté de l'Assyrie était absolue. Comme tout état bicéphale, l'empire fondé sur l'union momentanée de Ninive et de Babylone menaçait de se disloquer. Mérodach-Baladan, qui depuis longtemps déjà représentait la protestation de Babylone contre Ninive, rechercha l'alliance du roi de Juda. Depuis le temps de Josaphat, on n'avait pas vu à Jérusalem une telle prospérité.

(1) Isaïe, XXXIX, 2; II, chron., XXVII et XXXII.

Le parti réformateur eut là quelques années de pouvoir sans partage. La tentative manquée de Sennachérib fut, en effet, dans l'histoire du judaïsme, un événement décisif. On se souvint longtemps de ce terrible épisode, de la famine, peut-être de la peste, qui l'accompagnèrent. Les proclamations d'Isaïe, pendant la crise, furent presque toutes conservées. Même en admettant que la légende de l'ange exterminateur se soit développée bien plus tard, la délivrance annoncée par les prophètes, accomplie sans chevaux, sans chars, sans aucun des moyens étrangers à l'ancienne tactique d'Israël, n'était-elle pas le plus grand des miracles? Le dieu national venait de remporter une victoire sans égale.

Au premier coup d'œil, c'était là un faible avantage pour la morale. Ce dieu national est un grand orgueilleux, un jaloux. Il veut que toute gloire lui soit rapportée. Il aime qu'on le loue, qu'on le flatte ; il n'est pas fâché qu'on lui mente, quand c'est un ennemi vaincu qui est réduit à s'incliner devant lui. On ne voit pas bien pourquoi, fait de la sorte, il est passionné pour le droit et le bien. Mais c'est ici le chef-d'œuvre des prophètes israélites. Leur Dieu idéal était en même temps le dieu de la nation. Là fut le secret de leur force. Une cause patriotique a plus de chances de succès qu'une cause abstraite. Les religions, dans leur âge de force, font plier la politique; mais les religions naissantes ont souvent dépendu de circonstances politiques maintenant oubliées. Le moment de Sennachérib fut, comme celui d'Antiochus Épiphane, comme celui du retour de la captivité, un de ces momens où l'avenir de l'humanité se joua sur un coup de dés. Isaïe avait en quelque sorte engagé son enjeu sur un fait tangible, la délivrance de Jérusalem. Il avait parié, et il gagna son pari. Si Sennachérib fût revenu vainqueur de l'Égypte et eût pris Jérusalem, le judaïsme et par conséquent le christianisme n'existeraient pas.

Pendant tout le reste du règne d'Ézéchias, c'est-à-dire pendant une dizaine d'années, les prophètes furent tout-puissans. Isaïe était l'âme des conseils du roi. Ézéchias, convaincu des dons supérieurs de communication de son prophète avec Iahvé, s'inclinait devant lui, et peut-être, en cette dernière période, la modération qui avait signalé la première partie de son règne ne fut-elle pas toujours observée. Il y eut des conspirations, des complots. Les *anavim* assuraient le roi qu'il triompherait des pervers, et l'engageaient à les exterminer, eux et leur race. Le roi ne paraît pas avoir suivi les mauvais conseils qu'on lui donnait. Les réformes intérieures furent activement poussées dans le sens voulu par les *anavim;* le parti des railleurs fut abaissé, et l'autorité passa presque tout entière entre les mains des hommes pieux. La justice fut probablement

mieux rendue aux pauvres; mais les gens du monde, les hommes intelligens furent froissés, les femmes violemment irritées. La force de la réaction qui suivit, sous Manassès, semble bien indiquer que les saints, pendant qu'ils furent les maîtres, abusèrent plus d'une fois de leur pouvoir.

Un des plus beaux morceaux lyriques de la littérature hébraïque, le psaume *Quare fremuerunt gentes*, se rapporte peut-être à ce temps. Le triomphe des *anavim* y est associé à une défaite des rois de la terre, qui avaient juré la ruine du peuple saint. Le roi de Sion est l'Oint de Iahvé; Dieu lui a dit: « Tu es mon fils; aujourd'hui je t'ai enfanté. » Les complots que l'on forme contre lui sont frivoles. Les impies veulent rejeter le joug qui pèse sur leur tête. Iahvé se rit d'eux. Le roi les gouvernera avec une verge de fer, les brisera comme un vase d'argile. Grande leçon pour ceux qui jugent la terre! Servir Iahvé avec crainte, voilà ce qui sauve au jour de la colère. Comme Isaïe, le poète lyrique rêve un monde converti au iahvéisme et voit le règne du roi messianique s'étendant jusqu'aux extrémités de la terre.

Une maladie que fit Ézéchias montra bien les nuances singulières de la piété du temps. Isaïe, connaissant la gravité du mal, lui dit: « Règle les affaires de ta maison; car tu es un homme mort. » Ézéchias se tourna contre le mur et adressa cette prière à son Dieu: « Ah! Iahvé, souviens-toi donc que j'ai marché devant toi avec fidélité, d'un cœur intègre, et que j'ai toujours fait ce qui était agréable à tes yeux. » Et il pleurait beaucoup. Isaïe n'était pas encore sorti de la cour intérieure que la parole de Iahvé descendit à son oreille: « Retourne et dis à Ézéchias, le chef de mon peuple: Voici ce que dit Iahvé, le dieu de ton père David. J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes: je vais te guérir. Dans trois jours, tu monteras à la maison de Iahvé, et j'ajouterai à tes jours quinze années encore. » Ézéchias demanda un signe pour être plus sûr de la vérité de la prophétie. Le prodige choisi par Isaïe reste pour nous une énigme. Il consista, paraît-il, à faire reculer de dix degrés l'ombre du cadran solaire établi dans la cour du palais par Achaz. Isaïe fit en outre appliquer un cataplasme de figues sur la pustule. Le roi, après sa guérison, composa sur sa convalescence un cantique qui nous a été conservé:

« Au milieu de mes jours, je m'en vais aux portes du scheol;
Je suis privé du surplus de mes ans.

« Je ne verrai plus Iahvé sur la terre des vivans,
Je n'aurai plus de commerce avec les humains,
Je n'aurai pour compagnons que les habitans du repos.

« Ma vie a été emportée loin de moi comme la tente du berger,
Mon existence a été tranchée comme par le tisserand;
Le fil est coupé;
Dans quelques heures, tu m'auras achevé..... »

Ainsi, comme l'hirondelle plaintive, je gémissais,
Je roucoulais comme la colombe,
Mes yeux languissans cherchaient en haut.....

Et voilà que tu m'as ramené au salut,
Tu as tiré mon âme de la fosse du néant;
Car tu as jeté derrière toi tous mes péchés.

Le scheol, en effet, ne te célèbre pas;
La mort ne te loue pas;
Au fond de la fosse, on ne compte plus sur ta fidélité.

Le vivant, le vivant, voilà celui qui te loue,
Comme je le fais aujourd'hui;
Le père à ses enfans enseigne ta fidélité.

Iahvé nous a sauvés.
Tous les jours de notre vie on entendra nos lyres,
Auprès de la maison de Iahvé.

Mérodach-Baladan était avec Ézéchias dans des rapports si intimes qu'il crut devoir lui envoyer des ambassadeurs pour le féliciter de sa guérison (1). Il est probable que le roi de Babylone voulait en même temps l'engager dans une ligue contre Ninive. Ézéchias fit fête aux envoyés et leur montra tout ce qu'il avait de précieux : argent, or, parfums, armes, ustensiles de toute sorte. Isaïe, qui voyait sans doute les conséquences d'une telle alliance, fut mécontent de cette imprudente exhibition. Il réprimanda vivement le roi, et lui annonça, dit-on, qu'un jour toutes ces belles choses seraient transportées à Babylone. Selon des récits relativement modernes, il aurait ajouté que plus d'un de ses descendans serait eunuque dans le palais du roi de Babel. Ézéchias, d'abord ému, se serait rassuré en disant : « Bonne est la parole de Iahvé ! Pourvu du moins que la paix et la sécurité durent autant que moi !.. » Dans cette circonstance, du reste, Isaïe fut encore inspiré par une politique assez sage. La tentative d'indépendance babylonienne à laquelle on attache le nom de Mérodach-Baladan ne paraît pas avoir réussi.

Le règne d'Ézéchias fut d'une trentaine d'années. Ces trente ans virent ce qu'on peut appeler la fondation définitive du judaïsme, par

(1) On soupçonne ici quelque arrangement artificiel de l'historiographie hébraïque, influencée par les prophètes.

l'espèce de précipité qui s'opéra entre les élémens divers tenus jusqu'alors en suspens dans la conscience israélite. Il y avait en quelque sorte deux iahvéismes, comme, de nos jours, il y a en réalité deux catholicismes : le catholicisme modéré, qui n'est qu'une fidélité traditionnelle au culte établi, et le catholicisme exalté, qui a la fièvre en pensant à l'avenir de l'Église et de la papauté, qui exerce une propagande, qui s'oblige à n'avoir pas de rapports avec les mal pensans. On peut appartenir au culte catholique, même aller à la messe, sans être l'adepte du parti catholique, qui croit le catholicisme destiné à transformer le monde et à résoudre tous les problèmes sociaux. Sous la restauration, quand les jésuites dominaient, on pouvait être très attaché à la religion de son pays sans appartenir à ce qu'on nommait « la congrégation. » Au XVI[e] siècle, on pouvait se dire très sincèrement chrétien, sans suivre les réformés dans leur manie théologique et sans embrasser leur haine contre l'état religieux fort abusif que les siècles avaient consacré.

Il y avait, de même, parmi les adorateurs de Iahvé, des gens sensés, fort honnêtes à leur manière, qui n'aimaient pas l'extérieur d'affectation austère des prophètes et la part de charlatanerie qu'ils mêlaient à leur activité pieuse. Qu'on se rappelle les frérots, les papelards du temps de saint Louis et l'antipathie qu'ils excitaient. C'était comme une « armée du salut, » importune, hautaine en son humilité, maîtresse du pouvoir, et à laquelle il fallait plaire pour arriver. Forte était la mauvaise humeur des gens sérieux, quand ils voyaient tirer de leur bouge des affiliés de la secte prophétique, qui passaient en une heure de la poussière aux hautes fonctions de l'État. Toutes les fois qu'une coterie dévote s'empare ainsi du gouvernement, elle provoque de vives réactions. Une foule de haines se tenaient en réserve contre les *anavim*, pour le jour où le protecteur royal viendrait à leur manquer.

Les piétistes sont essentiellement persécuteurs ; ils se plaignent fort, quand on les persécute ; et pourtant ils trouvent très mauvais qu'on les empêche de persécuter les autres ; ils sont si sûrs d'avoir raison ! Le roi fut plus sage que ses pieux amis ; mais son entier dévoûment à la cause des *anavim* avait excité dans la classe aristocratique des mécontentemens qui devaient un jour éclater violemment. Les mondains et les pauvres de Iahvé devenaient d'irréconciliables ennemis. Pendant soixante-dix ans, sous Manassès, sous Amon et pendant la minorité de Josias, les piétistes expièrent le tort d'avoir triomphé sous Ézéchias avec trop peu de ménagement.

ERNEST RENAN.

LA

CRISE AGRICOLE

AUX ÉTATS-UNIS

ACCROISSEMENT DE LA CULTURE ET DES PRODUITS. — APPAUVRISSEMENT DES FERMIERS.

La conférence des trois Amériques (*Pan America*) (1), réunie depuis le 15 octobre 1889 à Washington, sur l'invitation et aux frais du congrès des États-Unis, vient de clôturer ses travaux. Commission d'études préparatoires, dont le mandat devait s'arrêter à l'expression de vœux; composée d'hommes, pour la plupart compétens, délégués par les quinze républiques américaines; la voici qui se disperse aux quatre coins du Nouveau-Monde. Porteurs de la bonne parole adressée dès le début par son président, M. Blaine, le secrétaire d'état des États-Unis, et confirmée par le président Harrison au grand banquet d'adieux tenu le 16 avril dernier, les 35 commissaires décideront-ils leurs gouvernemens respectifs à entrer, poings liés, dans le vaste Zollverein industriel, commercial et monétaire rêvé par M. Blaine, dont les visées ne sont même pas arrêtées par les frontières du Canada? En effet, l'homme d'état améri-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier, *un Homme d'état américain*, par M. C. de Varigny.

cain vient d'obtenir du congrès la nomination de commissaires, chargés de provoquer l'entrée du Dominion dans cette grande ligue douanière. Pareille accession serait le couronnement de l'œuvre entamée contre le commerce et l'industrie de l'Europe.

Le doute sur le succès de cette audacieuse entreprise est permis. Ce n'est pas que les séductions et les tentations aient manqué au programme. L'oncle Sam s'est mis grandement en frais pour promener pompeusement par tous ses états les délégués du sud et du centre, à peine débarqués sur le territoire du nord. Californie, montagnes Rocheuses et grands lacs, Chicago et New-York, cités gigantesques et déserts fertilisés ont été parcourus par les voyageurs, entraînés à toute vapeur sur un train de luxe royal, peu conforme aux mœurs plus que spartiates de la Maison-Blanche.

Après six semaines de pérégrinations forcées, ils ont enfin retrouvé le repos à Washington, fourbus, et saturés de banquets copieux comme de speechs alléchans : ils viennent d'y délibérer durant cinq mois. Le secret des dernières discussions n'a pas été si bien gardé que les propos orageux des récens jours n'aient transpiré. Si on s'en rapporte à l'impression générale et finale, les offres de lignes ferrées et maritimes destinées à sillonner toutes les eaux et contrées des trois Amériques, destinées surtout à écouler à travers les républiques latines les produits miniers, métallurgiques, agricoles, industriels et monétaires de la vaste république du Nord, sans compensations avantageuses pour le commerce et les échanges des petites républiques, ont laissé, paraît-il, les délégués du *Pan America* assez froids.

Sauf la prise en considération par la conférence d'un arbitrage obligatoire, en cas de conflit, soit entre toutes les nations américaines, soit entre celles-ci et les puissances européennes, dont l'exécution restera sans doute platonique, à en juger d'après la querelle qui a éclaté à la dernière heure entre les délégués du Chili et ceux des États-Unis, l'échec des visées du secrétaire d'état serait probable. Et encore, sur ce terrain de l'arbitrage international, la bonne foi du gouvernement américain a-t-elle été soupçonnée et a-t-elle éveillé des craintes qui ne sont pas encore calmées : on y a vu la mainmise préméditée sur les petits états, et l'on s'est regimbé. Finalement, le 28 avril dernier, huit des quinze républiques ont contresigné l'accord voté par le congrès *Pan America :* les sept autres ont fait défaut.

De plus, grâce à l'expérience de leurs collègues, fort avisés, du Chili et de la République argentine, les commissaires n'ont pas tardé à découvrir le point faible de la cuirasse de M. Blaine. Ils ont reconnu que la première nation manufacturière et agricole du monde

entier produisait beaucoup plus que ne pouvait digérer le marché d'Europe, et que, par cette unique raison, l'oncle Sam, à l'aide de promesses fallacieuses de détaxes douanières, cherchait à recruter chez eux 30 nouveaux millions de consommateurs. Il ne leur a pas fallu non plus grande clairvoyance pour deviner que la grande sœur du nord ne possédait point de marine propre, et comptait gracieusement sur le trésor de ses cadettes, pour établir à bon marché une navigation à vapeur en état d'exporter ses propres produits.

Malgré la rapidité de leur voyage circulaire, tous ces points noirs, qu'une plume des plus autorisées signalait ici même (1) avec tant de prévoyance, sous le titre des *Mécomptes et des succès des États-Unis*, ne leur ont point échappé. Ils se sont convaincus, non sans éprouver un certain plaisir, que les États-Unis sont à l'heure présente, non point menacés, mais bien atteints d'une crise agricole qui va en s'aggravant, et qui doit devenir un péril sérieux à très brève échéance.

Durant la dernière partie de leur séjour dans la capitale fédérale, les membres de la conférence *Pan America* ont en effet assisté aux doléances des campagnes qui sont venues frapper bruyamment aux portes du Capitole. Ils ont entendu députés républicains ou démocrates, entre autres ceux du Kansas, dénoncer le mal en termes virulens sur les bancs du congrès. Ils ont lu les séries d'articles alarmans, publiés et répétés par toute la presse américaine sous ces titres significatifs : *Depression agricultural*. — *Ruination of farmers'*. — *The distress of agriculture*.

Enfin, les débats publics et privés leur ont révélé la génération spontanée et le fonctionnement d'une nouvelle association, grosse de menaces dans un prochain avenir tant sur le terrain économique que politique, sœur rurale et déjà l'étroite alliée des « Chevaliers du travail : » nous voulons parler de *The Farmers' Alliance*.

A cette heure, la question sociale est posée dans les campagnes comme dans les villes. Capital et salaire sont face à face. Qui a fait naître la question? Comment sera-t-elle, sinon résolue, du moins traitée? C'est ce que nous allons rechercher, en interrogeant le passé et le présent du sol américain. Ce qui est hors de doute, c'est qu'à cette heure le fermier des États-Unis, propriétaire et locataire à bail, est et se sent menacé, dans la plupart des états fédéraux, d'une ruine imminente, à moins que républicains et démocrates ne s'entendent sans retard sur les mesures dictées par

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1889, *le Centenaire d'une constitution*, par M. le duc de Noailles.

l'expérience acquise, et par l'étude des commissions d'enquête. Car cette question vitale n'est pas nouvelle pour le congrès : elle remonte déjà à plusieurs années.

I. — DEPARTMENT OF AGRICULTURE.

Le mal profond dont souffre à cette heure l'agriculture américaine ne saurait être imputé à la direction actuelle du ministère fédéral de l'agriculture. Car les origines en sont déjà vieilles, et les causes, que nous indiquerons ultérieurement, en sont multiples.

On peut affirmer au contraire que le *department of agriculture*, de très récente création, s'est placé du premier coup à hauteur de sa tâche, tant par son organisation que par son personnel. A la tête de ce département, dont le similaire existe dans tous les grands pays, sauf en Russie, se trouve un secrétaire (ministre), nommé directement par le président des États-Unis. Ce fut M. J.-M. Rusk qui fut appelé à ce poste après le dernier triomphe du parti républicain.

L'histoire de M. Rusk offre toute la saveur du terroir comme du tempérament américain. Né en 1830, dans l'état d'Ohio, fils de petit cultivateur, il a passé sa jeunesse dans le rude apprentissage de la terre. Simple laboureur, il mania la charrue et faucha la moisson à la sueur de son front : aucune machine agricole à la vapeur n'existait encore. Plus tard, il devint conducteur de la diligence publique (*stage-coach*).

Grâce à sa connaissance et à son amour du cheval, il parvient à amasser un léger pécule, qui prospère par son infatigable et honnête activité. La guerre de sécession le surprend au milieu de sa vie rurale, jouissant déjà d'une grosse popularité au sein des classes agricoles, qui lui décernent, dès le début de la campagne contre le Sud, le grade de lieutenant-colonel. Aussi vaillant que doué d'énergie, il rapporte dans ses foyers les étoiles de général-brigadier. Il retourne à la terre, se fixe sur un domaine de 200 hectares qu'il achète et qu'il cultive lui-même dans le Wisconsin.

Depuis cette époque, grâce à la confiance qu'il a su inspirer aux fermiers, la fortune politique n'a cessé de lui sourire. Élu député en trois congrès consécutifs, nommé gouverneur du Wisconsin, ses concitoyens le proposent plus tard parmi les candidats à la présidence de la république, durant la convention nationale de Chicago, où il s'efface devant le président actuel, M. Harrison. Aussitôt la déroute du parti démocrate consommée, une part dans le nouveau cabinet est faite à l'Ouest, en sa personne et en celle de

son collègue au département de l'intérieur, le secrétaire John W. Noble. D'aspect athlétique, d'abord débonnaire quoique brusque, sous sa rude écorce M. Rusk est un caractère : ce n'est ni un Yankee, ni un politicien. Il a apporté dans son nouveau poste toute l'expérience agricole, acquise en sa jeunesse rurale : il s'est consacré tout entier à sa nouvelle tâche. On lui prête une réelle valeur : certains même lui assignent dans l'avenir la future succession présidentielle de son heureux concurrent, M. Harrison. C'est dans ce pays que tout arrive. Il est pourtant bon de constater qu'en ces derniers temps les démocrates ont regagné beaucoup de terrain, lors des élections municipales. Les énormes scandales administratifs, judiciaires et autres qui viennent d'éclater à New-York (1) ont moins d'influence sur les électeurs, que le programme ultra-protectionniste du parti républicain, bien fait pour irriter les classes agricoles, et se les aliéner.

Le ministère de l'agriculture est de nouvelle création, avons-nous dit : en effet, il date de dix-huit mois seulement. Simple branche administrative pendant près de cinquante années, son origine fut des plus modestes. Au début, la réglementation de la terre, de sa culture et de ses produits ne relevait que du caprice des « farmers, » et des immigrans, nouveaux ou changeans propriétaires du sol, vaste tribu cosmopolite et nomade, armée de la hache du pionnier et du rifle du conquérant, toujours prête à courir aux horizons inconnus qui s'entr'ouvraient au fur et à mesure que les Indiens reculaient. Les congrès et la population fixe étaient dévorés surtout de la fièvre de l'industrie. Dans l'administration encore rudimentaire de la Maison-Blanche, tout ce qui touchait à la colonisation était relégué à l'étroit dans le bureau des brevets et patentes. Ce fut à cette époque de confusion que M. Ellsworth, placé à la tête de cette dernière direction, économiste distingué, eut l'idée de doter son pays de cultures nouvelles dont il avait étudié les propriétés. Dans un dessein philanthropique et de ses propres deniers, il fit acquisition à l'étranger de graines qu'il avait jugées être aptes au terroir. Sur son premier rapport, attestant le succès de cette expérience, le congrès se décida à voter un subside de 1,000 dollars pour achat de nouvelles graines à distribuer gratuitement aux colons. L'initiative nationale venait ainsi de se substituer officiellement à l'initiative particulière : l'organisation agricole allait en sortir à bref délai. En effet, ce faible noyau se développa rapidement. Dès 1849, parut un premier rapport sur l'agriculture, dis-

(1) Le maire, comme ancien shérif, et le shérif actuel de New-York, tous deux démocrates, sont condamnés ou poursuivis pour faux et extorsions.

tinct, et désormais séparé, du rapport des patentes dans lequel la partie rurale était restée englobée jusqu'à cette époque. Le 15 mai 1862, une direction particulière était formée sous les ordres de M. Newton, de Pensylvanie, nommé commissaire-général. En 1889, ce commissaire-général était changé à son tour en ministre, par suite du prodigieux développement de la culture. Ce fut un des derniers actes du président Cleveland. M. Rusk en a recueilli le lourd héritage; il comprend plus des deux cinquièmes de la fortune actuelle des États-Unis.

De la modeste somme de 300,000 dollars, le budget total du département de l'agriculture, dont l'exercice commence en juillet pour finir en juin, a été porté en ces derniers temps, sur les propositions de M. Rusk, à 1 million de dollars, sans parler du budget particulier alloué par loi spéciale aux « stations agricoles » de chaque état. Dans certains cas prévus, et suivant leur développement d'expérimentations, ces dernières reçoivent une subvention annuelle de 15,000 dollars du budget fédéral, que vient encore grossir l'allocation de l'état auquel elles correspondent.

Ces stations agricoles servent de liens directs entre le département de l'agriculture et chaque état, pour tout ce qui a trait à la surveillance et à la répression des épizooties et des maladies végétales; d'autre part, entre le même département et les populations agricoles de tous les territoires pour la transmission des avis, brochures, graines ou plantes. Elles sont au nombre de quarante. Leur besogne n'est pas mince. L'an dernier, le ministère leur a fait expédier six millions de paquets de graines à répartir utilement. Toutes ces expéditions et livraisons parviennent à titre gratuit au fermier, qui reçoit en outre une série annuelle d'imprimés relatifs à toutes les questions pouvant intéresser le sol, l'atmosphère, les transports et l'élevage. Jamais, en aucun pays, on n'a vu pareil luxe de catalogues et de manuels descriptifs ou pratiques *ad hoc*. Pour subvenir à ces dépenses prévues et inscrites, le ministère touche du Trésor une allocation supplémentaire de 50,000 dollars.

En outre, de son côté, le congrès consacre personnellement, par an, 100,000 dollars au même objet. Pour cette catégorie d'imprimés, les députés et les sénateurs de chaque état en reçoivent les deux tiers, à charge de les faire parvenir à leurs mandans. Comme on le voit, la réclame électorale ne perd pas ses droits dans un pays où la corruption du suffrage universel dépasse tout ce qu'on peut rêver : les votes s'achètent par groupes de dix électeurs. Pour rester dans le vrai, disons que bien des ballots de ces imprimés vont échouer des hauteurs du Capitole chez les épiciers de la ville,

à 5 *cents* (centièmes de dollar) la livre de papier : c'est un petit casuel courant et très accepté.

Le personnel central du département de l'agriculture varie entre quatre cent cinquante et cinq cents employés. Un grand nombre de femmes et de jeunes filles y est admis, après examens quelquefois entachés de favoritisme. La connaissance de deux langues, de la sténographie et du *type writer* (1), en sus d'une certaine instruction, est requise. Chaque directeur ou chef de bureau est assisté, dans son cabinet, d'une de ces employées féminines. Étant données l'éducation et les mœurs américaines, ainsi que les conséquences légales d'une galanterie imprudente, les inconvéniens de cette cohabitation journalière avec le sexe faible sont, il faut le reconnaître, très rares. Les appointemens annuels et très enviables de ces travailleuses s'élèvent jusqu'à 4,000 francs par an : le même système est en vigueur dans tous les ministères à Washington. En nul autre pays civilisé, la femme ne trouve autant de moyens de travail honorable et rétribué, même dans le commerce et dans l'industrie, sans qu'il s'ensuive pour elle aucune déchéance sociale.

Séparé des autres ministères, qui sont groupés à Washington autour de la Maison-Blanche, le *department of agriculture* jouit d'un édifice particulier, style néo-gothique, à onze fenêtres de façade, dominant de ses terrasses circulaires, tout agrémentées d'arbres et de fleurs exotiques, les rives du petit bras du Potomac. Situé au bas de la capitale fédérale, à l'extrémité de la treizième rue et dans la région des promenades publiques, cet édifice se dresse au milieu d'un petit parc de très agréable aspect. Sur ses flancs se développent, à droite, des serres destinées à l'acclimatation des plantes étrangères, bananiers et ananas surtout. Plus loin, un pavillon de cristal, venu de Paris à Washington, souvenir de notre exposition internationale de 1878, qui renferma à cette époque la riche collection des céréales des États-Unis, aujourd'hui petit palais d'entomologie. Sur la gauche du ministère, où nul n'a sa demeure que le gardien, on trouve un établissement modèle de sériciculture où se pratiquent uniquement l'élevage du ver à soie et le dévidage du cocon, après lente préparation, sur de merveilleuses machines; enfin, un magasin réservé à la réception et à la distribution de toutes graines et plantes propres au développement de la colonisation.

Dans les sous-sols de l'hôtel central est installé un cabinet de chimie dont les odeurs empestent les bureaux, exposés à sauter

(1) Clavier à impression, reproduisant les lettres de l'alphabet et les chiffres, et mis en mouvement comme la machine à coudre par l'opérateur.

un jour ou l'autre, et dans les combles s'opère la culture de tous les bacilles épizootiques. La création d'un nouvel édifice pour obvier à ce fâcheux voisinage est imminente, et la place ne fera pas défaut.

Les douze directions organisées correspondent parfaitement à tous les besoins agricoles de la vaste confédération, tout en se bornant au rôle de conseillères et de tutrices. Entre autres, le service de statistique intérieure et étrangère y est admirablement conçu. Sous l'impulsion de M. Hill, le bras droit de M. Rusk et le vétéran le plus instruit de la presse agricole, il poursuit et publie ses enquêtes, renseignant sans cesse les marchés sur les besoins de l'extérieur, sur les ressources indigènes, sur les stocks de la production nationale, qu'il tient de cette façon toujours en haleine.

Comme on peut en juger, la direction générale imprimée par le département est intelligente et prévoyante. Au sein de notre vieille Europe elle ferait merveilles, parce qu'elle ose beaucoup ; mais, en dépit de toute son initiative, elle se voit presque condamnée à l'impuissance, car elle est paralysée par les tarifs excessifs qui frappent la main-d'œuvre et la production agricoles au profit de l'industrie américaine, tarifs issus du système de protection à outrance inauguré par le parti républicain après la chute de Cleveland, et dont le congrès comme l'exécutif sont les deux complices responsables. En second lieu, elle ne peut plus rien contre l'immense dette hypothécaire dont le sol s'est presque partout surchargé, et dont les intérêts usuraires dévorent fatalement les produits de la terre, quelque généreuse qu'elle soit. A coup sûr, la terre du Nouveau-Monde l'est à l'excès : c'est en la baisant que le poète antique eût pu s'écrier justement : *Alma parens !*

En effet, si on ne considère que la prodigieuse exportation de blés, grains, cotons, etc., emportés à chaque marée des ports de l'Union à destination de l'ancien continent, dont tous les marchés sont bouleversés par cette invasion continue, il est certain que le statisticien ne peut, à première vue, qu'enregistrer une fécondité exceptionnelle à l'actif de l'agriculteur américain. Mais l'importance de la production n'est qu'un facteur dans le problème de la prospérité agricole. Reste à savoir si le fermier, qui cultive la terre pour son propre compte ou pour celui d'un tiers, retire de son travail le salaire légitime nécessaire pour assurer le présent et l'avenir des siens : telle est la contre-partie indispensable pour établir un juste calcul.

C'est ici qu'à seconde vue la statistique intervient encore utilement. Eh bien, les documens officiels émanés des autorités améri-

caines vont nous répondre. Ils attestent qu'au fur et à mesure de l'accroissement de la production, l'appauvrissement du propriétaire foncier fait de rapides progrès dans cet immense pays, où la nature prodigue pourtant les richesses de tout ordre.

II. — STATISTIQUE AGRICOLE DES ÉTATS-UNIS.

Tout d'abord ouvrons le dernier rapport du *department of agriculture*, publié au mois de novembre 1889, et portant sur la période écoulée de 1850 à 1880 : il est des plus instructifs.

A cette date la plus récente, la récolte annuelle des États-Unis produit environ 4 milliards de dollars (le dollar vaut 5 fr. 25). Cinq millions de fermes emploient dix millions de travailleurs et représentent une population de trente millions d'âmes. Le capital affecté à cette vaste exploitation s'évalue à 2,507,000,000 de dollars.

Il faut déjà noter que, malgré l'immigration considérable qui s'est ruée sur les États-Unis depuis 1870, et malgré l'accroissement du territoire fédéral, les classes agricoles qui constituaient à cette même époque environ 48 pour 100 de la population totale, se sont abaissées, en 1889, à près de 43 pour 100 : ce qui porte la diminution à 5 pour 100 en vingt années, diminution causée par l'absorption de la grande fournaise industrielle.

Les États-Unis tiennent le premier rang parmi les producteurs agricoles : à eux seuls, en effet, ils produisent 30 pour 100 des céréales du monde entier.

Avant de parler de la production, examinons quelle est à cette heure la superficie cultivée et productrice, après les accroissemens successifs des états ou territoires nouveaux, non y compris l'Alaska.

	1850	1860	1870	1880
Nombre d'acres (1) en culture. .	293,560,614	407,212,538	407,735,041	536,081,835
— en défrichemens.	113,032,614	163,110,720	188,921,099	284,771,042
— en fermes. . . .	1,449,073	2,044,077	2,659,985	4,008,907
Superficie des fermes (bâtimens)	203	199	153	134

D'après ce tableau synoptique, la surface cultivée, qui a progressé d'une façon constante, comprenait, en 1880, 82 pour 100 de la superficie totale des États-Unis. La superficie des bâtimens ruraux semble seule avoir diminué : ce n'est qu'une apparence. L'écart tient à ce que des petites fermes ont été englobées peu à peu dans ces grandes sociétés par actions, parfois anglaises ou allemandes, des *Wheat et Bonanza farms,* dont nous aurons à constater plus loin l'influence néfaste sur la petite propriété.

(1) L'acre vaut à peu près 4,000 mètres carrés, soit près de 2 acres 1/2 pour 1 hectare.

L'accroissement des cultures, sauf au temps d'arrêt marqué par la guerre de sécession, s'est élevé, de 1851 à 1880, de 69 pour 100; celui des défrichemens, de 111 pour 100. Ce dernier est la cause directe des grandes et brusques perturbations atmosphériques qui sévissent sur les États-Unis avec une fréquence et une violence inconnues jadis : témoin le récent et terrible ouragan qui vient de ravager en mars dernier la vallée de l'Ohio, à partir de Louisville.

A la date de 1880, la valeur des fermes recensées a été estimée au taux de 10,197,096,776 dollars, c'est-à-dire au quart de la fortune entière de la république fédérale. Mais il faudra considérablement rabattre de ce chiffre quand nous aurons à tenir compte des sommes énormes dues et empruntées par les fermiers à titre hypothécaire ou chirographaire.

De tous les états, c'est celui de l'Ohio qui est le plus favorisé par la culture, 94 pour 100 de son territoire : c'est l'état exclusivement agricole. Celui du Maine, le moins favorisé, ne cultive que 60 pour 100 de sa surface totale. L'influence de l'usine s'y fait sentir en absorbant terre et main-d'œuvre.

III. — PRODUITS AGRICOLES.

Nous examinerons, en premier rang, les céréales : maïs, blé, avoine, orge, seigle et sarrasin. Nous avons dit plus haut que les États-Unis occupaient le premier rang parmi les peuples producteurs de céréales, par rapport à la surface cultivée. L'économiste Mulhall, qui assigne à chacun des pays sa véritable place dans son ouvrage intitulé *le Progrès des nations*, confirme ce fait.

Le relevé successif, et quatre fois décennal, de la production en céréales récoltées aux États-Unis atteste également que c'est en ce pays que le nombre de boisseaux produits par habitant reste le plus considérable. Cette progression effrayante, qui nous est révélée par la table suivante, et qui provient surtout de la fertilité de terres vierges, suffit à expliquer la possibilité et la nécessité, pour l'Amérique du Nord, d'accroître sans cesse sa clientèle de consommateurs, dût-elle aller la chercher au fond de l'Afrique, si elle ne veut pas périr de pléthore.

Années.	Récolte en boisseaux Totale.	par habitant.	Tant pour cent de l'augmentation sur les dix années précédentes.
1850	867,453,967	37.40	»».»
1860	1,239,039,947	39.40	42.8
1870	1,387,299,153	35.98	12.»
1880	2,697,580,229	53.79	94.5

Notre commission douanière, récemment élue au sein du parlement, pourra méditer avec fruit ces chiffres inquiétans pour notre propre agriculture. La France devra décider si, à l'imitation des États-Unis, l'heure n'est pas venue de se protéger efficacement contre une invasion qui menace de la submerger.

Le *department of agriculture*, admirablement renseigné à Washington par ses agens extérieurs, ne perd pas de vue un seul instant les statistiques étrangères. Il ausculte chaque jour les besoins courans et probables, comme les prévisions de récoltes, de ses cliens naturels d'Europe. Plein de prévoyance pour ses nationaux, il vient de les faire avertir, par récentes circulaires adressées à ses stations agricoles des états, de se mettre en mesure pour restreindre cette année la culture des grains et lui substituer celle d'autres espèces végétales. Nul doute que cet avis sera écouté.

Entrons maintenant dans quelques détails sur la production des céréales. A tout seigneur, tout honneur. Voici le maïs, au panache doré, qui a conservé son nom primitif d'*Indian corn*, le grain indien, dénommé plus tard, en Orient, blé de Turquie. Il en a été de même pour le dinde (*Indian*), qui a pris et conservé le nom anglais de *Turkey*. Originaire de l'Amérique, exporté dans le bassin de la Méditerranée après la découverte de Colomb, et de là en Angleterre, il n'a pas pu s'y acclimater à l'état sauvage, mais il a retenu son surnom britannique.

Le maïs fut le vieux père nourricier des tribus indiennes, qui ignoraient la culture des autres grains : plante semi-tropicale qui a besoin des ardeurs hâtives du soleil pour arriver à maturité, et dont le royaume s'étend du Mexique au Canada, des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique. C'est surtout dans la partie nord du centre de ces régions qu'il se livre à tout son épanouissement. En 1880, l'Iowa, l'Illinois, le Missouri, l'Indiana, l'Ohio et le Kansas en ont jeté chacun sur le marché plus de cent millions de boisseaux. Ils ont produit 73 pour 100 de la récolte générale : c'est là où a été récoltée la quantité la plus abondante par acre. La moyenne s'y est élevée à 35 boisseaux, tandis que dans les autres régions elle n'a pu dépasser 25 boisseaux. Il faut remarquer que les deux régions extrêmes, Nouvelle-Angleterre au nord, Floride et Louisiane au sud, restent les moins favorables à ce genre de culture.

La production de 1880 s'est élevée à 1,754,591,676 boisseaux, récoltés sur 62,368,869 acres cultivés. On peut en déduire que cette céréale est celle qui a le plus rapidement progressé, même proportionnellement à la population, comme le démontrent les quatre derniers recensemens. Nous rappellerons toutefois que la

période de 1870, notablement inférieure à la précédente de 1860, correspond aux ravages de la guerre civile.

Années.	Total des boisseaux récoltés.	Production par habitant.
1850	592,071,104	25 boisseaux.
1860	838,792,742	27 —
1870	760,944,549	19 —
1880	1,754,591,676	35 —

Il n'est pas indifférent, après que la commission douanière française vient de décider un relèvement de droits d'entrée sur les maïs et farines de maïs étrangers, de savoir en quelles proportions cette production fabuleuse de l'Amérique du Nord s'est épanchée sur l'Europe et sur le monde entier, après avoir déjà suffi à la consommation nationale, très développée sur cette matière alimentaire. En 1870, l'exportation du maïs s'est élevée à 1,392,115 boisseaux; en 1880 à 98,169,877.

Ces chiffres ont été encore dépassés depuis lors. Si nous prenons la dernière situation connue, celle de 1888, année de la surface cultivée la plus considérable, nous constatons que le maïs américain couvrait une superficie supérieure à la moitié des autres céréales et représentait les trois quarts de tout le maïs récolté cette même année sur le globe entier : sa qualité dépassait la moyenne.

Quant à l'exportation de cette même année, la valeur totale du maïs sorti des États-Unis s'est élevée à 13,355,950 dollars, et celle de la farine à 765,036 dollars. Depuis 1880, pourtant, il y a eu ralentissement dans l'exportation, par suite de récoltes inférieures et de tarifs de transport trop onéreux : elle s'est abaissée à 55 millions de boisseaux. La consommation intérieure est considérable, comme alimentation de l'homme et du bétail : aussi les États-Unis ne livrent-ils à l'étranger que 3 pour 100 de leur production annuelle de maïs; le reste est absorbé sur place.

Le fermier américain cultive plusieurs espèces de maïs, une entre autres sucrée, des plus agréables au goût, *sweet corn*, qu'on peut appeler maïs de table, véritable concurrent des meilleurs légumes et dont, à la dernière exposition universelle du Champ de Mars, ont été exhibés de nombreux spécimens, avec force réclames de la section américaine, qui fut d'ailleurs bien inférieure à sa devancière de 1878.

La proportion du maïs récolté en 1880 a été de 1,754 millions de boisseaux environ, sur 62,368,869 acres, contre près de 943 millions de toutes les autres céréales réunies, sur 56,262,054 acres.

L'exportation du blé, en 1880-81, s'est élevée à 186,321,514 bois-

seaux, blé et farine. La moyenne, depuis cette époque exceptionnelle, s'est abaissée à 121,300,638 boisseaux. La moyenne de blé produit a été de 13 boisseaux par acre cultivé, de 11 environ par habitant; la moyenne de maïs, comme nous l'avons vu, s'élève à 35.

La diminution d'exportation de blé, durant les huit dernières années, s'explique facilement par la nouvelle concurrence des blés exportés des Indes, de la Colombie, et du Canada, dont l'excellent mode de culture a quintuplé la production, comparée à celle du *Far-West*.

Aussi, en ces dernières années, à raison du resserrement des débouchés comme par suite de l'excès de production, la situation du fermier américain est-elle devenue difficile. Car il s'en est suivi une dépréciation de prix considérable, quoique l'accroissement de la population américaine, depuis 1880, ait amené une augmentation de 70 millions de boisseaux dans les demandes du pays. En revanche, les demandes de l'étranger ont baissé de 65 millions de boisseaux annuellement. L'exportation du blé reste pourtant bien plus importante que celle du maïs, puisque, tandis que cette dernière n'est que de 3 pour 100, celle du froment s'élève à 34 pour 100.

Après l'énumération qui précède et qui atteste la puissance exportative des États-Unis, on ne peut s'empêcher de sourire à la lecture du nouveau tarif douanier que le comité *of Ways and Means* (voies et moyens) a imaginé de présenter ces derniers jours au Congrès. Ne s'est-il pas, en effet, avisé de proposer un relèvement de 3 pour 100 sur l'entrée aux États-Unis des grains provenant de l'extérieur? Quels sont donc les armateurs ou négocians étrangers assez simples pour songer à importer des céréales dans un pays qui en regorge à ce point? Cette démonstration platonique des membres républicains du comité n'a d'autre but que de jeter de la poudre aux yeux des cultivateurs, qui attendent de la législation quelque combinaison plus ingénieuse et plus efficace pour soulager leur misère actuelle.

Il n'y a qu'en matière d'orge que la production indigène ne suffit pas encore aux immenses besoins de la brasserie américaine. Celle-ci reçoit du Canada son complément annuel, pour lequel elle débourse 8 millions de dollars. L'orge du Canada est supérieure à toutes les autres provenances du même grain, pour la confection de la bière, qui est la boisson la plus répandue. Le droit d'entrée actuel sur le boisseau d'orge est de 10 *cents*. Le secrétaire Rusk, qui réclame, en faveur de ses agriculteurs, une protection égale à celle qui profite si bien à l'industrie, vient de proposer

le relèvement du droit d'entrée sur l'orge à 30 cents. Cette théorie de l'égalité de traitement en faveur de la ferme comme en faveur de l'usine est inattaquable au point de vue américain, et les Européens feront sagement de prendre modèle sur le programme que formulait ces jours derniers M. Batcheller, le sous-secrétaire d'État au ministère du trésor : « Droits protectionnistes à outrance, c'est-à-dire prohibitifs, contre tous les similaires étrangers de ce que les États produisent ou peuvent produire : entrée libre pour tous les produits, venant de l'extérieur, qui nous font ou doivent toujours nous faire défaut. » Nos économistes, si intraitables sur les questions de principes, libre échange ou protection, peuvent méditer cette formule opportuniste, qui donne la clef de toutes les résolutions du Congrès à l'égard du commerce et de l'industrie du vieux continent, et dont les républicains d'Amérique, on peut se le répéter, ne se laisseront détourner par aucune remontrance des chambres de commerce et des gouvernemens étrangers. Les *congressmen* n'ont qu'un maître et obéissent servilement à tous ses caprices, sans nulle velléité de résistance : ce maître absolu est le suffrage universel. De plus, Jonathan se frotte d'autant plus les mains qu'il a conscience d'être ou désagréable, ou nuisible à l'étranger : c'est une vérité constante qu'on ne devrait point perdre de vue de ce côté-ci de l'Atlantique. On y gagnerait de devenir plus réservé dans l'aveu du dommage éprouvé et moins prompt à prêter le flanc à de nouvelles vexations économiques.

Passons au coton, l'article le plus important du commerce universel. Sur ce terrain, les États-Unis sont encore à la tête de la culture et du trafic. En effet, ce sont ses états du sud qui fournissent à tout l'hémisphère occidental 81 pour 100, et à l'Europe seule 66 pour 100 de la consommation totale de cet objet de première nécessité. Les exportations de coton brut s'élèvent, dans ce pays, à 42 pour 100 de tous les autres articles réunis.

La région cotonnière comprend les états situés le long des côtes de l'Océan-Atlantique : elle s'étend depuis le nord de la Caroline du Sud, tout le long du golfe du Mexique, pour remonter jusqu'en Arkansas, en Kentucky, au sud-est du Missouri et à l'est du territoire indien, dernières réserves des tribus, jadis maîtresses du sol et aujourd'hui décimées et refoulées, sans sécurité du lendemain, malgré tous les traités solennellement jurés.

Deux populations d'états se sont longtemps disputé la prédominance du marché cotonnier : celle du Mississipi et celle du Texas. Le Texas a fini par l'emporter. La Géorgie et l'Alabama, qui, jadis, étaient les reines de ce marché, avaient été peu à peu écrasées par la fécondité du sol vierge dont s'emparaient les jeunes états.

A son tour, le Mississipi, vainqueur, s'est attardé aux pratiques routinières remontant au père Labat : aussi, malgré la richesse et l'aptitude exceptionnelle de ses terrains, il a dû céder le pas au Texas, dont, depuis vingt-cinq ans, la population n'a cessé de s'accroître. C'est dans ces régions, en attendant l'absorption de Saint-Domingue, au profit unique des gens de couleur, projetée par M. Blaine, que le gouvernement fédéral cherche à faire remonter, pour les fondre dans la masse des blancs, et comme colons, les noirs de la Nouvelle-Orléans, dont le nombre électoral et les appétits commencent à devenir inquiétans.

Dans les vieux états, le sol est presque épuisé : les engrais artificiels y dévorent la plus grosse part des bénéfices : il faut y aviser à une autre espèce de culture.

Les chiffres de production ont établi sans conteste la supériorité du Texas, dont les plaines du comté de Brazas n'ont pas de rivales. Au recensement de 1880, le Mississipi tient encore la palme : il fait rendre 963,111 balles de coton à une superficie de 2,106,215 acres, alors que le Texas ne peut encore obtenir que 805,284 balles de 2,173,435 acres cultivés.

Mais arrive la récolte de 1887 : les rôles sont et resteront désormais renversés. Le Texas a augmenté comme par enchantement, culture et rendement : 801,570,286 livres de coton pour 3,960,324 acres en rapport. Les chiffres correspondans du Mississipi ne sont plus que de 510,142,560 livres pour 2,548,674 acres.

L'ensemble de la production cotonnière générale des États-Unis a suivi la même marche ascendante. L'année 1879-80 a donné 5,755,359 balles; en 1888-89, on recueille 6,938,920 balles. La production a doublé depuis trente ans : les demandes ont suivi du même pas. En effet, en 1866, à une consommation totale extérieure de 4,408,000 balles, les États-Unis n'avaient fourni qu'un contingent de 2,193,987 balles. En 1888, ils ont exporté 4,649,720 balles de coton à eux seuls. On ne peut que s'incliner devant une si prodigieuse exploitation.

Occupons-nous maintenant du sucre. La question sucrière, aux États-Unis, est aujourd'hui à l'état de problème à résoudre. Disons tout de suite que, pour cet objet de première nécessité, l'Union ne produit pas la quantité suffisante pour sa propre consommation; qu'elle est même fortement tributaire de l'étranger, mais qu'elle lutte énergiquement pour s'en affranchir. Plus qu'à aucune autre époque, cette question est à l'ordre du jour dans les commissions du Congrès. Qui l'emportera? le partisan de la libre entrée du sucre étranger, dans le seul intérêt du consommateur et du raffineur, ou celui du relèvement des tarifs de douanes, en vue de protéger et

d'encourager l'industrie sucrière indigène? La querelle est fort vive : tout le monde s'en mêle, députés et consommateurs, industriels et courtiers, producteurs et syndicats agricoles, chacun à son seul point de vue. De part et d'autre, les argumens, à coups de journaux et de brochures, se croisent et ne manquent pas de révélations piquantes sur la moralité des fortunes acquises. Toujours est-il qu'il se passera encore un certain temps avant que les planteurs américains puissent satisfaire aux besoins croissans de leurs compatriotes.

Néanmoins, ils s'ingénient fort, encouragés d'ailleurs par le trésor fédéral, à améliorer leur situation. Suivant la diversité des climats, ils traitent simultanément trois genres de plantes sucrières, la canne à sucre, la betterave et enfin le sorgho, qu'ils ont innové récemment, pour combattre la pénurie progressive de la canne. Nous passons sous silence un quatrième sucre, de petite culture, celui de la sève d'érable, dont l'emploi est limité aux confiseries et aux essences.

Le sucre de cannes est le doyen des sucres sur le territoire américain; jadis, il était le vrai roi des états du sud, enrichissant tous ses sujets. A cette heure, il est détrôné. Il n'a su résister au coup que lui a porté l'émancipation des nègres, issue de la guerre de sécession. Malgré son accroissement notable dans ces parages, — accroissement qui n'est pas sans causer des inquiétudes économiques et politiques pour l'avenir, — la race de couleur a profité de sa liberté pour ne plus retourner aux champs de cannes. Le travail des blancs y reste insuffisant, paralysé qu'il est par les ardeurs du climat : de plus, il est fort coûteux comme main-d'œuvre. Joignez à cette première cause des pratiques routinières et arriérées; un sol quelquefois peu propice, comme en Louisiane; un climat fort incertain et parsemé de gelées précoces, sous l'influence du courant polaire; enfin l'active concurrence des sucriers de l'Amérique centrale, des Indes occidentales et des îles du sud du Pacifique : les causes de la décadence de la canne sont toutes trouvées.

Les plantations de cannes ont leur siège principal dans la partie inférieure de la Louisiane. Quelques-unes prospèrent au Texas, où l'on sait utiliser les chutes d'eau, à bon marché, pour le roulage des moulins; pays étrange où des rivières, toutes formées, sortent brusquement, bouillonnantes et parfois torrentielles, des entrailles de la terre, pour aller s'y engloutir aussi soudainement après un parcours de quelques lieues et ne plus jamais reparaître à la surface du sol. On retrouve d'assez nombreuses exploitations de cannes le long du golfe du Mexique, en Floride et au sud de la Géorgie.

Mais c'est une culture qui, en général, diminue annuellement de superficie : elle se sent vaincue. Il suffit d'évoquer la récolte faite en Louisiane dans la saison de 1861-62. Ce fut, il est vrai, le point culminant de la production de cet état : celui-ci récolta 528,321,500 livres de sucre et 34,216,000 gallons de mélasse. C'était le beau temps, celui de la main-d'œuvre esclave et des grands prix du boucaut, alors que la betterave n'était encore qu'à son berceau, en Europe. Mais après la guerre de sécession, la première récolte, 1865-66, alors que le pays est épuisé et déserté par les bras, ne fournit plus que 19,900,000 livres de sucre et 1,128,000 gallons de mélasse. Enfin, vingt et un ans après, alors que le pays a eu tout le temps de se refaire, en 1887-88, la plus forte production depuis la guerre, malgré un matériel transformé, qui assure un rendement perfectionné de la matière saccharine extraite, ne parvient à donner que 353,855,877 livres de sucre et 21,980,241 gallons de mélasse.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'esprit entreprenant de l'industrie américaine a cherché et trouvé bien vite un terroir propre à la culture de la betterave. C'est en basse Californie qu'il s'est arrêté. La grande usine d'Alverado y a déjà imprimé un développement considérable à la propagation de cette plante exotique, qui a parfaitement réussi dans sa croissance et dans son développement. Après plusieurs traitemens, la richesse des jus a été reconnue. La période d'études touche à sa fin, et nul doute que les chimistes, expédiés depuis plusieurs mois d'Alverado en France pour y étudier les meilleurs procédés d'extraction et de turbinage, n'y rapportent bientôt la seule chose qui leur manque encore pour assurer le succès définitif de l'expérience tentée sur une très vaste échelle, le secret de la bonne fabrication.

L'importation de la betterave ne pouvait suffire à l'esprit innovateur de la race américaine, toujours aux aguets de la découverte, merveilleusement secondé d'ailleurs par les investigations et les expériences techniques du département de l'agriculture. On songea à inaugurer du même coup la culture du sorgho, plante originaire du bassin méditerranéen. L'état du Kansas et ses limitrophes avaient été essayés et reconnus comme favorables à cette tentative, aussi bien comme terroir que comme climat. La station expérimentale du Kansas en avait pris l'initiative. Grâce à une active propagande, qui se fit sentir jusque dans l'ouest, les industriels et les fermiers s'entendirent pour la construction d'usines et pour la culture du sorgho dans le rayon de ces nouveaux établissemens. La première saison de rendement fut celle de 1888 : elle s'annonça sous de très favorables auspices, et, en effet, la production fut rémunératrice.

Le comté de Bourbon, entre autres, qui fait partie du Kansas, avait consacré à la nouvelle culture 993 acres, dont 800 vinrent approvisionner les moulins de Fort-Scott. Une certaine partie de la récolte fut réservée à des expériences; le surplus rendit 99,300 gallons de sirop et 400,000 livres de sucre, sans compter une quantité considérable de semences propres à la revente. Après tous les tâtonnemens d'une première tentative, le bénéfice net s'est encore élevé à 16,000 dollars au profit des actionnaires de l'usine. Le début était d'autant plus encourageant pour les imitateurs que le Sénat venait de voter une prime de 2 cents pour chaque livre produite de sucre de sorgho. Il est vrai d'ajouter que, dans sa munificence, le Sénat a oublié de voter le crédit budgétaire correspondant et que les producteurs n'ont pas encore reçu satisfaction.

M. Rusk a voulu voir de ses propres yeux les progrès accomplis: le dernier automne de 1889, il se rendit au Kansas au moment du roulage. La saison avait été moins bonne, à raison de la qualité inférieure des jus. On avait péché par inexpérience : depuis lors, les usines de Fort-Scott ont formé des agronomes et ingénieurs experts, qui sont partis rayonner dans les fabriques de Conway-Springs, de Douglas, et de Topeka. La réussite cette fois a été complète, à ce point qu'on a entrepris une nouvelle et immense raffinerie centrale qui sera mise en train la saison prochaine. Voilà donc le sorgho acclimaté : c'est une ressource nouvelle pour le fermier de ces contrées et qui lui permettra de restreindre la culture excessive des céréales. En effet, le bon sorgho produit une moyenne de 12 tonnes par acre. L'usinier paie au planteur 2 dollars par tonne de sorgho amené au pied du moulin, soit 24 dollars par acre : produit bien supérieur à celui du blé ou du maïs. La tonne de sorgho rend en moyenne 51 livres de sucre, plus 14 gallons de mélasse, nouvelle source de recette. L'acre correspond donc à un rendement de 612 livres de sucre et de 168 gallons de mélasse.

Le centre méridional de l'Arkansas et le centre septentrional du territoire Indien (grande réserve de 64,000 milles carrés, deux fois égale à l'étendue du Portugal, où sont confinés par traités 50,000 Indiens, restes des Cherokees et autres tribus refoulées), sont aussi réputés des plus propices à la culture du sorgho. Nul doute qu'avant peu les États-Unis, où tout se pratique sur une grande échelle, arrivent à se suffire en denrée sucrière.

La grosse question à résoudre, et son importance peut être diminuée par le perfectionnement des machines, c'est le prix de la main-d'œuvre, trop élevé sur ces territoires nord éloignés des côtes. Le blanc s'y fait payer de 15 à 20 dollars par mois, nourri et logé, tandis que dans le sud, le noir ne reçoit du planteur que

10 dollars par mois : de plus, sa nourriture et son toit lui sont fournis à bien meilleur compte.

Le docteur Wiley, économiste américain, attaché au département d'agriculture et qui a fait des études remarquées sur la question sucrière, insiste énergiquement sur le rétablissement de forts droits imposés à l'entrée des sucres étrangers pour protéger le planteur américain, dont il prédit le succès s'il est encouragé : dans ces conditions, il affirme que 5 millions d'acres en culture suffiront pour parer à tous les besoins sucriers des États-Unis.

Le parti républicain paraît vouloir, sur ce chef, s'engager dans la voie contraire, et cette fois encore sacrifier de propos délibéré l'agriculteur à l'industriel. La raison en est que ce dernier, jusqu'ici, a libéralement contribué aux mises de fonds nécessaires à la campagne électorale. En effet, le représentant Mac-Kinley, qui a jeté récemment l'émoi parmi nos manufacturiers de Lyon, grâce à son nouveau mode de perception arbitraire sur l'entrée des soieries importées, vient de saisir le comité législatif des voies et moyens (commission du budget) d'un projet général de tarif douanier, revisé suivant les vues de son parti qui est la majorité. Or, ce projet opère une réduction de 30 millions de dollars sur les droits à payer par les sucres importés. Nous ne pouvons que nous en réjouir pour nos raffineurs.

D'après ce projet, qui soulève d'ailleurs des orages dans tous les camps où chacun aspirait à une victoire plus complète à son unique profit, détaxe complète ou tarif prohibitif, le droit actuel de 2 cents par livre de sucre importée aux États-Unis serait réduit à 1 cent par livre. L'Amérique du Nord est déjà, de tous les pays producteurs et consommateurs de sucre, celui dont le tarif d'entrée est notablement le moins élevé : car la moyenne en Europe est de 4 cents 1/2 par livre.

La moyenne actuelle du coût du sucre, importé annuellement dans l'Amérique du Nord, varie entre 72 et 83 millions de dollars, pour lesquels le consommateur américain paie en sus à son trésor comme droits de douane, et suivant les qualités, 55 millions de dollars. Après celle de l'Angleterre, la consommation sucrière la plus forte, par tête d'habitant, était celle des États-Unis jusqu'à l'année 1880.

Grande-Bretagne, 56 livres ; États-Unis, 34 ; Hollande, 21 ; France, 17 ; Allemagne, 13.

Depuis 1880, la consommation anglaise est montée à 64 livres ; celle des États-Unis à 52 livres par habitant. De 1870 à 1885, c'est pourtant la consommation allemande qui s'est proportionnellement le plus accrue : elle a augmenté de 105 pour 100.

Comme correctif à la détaxe projetée du représentant Mac-Kinley, le sénateur Paddok, de l'État de Nébraska, préoccupé de ramener le vote des ruraux au parti républicain, a introduit le 22 mars dernier au Sénat, avec approbation du comité d'agriculture, un bill supplémentaire ayant pour but d'allouer un dollar de prime, à charge du trésor fédéral, à chaque tonne de sucre de betterave qui sera produite et manufacturée aux États-Unis, et cela jusqu'en décembre 1893 : de plus, libre entrée, en franchise de droits, pour toutes machines sucrières et graines de betteraves qui seront importées aux États-Unis jusqu'au 1er juillet 1893. Les primes allouées par le trésor seraient prélevées sur les recettes du cent payé par le sucre importé : telle est la dernière phase de la question sucrière au-delà de l'Atlantique.

La culture du lin et du chanvre, très circonscrite d'ailleurs dans quelques États, est encore dans l'enfance. Pour le premier textile, le fermier en brûle la tige et n'en récolte que la graine. Quant au chanvre, rouissage et battage sont des pratiques qui lui répugnent. Le *farmer* américain, qui rêve toujours grand, a horreur de cette petite culture qui ne trouve grâce que devant la fermière, quand elle sait filer.

Les plantations de tabac, dont la qualité reste encore inférieure, sauf en Virginie, viennent d'être aussi encouragées par la proposition faite au congrès de supprimer les droits intérieurs dont le planteur est frappé : ce sera une diminution de recettes de 12 millions de dollars pour l'*Internal Revenue :* les droits sur les tabacs étrangers seraient surélevés du même coup. Le législateur espère, par cette double mesure, stimuler le zèle des planteurs. Une grande société a acquis récemment de l'état de Floride 400,000 hectares de terrain marécageux qu'elle a assainis par un intelligent drainage, et où ses premiers essais dans la culture du tabac, comme du sucre et des légumes, ont donné d'excellens résultats. Le terrain a coûté 1 million de francs, et le drainage 5 millions de francs. L'acre, payé sur le pied d'un franc vingt centimes, a acquis une valeur qui varie de 5 à 40 dollars, grâce à la direction très intelligente de la maison Hamilton Desston de Philadelphie, qui s'est mise à la tête de cette immense opération.

Restent les fruits. Malgré l'excellence du climat et du sol, la production en est presque nulle. Sauf chez quelques immigrans français et allemands, le jardinage est absolument délaissé. Les États-Unis recoivent de la Californie, par la voie ferrée, certaines primeurs de table, et restent tributaires de l'étranger pour les oranges, les citrons et surtout les bananes, dont la consommation journalière est excessive chez les classes inférieures. L'importation annuelle des deux premiers fruits s'élève à 4,800,000 dollars : aussi

les droits d'entrée vont-ils être relevés de ce chef de 25 cents à 30 cents par boîte, malgré les vives doléances que les importateurs de New-York et de Philadelphie viennent d'apporter à Washington contre le bill Mac-Kinley.

Cette branche agricole prend, en effet, un grand développement dans les États du Sud. Les plus grandes plantations sont de 250 acres. En moyenne, le nombre d'arbres par acre est de 70: on trouve cependant les orangers sauvages jusqu'au nombre de 400 par acre. La dernière récolte y a été des plus satisfaisantes, et le prix est rémunérateur, malgré les frais causés par l'emballage et le fret intérieur et extérieur, qui coûtent environ 40 cents par boîte de 100 oranges. Le fret pour Liverpool est de 70 cents: le taux à l'intérieur, de la Floride à Jacksonville ou à Chicago, varie entre 20 cents et 70 cents par caisse. Ces arbres fruitiers ont deux ennemis acharnés: l'insecte à écailles, *scale insect*, et le pou d'écorce, *vark lice*, qu'on peut combattre efficacement par une émulsion de savon et d'huile de baleine. Le chiffre approximatif de la production générale se balance, dans les bonnes saisons, entre 2 millions et 2 millions et demi de caisses. Les fruits ordinaires importés aux États-Unis coûtent annuellement aux consommateurs 16 millions de dollars, grevés en sus de 5 millions de droits d'entrées.

Quant aux bananes, qui proviennent pour la plus grande part de la Colombie, et dont l'importation s'élève à la grosse somme de 3 millions de dollars, M. Rusk en réclame énergiquement, près du Congrès, une taxation fort élevée. « Plantons-en, ou n'en mangeons plus. » Telle est sa formule radicale. Il n'en est pas de même de la vigne qui, en ces derniers temps, a pris une très forte extension. Les vins de la Californie et de l'état de New-York sont déjà recherchés: le vin de champagne californien, mousseux et sucré, fait une certaine concurrence, eu égard à l'énorme différence de prix, à nos grandes importations de Reims. Sur quelques autres territoires on trouve encore des vignobles qui sont exploités surtout pour la table ou dont les crus ne résistent pas encore aux essais d'une fabrication défectueuse.

Nous terminerons cet aperçu par la pomme de terre: supérieure en volume à celle de France, mais d'une saveur inférieure, elle n'a pas de débouchés faciles, même à l'intérieur. Le transport vers des marchés presque toujours lointains des exploitations rurales, les prix excessifs qui la grèvent sur les voies ferrées, où les tarifs sont laissés à l'arbitraire des compagnies, l'immobilisent presque au lieu de production. Le relèvement de droits, projeté aussi sur les importations de cette plante farineuse, ne suffira pas à lui redonner un prix rémunérateur. En effet, pour peu qu'un fermier

en produise plus que pour sa consommation personnelle, il court grand risque de ne pouvoir se débarrasser de l'excédent dans l'Ouest à aucun prix; et, bien qu'il y ait sur l'article un droit de 15 cents par *bushel* à l'importation, il n'a pas même la chance de vendre ce prix à l'intérieur. On cite, comme exemple, un des plus gros fermiers de l'État de New-York, M. H.-C. Wheeler, qui, ayant planté au printemps dernier 100 *bushels* de pommes de terre et en ayant retiré une bonne récolte, a envoyé treize charges de wagon à Philadelphie, le chef-lieu classique du marché intérieur, et quand il a réglé avec ses commissionnaires transport, frais de manipulation, commission, etc., il s'est trouvé leur redevoir une balance de 100 dollars. Et ce n'est pas une exception; il est souvent impossible aux fermiers de se débarrasser de leurs pommes de terre, ce qui n'empêche pas que les consommateurs, le gros du peuple, ne les paient très cher aux détaillans. Le *middleman* reste, en toute matière de transaction, le fléau rongeur du pays.

Enfin, nous ne dirons qu'un mot du domaine forestier des États-Unis, dont l'exploitation ou le gaspillage monte annuellement à près de 700 millions de dollars. C'est le cauchemar du département de l'agriculture qui, malgré tous ses efforts, se sent impuissant à le protéger. Une mesquine allocation de 10,000 dollars pour surveiller et administrer de pareilles immensités boisées, voilà tout ce qu'il reçoit du budget fédéral. De telle sorte que dans un pays où la nature a prodigué à foison toutes les plus riches essences, la dévastation, sous toutes ses formes, poursuit son œuvre destructrice, aussi bien sur les terres fédérales que sur les propriétés particulières. On allume une forêt pour se chauffer; on abat un chêne centenaire pour extraire du tronc supérieur des planches, qu'on abandonne le lendemain à la pourriture, alors que le pionnier pousse en avant. De ce chef, la perte annuelle est évaluée à plus de 50 millions de dollars. Au point de vue climatologique et fluvial, comme pour les ressources futures du chauffage et de la construction, cette question du déboisement à outrance est une des plus graves, qui laisse pourtant les politiciens du Capitole fort indifférens. L'avenir se chargera de faire expier durement leur manque d'esprit de conservation.

IV. — FERMAGE ET ÉLEVAGE.

Ce tableau de la production agricole en l'Amérique du Nord resterait incomplet si nous ne faisions ressortir les produits complémentaires, ceux de la ferme et du bétail, qui doivent, dans toute exploitation rurale bien entendue, concourir à la prospérité du fermier.

Nous voulons parler ici des produits courans de la campagne : lait, beurre, fromage, œufs et volailles, animaux domestiques et toisons, qui, selon le degré de l'intelligence et de l'activité déployées par la fermière, constituent, sur ce domaine intérieur dont elle est maîtresse, une force vive et continue de la colonisation. Pour le moment, nous nous bornerons à indiquer les chiffres de cette production générale, nous réservant de revenir plus loin et plus utilement sur les qualités ou les défauts du fermage américain. Ces chiffres, d'ailleurs, sont très importans.

Dès 1850, le nombre des vaches s'élevait sur tout le territoire fédéral, moins vaste qu'à cette heure, à 6 millions de têtes : en 1880, malgré les déprédations de la guerre de sécession qui avaient dévoré une partie du gros bétail, il s'était accru de moitié. Enfin, le dernier recensement de 1889 accusait 16 millions de vaches, y compris celles des villes.

La valeur numéraire de la vache laitière diffère, dans de grandes proportions, selon les différens états de l'Union. Ainsi, dans le Colorado, pays de la « région aride, » le prix de cet animal s'élève en moyenne à 39 dollars 12 cents; plus de 200 francs; c'est le maximum de tous les États; tandis que dans le Mississipi et l'Alabama, il s'abaisse à une moyenne de 15 dollars, soit 75 francs : c'est le minimum. La valeur correspondante de chaque tête, non laitière, de gros bétail dans ces états offre une moins-value fort sensible : dans le Colorado, en effet, la moyenne est de 24 dollars 36 cents; dans ceux du Mississipi et de l'Alabama, elle ne dépasse pas 9 dollars 66 cents.

En ce qui touche la race chevaline, bêtes de trait ou de selle, la moyenne du prix d'un cheval varie entre le maximum de 94 dollars 30 cents, état du Maine, et un minimum de 32 dollars 17 cents, état du Texas. On peut ajouter que la race américaine, qui mêle son sang surtout à celui de notre race normande et qui compte déjà à son actif les victoires multiples de son grand vainqueur *Foxhall*, possède des qualités exceptionnelles de grandes allures au trot.

Examinons maintenant ce que rapporte cet immense troupeau nourricier de vaches laitières aux États-Unis. Quant au lait, c'est inappréciable, par suite de l'incurie générale des éleveurs. La plupart des fermiers se contentent de la consommation journalière. Le reste de la production laitière, excepté autour des grands centres, reste souvent inutilisé, même pour l'engrais des animaux. Et encore auprès des villes, faute d'initiative et d'organisation, ce n'est pas le producteur qui en retire le véritable bénéfice. Ainsi, dans les rayons de New-York et Chicago, ce sont encore les *middlemen* (courtiers et intermédiaires), qui courent à l'aventure de ferme

en ferme, sans clientèle déterminée, sans certitude de production journalière et qui ramassent le liquide qu'ils peuvent trouver. Ils paient à la fermière 3 cents par quart de gallon et le revendent de suite 8 cents à la consommation. Donc, l'écart très rémunérateur de 20 cents par gallon échappe ainsi au producteur, qui, faute d'aller en personne ou d'envoyer à la ville, se prive d'un bénéfice quotidien très important. Le gallon équivaut à quatre litres de notre mesure, et chaque vache fournit en moyenne de six à dix litres de lait par jour. Il faut reconnaître aussi, pour rester juste, que bien des exploitations rurales, par suite des grandes distances qui les séparent des marchés ou des cliens, sont contraintes de se cantonner dans la fabrication du beurre et du fromage.

La moyenne du beurre fabriqué aux États-Unis, de 806,682,071 livres en 1880, s'est élevée l'an dernier à 1,300,000,000 de livres : nous disons beurre fabriqué. Car nulle part nous n'avons rencontré, comme en Normandie ou au fond de la Bretagne, une laiterie organisée suivant les règles voulues d'aération, d'isolement et de calorique. Par suite, faute de savoir traiter le lait, faute d'installations propices, de soins élémentaires et répétés, comme faute aussi de propreté, le beurre américain reste-t-il très inférieur de qualité, de prix et de durée. Les conditions actuelles ne paraissent pas devoir se modifier de sitôt. Aussi, l'exportation demeure-t-elle minime et stationnaire : en 1888, elle n'atteint que le chiffre modeste de 1,884,908 dollars.

La fabrication du fromage apparaît plus prospère : elle réclame, il est vrai, moins de soins et de précautions. A cette dernière et même date, elle a représenté 400 millions de livres, dont une bonne partie a été livrée à l'étranger et a rapporté 8,736,304 dollars. Le gouvernement fédéral en encourage l'exportation, de même qu'il favorise l'importation des œufs, en sus du développement de la volaille dont le produit de 1888 a été porté à environ 200 millions de dollars : revenu énorme, qui tend encore à grossir, grâce à la dernière importation d'œufs, qui s'est faite en 1889, de 16 millions de douzaines au prix de 15 cents la douzaine. Sous l'impulsion du département de l'agriculture et de ses annexes excentriques, il faut constater qu'une amélioration considérable a été apportée, dans cette branche, aux procédés d'alimentation et d'élevage des volatiles. Disons toutefois que nos poulardes du Mans et nos poulets de grains sont encore loin d'être égalés par leurs similaires de Philadelphie. La science culinaire du Nouveau-Monde laisse encore fort à désirer pour les gourmets, en dépit même de la renommée de leur plat aussi favori que coûteux, la *terrapine* (petite tortue de

terre dont les filets et les pattes, seuls, sont accommodés à une sauce blanche).

Pour clore l'énoncé de toutes les ressources agricoles du pays le plus favorisé par la diversité des climats et des altitudes, nous avons réservé le produit animal qui joue un double rôle, l'un des non moins importans, dans l'alimentation et l'industrie des hommes. Il ne s'agit pas du porc qui a été l'une des principales sources de richesses pour le producteur et l'industriel américains; il a eu ses beaux jours, et Chicago entre autres, le siège de la future exposition internationale de 1892-1893 au-delà de l'Atlantique, lui doit, comme l'état entier de l'Illinois, splendeur et fortune. Il suffirait de citer la maison Amour, une des gloires de l'heureuse rivale de New-York, qui traitait jadis 10,000 porcs par jour. Celle-ci est restée solide et debout : mais combien d'autres établissemens similaires ont succombé, depuis que la France a eu la prévoyance égoïste de fermer ses frontières à l'entrée licite des salaisons américaines! Ce fut une très large blessure faite à sa bourse et à son amour-propre que Jonathan ne nous pardonne pas, et qui donne la clé de bien des vexations infligées depuis lors au commerce étranger.

On ne peut s'étonner que les États-Unis, qui n'ont voulu se lier par aucun traité de commerce à aucune nation (1), se donnent parfois le plaisir de relever brusquement et à leur seul gré, les tarifs de douane, pour essayer de rendre la pareille à leurs voisins d'outre-mer qui ont édicté des mesures prohibitives. Ils y cherchent, d'ailleurs, et y trouvent souvent de nouveaux profits. Quant à la question d'amour-propre, elle a été réglée à leur satisfaction, disent aujourd'hui les Yankees avec assez de malice, lors de la dernière exposition universelle de Paris. Il est assez piquant en effet de rappeler que les mêmes viandes porcines, bannies de la consommation française pour cause d'insalubrité, ont été primées au Champ de Mars, en 1889, par la grande commission des récompenses. Le Yankee, non sans raison, estime et dit que les Européens manquent un peu de logique ou de franchise.

Pour revenir à l'animal domestique, dont nous voulions parler plus haut, nommons le mouton dont la chair et la toison, soit comme quantité, soit comme qualité, ont subi depuis trente années de grandes variations dans l'Amérique du Nord.

Nul pays ne s'annonce et n'est, en réalité, plus favorable à l'élevage et au développement de la race ovine. La grande propriété

(1) Les États-Unis n'ont conclu qu'un traité exceptionnel; véritable traité de protectorat, avec les îles Hawaï, qui en profitent pour les inonder de leurs sucres, lesquels entrent francs de droits par les ports de la Californie.

assure, en effet, aux troupeaux des parcours étendus, où le pâturage naturel abonde. L'herbe y est fort nutritive. Là où elle faisait défaut, par manque d'irrigations ou d'humidité suffisante, le département de l'agriculture, qui poursuit sans relâche et avec succès ses expériences de sélections herbagères, a su acclimater des espèces nouvelles : ainsi du *blue grass*, foin très savoureux, originaire du Kentucky, auquel la race chevaline de cet état doit sa renommée, qui a été implanté et s'est très rapidement propagé dans les états voisins de l'Indiana, de l'Illinois et du Missouri.

Après la guerre de sécession, la branche de la production ovine s'était développée à l'envi. Tout concourait alors à la prospérité de l'éleveur. Les réquisitions dévorantes des armées avaient raréfié le mouton comme toutes les autres denrées comestibles. La prime sur l'or doublait le bénéfice du vendeur. De plus, un tarif de douanes ultra-protectionniste, édicté en 1867 et maintenu jusqu'en 1883, stimulait à l'excès les efforts du propriétaire terrien, et la consommation, doublant par suite de l'invasion croissante des immigrans, progressait du même pas que la production. On peut se faire une idée de ces progrès par les chiffres, pris au hasard, qui suivent. En 1875, les abattoirs de Chicago et Saint-Louis n'avaient reçu que 544,627 moutons : neuf années plus tard, les entrées sur les mêmes marchés accusaient une vente de 1,971,683 têtes. Durant la même période, la ville de New-York enregistrait aussi une augmentation d'entrées dépassant 750,000 têtes.

Le commerce des laines, ce gros appoint du rendement agricole, n'était pas moins florissant. Grâce à la protection presque prohibitive qui défendait les laines crues indigènes contre toutes provenances étrangères, on voyait la production ovine quadrupler. En outre, le poids moyen des toisons doublait à la suite de croisemens bien compris et sous l'influence d'une alimentation de choix. Le résultat financier se chiffrait par une recette annuelle de 300 millions de dollars. On peut dire que ce fut l'époque où l'agriculture américaine, débordant sur les nouvelles terres vierges ouvertes dans le *Far-West* à la colonisation et décuplant ses forces à l'aide d'outillages mécaniques et perfectionnés, atteignit l'apogée de sa prospérité.

A cet âge d'or, qui ne pouvait durer, d'ailleurs, les conditions économiques du pays s'étant transformées depuis la pacification, succédèrent les années maigres de l'Histoire sainte. Dès 1883, sous la présidence du nouvel élu M. Arthur, la face des choses changea brusquement. La lutte, qui s'accentue aujourd'hui, s'engageait déjà entre l'agriculture et l'industrie américaines. Cette dernière, pour prix de ses services et de ses subsides électoraux, réclamait impérieusement la cessation du régime prohibitif imposé aux laines

brutes de provenance étrangère, qui la laissait à la merci du fermier indigène, devenu excessif dans ses prétentions de vendeur. L'industriel l'emporta sur l'agriculteur sacrifié aux exigences de la politique. Les droits d'entrée furent notablement abaissés sur les laines brutes et rehaussés sur les laines manufacturées. Les rôles étaient désormais renversés : la matière première était primée par l'objet manufacturé.

Les effets du nouveau tarif ne tardèrent pas à se faire sentir. Les moutons et brebis de la République argentine et de l'Australie, trouvant la porte presque ouverte, envahirent rapidement les marchés des États-Unis, dont les éleveurs, surpris et déconcertés, se laissèrent aller à un prompt découragement. Le chiffre des bêtes à laine diminua du coup de 7 millions de têtes. L'importation des laines étrangères, qui ne s'était élevée qu'à 78,350,651 livres en 1884, passait progressivement à 126,487,729 livres en 1888. Du 1er janvier au 1er octobre 1889, elle atteignait 98 millions de livres payées 14,700,000 dollars, alors que l'époque correspondante de 1888 n'avait accusé que 74 millions de livres d'une valeur ensemble de 9,900,000 dollars.

Grâce au nouveau tarif qui surélevait bien vite les prétentions du manufacturier américain, le fermier allait s'appauvrir doublement : déjà il vendait moins cher ses produits ; il allait encore payer plus cher les objets de première nécessité. L'industriel des villes s'enrichissait aux dépens des populations rurales ; en même temps, il redoublait d'énergie contre la concurrence de ses rivaux d'Europe et non sans succès. Resté jusqu'ici leur inférieur dans la fabrication des draps casimir, devenu presque leur égal dans celle des tapis à bon marché, il est déjà très résistant sur le terrain de la bonneterie. Les métiers à carder, dont on ne comptait que 7,749 en 1888, se chiffrent aujourd'hui par 7,915. Dix-huit des états ont concouru à cette progression des métiers, outillés d'après les derniers perfectionnemens. Bien des manufacturiers, qui s'étaient vus à la veille de déposer leur bilan, sont rentrés en lice et ont repris la lutte. A cette heure, l'industriel tient le haut du pavé et se considère comme le grand maître électoral. Reste à savoir si le nouveau tarif douanier, rapporté par le député Mac-Kinley, ne modifiera pas sensiblement les conditions de cette lutte, tant entre l'industrie nationale et celle de l'étranger, qu'entre le producteur et le fabricant américains.

La prohibition actuelle sur les tissus-laine extérieurs varie entre 65 et 70 pour 100 *ad valorem*, suivant les espèces et les qualités : sur les laines brutes, déchets *ring waste* ou corons, elle varie entre 22 et 30 pour 100. En tout état de cause, vu les doléances croissantes de la campagne qui a pris une attitude offensive en vue des

élections législatives fixées au mois de novembre prochain, des relèvemens de droits sur ces matières premières sont à prévoir, à moins que le bill Mac-Kinley, qui ne satisfait aucun parti malgré ses remaniemens répétés, n'échoue en dernier lieu devant le sénat ou ne soit renvoyé aux calendes.

La moyenne du coût d'un mouton, dans les 42 états, est de 2 dollars 21 cents : le maximum atteint 4 dollars dans le New-Jersey, et le minimum fléchit à 1 dollar 64 cents dans le Tennessee. Le premier de ces deux états, qui confine à la ville de New-York, est le plus gros acheteur, en vue de la consommation prodigieuse de sa voisine qui compte avec Brooklyn 2 millions de bouches.

Cette longue statistique, aride mais instructive, nécessaire d'ailleurs pour l'explication du phénomène économique que nous allons aborder, peut se résumer en une phrase concise. Superficie de culture, quantité des produits agricoles, nombre des immigrans, machines perfectionnées, routes et voies ferrées, moyens de transports et de locomotion, tout cet ensemble qui se tient étroitement, a progressé à l'unisson et dans des proportions considérables, depuis vingt-cinq années, sur ce merveilleux sol des États-Unis. La conclusion logique de cette formule générale est que le fermier américain, propriétaire ou cultivateur de la terre, a dû conquérir l'aisance et doit en jouir présentement : il a même pu thésauriser.

C'est ce que nous allons contredire, non pas d'après des aperçus spécieux, mais documens officiels en main. Le fermier américain touche à sa ruine.

V. — AVILISSEMENT DE LA TERRE ET DE SES PRODUITS.

Des discussions législatives, des comptes-rendus du trésor, des statistiques des départemens du commerce et de l'agriculture, des documens particuliers (1), il ressort déjà clairement que depuis vingt-cinq années, le bénéfice du fermier a été en diminuant ; que le revenu moyen de la culture s'est abaissé de 10 pour 100 au-dessous de 3 pour 100. Les causes de cet avilissement sont nombreuses et complexes ; nous allons les énumérer et les toucher du doigt.

Consultons entre autres, tout d'abord, les registres du conseil d'agriculture de l'Illinois, celui des 42 états où la récolte du maïs atteint le chiffre le plus élevé : prenons la période la plus récente connue ; celle qui va de 1882 à 1886. Or, malgré l'intensité du

(1) Nous devons de précieux renseignemens sur la matière à l'obligeance de M. le comte d'Arschot, conseiller de la légation de Belgique à Washington.

rendement agricole, l'état de l'Illinois, par suite de la dépréciation constante des produits et de l'augmentation soutenue du taux de l'intérêt de l'argent confié à la terre, a perdu en 1882 : 1,273,571 dollars, en 1883 : 8,621,440, en 1884 : 11,780,557, en 1885 : 10,331,701, en 1886 : 19,870,259. La perte totale pour ces cinq années s'est donc chiffrée par une perte sèche de 52,377,528 dollars.

Et pourtant, si nous nous arrêtons à l'année 1884, qui a donné une perte de près de 12 millions de dollars, nous constatons que l'Illinois, en cette même année, a vendu des bœufs pour une somme de 32,251,145 dollars; des porcs, pour une somme de 24,886,854 dollars; et du blé, en excédent de sa propre consommation et des réserves gardées pour semailles, pour une somme de 13,199,522 dollars. C'est qu'en effet, après la période de surenchérissement provoquée par la guerre civile, et que le fermier imprévoyant a jugée devoir être éternelle, l'avilissement des denrées a pris des proportions extraordinaires.

Après la guerre, le boisseau de blé se vendait de 1 dollar à 1 dollar 40 cents : à cette heure, il se vend de 35 à 65 cents : quelles ont été les conséquences de cette dépréciation !

En 1867, 32,520,249 acres cultivés en froment avaient produit 768,320,000, boisseaux de blé qui s'étaient vendus 610,948,390 dollars.

En 1888, 75,672,763 acres de même culture ont produit 1,987,790,000 boisseaux, dont le prix de vente ne s'est élevé qu'à 677,561,580 dollars. La perte a donc été sur le cours de 1867 de 1,310,228,420 dollars, puisque les fermiers, sur la moyenne de 1 dollar au boisseau, auraient dû recevoir 1,987,790,000 dollars.

Poursuivons la démonstration. En 1866, en échange de 1 dollar, on achetait 53 livres de maïs, 33 livres de blé, ou 2 livres 1/2 de coton. En 1878, pour le même prix, on pouvait se procurer couramment 93 livres de maïs, 50 livres de blé ou 9 livres de coton. Cet avilissement persiste aujourd'hui, en s'aggravant sur certains points.

En 1865 et 1866, les emprunts hypothécaires, amenés par les excès de la guerre, se contractaient au taux moyen de 10 pour 100, correspondant au taux égal et moyen du revenu foncier. A l'heure où nous écrivons, il faut plus du triple de travail qu'en 1865, pour se libérer de l'intérêt hypothécaire à payer au prêteur, puisque le revenu moyen de la terre s'élève à peine à 3 pour 100. Arrêtons-nous encore aux produits généraux de 1880 : ils accusèrent une moins-value de 320,000,000 dollars sur ceux de 1860, quoique l'exploitation rurale, à la plus récente de ces deux dates, se fût

étendue sur 1 million d'acres en plus. Si nous consultons enfin la récolte de blé de 1884, nous constatons que la surface cultivée de cette sorte de grains s'élevait à 3 millions d'acres de plus qu'en 1883; qu'elle a produit un rendement supérieur de 93 millions de boisseaux; et que pourtant l'exercice agricole s'est liquidé par 53 millions de dollars de recettes en moins.

De tous ces chiffres officiels, il apparaît nettement que la surface cultivée s'est largement accrue, que la somme de travail produit s'est augmentée proportionnellement au nombre croissant des nouveaux immigrans; mais que, en revanche, le prix de vente des produits agricoles a diminué en raison inverse de leur développement. A quoi attribuer cette dépréciation inquiétante et continue? Pour la majeure partie, à un excès de production. Le fermier américain, grisé par le succès des seize années durant lesquelles il avait écrasé les marchés d'Europe sous le poids de ses exportations rémunératrices, a perdu de vue les concurrens qui se levaient dans l'Amérique du Sud, comme aux Indes, pour lui disputer sa clientèle : en outre, il s'est imaginé les besoins de cette clientèle insatiables. La loi brutale de l'offre et de la demande l'a rappelé aujourd'hui à la réalité; mais sa situation s'est doublement aggravée. S'il vend bon marché, nous l'avons dit, il achète très cher. Les tarifs ultra-protectionnistes imposés au congrès par les industriels de l'Ouest, et à leur profit, pèsent bien lourdement sur le fermier. Machines aratoires, indispensables pour suppléer au manque de bras, outils agricoles, vêtemens, cuirs, enfin tout objet manufacturé est taxé de 30 à 45 pour 100 *ad valorem*. Depuis 1883, la taxe s'est retournée contre les campagnes.

La conséquence de ce régime est facile à deviner. Dès 1886, la dette hypothécaire des États-Unis s'est brusquement élevée jusqu'à 14 milliards de francs : depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer par l'accumulation des intérêts en retard. Ceci explique fort bien comment l'énorme dette fédérale, issue de la guerre, a pu s'amortir avec une rapidité qui a provoqué l'admiration et l'envie de l'Europe : mais sous les fleurs, on retrouve l'aspic. Le *trésor* publie chaque jour le chiffre officiel des recettes fédérales sous la double rubrique, douanes, *customs* et revenus intérieurs, *internal revenue*. Or la moyenne journalière des revenus intérieurs dépasse 2 millions 500,000 francs, montant des taxes foncières et autres. Aussi, les exercices budgétaires se soldent-ils depuis plusieurs années par des excédens de numéraire en caisse variant de 90 à 110 millions de dollars. La dette chirographaire, par des rachats continus du trésor, a baissé et s'est réduite presque à rien; mais la dette hypothécaire a monté, et cela, dans des proportions qui constituent au-

jourd'hui un véritable danger public, dont nous verrons tout à l'heure l'imminence et la gravité. C'est, en fin de compte, la terre qui a fait les frais de cette brillante opération. Ce sont surtout les anciens états qui ont vu changer et empirer les conditions de la propriété foncière.

Dans ceux du Kansas, de Nébraska, du Wisconsin et du Michigan, on compte à cette heure les trois quarts des fermes hypothéquées. Dans le Texas, l'intérêt hypothécaire varie de 15 à 25 pour 100, pendant que le prix des marchandises, avancées contre récoltes par des traitans aux fermiers, s'est élevé de 25 à 50 pour 100, suivant le degré de confiance inspirée par l'acquéreur au vendeur. Dans le Kansas, nous révèle le dernier rapport de l'*Association fermière*, 18,000 fermes sont menacées d'éviction très prochaine, si on ne vient à leur prompt secours. Dans le plus riche comté du Michigan, les shérifs procèdent à une expropriation par jour.

Avant la guerre civile, presque tous les fermiers des États-Unis étaient les vrais propriétaires du sol qu'ils faisaient valoir. En 1889, plus d'un quart des fermes est loué, soit à moitié, soit à bail. Sur 4,008,907 domaines agricoles, le fermier, propriétaire du sol, en tient 74.5 pour 100, le fermier à bail 8 pour 100, et le fermier partageant les produits avec le propriétaire de la terre 17.5 pour 100. En Alabama, Géorgie, Delaware, Mississipi et dans la Caroline du Sud, le fermier propriétaire ne compte plus que pour 56 à 49 pour 100. Le sud est moins grevé, foncièrement, que le nord-ouest : mais le prix des denrées alimentaires a tellement renchéri, sous la pression usuraire des syndicats et des magasins de traitans, que le travail rural reste en perte et se voit forcé de demander crédit; et à quelles conditions finales? Ainsi en 1885, dans la Caroline du Sud, la récolte totale, qui devait se chiffrer par un produit net de 32,971,280 dollars, avant même le commencement de la campagne agricole, avait été aliénée par anticipation pour 8,500,000 dollars, soit un quart, contre avances de marchandises surfaites et souvent de qualité avariée.

Il est juste de dire que les impôts ont été abaissés depuis les victoires du nord sur les sudistes. En 1866, chaque individu payait une capitation moyenne de 50 dollars, qui depuis ont été réduits à 25. Mais, pour acquitter ces 25 dollars, le cultivateur doit produire aujourd'hui 300 livres de coton, ou 33 boisseaux de blé, ou 75 boisseaux de maïs, alors que jadis ces mêmes denrées suffisaient à payer, et au-delà, la capitation de 50 dollars.

La pléthore de production, les tarifs ultra-protectionnistes, l'intérêt usuraire, la cherté de la main-d'œuvre, la dépréciation de la

denrée agricole, l'exploitation du fermier par le négoce ne sont pas les seules causes de la grande détresse actuelle de l'agriculture américaine. Celles-ci sont générales. Il en existe d'autres, de caractère purement local, qui viennent encore déprimer la fortune agricole.

D'abord, dans plusieurs états, la petite propriété a été dévorée par la concurrence insoutenable des *wheat* et *bonanza farms* (1), vastes associations rurales, formées par des syndicats anglais ou des actionnaires américains qui, à l'exemple de nos grands magasins le Louvre et le Bon Marché, ont accaparé la production et la vente, opérant à leur gré dans un vaste rayon une baisse et une hausse fictives sur les denrées agricoles. Le modeste fermier n'a pu résister à cette spéculation entreprise à ses dépens : de plus, comment supporter des frais généraux, lorsqu'il s'agit d'une culture sur une petite échelle, avec la même aisance que ces grandes entreprises dont le voisinage est toujours absorbant?

D'autre part, les agriculteurs de l'ouest-américain ont fini par s'apercevoir que les faits l'emportent sur les théories ; que la protection à outrance, se retournant désormais contre eux-mêmes, engendrait des conséquences imprévues.

C'est ainsi que tout l'hiver dernier, les fermiers de l'Iowa, du Nébraska, du Kansas et des deux Dakotas ont brûlé leur maïs pour se chauffer, parce que le charbon et le bois, mis par la protection à l'abri de la concurrence étrangère, leur coûtent trop cher, et que d'un autre côté, le prix de revient du même maïs, enflé par le prix de main-d'œuvre et par d'autres causes procédant du même principe économique, en entrave l'exportation.

Outre les fermiers qui ont brûlé leur maïs, certains autres n'ont même pas pris la peine de le rentrer, et l'ont laissé pourrir sur le sol, vu l'excessive distance des marchés et le manque de communications (2). Il ne suffit pas, en effet, de lancer une locomotive à travers un territoire nouvellement ouvert à la colonisation : il faut encore rattacher la voie ferrée par d'autres artères à la circulation générale. Ainsi le blé de certaines régions du *Far West* rapporte à peu près 15 cents le boisseau, rendu à Chicago ou à Saint-Louis, après que le producteur a dû payer le transport souvent à des centaines de milles, sans compter les faux frais. Arriver jusqu'aux ports de l'Atlantique, il n'y faut pas songer. La même difficulté s'oppose trop souvent au transport des bestiaux. C'est cet état de choses,

(1) *Wheat* veut dire blé. *Bonanza* est un terme d'argot, signifiant *grande trouvaille*, quelque chose comme le gros lot ou jadis la quine à la loterie. C'est le surnom dont le public yankee a gratifié l'opulent et l'heureux M. Mackay.

(2) Voyez le *Courrier des États-Unis* du 20 mars.

résultant de l'arbitraire des compagnies en matière de tarifs, qui a inspiré aux producteurs des rives américaines du Pacifique un regret profond de l'avortement de l'entreprise du canal de Panama. Car, d'après calculs faits, en empruntant cette voie maritime, le blé devait venir de Francisco à New-York, à des conditions de transport assez favorables pour lui permettre de lutter avec le froment descendu directement de Chicago, à ce dernier port d'embarquement à destination d'Europe, par les voies ferrées. De Saint-Louis qui est plus voisin de l'Atlantique, à New-York, le transport d'un boisseau de blé est grevé de 39 cents, et la mercuriale de New-York indique que le boisseau de blé, rendu sur ce marché, ne se vend que 90 à 95 cents. A un semblable prix, aussi bas, le boisseau de pommes de terre qui se débite à 20 cents est encore plus rémunérateur pour le producteur.

Dans l'espèce, on peut affirmer que les tarifs des lignes de fer restent inabordables pour une grande partie des nouveaux états ou territoires. Dans les vieux états, à la concurrence écrasante des *wheat* et *bonanza farms* vient s'ajouter le monopole des compagnies de chemins de fer qui, selon l'abondance de chaque récolte et de chaque espèce, peuvent relever ou abaisser subitement, du jour au lendemain, en vertu de leur seul caprice et de leur unique intérêt, les tarifs de transport. Ces compagnies, imprudemment concédées sans l'obligation au début d'aucun cahier de charges, sont restées les maîtresses de la fortune publique. Grâce à ces procédés de rançonnement peu scrupuleux, on s'explique aisément l'origine suspecte des richesses des rois de l'argent, *money-kings*, et les colères qui fermentent aujourd'hui au sein des classes appauvries. Le scandale est devenu si intense qu'il est fort question de faire nommer trois commissaires fédéraux, auprès de chaque compagnie, dont le *veto* pourrait entraver des procédés aussi exorbitans. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Chaque état est maître chez lui sur ce terrain ; et encore lesdits commissaires, à voir les monstruosités administratives et judiciaires dont la presse retentit chaque jour, tarderaient-ils longtemps à devenir les complices des *trust* à monopoles contre lesquels tout le monde crie, et dont tout le monde veut faire partie ! La morale américaine réconcilie avec la vieille Europe. Nous sommes loin du temps des puritains qui ont fondé la grande démocratie : ces derniers auraient peine à reconnaître l'édifice sorti de leurs mains, et trop facilement proposé comme un modèle idéal à l'ancien continent, si disposé à accepter les yeux fermés, comme formule politique, tout ce qui vient de la patrie de Washington. C'est que cette grande ombre ne suffit plus à voiler les fissures creusées par un siècle d'immigrations cosmopolites et d'extensions

démesurées, sans parler du ravage causé par le fléau toujours croissant des *lobystes* et des politiciens.

VI. — DÉTRESSE DES FERMIERS.

Ce n'est pas uniquement sur le terrain de la morale pure que la race latine peut lutter avantageusement avec les Anglo-Saxons. L'ancien continent peut encore opposer, avec fierté et à bon droit, ses travailleurs de la terre à ceux du Nouveau-Monde, si bien servi qu'il soit par sa fécondité exceptionnelle. Pour ne parler que de la France, quelle différence, pour ce qui regarde la constitution et la solidité de la propriété foncière, quelle différence entre le sol façonné par le long labeur de nos pères, fatigué par les générations, mais resté tutélaire pour leurs enfans, et ces terres presque vierges, qui se sont données au premier occupant et qui ne peuvent déjà plus nourrir leurs maîtres d'un jour! Ce n'est pas trop s'avancer, que de dire que les souffrances de l'agriculture se font sentir sur presque toute la surface civilisée du globe, par suite des brusques révolutions économiques. Mais quelle diversité, en France et aux États-Unis, entre les causes et les effets!

Chez nous, la propriété foncière, en même temps que notre unité nationale, s'est martelée et amalgamée lentement sous le pas pesant d'une série ininterrompue de cultivateurs français; elle a prospéré grâce à l'épargne continue du seigneur ou du paysan, devenu propriétaire à son tour. La révolution de 1789, en donnant à chacun place égale au soleil, en proportion de son travail et de son mérite, a eu pour effet de substituer la petite propriété à la féodalité terrienne. Il en est sorti la patrie avec ses liens et ses droits, la famille rurale avec l'autorité nécessaire du chef de famille, enfin des mœurs nouvelles dont, quoi qu'en aient écrit certains réalistes, la religion fait du même coup la sociabilité et la force. Sous cette double influence, la condition de la femme s'est relevée, et la paysanne française s'est peu à peu transformée en bonne ménagère, sachant mettre en valeur toutes les forces perdues, ou ignorées jusqu'à son avènement, de toute exploitation rurale. C'est elle à cette heure qui est devenue la prévoyance, la gaîté et le porte-respect du foyer domestique dans nos campagnes.

Arthur Young, observateur perspicace et consciencieux du dernier siècle, retraçait de 1787 à 1789 ses voyages en France: « Personne, écrivait-il, ne peut imaginer ce que devient la paysanne française sous la pauvreté qui l'écrase. On voit des « choses » qui s'appellent des femmes, mais qui ne sont que des spectres vivans. Les femmes et les filles aux champs, les laboureurs à la charrue

n'ont même pas de sabots. C'est une misère qui atteint les racines de la prospérité nationale. Cela rappelle la misère de l'Irlande. Les habitations du pauvre peuple de Bretagne ne sont que des tas de boue. Il n'y a point de vitres aux fenêtres, comme presque partout en France : à peine un soupçon de lumière. Un tiers de cette province est inculte, et le tout misérable. »

Mais voici une autre voyageuse, aussi de nationalité anglaise, écrivain apprécié, miss Betham Edwards, qui, cent ans après, écrit d'Angleterre après son voyage en France à l'occasion de la dernière Exposition.

« Un siècle s'est écoulé depuis la visite d'Arthur Young. Où il n'a vu que de misérables paysannes, les filles de fermiers ont aujourd'hui des dots à faire envie. Le désert s'est changé en terre promise... L'indomptable persévérance de la race rurale, qui a métamorphosé le sol de la France, a permis à cette nation de supporter des désastres écrasans, de réparer des pertes sous lesquelles une autre race aurait succombé... Si la France est forte, le secret de sa force est dans la merveilleuse industrie et dans l'activité de ses populations rurales. »

Peut-on faire le même éloge de la famille rurale américaine? Nous ne le pensons pas. Tout d'abord, cette propriété foncière, créée si laborieusement et de si longue main en France, a été pour la majeure partie improvisée aux États-Unis, presque bâclée : qu'on nous pardonne cette expression; de plus, elle succombe sous un vice originel, la dette hypothécaire qui, comme nous l'avons indiqué plus haut, dépasse aujourd'hui 15 milliards de francs. La propriété foncière, née d'hier de l'autre côté de l'Atlantique, soit par l'occupation violente à ses débuts, soit par les concessions gratuites des *homestead* (lot de 65 hectares, de terres publiques, accordé à tout citoyen américain qui le réclame et dont la propriété lui reste définitivement acquise, après cinq années de culture permanente et d'habitation), soit enfin par voie d'achat, s'est vue presque partout grevée dès l'origine, souvent au-dessus de sa valeur réelle par le premier occupant ou par le colon acquéreur, arrivé sans ressources et déjà besogneux. Chez nous, l'hypothèque est à l'état exceptionnel : aux États-Unis, elle est presque la règle générale. Le paysan français épargne, franc par franc, en vue d'acquérir la terre qu'il aime passionnément : le colon américain n'achète la terre que comme instrument de spéculation, pour la pressurer à la hâte et en extraire le dollar qui lui permette de courir à de nouvelles aventures. Ce dernier ne tient guère au sol : il ne comprend pas la puissance et la poésie de la terre paternelle. L'émigration lui a fait perdre la notion du foyer domestique : il n'a plus la même concep-

tion du mot *patrie*, que les vrais fondateurs de la république, ces austères presbytériens dont les familles et les vertus tendent à disparaître. Poussé par son caprice ou son intérêt, il n'hésite guère à abandonner sa commune adoptive, l'état où il réside, pour aller chercher meilleur sort dans un autre état, quittant ainsi son toit, sans se retourner en arrière pour lui jeter un dernier regard d'adieu ou de regret. Cosmopolite d'origine, il reste tel; il vit toujours à l'état de campement provisoire.

Il faut aussi assister à ces immenses exodes, bien faits pour combler de surprise tout Européen, et qui deux fois en 1889 ont offert aux États-Unis le spectacle d'une population entière, implantée en quelques heures, en quelques minutes sur un territoire vierge, « comme si une pluie humaine y était soudainement tombée (1). »

On peut en croire ces notes de voyage, tracées par un spectateur oculaire de cette scène inoubliable. On venait d'annoncer que le président Harrison avait signé la proclamation ouvrant à la colonisation les terres comprises entre les rivières Missouri, Grand et Cheyenne, et détachées de la réserve des Indiens Sioux, dans le Dakota du Sud, en vertu d'un traité « conclu » entre ces Indiens et le gouvernement des États-Unis. La proclamation était à peine signée, qu'à cinq cents lieues de la Maison-Blanche, le canon donnait le signal de l'invasion sur deux points: à Pierre au nord et à Chamberlain au sud, le gouvernement avait établi des bureaux pour l'enregistrement des premiers occupans, devenus par cette prise de possession propriétaires des lots de terrain sur lesquels ils allaient planter leurs piquets.

La rive droite du Missouri, descendant du nord au sud et bordant la réserve à l'est, était occupée par une haie de soldats de l'armée régulière et d'Indiens auxiliaires veillant à ce que personne ne franchît la rivière, en ce moment glacée. Sur la rive gauche étaient entassés des milliers de nomades attendant depuis plusieurs jours, depuis plusieurs semaines même, l'ouverture de la terre promise. Le nombre s'en accroissait d'heure en heure. Cette foule se pressait, sans désordre cependant, et avec une certaine discipline imposée par des *marshalls* ayant sous leurs ordres des *policemen* indiens, au milieu d'un entassement de chevaux, de mules, de bétail, de chariots chargés de tout ce qu'il est possible d'imaginer pour l'improvisation d'une colonie, provisions, ustensiles, meubles, instrumens aratoires ou professionnels, machines et surtout bois de construction, baraques et maisons toutes faites. Çà et là, des femmes et des enfans, toute une bohème du désert.

Lorsque le moment arriva, ce fut comme une traînée de poudre

(1) Voyez le *Courrier des États-Unis* du 16 octobre 1889.

tout le long des campemens. A Chamberlain, toute la soirée et toute la nuit ce fut un hourvari et un tapage infernal. Les chevaux et les voitures s'apprêtaient et se rangeaient, prêts à partir sans une minute de retard. On tirait le canon, on tirait des coups de fusil : on lançait des fusées et des pétards; les cloches sonnaient; les gens criaient ou chantaient en chœur : les intrépides dansaient, et au milieu de cette confusion couraient les agens, les habiles, les gens pratiques qui se glissent partout, formant des groupes, concertant les intérêts, établissant des solidarités et préparant le terrain, avant de l'avoir même atteint.

Au moment même où la masse s'ébranlait et où les colonnes d'invasion se mettaient en marche, il y avait déjà, non-seulement des maisons montées sur des solives et sur des roues, mais des villages sur le papier et des municipalités organisées, toutes prêtes à fonctionner au temps d'arrêt, avec leurs maires et leurs conseils municipaux.

Tout cela cependant se passa sans désordre et sans accidens. En un instant, la rivière, transformée par la gelée en une route unie comme un miroir, fourmillait de voitures, de cavaliers et de piétons, marchant en masses solides ou en caravanes. L'un des premiers groupes formait un cortège qu'on aurait cru composé à loisir pour une fête publique. Plusieurs voitures ornées de banderoles et de branches d'arbres cristallisées sous la neige portaient des personnages importans, ceux qui avaient mené à bonne fin la *concession* de la réserve, et dans un des véhicules était installé un corps de musique exécutant des gigues et des airs nationaux.

Quand vint la tombée de la nuit, ajouterons-nous, l'avalanche humaine s'était enfoncée dans les replis lointains de la prairie. L'immense bivouac de la veille était redevenu désert : l'obscurité était encore piquée de points rougeâtres, dernières étincelles des feux s'éteignant. A travers ce grand silence, on ne pouvait qu'éprouver pitié et mélancolie, en songeant aux tribus indiennes et à leurs vaillans chefs, si poétiquement chantés par Cooper, et refoulés sans merci de leurs dernières réserves par le flot montant de cette invasion continue qui, depuis 1820, s'est élevée à 15 millions d'immigrans étrangers, dont 6 millions d'Anglais, 3 millions 1/2 d'Irlandais, 4 millions 1/2 d'Allemands, 800,000 Suédois et Norvégiens, 350,000 Français et le reste Italiens ou Espagnols.

Parmi les envahisseurs de la réserve des Sioux, combien n'y avait-il pas de déserteurs de la terre, accourus des anciens états qu'ils avaient abandonnés après y avoir échoué, pour courir à la recherche d'un nouvel Eldorado!

En janvier et février 1890, le nombre des immigrans débarqués s'est élevé à 28,271 contre 23,588, durant les mêmes mois de 1889.

Cette immigration, qui progresse toujours au lieu de se ralentir, commence à susciter des jalousies et des rancunes dans certaines régions où, contrairement à la loi, des patrons font venir de l'étranger des ouvriers engagés par contrats à l'avance, à ce point qu'il est proposé aujourd'hui d'appliquer des mesures restrictives contre les futurs arrivans d'Europe, tout comme on a déjà procédé à l'égard des Chinois.

Nous avons vu tout à l'heure comment la terre était dédaigneusement abandonnée par un maître trop changeant : des régions entières à cette heure restent à l'abandon, et sont vite reprises par une végétation aussi parasite que luxuriante. Comment le sol ne s'avilirait-il pas après de pareils traitemens? Voilà pour la terre elle-même : interrogeons maintenant les mœurs du cultivateur américain et de sa famille, comparées aux mœurs de France.

Posons d'abord en principe qu'à l'inverse de notre paysan, que le labeur anoblit, le fermier américain considère comme une vraie déchéance de mettre lui-même la main à la charrue ou à la bêche. Le métier de petit cultivateur ou de jardinier ne lui est pas en honneur : seule, la grande culture trouve grâce à ses yeux. Il ne s'accommode que d'une semeuse ou d'une moissonneuse, tirée à deux ou quatre chevaux, qui le promène comme un *gentleman farmer* à travers de vastes exploitations. Quant à la femme, dont le concours domestique pourrait jouer là-bas un si grand rôle dans le confort et dans l'épargne familiale, elle ignore ou néglige tout ce qui est de son domaine propre : point de ménagères ni de maraîchères. Aussi est-il peu de pays où le légume, source journalière de recettes partout ailleurs, reste aussi rare ou aussi inférieur de qualité. En outre, il ne faut pas perdre de vue que la plupart des fermiers sont de simples garçons de ferme ou artisans venus d'Europe, recrutés dans les dernières couches campagnardes, sans connaissances techniques : fermiers-maîtres improvisés, ils ne songent point à s'instruire et continuent à traiter le sol comme de vrais manœuvres. De plus, l'autorité du chef de famille, indispensable comme direction, ne se fait pas sentir, parce que l'esprit de famille est lettre morte. L'enfant mâle, aussitôt qu'il a atteint ses douze ou quinze ans, s'échappe et court chercher fortune ailleurs; les filles, encore mineures, se dirigent du côté des grandes villes industrielles qui les attirent. Dans ce pays de liberté à outrance, dont Dieu nous garde! le père resterait impuissant, le voudrait-il, à retenir à ses côtés sa progéniture comme aide naturel de ses travaux : la loi ne le lui permet pas, et l'intervention du détective, s'il le tentait, lui donnerait tort.

D'où la nécessité de recourir à des domestiques ou à des

journaliers salariés, fort coûteux, qui, dans ce pays de démocratie excessive, traitent d'égal à égal avec le maître et lui dictent souvent la loi, toujours prêts à le quitter, certains de trouver sans peine de nouveaux contrats de louage, eu égard au manque de bras dans les campagnes. En ce qui concerne la pratique agricole, pas ou très peu de fumures confiées au sol surmené par le même genre de culture, jusqu'à épuisement des sucs nourriciers, qu'un assolement intelligent aurait pu revivifier. Que de fois même le fumier naturel reste-t-il improductif dans l'étable ou dans l'écurie! Lorsque la couche s'en est amoncelée trop haut, le cultivateur se contente de démonter l'étable ou l'écurie pour aller la reconstruire sur un terrain voisin.

Aussi quelle différence d'aspect entre la terre américaine, malgré la puissance de son sol vierge, et le terroir canadien qui la limite! De Détroit à Toronto, cité renommée pour ses jardins, sur les bords enchantés des lacs Érié et Ontario; de Niagara à Montréal, le long des rives du Saint-Laurent, les cultures exubérantes se succèdent sans interruption : pas un pouce de terrain perdu; c'est la vieille agriculture française qui s'affirme encore avec toutes ses traditions, tandis que sur le versant américain le voyageur rencontre mille solitudes, terrains vagues, mal défrichés par le fer ou le feu, où les souches et les troncs enfumés des anciens géans des forêts disputent l'humus à la moisson qui s'étiole. Il faut ajouter que le fermier américain a été encore gâté par l'excès de machines aratoires perfectionnées, dont la mécanique remplace trop souvent l'initiative et le travail manuel du cultivateur. La terre est comme les individus, elle a besoin de traitemens variés, en rapport avec les diversités locales, pour son épanouissement complet ou pour ne point dépérir.

Faute d'observer ces principes élémentaires, la moins-value du sol américain s'est rapidement accentuée. Ainsi, à vingt milles de Washington et en dépit du voisinage de la capitale fédérale, l'acre de bonne terre est tombé au prix de 15 dollars, tandis qu'au Canada, on ne peut se procurer une étendue de même contenance et de même qualité que moyennant 90 à 100 dollars. C'est dans le New-Jersey que l'acre atteint son maximum de prix : la moyenne en est de 65 dollars. C'est au Texas et en Géorgie que la terre s'abaisse au minimum : la moyenne en a fléchi au-dessous de 5 dollars.

Nous en avons dit assez pour établir qu'en 1890, le fermier américain, jadis si florissant, est et se sent atteint dans ses moyens d'existence; que ses plaintes et doléances, quelles que soient les origines et les causes du mal qui le dévore, sont bien réelles.

Seront-elles entendues par le Congrès? Y a-t-il un remède à cette situation aussi embarrassée qu'inquiétante? Nous voici arrivés en présence de la coalition agricole, qui vient d'arborer son drapeau noir : celle-ci va nous répondre, avec une certaine éloquence.

VII. — THE FARMERS' ALLIANCE.

La terre américaine est le pays par excellence favorable aux associations et à leur libre développement. Chez un peuple où la presse et la lecture publique progressent avec la même rapidité au sein de toutes les classes, il ne pouvait échapper longtemps à l'observation des classes rurales que la contre-ligue des intérêts similaires était le seul moyen pratique de résister à l'absorption des *trusts*, et de conjurer ces spéculations qui venaient fausser sans cesse les cours des marchés agricoles.

Au début, on ne s'en était pris qu'aux magasins des traitans, bazars vendeurs de toutes denrées ou des objets de première nécessité, qui étaient venus s'installer dans les campagnes, où ils rançonnaient à leur aise leurs cliens ruraux. En effet, ces derniers, forcés, soit par l'éloignement des grands centres ou par leur manque de ressources monétaires, passaient, non sans murmurer, sous les fourches caudines d'un négoce peu scrupuleux. De grosses fortunes, réalisées hâtivement grâce à cette exploitation sans concurrence, avaient éveillé l'attention des populations victimes. Des *meetings* locaux, à l'origine, s'étaient formés au hasard : on y tenait des discours violens contre le capital et le monopole; mais, faute d'entente commune et d'expérience, on se retirait sans aviser ni conclure. La face des choses changea brusquement dès que les tarifs protecteurs, surélevés et créés en faveur des fabricans indigènes, eurent eu pour résultat de faire payer aux cultivateurs le coût des instrumens aratoires et de l'outillage rural à un prix supérieur de 25 à 50 pour 100 au prix de revient.

L'exemple des *Chevaliers du Travail*, qui fonctionnaient déjà avec succès dans les grandes villes, trouva bientôt des imitateurs au sein des campagnes. Des associations, restreintes et isolées à l'origine, ne tardèrent pas à se concentrer, à prendre corps, et à élargir leur plan d'action. Les deux plus importantes, qui avaient adopté, l'une, la première en date, le nom de *the Farmers' Alliance*, l'autre le titre de *the Agricultural Wheel* (la roue), prirent la tête du mouvement.

C'était de l'état de Kansas, situé au cœur de la production agricole et le plus riche producteur de l'Amérique du Nord, qu'était parti le premier cri d'alarme et de protestation, cri qui, se propa-

geant d'année en année à travers les états voisins, vient de retentir soudainement sous la coupole du Capitole, cette fois impérieux et menaçant : ce fut dans deux états limitrophes au Kansas, le Texas et l'Arkansas (1), que les deux associations que nous venons de signaler prirent naissance. La première, l'Alliance des Fermiers, tint son meeting d'ouverture, le 28 juillet 1879, à Poll-Ville, dans le comté de Parker (Texas). On se borna à y échanger des vues générales, à chercher des remèdes à la situation, à formuler des principes et des vœux. On y déclara, entre autres choses, que la société avait pour but principal de travailler à l'initiation des classes agricoles dans la science de l'économie politique, mais en excluant rigoureusement tout esprit de parti. Ce programme ne manquait ni de prudence, ni d'habileté : il allait grouper sous le même drapeau économique des adversaires politiques. D'autre part, il ne pouvait porter ombrage aux chefs du parti au pouvoir. Aussi, le 6 octobre 1880, la société naissante obtenait-elle droit de cité et reconnaissance officielle par charte de la législature du Texas.

Dès le mois de février 1881, elle se réunissait, légalement constituée; elle choisissait pour l'organe de ses revendications le *Wealther ford Herald;* elle créait sur divers points des sous-alliances, qui obtenaient à leur tour des chartes particulières et locales. Ses secondes assises se tinrent le 10 août 1881, à Goslen. Elle poursuivait son œuvre, en étendant de plus en plus ses ramifications, et chaque année elle convoquait ses adhérens, dont le nombre croissait à vue d'œil au sein des campagnes appauvries. Sa troisième assemblée se réunissait en février 1882, à *Wealther Ford;* dans la quatrième, inaugurée le 4 août de la même année à *Mineral Walls*, le comité directeur constatait, non sans une certaine arrogance, que le chiffre des sous-alliances constituées s'élevait déjà à cent vingt : le réseau allait s'étendant de proche en proche à travers tous les comtés de l'état.

Aussi, dès août 1883, vit-on la société fermière passer de la période d'organisation à celle de l'action : après mûre étude, elle abordait les questions financières, en ce qui touchait son fonctionnement intérieur aussi bien que ses moyens de propagande et de résistance. L'année suivante, le 5 août 1884, elle réunissait cent huit délégués des alliances de comtés; elle créait des établissemens de dépôt pour les cotons, supprimant ainsi les *middlemen* (intermédiaires) entre les producteurs et les manufacturiers. Dans son assemblée générale du 4 août 1885, tenue à Decatur, elle marquait

(1) Ce dernier état n'est séparé que par une bande du territoire réservé aux Indiens Cherokees.

un pas de plus en avant; elle préconisait et mettait à l'étude le système des ventes coopératives pour la production cotonnière. Malgré une opposition énergique de la part du commerce et des compagnies de chemins de fer, l'œuvre avait largement prospéré : les voies et moyens étaient trouvés. Le comité constitué pour la vente et le transport des cotons fut en mesure de porter la déclaration suivante à la réunion annuelle du 4 août 1886, assemblée à Cleburne, où quatre-vingt-quatre comtés étaient représentés :

« Étant donné que le coton est la récolte la plus importante, au point de vue financier, qui intéresse les fermiers de ce grand état, le Texas; que sa valeur, pour la dernière récolte, a été de 80 millions de dollars, d'après les prix déboursés par les filateurs, et de 64 millions de dollars seulement d'après la somme payée aux producteurs, soit une différence en moins de 16 millions de dollars, dont plus de moitié a constitué un bénéfice net pour les intermédiaires; que la récolte de cette année promet de ne pas être inférieure à celle de l'année dernière;

« Si une mesure n'est pas prise de concert par les producteurs du Texas, 8 ou 9 millions de dollars seront encore engloutis, au-delà des charges normales, en frais de transport, échantillons, pesage, inspection, classement, intermédiaires, etc.

« 8 ou 9 millions de dollars sont perdus chaque année par les producteurs de notre état, grâce à l'usage de faux poids, à un échantillonnage défectueux, à des fraudes, à des combinaisons malhonnêtes et à des prix de transport exorbitans.

« En conséquence, votre comité, après mûr examen de la question, propose que le système d'un marché coopératif des cotons soit adopté par les alliances des divers comités, comme le plus sûr et le plus prompt soulagement à offrir aux agriculteurs. »

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité et l'expérience donna bientôt raison aux auteurs du projet. Enhardi par le succès, le comité recommanda ultérieurement le même système coopératif pour la vente directe de la graine de coton aux moulins à huile. De plus, on résolut de réclamer des compagnies la diminution des tarifs imposés au transport du coton. L'*Alliance des Fermiers* du Texas avait enrégimenté, à cette date, deux cent mille membres.

La seconde association, *the Agricultural Wheel*, ne prit naissance que deux ans et demi après la création de son aînée du Texas. Sans s'entendre avec elle, elle se proposa le même but. Son origine fut modeste : elle débuta par l'accord de sept membres fondateurs, qui se réunirent pour la première fois dans le comté de Prairie, dans l'état d'Arkansas, le 15 février 1882. Prenant modèle sur sa voisine et profitant de son expérience, elle n'eut pas de

peine à enrôler les adhérens sous sa bannière. Le mouvement s'accélérait d'autant plus que les souffrances de la campagne étaient devenues plus vives. On se rappelle que le nouveau tarif de 1883 avait sacrifié les intérêts agricoles aux prétentions des industriels. En 1886, *the Wheel* comptait déjà cinquante mille partisans dans l'Arkansas.

VIII. — CONVENTION NATIONALE DES FERMIERS.

Dès le début de 1887, le petit groupe de 1882 était devenu légion : il avait gagné la Louisiane, le Tennessee, le Kentucky, le Wisconsin, l'Alabama, le Mississipi et le Missouri. A l'assemblée générale du 18 janvier 1887, cinq cent mille adeptes étaient représentés. Sur la double proposition des délégués du Texas et de la Louisiane fut votée unanimement la concentration de toutes les alliances fermières en une convention nationale, qui prit le nom de *the National Farmers' Alliance and Cooperative Union*. La nouvelle ligue eut bientôt conscience de sa force. Abandonnant désormais le terrain restreint et purement économique de la première et modeste déclaration de Poll-Ville, qui avait suffi comme programme en 1879, elle faisait un premier pas politique. Elle déclarait « qu'il fallait revenir au vieux principe des fonctions publiques confiées à des hommes compétens, » et blâmait « la recherche des emplois par des nuées de compétiteurs. »

Après cette déclaration de principes, qui était un avertissement lancé à l'adresse des deux partis politiques, et qui allait à l'encontre de la maxime devenue favorite chez les meneurs du suffrage universel, « les dépouilles aux vainqueurs, » la réunion plénière prenait les résolutions suivantes, dont la gravité s'accentuait en automne dernier, alors que la Ligue fermière, réunie en convention nationale à Saint-Louis, mettait solennellement sa main dans celles des *Chevaliers du Travail*, la fameuse association ouvrière.

« Abolition de tous les monopoles. — Interdiction de la propriété foncière aux étrangers. — Réforme des systèmes de tarifs et de transports. — Circulation suffisante de monnaie. — Création de caisses d'épargne postales. — Admission des noirs dans la Ligue, mais sans leur conférer le droit de délégation à la Convention nationale. — Arbitrage par le comité exécutif pour tous différends entre tous les membres de la Ligue. » — Tel fut le nouveau programme, qu'on peut appeler les cahiers du tiers-état qui venait de se fonder et de prendre position en face des politiciens et des rois de l'argent, prêt à se servir des uns et des autres ou à les combattre, suivant ses propres intérêts. Ce programme était et est resté

une véritable déclaration de guerre à l'adresse des syndicats agricoles, des sociétés terriennes étrangères, des compagnies de chemins de fer, des banques nationales, sociétés de dépôt et de crédit usuraire, gérées par des particuliers et ayant droit d'émission de papier-monnaie dans l'état où elles fonctionnent, en un mot de tout ce qui vit du monopole, et enfin c'était un appel à la classe noire, dont la force numérique n'est pas à négliger dans les pays cotonniers. Aussi l'appel fut-il largement et vite entendu. L'assemblée générale de la Convention, au mois de décembre 1888, accuse trois millions de membres associés à *the National Farmers' Alliance and Cooperative Union*. Le pouvoir exécutif de la Ligue établit du coup son siège officiel et central à Washington : le sens de cette résolution était clair, le Capitole était visé. Qu'allait répondre le nouveau gouvernement américain, porté tout récemment au pouvoir par le parti républicain, resté vainqueur du parti démocrate?

M. Rusk, le nouveau secrétaire du ministère de l'agriculture, n'hésita pas à prendre parti : il avait vite deviné quel puissant levier la Convention nationale agricole allait mettre entre ses mains. Le fils de petits fermiers, devenu propriétaire foncier et homme d'État, se souvint de ses origines et de ses vieilles affinités avec la terre. Voici en quels termes habiles il répondit à la Ligue, dans son rapport général de 1889, déposé sur le bureau du Congrès :

« Ces associations représentent les sentimens légitimes des populations agricoles et prouvent leur désir de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour améliorer leur condition, en perfectionnant les procédés de culture.

« Je considère comme un des premiers devoirs de mon ministère d'aider et d'encourager ces fermiers dans leur entreprise, dont le succès doit avoir pour effet d'augmenter la fortune publique du pays. »

D'économie politique, pas un mot : le secrétaire, resté prudent, n'a voulu voir de la question que le côté agricole technique. Toujours est-il que, malgré cette réserve, la Ligue a désormais trouvé, à la tête du gouvernement lui-même, et son chef et son défenseur. Depuis lors, M. Rusk ne lui a pas fait défaut. Dans son administration, comme devant les commissions législatives, il a soutenu et fait soutenir la cause des agriculteurs, réclamant hautement en leur faveur des taxes intérieures, et le relèvement des droits d'entrée sur toutes les matières premières provenant de l'étranger et pouvant faire concurrence à la production indigène. Les intérêts ruraux ne pouvaient espérer un plus chaleureux interprète de leurs revendications.

De plus, le moment est bien choisi pour entamer l'action, car l'opinion publique a aussi ouvert les yeux; elle a reconnu que la protection à outrance des manufacturiers, aux dépens de l'agriculture, n'avait qu'un but, celui de conserver des commanditaires et des cliens électoraux.

Aussi le *Puck* (le diablotin), feuille satirique de New-York, frère siamois du *Punch*, de Londres, qui n'épargne guère ni les politiciens, ni les scandales, — et il a fort à faire en ce moment, — publiait-il, dans son numéro du 2 avril dernier, une de ces gravures coloriées de circonstance où le crayon américain excelle. A travers une vaste campagne apparaît, au second plan, un corps de ferme dont les toits et les murs sont bariolés de certificats d'hypothèques. Sur un grand poteau s'étale une affiche ainsi conçue : « Après faillite (1), ferme à vendre par le shérif, en paiement de sa dette. » — Sur le premier plan se dresse un fermier à haute stature, coiffé à la Buffalo, détachant de ses yeux un bandeau sur lequel sont inscrits ces mots : *Leurre de la protection*. Chacun de ses vêtemens, ses chaussures sont étiquetés de papiers blancs indiquant la taxe dont ils sont frappés; mêmes étiquettes, dénonçant 45 pour 100 de droits, flottent attachées aux charrues et aux instrumens de culture qui encombrent la cour de la ferme. Le fermier, au regard courroucé, tandis que sa femme et son enfant pleurent à l'écart, menace et chasse du doigt M. Reed, le speaker actuel de la chambre législative, le représentant Mac-Kinley, dont les élucubrations fiscales agitent le négoce européen, et enfin le président Harrison, qui, tout rapetissé, emporte dans ses bras la plate-forme électorale de 1888, le programme des protectionnistes à outrance; tous trois fuyant les imprécations de leur victime, au pas de course.

Ce tableau, d'allure fort vive, est aussi humoristique que conforme à la réalité : aussi a-t-il eu son heure de vogue, d'autant que sa publication, inspirée par le comité exécutif des fermiers fonctionnant à Washington, donnait le signal de l'ouverture des hostilités. La convention nationale se préparait en effet à entrer en scène : elle allait cette fois faire entendre sa voix au congrès.

Au sénat, la parole fut prise par un vétéran parlementaire du parti démocrate, M. Voorhees, ancien *attorney* et *congressman*. Le sénateur de l'Indiana prononça, ce jour-là, une des plus violentes philippiques qui aient jamais retenti dans l'enceinte de cette sage assemblée.

« Il y a tout à l'heure trente ans, s'écria l'orateur, que les pa-

(1) La faillite aux États-Unis atteint aussi bien le fermier que les ministres du culte.

triotes ont tout sacrifié durant la guerre terrible pour l'honneur et l'amélioration du pays; et jamais nous n'avons assisté à un déchaînement de passions plus basses, et de vices plus sordides et odieux. Vous avez taxé à outrance une classe de citoyens pour enrichir l'autre à ses dépens. La dette publique est doublée de valeur, l'argent est démonétisé, et pourtant vous avez établi des tarifs de prétendue protection qui appellent toutes les malédictions. Grâce à eux, les fermiers des États-Unis en sont réduits, à cette heure, à ne vendre le boisseau de maïs que 10 cents, celui de froment 50 cents, et la livre de porc de 2 à 3 cents : en revanche, leurs dépenses se sont accrues de 35 pour 100. Dans l'état d'Ohio, les fermes sont grevées de 300 millions de dollars d'hypothèques : dans l'Illinois, le chiffre des emprunts dépasse 402 millions de dollars, et le tiers des terres est engagé. Partout ailleurs la moyenne des fermes hypothéquées s'élève de 30 à 50 pour 100. Voilà votre œuvre néfaste ! »

Tel fut le prologue du discours adressé au parti républicain. Les galeries, où s'entassent blancs et noirs, couvrent la harangue de salves d'applaudissemens. M. Voorhees poursuit, plus âpre encore qu'au début, et les applaudissemens redoublent, quand le vieux sénateur évoque « le festin de Balthazar, » qui vient d'être offert, à Washington, aux délégués des trois Amériques par le fastueux millionnaire et manufacturier de Pensylvanie, l'ami particulier de M. Blaine, M. Carnegie, disant à ses convives, avec plus de vanité que de bon goût : « Le monde presque entier a contribué à la composition du menu qui va vous être servi. » Les galeries exultent quand il ajoute, comme péroraison : « Les fermiers veulent cesser de souffrir, et le *Mané Thécel Pharès* est écrit sur la muraille du festin. » Après lui, ses collègues, MM. Wilson de l'Iowa et Stewart de Nevada reviennent à la charge. Modification immédiate des tarifs extérieurs et intérieurs, augmentation de la circulation monétaire, voilà ce qu'ils réclament d'urgence. Mais le dernier mot n'est pas dit. M. Stanford, sénateur de la Californie, dépose un projet de bill ayant pour but de faire prêter, par le trésor fédéral, aux fermiers menacés de ruine ou d'éviction, la somme nécessaire pour désintéresser leurs créanciers, somme à prendre sur les excédens annuels des recettes fédérales, et au taux modique de 1 à 2 pour 100 d'intérêt annuel.

A la chambre des représentans, se lèvent les *congressmen* MM. Peters et Perkins, députés de l'état de Kansas, qui est resté l'âme du mouvement agricole dont jadis il a pris l'initiative. Ils ont reçu et appuient de leurs discours la délégation de l'Alliance fermière de leur état, qui est venue apporter à Washington les résolutions votées le 27 mars 1890 par la ligue qui siège à Topeka, à

la même heure où, de son côté, l'Ordre des *Chevaliers du Travail* délibère à Saint-Louis et à Pittsburg. Mise en goût par le bill Stanford, l'Alliance des fermiers réclame des remèdes à la situation par voie législative, entre autres une solution brutale de la question hypothécaire au profit du débiteur foncier, et une modification de la constitution. Voici le texte de ses résolutions : « 1° Le vœu est émis qu'un bill soit passé par le congrès, pour répartir entre le débiteur et le créancier hypothécaire une diminution dans la valeur due sur les fermes qui ont été hypothéquées, par suite de la contraction de l'argent monétaire ou par suite d'autres lois injustes ; et cela en proportion de leurs intérêts respectifs au moment de la signature du contrat hypothécaire encore en vigueur ; 2° il est demandé que les sénateurs des États-Unis soient désormais élus directement par le peuple ; 3° nous réclamons l'élection par le suffrage universel de commissaires près des compagnies de chemins de fer, avec pleins pouvoirs pour régler les tarifs de transports comme la loi vient de l'établir dans l'état d'Iowa.

« Nous réclamons en outre qu'un amendement à la constitution de l'état soit soumis à l'approbation populaire, permettant le passage d'une mesure législative, qui aurait pour but d'exempter de taxe les *homesteads*, habités par leurs propriétaires, et qui frapperait de taxes proportionnelles toute terre acquise dans une intention de spéculation par des non-résidens, des étrangers ou des sociétés, au fur et à mesure de l'augmentation de sa valeur. »

Ces résolutions avaient été précédées de la publication d'un communiqué, lancé par le journal de Kansas-City, en Missouri, qui déchirait tous les voiles, et intitulé : *Une nouvelle force politique.*

« L'Alliance des fermiers du Kansas, était-il dit, a grandi si rapidement, aussi bien en nombre que dans le perfectionnement de son organisation, que désormais elle est devenue un facteur important de la politique locale, comme de celle de l'État. L'organisateur de l'État, M. Jennings, vient de terminer une tournée dans la contrée, durant laquelle il a fondé de nouvelles alliances, et élargi l'action des anciennes. Chaque comté de l'état est désormais organisé : presque tous les fermiers de chaque comté sont membres de l'Alliance. Chaque comté est gouverné par un comité central, qui reçoit ses instructions du comité de l'état; ce dernier ressort de la convention nationale. L'ordre est devenu exceptionnellement fort par suite de cette organisation perfectionnée.

« Dans les élections locales, desquelles dépendent leurs intérêts directs, les alliances ne prêtent d'ordinaire leur appui qu'aux candidats qui partagent leurs vues et qui adoptent leurs principes.

« Dans les élections de l'état, on a pris le même parti, et on a

même proposé pour la candidature au poste de gouverneur M. A.-W. Smith, dit *farmer Smith*, de Mac-Pherson.

« Notre organisation a déjà mis un doigt dans le gâteau des élections nationales. Le président de l'Alliance de Kansas a envoyé une lettre aux sénateurs et aux représentans de l'état, pour leur dire que, selon les fermiers, la dépression agricole provient d'une législation vicieuse.

« Beaucoup de questions, qui attirent en ce moment l'attention du congrès, sont beaucoup moins urgentes que celles de qui dépendent la sécurité du toit et le bonheur de la famille. Le peuple pense que les citoyens blancs du Kansas possèdent quelques droits, aussi bien que les citoyens de couleur du sud. Il croit que les héros, blancs et noirs, également morts dans les batailles du passé pour la liberté et la conservation de nos institutions, pourront bien patienter un moment jusqu'à ce que les droits des héros vivans, luttant pour des foyers américains, soient reconnus par ceux qui ont été choisis pour les représenter au congrès. Plus de cent mille voix se trouvent dans l'état du Kansas, pour appuyer ces résolutions. Le temps approche, et il n'est pas éloigné, où les législateurs écouteront la voix de leurs mandans. »

Ces avertissemens, ajoutait le journal de City-Kansas, indiquant la résolution ferme de l'*Alliance* de s'immiscer dans la politique, dérangent les politiciens qui deviennent sérieusement nerveux. Il est opportun d'ajouter que l'allusion aux héros blancs et noirs était une riposte au parti républicain, qui, depuis un an, a accordé des pensions militaires, toujours croissantes, aux familles des victimes de la guerre civile, lesquelles s'élèvent à cette heure à près de 93 millions de dollars, et qu'il propose d'élever à 200 millions, en faveur de tous les soldats, blessés ou non, ayant paru à cette époque sous les drapeaux du nord. Le seul but est de se créer une nouvelle clientèle électorale, et formidable; de telle sorte que le budget de la guerre des États-Unis, en un grand et puissant pays qui a la rare et bonne fortune de ne compter actuellement que 30,000 soldats en service actif, se verrait élevé au chiffre fabuleux de plus d'un milliard de francs, si pareil bill était pris en considération.

Ce communiqué de la convention nationale agricole, daté du 18 mars 1890, ne resta pas longtemps sans écho. Le 3 avril dernier, John J. Holland, membre du bureau exécutif et du comité législatif de l'association urbaine, les *Chevaliers du Travail*, prenait la plume à Pittsburg, et faisait connaître par la presse le but que se propose d'atteindre son ordre, dans les états du midi et de l'occident, le tout de concert avec l'*Alliance nationale des fermiers*.

Ce fut un véritable et dernier ultimatum signifié aux membres du congrès.

« Les fermiers, avec lesquels nous nous sommes alliés durant leur convention nationale dans cette ville l'automne dernier, était-il dit, ont rendu des services importans cet hiver, à Washington, à notre commun avantage, en établissant leur influence dans le congrès. Nous travaillons ensemble : les deux associations se sont alliées pour obtenir des lois qui leur ont été refusées par les anciens partis. Leurs deux comités exécutifs, siégeant à Washington, suivent de près les travaux des membres du congrès, et transmettent chaque semaine leurs rapports à leurs assemblées et loges.

« Les membres du congrès, envoyés par les états du midi et du sud-ouest, sont frappés de panique. Chacun de ces membres, qui désirera être réélu, devra accepter de nous un programme bien déterminé. S'il refuse, nous choisirons un candidat, démocrate ou républicain, qui l'aura accepté. L'*Alliance des fermiers* est chargée de veiller à ce que les bulletins de vote soient exactement comptés (1).

« Nos deux grandes associations espèrent obtenir dans le cinquante-deuxième congrès au moins quarante-cinq membres qui seront tous dévoués à leur cause, ainsi que plusieurs sénateurs. »

A bon entendeur, salut. Les républicains, ultra-protectionnistes, l'ont si bien compris que le bill Mac-Kinley, élaboré par le cinquante et unième congrès pour le remaniement du tarif général, qui au début s'accusait surtout favorable aux fabricans et aux industriels, n'a pu résister aux clameurs récentes des campagnes, devenues de plus en plus menaçantes, et vient de subir un nouveau remaniement, après avoir été repassé au crible des commissions d'enquête, appelées de toutes parts au Capitole. Désormais, la parole est aux événemens. Aujourd'hui, la crise est à l'état aigu. La lutte est engagée, aussi ardente dans la presse et dans le pays qu'au sein du congrès : elle intéresse tout l'avenir économique des États-Unis, et même, par contre-coup, celui de l'Europe. Elle peut toucher même à la constitution politique de la vieille Amérique. Jusqu'à ce jour, la puissante république du nord ne comptait que deux grands partis, les démocrates et les républicains, qui se succédaient au pouvoir, suivant les oscillations du suffrage universel plus ou moins vicié dans son expression. Désormais, il leur faut compter avec une troisième puissance, qui, selon qu'elle inclinera à droite ou à gauche, suivant l'orientation de ses intérêts, décidera

(1) Ceci vise l'escamotage habituel du bulletin de vote, dans les districts des hommes de couleur.

de la victoire aux élections fixées en novembre 1890, en vue du cinquante-deuxième congrès. Cette victoire peut être chèrement achetée ; car, on ne peut s'y tromper, la question sociale est en jeu des deux côtés de l'Océan. Il est bien évident que la *Ligue des fermiers*, dans les campagnes, les *Chevaliers du Travail*, dans les villes, vont essayer d'exercer une action commune contre le capital ; il est probable que les deux ordres associés entreront au nouveau congrès, triomphans dans une certaine mesure. Quel sera le dénoûment de la crise agricole ? Nul ne peut le prédire. Ce qu'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, c'est que les partis en présence ne manqueront, ni d'audace pour attaquer, ni de ressources pour résister. Espérons que la victoire restera aux plus sages : ce serait, d'ailleurs, gravement se tromper que de croire que le congrès manque de talens et de lumières de premier ordre, capables de dénouer habilement la situation. Les travailleurs et les penseurs n'y font pas non plus défaut.

Nous assistions à une des récentes séances du Capitole. Le marteau du *speaker* venait de retentir sur son bureau de marbre blanc. C'était le signal de la prière commune. Pendant que le chapelain aveugle prononçait d'une voix émue une prière, adressée au Seigneur, pour appeler ses bénédictions sur les délibérations de l'assemblée, les représentans des États-Unis, venus des latitudes les plus opposées, se tenaient debout, en oraison, tous recueillis, l'air grave, la plupart les mains jointes. Au fond de la salle, au-dessus de la tête du président de la chambre, flottaient les couleurs nationales aux quarante-deux étoiles : à ses côtés, apparaissaient dans la pénombre les figures de Washington et de La Fayette, fières et sévères, rappelant les luttes passées. La scène était d'un grand effet. On devinait que la grande image de la patrie fédérale, peut-être incolore dans le lointain, mais nette et vivante sous les voûtes du Capitole, planait là, au-dessus de toutes les querelles de partis, s'appuyant sur la foi encore vivace des envoyés du peuple américain. Pareil spectacle suffirait pour bannir les appréhensions que doit faire concevoir la lutte qui s'engage. L'Europe ne pourra que suivre, avec autant d'intérêt que de sympathie, les phases de la nouvelle épreuve intérieure que va traverser la démocratie américaine.

Cte É. de Kératry.

LA

PEINTURE JAPONAISE

I. Louis Gonse, *l'Art japonais*, 2 vol.; Quantin, 1885. Paris. — II. W. Anderson, *Pictorial Arts in Japan*, 1886. — III. Justus Brinckmann, *Kunst und Handwerk in Japan*, t. I et II, 1890.

On se rappelle le rapide succès qu'a naguère trouvé en France la littérature russe. Un écrivain éminent nous l'a révélée, nous a fait connaître et aimer l'originalité de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Du jour au lendemain, Gogol, Tolstoï, Dostoïewsky étaient célèbres chez nous, et leur influence semblait appelée à modifier la direction de notre littérature nationale. Mais bientôt le zèle immodéré des traducteurs détruisit en partie le salutaire effet de cette révélation. Ils nous donnèrent tant de romans, et tant à la fois, et des romans de mérites si divers, qu'il nous devint impossible de nous y reconnaître. Ils voulurent aller trop vite : notre attention se lassa.

C'est exactement des causes du même ordre qui risquent longtemps encore, en France et dans toute l'Europe, d'entraver la juste appréciation de l'art japonais. On s'est trop pressé de nous faire connaître cet art si différent du nôtre, si nouveau pour nous, et dont l'étude aurait exigé tant de lenteur et de choix. Comme le roman russe, l'art japonais a passé trop tard et trop rapidement devant nos yeux. Nous avons été d'abord éblouis de son charme; mais voici maintenant qu'à un engouement irréfléchi semble vouloir se substituer un peu de lassitude, sans que nous ayons eu le loisir de démêler la part du génie et celle de l'habileté, celle de

l'art et celle du métier, dans l'immense fatras d'œuvres de tous les genres et de tous les temps qu'on a, depuis vingt ans, déballées autour de nous.

Il y a vingt ans, l'art japonais nous était pour ainsi dire inconnu. Le Japon avait bien accueilli, dès le XVI[e] siècle, des missionnaires portugais, et, un siècle plus tard, des négocians hollandais. Mais les missionnaires portugais ne paraissent pas s'être fait une idée de l'originalité artistique des barbares qu'ils étaient venus convertir, et les négocians hollandais n'ont jamais connu que d'une façon très imparfaite l'art japonais proprement dit. Gersaint et d'autres écrivains du XVIII[e] siècle rapportent que les Bataves n'étaient guère admis à voir les véritables laques du Japon et ne recevaient en cadeau, des princes et de leurs riches cliens, que des objets de seconde qualité. Au lieu de leur montrer leurs produits originaux, qu'ils désiraient tenir à l'abri des curiosités étrangères, les Japonais fabriquaient pour eux des porcelaines et des laques d'un genre particulier, les accommodant de leur mieux aux exigences du goût européen. Jusqu'à la seconde moitié du XIX[e] siècle, la majorité de notre public continuait à ne pas soupçonner qu'il y eût au Japon un art national, tout à fait indépendant de l'art chinois, un art ayant, comme celui de l'Italie ou des Pays-Bas, son histoire, ses monumens, ses grandes écoles et ses grands maîtres.

Brusquement, en 1868, les portes du Japon nous furent ouvertes par une révolution qui semblait toute politique, mais qui fut, de même que la révolution française de 1789, le point de départ d'un complet bouleversement des mœurs et de la société. La ruine d'un grand nombre de familles princières jeta entre les mains de marchands illettrés des œuvres qui, durant des siècles, avaient été religieusement cachées. En même temps, les Japonais étaient pris d'une fièvre de nouveauté : ils essayaient de nous imiter en toutes choses, nous empruntaient nos costumes et nos modes, n'avaient d'admiration que pour ce qui venait de chez nous. Avec une facilité dont ils commencent enfin à se repentir, ils sacrifiaient les vieux trésors de leur race. L'occasion était belle : nos marchands ne pouvaient manquer d'en tirer profit. En vingt ans, ils drainèrent le Japon, s'emparant de tout ce qu'ils trouvaient, envoyant cela pêle-mêle à Paris, à Hambourg, à Londres ou à New-York. C'est dans leurs boutiques que nous fut révélé l'art japonais : nous en eûmes l'idée qu'aurait eue un Japonais ignorant tout de notre civilisation et qui aurait vu, entassés dans un bazar de Tokio, un million d'objets européens exportés au hasard. Nous fûmes surpris de la variété et de la richesse d'invention des Japonais, de leur dextérité manuelle ; les défauts mêmes de leur perspective et de leur

modelé nous enchantèrent, comme une protestation contre des règles trop longtemps subies. Mais, avec toute sa richesse et sa variété, l'invention artistique des Japonais nous parut d'un ordre assez bas; leur dextérité manuelle, après nous avoir émerveillés, nous fatigua par la monotonie de sa perfection; et nous avions un trop vif besoin des règles qu'ils méconnaissaient pour nous amuser indéfiniment à les voir méconnues. L'art japonais nous laissa l'impression d'un art de bibelot, d'un art anonyme et impersonnel, où il n'y avait différences ni d'époque, ni de talent. Nous en arrivâmes à éprouver pour lui une amitié un peu dédaigneuse. Il fut convenu que le peuple japonais excellait dans la décoration; mais que le Japon ait eu un développement artistique complet et suivi et qu'il ait, à de certains siècles de l'histoire, produit des œuvres où ne manque à peu près aucun des élémens du grand art, c'est ce qu'auraient admis difficilement ceux-là mêmes qni prenaient le plus de plaisir à meubler leurs appartemens de boîtes de laque, de bronzes, d'étoffes brodées et de netzkés.

Ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé d'habiles écrivains pour éclairer et pour rectifier l'opinion du public. Le premier, M. Louis Gonse, dans son *Art japonais*, marquait la suite des genres et des écoles et parvenait, par une sorte d'intuition, à discerner le degré de mérite, l'âge, et la provenance d'œuvres qui d'abord nous avaient été présentées dans le plus étrange chaos. Peu de temps après lui, un médecin anglais, M. Anderson, reprenait le même sujet, s'appuyant sur des documens recueillis pendant un long séjour au Japon (1). Des parties spéciales de l'art japonais, la céramique, la fabrication des laques, la ciselure des métaux, donnaient lieu à de savans ouvrages, dont quelques-uns, notamment les livres de M. Morse sur l'ancienne poterie, sont des monumens d'érudition. Aux livres se joignaient des revues; nous en avons une à Paris, depuis deux ans (2); et, tout récemment, un Américain établi au Japon, M. Fenollosa, a fondé une publication périodique japonaise, le *Hokkwa*, où les amateurs européens pourront tout au moins trouver d'excellentes reproductions des chefs-d'œuvre restés là-bas. Enfin, M. Brinckmann, directeur du musée d'art industriel de Hambourg, vient de faire paraître les deux premiers volumes d'un important ouvrage, *Kunst und Handwerk in Japan*, où il a résumé tous les renseignemens publiés jusqu'ici sur l'histoire et la technique de l'art japonais.

(1) M. Gonse et M. Anderson ont, l'un et l'autre, corrigé et complété leurs premiers travaux: M. Gonse dans une édition populaire de son *Art japonais*, M. Anderson dans son excellent *Catalogue raisonné des peintures japonaises du British Museum*.

(2) *Le Japon artistique*, publication mensuelle illustrée, dirigée par M. Bing.

Il ne semble pas, malheureusement, que ces travaux historiques et critiques aient réussi à modifier beaucoup l'opinion établie, et peut-être la faute en est-elle un peu à leurs auteurs, qui, dans un noble zèle d'érudition, n'ont pas assez cherché à les mettre au point de la masse des lecteurs. Les monographies, les revues ne peuvent évidemment convenir qu'à des initiés. Le livre de M. Brinckmann est un simple manuel, un résumé consciencieux, mais froid, des ouvrages antérieurs. Très riche en faits précis et d'une science très sûre, le livre de M. Anderson ne peut guère servir, lui non plus, qu'à des lecteurs déjà éclairés sur la valeur réelle de l'art japonais. Les manières des diverses écoles y sont appréciées avec la sécheresse d'un traité de physiologie; et nous assistons à la succession des styles sans jamais bien sentir en quoi chacun d'eux est plus ou moins digne de nous intéresser. Seul de tous les historiens européens, M. Gonse a essayé de marquer nettement l'originalité de l'art japonais, les caractères qui le distinguent du nôtre et ceux qui l'y rattachent; son livre est le seul aussi où l'on trouve un effort sérieux pour classer et pour mettre à leur degré d'importance artistique les différentes écoles. Encore ce livre lui-même se ressent-il de la difficulté qu'a eue l'auteur à débrouiller le chaos des matériaux de tout genre. Il y avait trop de choses à dire, trop de faits à établir, trop de noms à citer. M. Gonse a craint d'être incomplet, et ainsi son histoire est parfois confuse, surchargée d'énumérations (1).

Mais le tort le plus grave de tous ces ouvrages est de n'avoir pas montré suffisamment les liens intimes qui rattachaient l'art du Japon à la race qui l'avait produit. Si les Japonais ont fait l'art qu'ils ont fait, cela tient en partie aux circonstances où ils ont vécu, à la nature qu'ils ont vue autour d'eux : M. Gonse a eu raison de commencer son livre par l'histoire du Japon et sa description physique. Mais les qualités essentielles de l'art japonais dépendent davantage encore de la conception que ses auteurs se sont faite du monde, de leur manière spéciale de sentir et de penser. Ce qu'il nous importerait surtout de savoir et ce que les historiens ont négligé de nous apprendre, ce sont les traits dominans de l'âme japonaise. Quelles raisons psychologiques font différer l'art japonais de l'art chinois, de l'art occidental? Quel a été le genre de vie des artistes japonais? Quelle est, dans l'âme japonaise, la part des qualités communes et la part possible de l'individualité? Autant de questions

(1) Nous ne parlons ici que de la partie qui concerne la peinture : les chapitres consacrés par M. Gonse à la sculpture, à la broderie et à l'industrie des laques sont au contraire d'excellens résumés, où l'énumération des noms d'artistes est, comme il convient, sacrifiée à l'examen des ouvrages caractéristiques.

qu'il faut à tout le moins avoir effleurées, si l'on veut comprendre la nature et le mérite réels de l'art du Japon. Ni M. Gonse ni M. Anderson ne leur ont attaché l'importance que nous aurions désirée. Seul M. Brinckmann a consacré deux ou trois pages à l'étude du caractère japonais, se bornant d'ailleurs à y résumer les opinions de quelques voyageurs.

Sur ce point, ni sur aucun autre, nous ne saurions avoir la prétention de compléter les savans travaux des historiens de l'art japonais. Mais il nous sera permis de confronter les renseignemens historiques qu'ils nous fournissent touchant l'art japonais lui-même avec ceux que nous avons pu recueillir au dehors touchant le caractère et les mœurs du Japon. Nous laisserons de côté, d'ailleurs, toutes les formes de l'art autres que la peinture : au Japon, bien plus que dans nos pays, la peinture a toujours été l'art essentiel, central, celui dont tous les autres ont fidèlement suivi les évolutions. Les grands laqueurs, les grands céramistes, les grands sculpteurs japonais ont été les élèves d'écoles de peinture, et c'est dans des ateliers de peintres que s'est développé ce qu'il y a dans leur manière d'artistique et d'original (1).

I.

Il y a dans la population japonaise deux types distincts, l'un de formes courtes et trapues, avec un visage rond et des yeux à fleur de tête, l'autre de formes plus allongées, avec un visage ovale et des yeux enfoncés; et comme le premier de ces types se rencontre plus souvent chez les paysans, le second chez les nobles, on peut en conclure que la race japonaise actuelle est le mélange de deux races, dont l'une, probablement venue du dehors, a dominé l'autre et imposé au pays son autorité.

C'est à cela que se bornent les suppositions vraisemblables sur l'origine ethnographique des Japonais. La race soumise avait-elle, des milliers d'années auparavant, dépossédé elle-même de son pouvoir la race primitive et indigène des Aïnos, aujourd'hui presque éteinte; ou bien, cette race inférieure n'est-elle qu'une dérivation des Aïnos, avec lesquels elle offre, à divers points de vue, de frappantes analogies? A son tour, la race conquérante, celle dont le type se retrouve chez les nobles japonais et a servi de mo-

(1) Deux ou trois collections parisiennes, la section japonaise du British Museum, la collection Gierke de Berlin, suffisent à permettre l'étude de la peinture japonaise; surtout si l'on y ajoute l'abondante collection de photographies que possède le musée Guimet des œuvres les plus célèbres conservées au Japon.

dèle aux artistes, était-elle de provenance israélite, ou égyptienne, ou tatare-mongole, ou encore était-ce, comme le croit M. Gonse, une population indienne ou javanaise, et serait-ce la race conquise qui était de provenance mongole? La vérité est que personne n'en sait rien; mais il est du moins certain que les Japonais ont commencé, depuis une vingtaine de siècles, à être la race qu'ils sont aujourd'hui, et que, si haut qu'on remonte dans leur histoire, ils ont toujours plus différé des Chinois qu'ils ne leur ont ressemblé.

Ce qu'il importe bien autrement de connaître, c'est le caractère des Japonais, la nature de l'intelligence et des sentimens qui ont été les leurs depuis que leur race s'est trouvée constituée. Les renseignemens ne manquent pas à ce sujet dans les travaux des voyageurs; mais il faut bien avouer que ce sont des renseignemens un peu contradictoires, et qu'ils ne donnent pas une idée d'ensemble bien nette de l'âme japonaise.

Au dire de saint François-Xavier, les Japonais dépassent en pureté de mœurs et en vertus naturelles toutes les autres nations; ils sont doux et tendres, loyaux, très soucieux de leur honneur, modérés dans leurs désirs. Le saint ajoute même que jamais il n'a rencontré chez les chrétiens une aussi profonde aversion pour la traîtrise et le vol.

Cent cinquante ans plus tard, le médecin allemand Kaempfer découvre chez les Japonais un ensemble si heureux de qualités natives, qu'il les approuve de s'interdire toutes relations avec les étrangers, ces relations ne pouvant avoir d'autre effet que d'altérer la naïve perfection de leurs mœurs. Le trait qui semble l'avoir frappé le plus vivement, parmi cent traits qu'il relève avec admiration, est l'indifférence des Japonais devant la mort, leur facilité à sacrifier leur vie pour les motifs les plus désintéressés, souvent même les plus futiles : trait d'autant plus singulier, en effet, qu'il s'accompagne d'une humeur très douce et très joviale.

Plus réservé déjà est le jugement d'un autre médecin de la factorerie hollandaise, le Danois Thunnberg, qui vécut au Japon près d'un siècle après Kaempfer. Celui-là reproche aux Japonais leur méfiance à l'égard des étrangers, leur manque de franchise, leur caractère vindicatif. Il reconnaît cependant que la somme de leurs bonnes qualités est supérieure à celle des mauvaises, et qu'il y a au fond de leur âme une ingénuité charmante.

Mais c'est surtout dans les témoignages des voyageurs contemporains que se manifeste le désaccord des opinions sur le caractère japonais. Tandis que M. H. Maron oppose à la lâcheté et à la bassesse des Chinois la délicate droiture des Japonais et que M. le baron de Hubner s'étonne des vertus morales qu'il rencontre chez

eux, un observateur pénétrant, M. Bousquet, se montre très sévère à leur égard. Dans leur vie privée comme dans leur histoire politique, il retrouve l'indice d'un tempérament inégal et sans consistance, d'une nature molle, capricieuse, toute au plaisir de la sensation présente. Il leur reproche d'être dissimulés, superficiels, incapables d'un travail suivi, plus adroits qu'intelligens et plus intelligens que moraux (1).

C'est ainsi que, suivant ceux qui nous en parlent, les Japonais nous apparaissent comme la plus vertueuse ou comme la pire des nations. Peut-être, cependant, leur caractère est-il simplement comme les autres un mélange assez complexe de qualités bonnes et mauvaises, et sous les jugemens moraux qui diffèrent, peut-être n'y a-t-il pas une contradiction absolue dans les traits signalés.

Lorsque l'on avance dans l'étude des mœurs japonaises, lorsqu'aux témoignages des voyageurs on ajoute les renseignemens que fournissent la fréquentation des Japonais et la lecture de leur littérature nationale, on s'aperçoit sans cesse davantage que l'âme de ce peuple a toujours été une âme d'enfant. Ce n'est pas sans raison que l'enfance est entourée au Japon d'un culte spécial (2). Ce qu'ils conservent d'enfantin dans leur figure, les Japonais le gardent aussi dans leur façon de vivre, leurs pensées et leurs sentimens. Jamais ils n'arrivent à une idée bien nette de leur personnalité, ni de ce qui, dans leurs idées, correspond ou non à la réalité. Ils s'amusent de tout, trouvant dans la moindre chose qui les entoure une source de distractions sans cesse renouvelée. Le voyageur allemand Rein, qui les a bien connus, signale leur naïve crédulité, leur goût de la nouveauté, leur penchant pour toutes sortes de petits jeux puérils, l'extrême facilité avec laquelle ils se divertissent : n'est-ce pas autant de traits qu'ils ont en commun avec les enfans ? N'est-ce pas encore à la manière des enfans qu'ils peuvent être loyaux et pleins de malice, insoucians de leur vie, capricieux, avides de la sensation présente, indolens avec de soudains accès de passion? N'est-ce pas à la manière des enfans qu'ils peuvent être à la fois superstitieux et irréligieux, remplissant scrupuleusement les pratiques extérieures de deux religions, le shintoïsme et le bouddhisme, sans même se demander laquelle est la bonne?

Et c'est encore à l'éternelle enfance de l'âme japonaise qu'il faut attribuer son amour instinctif pour la nature et pour tout ce qui vit : « Chez les peuples occidentaux, dit le baron de Hubner, le sentiment désintéressé de la nature ne se développe que par

(1) Voyez les études publiées dans la *Revue* de 1874 à 1878.

(2) Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de miss Bird, *Unbeaten Tracks in Japan* (2 vol., Londres), et le livre français de M. Dubard, *le Japon pittoresque*.

l'éducation; chez les Japonais, c'est le plus inné de tous les sentimens. » N'ayant pas une claire conscience de leur personnalité, ils ne savent pas se distinguer du monde environnant : ils s'y perdent délicieusement, charmés par les moindres détails qui frappent leurs yeux. La vue du monde les plonge et les maintient dans une sorte d'ivresse permanente. Tous les ans, la floraison des arbres fruitiers est célébrée par une fête nationale : les vieillards, les enfans, les jeunes gens, les femmes, tous s'en vont dans la campagne admirer le glorieux miracle de la nature. Avec quelle surprise ravie le bon paysan des albums d'Hokousaï s'arrête, se pâme de plaisir en présence d'un lever de soleil, d'une envolée d'oiseaux, ou d'une prairie en fleurs!

Un sentiment analogue d'oubli de soi-même devant la nature se retrouve dans l'âme non moins enfantine du paysan russe, telle que nous l'ont révélée les voyageurs et les romanciers. Il y a en vérité entre le caractère slave et le caractère japonais une ressemblance singulière: non-seulement tous deux sont faits de contrastes, mais encore ce sont les mêmes défauts et les mêmes qualités qui se mélangent en tous deux, pour les rendre à la fois attirans et mystérieux, naïfs et peu sûrs. Peut-être M. Gonse a-t-il raison de voir quelque chose de plus qu'une coïncidence toute fortuite d'aspect physique entre les moujiks russes et ces Aïnos, qui se vantent d'avoir été les premiers habitans du Japon.

Mais, soit que le caractère japonais primitif ait été altéré sous l'influence d'une race nouvelle arrivant du midi, ou simplement que les circonstances et le milieu aient développé dans des directions opposées les mêmes qualités natives, il est certain que l'amour de la nature se manifeste de deux façons très différentes chez le paysan russe et chez l'homme du peuple japonais. L'un et l'autre sont pour ainsi dire hallucinés par le monde qui les entoure, entretenus dans un état permanent d'exaltation intérieure qui les empêche d'arriver à la nette conscience de leur personnalité. Mais le paysan russe n'a autour de lui que la vaste plaine couverte de neige, et au-dessus de lui qu'un ciel gris et sombre. Ses yeux ne s'exercent pas à percevoir les détails plastiques, dans cette nature dont il sent si profondément l'immensité; et c'est au dedans de lui qu'elle agit, pour faire couler dans son cœur un flot monotone de rêveries et de vagues chansons. Pour le Japonais, au contraire, la nature est un décor merveilleux qui sans cesse varie, apportant sans cesse de nouvelles délices. Autour de lui toutes les couleurs sont brillantes et fraîches, toutes les formes se meuvent. Peu à peu, son âme d'enfant se concentre tout entière dans ses yeux. Les moindres détails du spectacle des choses l'intéressent, le

retiennent, captivent à jamais sa curiosité. Sa vue acquiert une finesse inouïe, elle conserve gravée l'image des formes et des couleurs, telles qu'elles se montrent à sa naïve contemplation, dans un tourbillonnement continu. Sa pupille s'imprègne de visions. Il peut fermer les paupières : ce qu'il a vu, il le retrouve présent devant lui.

En même temps, les qualités supérieures de son intelligence s'affaiblissent, ou bien, faute d'usage, s'atrophient. Son esprit devient incapable de rien saisir qui ne soit une image précise et colorée. Le moindre effort de généralisation abstraite lui est interdit. Non pas qu'il soit simplement une sorte de miroir où se reflètent tous les aspects d'une nature légère et mouvante; car il a sa façon bien à lui de voir et de sentir, et il se met tout entier dans sa vision, avec les traits particuliers de son tempérament individuel. Parfois il est touché surtout du mouvement des choses, d'autres fois de leurs formes et de leurs couleurs, d'autres fois encore il les contemple avec une émotion si profonde qu'elles se réfléchissent en lui tout enveloppées d'une mystérieuse poésie. Mais toujours c'est dans ses yeux que s'est réfugiée son âme, ne lui laissant de pensée que pour ce qui est capable d'un aspect visible et matériel.

Rien d'instructif, à ce point de vue, comme la littérature japonaise (1). Dans les poèmes, dans les légendes, dans les romans, dans les drames, les idées abstraites font entièrement défaut. Les sentimens, en revanche, atteignent quelquefois à une noblesse singulière, mais les sentimens les plus nobles se traduisent par d'immédiates images, pleines de fraîcheur, de justesse, d'élégance. En voici quelques exemples; nous les avons choisis à dessein parmi les rares poèmes classiques du Japon qui ne sont pas purement descriptifs :

— « Mon corps abandonné, ne pouvant suivre celui qui est devenu esprit, séparé de toi dès le point du jour, je soupire de tristesse, ô mon prince! Éloignée de toi, je suis violemment agitée.

« Si tu étais pierre précieuse, je te porterais en bracelet; si tu étais vêtement, je ne trouverais pas le temps de me déshabiller. O mon prince! c'est toi que mon amour a vu en songe la nuit dernière.

— « Dans ce monde, il n'y a point de voie,.. je songe à me retirer dans la profondeur de la montagne, et là encore le cerf pleure.

(1) Un grand nombre d'ouvrages japonais ont été traduits dans les diverses langues européennes. Citons seulement deux volumes allemands de M. de Langegg, *Midzuho Gusa* (Leipzig, 1880), le volume anglais de M. Mitford, *Tales of old Japan* (Londres, 1876) et l'*Anthologie japonaise* de M. de Rosny (Paris, 1871).

— « Quand vient la nuit, le vent d'automne, dans les campagnes, fait sentir sa fraîcheur : la grue sauvage répand ses cris. »

M. de Rosny, qui a traduit ces poèmes, nous informe qu'un des procédés préférés des poètes japonais consiste « à présenter dans un premier vers une succession de mots qui font image aux yeux et préparent l'esprit à l'idée fondamentale exprimée dans le second vers. » Exemple :

— « Longue comme les pennes abaissées du faisan des chaînes de montagnes, — cette longue nuit, dormirai-je solitaire? »

Mais plus instructive encore que la littérature proprement dite, l'œuvre des philosophes et des théologiens japonais nous éclaire sur la faiblesse de raisonnement et la vivacité d'imagination de ce peuple d'enfans. On ne peut concevoir une absence si complète de suite logique dans les déductions, une préoccupation si exclusive du fait concret et de l'image précise. Les plus désordonnés de nos poètes romantiques ont mis au service des vérités morales plus d'argumens et moins d'images que l'auteur du *Kiu-o-Dowa,* recueil classique de sermons, le chef-d'œuvre du genre (1). A chaque phrase, une nouvelle comparaison surgit, bientôt suivie d'une autre, qui amène à son tour une longue anecdote; sans cesse l'auteur oublie son raisonnement, se met à développer l'image qui s'offre à lui, insistant sur les moindres détails de couleur, de forme, de provenance, et il n'est pas rare qu'il arrive à en tirer une conclusion tout autre que celle qu'il avait d'abord paru vouloir y chercher.

II.

A une race ainsi douée, il ne faut point demander de grands philosophes, ni même de grands écrivains. Mais aucune race, en revanche, n'est mieux faite pour produire des peintres, et il est sûr que les qualités purement visuelles du peintre, la netteté du coup d'œil, la force de l'impression, l'amour passionné de la forme et de la couleur se rencontrent chez le plus humble artisan japonais à un degré aussi haut que chez les maîtres les plus habiles de la peinture européenne.

Mais la peinture est un art, et requiert de ceux qui la pratiquent autre chose encore que ces qualités visuelles. Aucun peintre n'est grand s'il n'a pas au fond de lui-même une théorie esthétique, s'il

(1) Traduit en anglais par M. Mitford.

n'apporte pas devant les choses qu'il veut peindre une conception particulière de l'art et de la vie. Pour représenter ce que l'on voit, encore faut-il savoir qu'on doit le faire, et comment, et un peu pourquoi.

Les peintres japonais n'ont pu se passer, eux non plus, de théories esthétiques. La vérité est même qu'ils ont subi plus vivement que leurs confrères européens l'influence des théories : on n'imagine pas un art où les règles aient eu plus de poids, où la division des écoles ait été plus radicale. Mais, faute d'une intelligence capable d'abstraire et de raisonner, les peintres japonais ont obéi à des théories arbitraires qu'ils adoptaient sans chercher à les comprendre. De très bonne heure se sont formées chez eux des traditions, la plupart venues de Chine : le jeune peintre les prenait de son maître, les suivait scrupuleusement ; il ne développait son talent personnel que dans la limite qu'elles lui imposaient.

C'est ainsi que ces observateurs passionnés de la nature, ces artistes qui ont plus regardé et mieux vu que tous autres le monde extérieur, ne sont jamais parvenus à perfectionner leur connaissance du modelé et de la perspective linéaire. Plusieurs y ont tâché au XVIIIe siècle ; mais rien n'est plus gauche que leurs imitations de notre perspective, et s'ils arrivent à des effets de relief, c'est par des miracles d'invention fortuite. Tout ce qui, dans la peinture, exige un effort d'abstraction ou de raisonnement, c'est tout cela qui manque aux peintres japonais. Ils ont les yeux trop enivrés de leurs visions ; l'esprit trop paresseux ; trop de respect pour les règles qu'on leur a enseignées.

Un défaut plus grave de leur esthétique est le vague où elle se tient touchant le conflit essentiel de la vérité et de la beauté. Presque tous les peintres japonais ont eu la conviction que le beau était distinct du vrai, et qu'il fallait modifier la nature pour la faire entrer dans l'art. Mais en quoi la modifier ? Ils n'osaient le deviner par eux-mêmes et se réfugiaient dans l'observation docile et irréfléchie des vieilles traditions. Longtemps, par exemple, il a été convenu dans l'école dominante que les campagnes du Japon manquaient de noblesse et que la beauté naturelle existait seulement dans les campagnes de la Chine : en conséquence, les peintres japonais ne peignaient que des paysages chinois, des sites d'un romantisme tout artificiel, sans autre secours que les leçons de leurs prédécesseurs et l'essaim de visions et de fantaisies qui tourbillonnait dans leurs yeux. L'un d'eux poussait même le culte de la beauté chinoise jusqu'à représenter des personnages chinois dans une vue de Kioto qu'on lui avait commandée. Les diverses écoles avaient ainsi des traditions spéciales, toutes issues d'une impuissance foncière à sai-

sir exactement le degré où la vérité se sépare de la beauté. Ne sait-on pas que les peintres japonais n'ont jamais voulu peindre autrement qu'à l'aquarelle et que la plupart s'interdisaient de travailler d'après nature ?

Pour comprendre la peinture japonaise, il faut donc se figurer le peintre comme un enfant à qui l'on a défendu une foule de choses et qui s'en abstient parce qu'on les lui a défendues. Mais il faut songer aussi que c'est un enfant merveilleusement doué, passionné pour son art, tout occupé de l'adorable comédie qui se joue autour de lui. Il ne sort pas des barrières qu'on lui a imposées : mais à l'intérieur de ces barrières il déploie tout son génie avec une verve, une ferveur, une variété extraordinaires. Il ne peint pas d'après nature? Qu'importe, puisqu'il a l'esprit plein de formes et de couleurs, puisqu'à tout moment il revoit les objets avec autant de précision et de vie que s'il les avait sous les yeux! On lui ordonne de faire des paysages chinois? Qu'importe, puisque la Chine est pour lui le symbole du rêve idéal, puisqu'il a dans la tête assez d'images et assez de talent dans la main pour combiner d'une façon nouvelle, indéfiniment, les rochers à pic, les torrens, les arbres dévastés, les pagodes! Ce qu'il aime dans les choses, c'est leur forme, et leur couleur, et leur mouvement : quant à leur réalité, c'est à peine si son âme d'enfant en a la notion. Lui a-t-on enseigné, comme dans l'école classique des Kano, à dédaigner la couleur au profit de la ligne? Il arrive à produire des effets de couleur avec du noir et du blanc : tant sa vision est intense et tant il aime à tricher, à faire des tours de force, à se divertir les yeux et la main. Plus les limites où on l'enferme sont étroites, plus il a de menues trouvailles, s'ingéniant à tracer mille sillons nouveaux dans le petit champ qu'on lui a laissé.

Aussi, malgré l'insuffisance logique des théories, l'excès des règles, et les entraves qui en résultaient pour la liberté de leur vision, les Japonais ont-ils créé une peinture pleine de vie et de vérité, peut-être plus imprégnée que toute autre du sentiment de la nature. Au premier abord, ils se ressemblent tous, ayant tous un ensemble de traditions communes : mais, en réalité, chacun diffère de l'autre par une foule de traits de détail, suivant l'école où il appartient et sa façon particulière de voir le monde extérieur.

Et quelques-uns d'entre eux, les maîtres, ceux qui sont le mieux parvenus à développer leur génie personnel dans les bornes des traditions, ceux-là méritent de prendre place dans l'histoire de l'art à côté de nos maîtres à nous. Il leur a manqué les qualités supérieures de l'esprit, tout cet élément intellectuel, qui donne tant de prix aux œuvres de Léonard, de Michel-Ange, de Poussin : mais

combien trouvera-t-on de peintres européens, ceux-là exceptés, à qui cet élément intellectuel ait été bien profitable? Il leur a manqué aussi le génie créateur qui invente les styles : mais ils ont eu le mérite d'imprégner d'une vie nouvelle les styles qu'on leur avait enseignés. Toutes les qualités de vision et d'exécution qui font les grands peintres classiques, ces maîtres japonais les ont possédées à un degré égal. Ils nous ont laissé du monde une image personnelle, vivante, variée. Ils ont eu pour les guider des principes qui nous sont étrangers; mais leurs yeux n'étaient pas si différens des nôtres qu'il nous soit impossible de recréer les visions qu'ils nous ont si honnêtement traduites. Ils ont compris comme nous la pureté des lignes, l'harmonie des couleurs, les secrets du mouvement. Le dernier élève de nos collèges s'entend mieux qu'ils ne faisaient à tout ce qui est scientifique dans la peinture, l'anatomie, le clair-obscur, la perspective; mais c'est à peine si les plus grands de nos peintres les égalent pour saisir la fugitive impression d'un moment, pour varier à l'infini les détails d'une composition, pour mettre au service de leurs yeux une main sûre et leste. Ajoutons que, autant que les plus grands d'entre nous, ces maîtres japonais, les Meïcho, les Motonobou, les Itchô et les Hokousaï, ont animé leurs figures d'expressions vivantes et concilié dans leurs paysages la vérité avec le sentiment. L'amour de la nature était si fort dans leurs âmes qu'il y faisait naître une adorable musique; leurs peintures sont ce que devaient être, suivant un de leurs philosophes, tous les tableaux japonais : « des poèmes de forme et de couleur. » Certes, ces maîtres sont des exceptions et il ne faut pas moins que tout leur génie pour donner du prix à un art si empêtré dans les traditions. Mais leur génie est l'épanouissement suprême du génie de la race; c'est par eux que s'est le plus complètement exprimée l'âme du Japon.

Peut-être même l'absence de l'élément intellectuel supérieur, tout en rabaissant la portée de leur peinture, a-t-elle contribué à la revêtir d'un caractère particulier de douce et naïve sérénité. Comprendre le monde, c'est risquer de le trouver moins bon et moins beau : ce malheur a toujours été épargné aux peintres japonais. Leur âme est restée jusqu'au bout tranquille, comme une âme d'enfant, et leurs œuvres ont été le reflet de l'innocente simplicité de leur vie.

Vie charmante, la mieux faite de toutes pour rendre facile le travail : nous en avons l'image dans une foule de gravures ou de dessins où les vieux maîtres se sont représentés vaquant aux détails de leurs occupations journalières.

Que l'on se figure, par exemple, l'heureuse carrière d'un peintre

japonais du XVIII[e] siècle. Enfant, il est l'orgueil de sa maison, traité par ses parens comme un petit dieu. A trois ans, il devient homme, revêt l'*obi*, se promène gravement par les rues de la ville, avec sa petite tête rasée où on a laissé seulement quelques touffes de cheveux. Il a pour s'amuser les jouets les plus gracieux, des poupées qu'il costume à son gré, de petits moulins dont l'eau fait tourner la roue. Après un séjour à l'école, où il a appris à lire, à écrire, à réciter les noms des grands capitaines, il entre à quinze ans dans l'atelier d'un peintre. Son maître l'instruit à bien s'asseoir par terre devant le papier ou la soie, à tenir le long pinceau très loin du bout, entre le pouce et le médium, en laissant libres le coude et l'épaule, à tracer d'abord à l'encre de Chine les contours de la figure, puis à disposer les couleurs, employant pour chacune un pinceau spécial. Bientôt le jeune homme connaît les dix styles du dessin, correspondant aux dix styles de l'écriture : car c'est de l'écriture qu'est sorti le dessin, et le peintre ne peut pas manquer d'être un bon calligraphe. Il sait les procédés spéciaux qui conviennent aux divers genres de peinture; car on ne peint pas de la même façon, ni dans le même esprit, le *kakémono*, qui se déroule de haut en bas et décore dans les maisons japonaises le recoin d'honneur, le *makimono*, qui se déroule en largeur comme un rouleau d'étoffe, le paravent, l'écran, l'éventail, le feuillet d'album (1).

Mais en même temps qu'il l'exerce aux mille artifices du métier, son maître l'habitue à aimer son art, et à lui trouver une matière dans l'étude de la nature. Après lui avoir fait copier de ses propres dessins, puis des œuvres fameuses du passé, il le force à peindre de souvenir un bambou, un oiseau, une figure, puis à représenter avec l'expression qui sied un héros légendaire ou un paysage fantastique.

Le jeune peintre a vingt ans : il achète une petite maison, met un soin infini à l'orner, à la tenir en ordre. Des voisins lui commandent des kakémonos; et il travaille assidûment, appliquant de son mieux les leçons qu'il a apprises. Mais sitôt qu'il a fini son ouvrage, le voilà qui s'en va le bâton à la main et le sac au dos, sans autre idée que de jouir de la beauté du ciel, de nourrir ses yeux de couleurs brillantes. Il rôde dans la campagne, s'arrêtant pour causer avec les paysans qu'il rencontre, offrant, en échange d'un repas ou d'un gîte, l'esquisse de ce qu'il vient de voir. Rentré en ville, il stationne devant les tréteaux des lutteurs, écoute les

(1) Sur les usages pratiques de ces diverses formes de peintures, voir le livre de M. Morse, *Japanese Homes* (Boston, 1886).

bonimens des saltimbanques, rit et s'amuse comme un enfant. Il s'installe, le soir, dans une maison de thé du Yoshivara, en compagnie d'aimables filles qui dansent et chantent à la lueur des lampes, la gorge peinte en blanc, les lèvres dorées, les cheveux parsemés de grosses épingles d'écaille. Il est tout à la sensation présente, libre de soucis et d'inquiétudes. Les choses qu'il voit se gravent sans effort dans ses yeux. Il revient chez lui, déboucle son sac, étend sur le sol une feuille de papier : son esprit est plein d'images, et sa main docile à tout reproduire.

Peu à peu, les commandes se multiplient. Le jeune peintre devient un homme connu : il se marie, reçoit quelques élèves. Sa vie reste ce qu'elle était, tranquille et douce, avec mille petits incidens pour en divertir la monotonie. Parfois, c'est un poète qui vient lui rendre visite, et qui consent à écrire lui-même au haut d'un kakémono quelques vers qu'il improvise. D'autres fois, ce sont des voisins riches qui l'invitent à prendre le thé : notre homme arrive tout paré, apportant avec lui un *sourimono*, une petite image qu'il a soigneusement dessinée et gravée pour la circonstance.

Il y a dix ans que le peintre est sorti de l'atelier de son maître. Il n'a pas cessé d'appliquer ses précieuses leçons et de reproduire la nature comme il a été instruit à la voir. Mais cette nature, il l'aime, il ne se lasse pas de la regarder, braquant à toute heure sur le monde ses yeux pénétrans et naïfs. Et voilà que, sous l'effet de cette incessante curiosité, sa manière se modifie, devient toute à lui. Il ne songe qu'à imiter les maîtres et à satisfaire sa clientèle; et voilà que, sans désobéir aux règles et aux traditions de l'école, il anime d'une vie propre les objets qu'il peint. Il donne aux formes féminines un élancement plus gracieux, une expression plus lascive, ou bien il découvre des alliances de couleurs qui avaient échappé à ses prédécesseurs.

Sa gloire se répand : de toute la contrée lui viennent de nouveaux élèves : quelques-uns veulent être peintres, comme lui, d'autres sont des laqueurs, ou des graveurs de sabres, ou des céramistes. La peinture n'est-elle pas l'art fondamental, d'où dérivent tous les autres? Et la fortune s'installe dans l'atelier du peintre : une fortune toujours modique, égale à celle que peut espérer tout autre bon artisan; mais n'est-ce pas l'idéal du peintre japonais, d'être supérieur en considération, égal en fortune, aux autres hommes de sa caste?

Aussi la gloire ni la fortune ne peuvent-elles altérer sa manière de vivre. Il continue à demeurer dans sa petite maison, à faire des esquisses et des dessins pour les graveurs, à errer par les

villes et par les campagnes. Il reste toujours un enfant. Il s'amuse de tout, il évite de rien approfondir; il se plaît aux farces innocentes, aux trompe-l'œil cocasses, aux tours de force et de malice. Lui qui, lorsqu'il travaille sérieusement, est tout au respect de son art, il aime à étonner par sa seule habileté les étrangers qui viennent l'admirer. Après les avoir salués, il s'assied devant son papier, reste deux minutes à songer, puis pique légèrement, comme au hasard, quatre ou cinq petits points; d'un pinceau trempé dans l'encre de Chine, il barbouille ensuite le centre du papier, et d'un autre pinceau plus fin, il marque deux ou trois traits; il pique de nouveau quelques points, relève le tout de deux touches de couleur : en dix minutes il a dessiné et peint sur le papier un coq et une poule, picorant sous un arbre. Et il se retourne vers ses visiteurs, la face éclairée d'un bon rire.

Ainsi s'écoule cette calme existence, tous les jours égayée de quelque distraction nouvelle. Plus tranquille et plus remplie que celle des peintres européens, elle est aussi plus longue : presque tous les peintres japonais sont morts très vieux, bien au-delà de soixante ans. Peut-être doivent-ils ce bonheur à la sobriété de leur régime, uniquement composé de poissons et de légumes : mais peut-être aussi ont-ils été recommandés au dieu de la longévité, Djion Rodjin, par celui de ses frères qu'ils ont toujours peint le plus volontiers, ce digne vieillard chauve et pansu, le dieu au sac Hoteï, patron des enfans!

III.

En 1882, un amateur japonais avait apporté à Paris, et exposé à la rue de Sèze, un kakémono du plus ancien des peintres de son pays, Kosé no Kanaoka. Cette vénérable peinture datait de la seconde moitié du IXe siècle. Elle représentait Dzijo, le dieu de la bienfaisance, assis, ayant à ses pieds une fleur de lotus. Le digne homme qui l'avait amenée de Yédo espérait la faire admettre au Louvre : et bien qu'elle eût risqué de se trouver peu à l'aise dans notre musée, nous regrettons aujourd'hui de ne l'y pas voir. C'était une œuvre d'un art manifestement primitif, avec une raideur d'attitudes et une gaucherie de dessin qui rappelaient beaucoup les vieilles détrempes byzantines; mais s'il avait l'inexpérience technique des maîtres primitifs, Kanaoka avait aussi leur vif sentiment de l'expression religieuse. La vigoureuse harmonie des tons, la noblesse des formes, la pureté sereine des traits du visage, tout concourait à la grandeur de l'ensemble dans cette immobile figure aux yeux à demi fermés.

Un art déjà si remarquable ne pouvait s'être créé de toutes pièces. Dès le IIe siècle de notre ère, au dire des légendes, mais en tout cas dès avant le Ve, des artistes coréens s'étaient établis au Japon et y avaient introduit la connaissance de l'ancien art chinois. Sous leur direction, de nombreuses écoles s'étaient formées : l'architecture, la ciselure des métaux, la sculpture sur bois, la broderie avaient pris un développement rapide et n'avaient pas tardé à surpasser en variété et en élégance les modèles chinois dont elles s'inspiraient. C'est de Chine aussi, et par l'intermédiaire des Coréens, qu'était venue la peinture; mais elle aussi paraît s'être vite acclimatée; et les vieux historiens célèbrent les tableaux de l'apôtre du bouddhisme, Kobo-Daïshi, comme des œuvres déjà tout à fait affranchies de l'imitation des Chinois. Au IXe siècle, les temples et les palais du Japon contenaient une foule de peintures renommées, indigènes et chinoises : et l'on rapporte que le jeune Kanaoka passa de longues années à les étudier. Il s'attacha de préférence aux ouvrages du fameux Wu-tao-tze, peintre chinois du siècle précédent, le plus libre et le plus puissant des peintres de son pays. Il apprit de lui à composer pour un effet d'ensemble toutes les parties d'un tableau, à animer les figures sacrées d'expressions appropriées à leur caractère, à concilier les exigences de la vérité artistique avec celles de la foi religieuse : la comparaison de son *Dzijo* avec un grand *Nirvanâ* de Wu-tao-tze, conservé aujourd'hui dans un temple de Kioto, permet d'apprécier l'incontestable supériorité du peintre japonais sur le peintre chinois (1). Mais Wu-tao-tze n'a pas fait seulement des tableaux religieux : les albums japonais nous ont transmis les copies de ses portraits, de ses figures d'animaux, de ses paysages, toutes œuvres où il paraît avoir mis autant de hardiesse et de vigueur réaliste qu'il a mis de noble réserve et d'expression idéale dans les personnages de son *Nirvanâ*. Comme lui, Kanaoka a peint de nombreux sujets profanes : il a fait les portraits des grands sages et des grands poètes, son talent de paysagiste est resté légendaire, et c'est lui qui a dessiné dans un temple de Ninnaï des chevaux d'une vie si intense qu'ils s'échappaient de leur cadre aux heures de la nuit, et ravageaient d'un galop furieux les campagnes voisines. Rien de tous ces ouvrages, malheureusement, ne nous a été conservé : l'ennemi séculaire des temples japonais, le feu, a réduit à fort peu de choses l'héritage du grand Kanaoka.

Nous ne connaissons guère mieux l'œuvre de ses successeurs

(1) Le tableau de Kanaoka est reproduit dans l'*Art japonais* de M. Gonse et celui de Wu-tao-tze dans l'ouvrage de M. Anderson.

jusqu'au XIVe siècle. Tout porte à croire seulement que les traditions de l'art bouddhiste chinois se sont maintenues sans grande originalité, que la plupart des peintres ont été des prêtres ou des moines, et que la première ferveur du sentiment religieux n'a pas tardé à être remplacée par un étroit formalisme scolastique. Mais de même qu'en Italie la vieille peinture religieuse, avant de céder la place à l'art réaliste des successeurs de Masaccio, avait incarné dans l'œuvre de Fra Angelico ses tendances mystiques et idéalistes, de même la vieille peinture religieuse du Japon, au moment où on la croyait morte, se réveilla, et réalisa dans les œuvres du poète Cho-Densu, ou Meïcho, son idéal ancien de pure et naïve beauté. Aussi bien Cho-Densu offre-t-il plus d'un trait de ressemblance avec le bienheureux maître de Fiesole dont il fut le contemporain. C'était un homme d'une dévotion profonde, étranger à toutes les passions temporelles, si peu enclin aux plaisirs de la gloire que ses supérieurs durent le forcer à mettre sa signature sur les tableaux qu'il peignait. M. Anderson et M. Fenollosa, qui ont vu ses tableaux au Japon, le placent au premier rang des peintres japonais; du moins il est à coup sûr, avec Kanaoka, le plus religieux, celui qui a le mieux su donner à ses figures des expressions surnaturelles. Son dessin est encore peu correct; mais l'ampleur de sa composition, la sûreté de son coup de pinceau, l'éclat et l'harmonie de ses couleurs, la grandeur des sentimens qu'il a traduits, toutes ces qualités, dont la trace se retrouve dans une belle peinture du *British Museum*, suffisent à justifier l'admiration des critiques. Cho-Densu, d'ailleurs, paraît n'avoir jamais cherché qu'une vérité idéale : il est le seul des grands peintres japonais dont les légendes ne vantent point l'adresse à tromper les yeux. Moins heureux que Fra Angelico, il n'a pas eu un Benozzo Gozzoli pour continuer son œuvre : à sa mort, en 1427, la peinture religieuse est retombée aux mains de moines routiniers, tandis que se développait en dehors des couvens l'art tout profane de l'école de Tosa.

En 1050, un noble de la cour, Motomitsou, fonda une école nationale de peinture, le *Yamato,* qui délaissa les sujets religieux et prétendit affranchir l'art japonais de toutes les influences étrangères. Deux cents ans plus tard, l'école Yamato était devenue assez importante pour se substituer à l'ancienne Académie impériale, et c'est elle qui, sous le nom d'école de Tosa, a gardé le monopole de l'enseignement artistique officiel jusqu'à la Renaissance du XVe siècle. Au-delà même de cette époque, et jusqu'aux premières années de notre siècle, elle a maintenu son indépendance et ses traditions.

Il nous est malheureusement impossible d'apprécier la véritable

valeur artistique de cette école célèbre : seule à peu près de toutes les écoles japonaises, elle n'est représentée dans les collections européennes que d'une façon très imparfaite. Les chefs-d'œuvre des trois premiers siècles, ceux qui lui ont valu l'admiration des critiques, restent pour la plupart conservés dans les palais du Japon. Jusqu'à quel point ce sont, comme on le prétend, des œuvres originales et personnelles, pleines de vie, de mouvement et de variété, c'est ce que nous ne saurions décider. Mais si nous en jugeons d'après les rares spécimens qu'il nous a été donné de voir, l'importance de l'école de Tosa nous paraît avoir été de courte durée. Par la force et l'abondance de ses traditions, par la singularité même de sa manière, cette école a de bonne heure entravé, plus que toute autre, le libre développement de la personnalité. Si l'on excepte Mitsounobou (mort en 1543), qui a été un réaliste d'une franchise et d'une science extraordinaires, les peintres de l'école de Tosa, depuis le XVe siècle, se sont tous bornés à exploiter avec plus ou moins de délicatesse les procédés et les sujets de leurs prédécesseurs. Aucun d'eux, pas même le célèbre Mitsuoki (mort en 1691), et son arrière-petit-fils Mitsuyoshi, ne nous donnent l'impression de génies originaux capables de concentrer, dans les limites des règles, une vie et une beauté particulières.

Ajoutons que le style même de l'école de Tosa n'est guère pour nous séduire. Les peintres de Tosa ont été, il est vrai, jusqu'au XVIIIe siècle, les seuls coloristes de l'art japonais; mais leur coloris, avec ses tons gouachés et son placage de feuilles d'or, reste toujours brillant et sec, monotone, artificiel, à peine égal à celui des miniatures persanes dont M. Gonse le croit imité. Dans le dessin, un souci exagéré du détail, un maniérisme banal, un tel dédain de la beauté et de l'expression que les figures nous apparaissent tantôt comme de vilaines caricatures grimaçantes, tantôt comme des masques inanimés. Nulle science de l'anatomie ni de la perspective; et, en revanche, un abus d'artifices enfantins, comme celui qui consiste à supprimer le toit des maisons pour en montrer l'intérieur. En somme, l'école de Tosa nous semble n'avoir été rien de plus qu'une école d'honnêtes artisans, et c'est ce qui explique la grande influence qu'elle a toujours eue sur les arts industriels. Il faut même reconnaître que, au point de vue décoratif, ses makimonos et ses paravens sont d'un effet très agréable. Mais la peinture japonaise peut prétendre à une autre valeur que celle d'un art de pure décoration, et c'est en dehors de l'école de Tosa qu'il faut chercher les monumens de sa grandeur artistique.

Nous croirions volontiers que la célébrité qu'ont gardée au Japon les peintures de l'école de Tosa tient surtout à la nature de leurs

sujets. Elles représentent le plus souvent, avec mille détails instructifs, les épisodes fameux de la vie des sages, des héros, des prêtres du Japon, les scènes des légendes et des romans, des danses, des fêtes, des cérémonies de la cour impériale.

L'école de Tosa détenait déjà depuis trois siècles l'enseignement de la peinture au Japon lorsqu'elle vit se dresser devant elle une école rivale, destinée à la surpasser bientôt en renommée aussi bien qu'en mérite artistique. Cette école eut pour promoteur un prêtre de la fin du XIVe siècle, Josetsou : c'est dans l'atelier de Josetsou que se sont formés trois artistes éminens, Shiouboun, Sesshiu et Kano Masanobou ; et, comme chacun de ces trois peintres a produit à son tour des élèves célèbres, il y a eu au XVe siècle, en face de l'école de Tosa, trois écoles distinctes, l'école de Shiouboun ou école chinoise, l'école de Sesshiu et l'école de Kano. Mais si les trois chefs de ces écoles différaient l'un de l'autre par la nature de leur génie, ils avaient adopté des manières pareilles, le même ordre de sujets, les mêmes principes généraux, de sorte que l'on peut confondre leurs trois écoles dans une seule, celle de Kano. L'école de Shiouboun et celle de Sesshiu, en effet, n'ont duré que peu de temps, tandis que l'école de Kano est vite devenue et restée jusqu'à nos jours la rivale de l'école de Tosa, la seconde des deux grandes académies nationales.

Le principe commun à tous ces artistes est le respect superstitieux de l'art chinois, et en général de la Chine. Voilà, semble-t-il, un point de départ fâcheux pour une école nationale japonaise, et c'est ce que les ennemis de l'école de Kano n'ont pas manqué de lui reprocher. « N'est-il pas honteux, écrivait au XVIIIe siècle le fameux peintre-graveur Soukenobou, d'adorer un pays étranger et de mépriser le sien propre? » Mais la vérité est que l'adoration de la Chine n'a pas empêché les élèves de Josetsou de créer un art tout japonais. L'un d'eux, Sesshiu, est allé en Chine : plein d'un zèle pieux, il a cherché un professeur parmi les artistes les plus renommés; et son biographe nous raconte que, dégoûté de leur enseignement, il s'est bientôt résolu à ne demander des leçons qu'aux montagnes, aux rivières et aux arbres du pays. C'est uniquement aux montagnes, aux rivières et aux arbres du vaste royaume de leur fantaisie que les contemporains et les successeurs de Sesshiu ont demandé des leçons. Leur âme, incapable d'abstraction, avait besoin de donner un nom à son idéal et de s'appuyer, dans son développement, sur un ensemble de règles très précises; elle a donné à son idéal le nom de la Chine, et dans l'art de la Chine elle est allée se choisir des règles, pour les accommoder ensuite au gré de ses moyens. C'est ainsi que la Chine a été pour ces peintres

le prétexte d'une idéalisation de l'art, idéalisation proportionnée aux aptitudes du génie japonais, c'est-à-dire toujours concrète et assez proche de terre, mais qui se retrouve aussi bien dans les sujets que dans le style et les procédés de l'école.

Les sujets préférés sont les portraits de personnages légendaires, les paysages romantiques soi-disant chinois, mais surtout les animaux et les plantes. Seulement, les animaux et les plantes représentés dans l'école de Kano sont toujours ceux et celles qui offraient aux Japonais un sens de symboles ou d'emblèmes, ce qui permettait aux peintres de mettre à profit leur sens d'observation, sans avoir à étudier de trop près la réalité naturelle.

Au point de vue de l'exécution, on peut dire que toute l'école de Kano a employé tour à tour deux styles : l'un, quasi graphique ou impressionniste, mettant son prix dans la rapidité de l'esquisse et la simplicité des moyens ; l'autre, plus savant, et de portée plus décorative, soucieux avant tout de la finesse du dessin et de la minutie du rendu. Dans l'un et l'autre de ces styles, d'ailleurs, se retrouvent les mêmes principes : une subordination constante de la couleur au dessin, de l'exactitude à l'effet extérieur, du mouvement à l'expression.

Nous ne pouvons guère insister davantage sur les traits généraux de cet art, qui est dans l'histoire de la peinture japonaise l'équivalent de ce que fut, dans l'histoire de la peinture italienne, l'art classique du XVI[e] siècle. C'est dans les œuvres de l'école de Kano que le génie japonais a le mieux réalisé la part de perfection formelle dont il était capable. L'école vulgaire a été plus libre et plus variée ; l'école naturaliste a mis dans ses œuvres une vérité plus complète ; mais ni l'une ni l'autre n'ont eu cette belle conscience artistique, ce souci de concilier la nature et l'idéal.

C'est encore dans l'école de Kano que l'on pourrait faire voir de la façon la plus intéressante comment les peintres japonais ont su garder distincte toute leur personnalité en représentant les mêmes sujets et en obéissant aux mêmes principes. Les exemples de Soami et de son frère Ghéami, de Shiugetsou et de Sesson, de Jasounobou et de Sanrakou, sont à ce point de vue bien caractéristiques. Mais, au-dessus de tous les autres, il convient de nommer trois peintres qui nous apparaissent comme les représentans suprêmes de l'art japonais avant Hokousaï : le vigoureux dessinateur Kano Motonobou, l'impressionniste Tanyu (1601-1674) et son frère Naonobou (1607-1651), un des peintres les plus personnels et les plus délicats du Japon.

L'originalité de ces maîtres s'est surtout révélée dans le paysage. Il n'est pas un peintre de l'école de Kano qui n'ait eu, dans ce

genre, un style à lui, et qui n'ait laissé quelques œuvres d'un charme infini. Sous prétexte de représenter les sites chinois, ils ont vraiment créé une nature spéciale, pleine d'émotion et de poésie. En quelques coups de pinceau ils ont su nous rendre le calme des soirs d'été, le sommeil des plaines sous la neige, la douce mélancolie des brouillards estompant les collines; et, pour voir traduit d'une aussi mystérieuse façon l'élément sentimental des spectacles naturels, il faut aller jusqu'aux Chintreuil et aux Corot, aux plus suggestifs poètes de la peinture contemporaine.

IV.

Tous les peintres japonais du XVIe et du XVIIe siècle appartenaient de près ou de loin à l'une des deux grandes écoles rivales de Tosa et de Kano; quelques-uns seulement semblent avoir cherché à prendre un moyen terme entre les deux manières et à concilier la pureté classique du dessin de Kano avec la richesse du coloris de Tosa. C'est ainsi que, au XVIIe siècle, M. Gonse cite parmi les indépendans un élève de Kano et un élève de Tosa, Shokouado, auteur d'esquisses d'un impressionnisme violent et bizarre, et le célèbre Sotatsou, un des plus grands coloristes japonais. Mais ce n'est qu'à partir de la fin du XVIIe siècle que se sont formées d'autres écoles, pleinement affranchies des traditions de Tosa comme de celles de Kano.

Le chef de l'une d'elles, Korin, était-il l'élève de Kano Jasounobou, comme le prétend l'école de Kano ou de Tosa Hirozumi, comme le veulent les partisans de Tosa, ou, comme on l'a dit encore, du peintre laqueur Koëtsu? M. Gonse, qui a fait de Korin une étude très particulière (1), tendrait à admettre qu'il a reçu tour à tour les enseignemens les plus divers; mais il est sûr que, avec l'étude des esquisses frustes et étranges de Shokouado, ce sont les leçons d'un maître laqueur qui ont dû contribuer le plus fortement à la formation du style de Korin, style tout décoratif, procédant par larges oppositions et visant toujours à la puissance du relief. Ajoutons cependant que la part des influences étrangères n'a jamais pu être bien vive sur un talent aussi franchement personnel, aussi décidé à ne tenir aucun compte des tendances contemporaines. C'est par cette individualité que Korin s'est imposé à l'admiration des critiques japonais et européens. Nulle trace chez lui de traditions subies, de règles observées; ce qu'il peut imaginer de plus saisissant, il le traduit aussitôt, servi par une incomparable sûreté de main, sans

(1) *Le Japon artistique*, livraison de mars 1890.

s'inquiéter jamais ni de la vraisemblance, ni de la justesse des effets. A ce point de vue, il est le plus intransigeant des impressionnistes, et ses élèves, son frère le céramiste Kenzan, son admirateur enthousiaste Hoïtsu, n'ont pu que tempérer en les imitant les audaces de son style. Pourquoi donc nous est-il impossible de partager l'admiration des connaisseurs pour la peinture de cet homme singulier? Peut-être y sentons-nous trop peu l'impression de la nature, trop peu aussi la recherche de l'élégance et de la pureté idéales. L'œuvre de Korin est l'œuvre d'un laqueur, qui n'a de souci que pour l'effet décoratif, et renverse, pour y parvenir, tous les obstacles qu'il rencontre. Ses figures d'hommes et d'animaux manquent d'expression; son coloris, avec ses audaces, n'atteint jamais à la savante harmonie de ceux de Mitsounobou et de Sotatsou. Son nom mérite d'être joint à ceux des génies excentriques qui, par l'excès même de leur personnalité native, deviennent incapables de s'astreindre à mettre en pleine valeur ce qui est en eux de puissant et d'éternel (1).

Nous reprocherions au contraire son défaut de personnalité à une autre école non moins fameuse, l'école naturaliste ou *Shijo*, fondée vers 1750 par Okio, et représentée après lui par Tessan, Sosen, Keiboun et Hoyen. Esprit radical et soucieux de vérité, Okio se sépara de l'école de Kano, résolut de peindre directement les objets d'après nature, sans essayer de les embellir. Il a d'ailleurs été presque exclusivement un peintre de fleurs et d'animaux. Il n'a employé le paysage que pour décorer le fond de ses compositions, et la peinture de figures ne paraît pas lui avoir beaucoup réussi, non plus qu'à ses successeurs. Il a laissé une grande quantité de peintures où le réalisme est en effet poussé plus loin que dans les œuvres de l'école de Kano: ses grues, ses poissons, ses petits chiens, les biches et les singes de Sosen sont en outre des œuvres d'une délicatesse charmante, avec l'aisance gracieuse de leur dessin, le naturel de leurs attitudes, l'harmonieuse légèreté de leur coloris, où ne figurent plus l'or et les tonalités brutales de l'école de Tosa. Mais le naturalisme de l'école Shijo n'en est pas moins très superficiel, et sous les délicieux détails de la forme, jamais les élèves d'Okio n'ont su rendre comme les grands Kano la vie intime, le caractère profond des sujets représentés. Si Korin nous apparaît comme un simple décorateur, nous voyons dans les peintres de l'école Shijo quelque chose comme d'ingénieux photographes, habiles à varier les poses de leurs modèles, et à rendre dans tous leurs détails leur apparence extérieure.

(1) La revue japonaise *Hokkwa* vient pourtant de publier, dans ses dernières livraisons, des reproductions de peintures de Korin, qui, sans laisser d'être bizarres, ont une grandeur d'allure et une délicatesse de coloris tout à fait incomparables.

A mesure que l'on avance dans l'étude de la peinture japonaise, on est frappé davantage de la ressemblance qu'offrent ses évolutions avec celles de notre peinture européenne. Aussi bien, il nous paraît que la peinture japonaise et la peinture européenne ont eu de tout temps des conceptions de l'art à peu près pareilles : avec des tempéramens différens et par des voies différentes, ce sont les mêmes buts qu'elles se sont proposés. Comme en Europe, l'art primitif a été au Japon un art religieux et expressif : comme en Europe, le XVe siècle y a été une ère de renaissance, et d'une renaissance dont les auteurs ont créé un style nouveau en croyant imiter des modèles classiques. Au XVIIe siècle, la glorieuse époque de Genroku fut pour le Japon un siècle de Louis XIV : les peintres continuaient les traditions de la renaissance, mais avec un souci croissant de la noblesse et de la perfection. Et si l'on veut comprendre l'histoire de la peinture japonaise du XVIIIe siècle, on ne peut s'empêcher de la comparer avec l'histoire de la peinture française à la même époque. L'idéal classique du siècle précédent se dédouble et produit deux courans opposés, dont l'un va à une imitation plus directe de la nature, tandis que l'autre tend à l'élargissement de la libre fantaisie. A l'école Shijo, malheureusement, il a manqué un Chardin; et l'école vulgaire ou *Ukiyo-yé* n'a trouvé son Watteau qu'après un siècle de durée. Mais les peintres qui ont précédé l'avènement du génie d'Hokousaï, les Soukénobou, les Shunsho et les Outamaro, nous ne saurions mieux caractériser à la fois le degré de leur valeur artistique, et en quoi ils se ressemblent, et en quoi ils diffèrent, qu'en les comparant aux Lancret, aux Boucher, aux Eisen et aux Fragonard. Ajoutons que pour eux, comme pour ces maîtres français du siècle dernier, la gravure a été une forme inséparable de la peinture, le grand moyen de propagation de leurs œuvres, et que leur manière de peindre s'en est ressentie.

Le premier représentant de l'école vulgaire était un élève de Tosa, Mataheï, qui vivait dans les premières années du XVIIe siècle. C'est lui qui a essayé le premier de représenter ces sujets que ses prédécesseurs jugeaient indignes de l'art, les scènes de la vie familière, les divertissemens de la foule, le jeu des acteurs, les toilettes des courtisanes, les mille spectacles quotidiens de la rue. Mais l'école vulgaire ne s'est réellement constituée en dehors des autres écoles que dans les dernières années du XVIIe siècle et sous l'influence de deux hommes de génie, Moronobou et Itcho, qui ont su créer une manière nouvelle pour traduire les sujets nouveaux.

De ces deux hommes, Itcho a été, à beaucoup près, le plus original et le plus puissant. Il avait étudié dans l'atelier de Tanyu, mais sa nature indocile et fantasque s'était réveillée de bonne

heure, et ses maîtres avaient dû le chasser de l'école. Alors, il s'en alla rôder par les campagnes, vivant dans la société des mendians et des saltimbanques, jusqu'à ce qu'enfin l'empereur le chassât du Japon, pour le punir d'avoir représenté sa maîtresse favorite au milieu des courtisanes du Yoshiwara. L'œuvre d'Itcho, malheureusement, ne nous est guère connue que par des reproductions gravées ; mais ces gravures suffisent pour nous donner l'idée des qualités toutes nouvelles qu'il a introduites dans l'art de son pays. Lui aussi paraît avoir voulu reprendre les traditions d'une école ancienne, l'école de Toba, qui, au XIIIe siècle, avait produit d'innombrables dessins comiques et fantastiques, d'un mouvement forcené. Comme les Toba, Itcho a déployé une verve caricaturale prodigieuse ; mieux qu'eux, il a su rendre les secrets du mouvement ; et il a été, de plus, un véritable artiste, savant, varié, épris de la vérité et de l'expression.

Son contemporain Moronobou était un homme d'un talent plus concentré, observateur infatigable de la vie réelle, très préoccupé de concilier la justesse de la représentation avec la noblesse et la mesure qui conviennent aux œuvres d'art. Ses livres illustrés, les premiers du genre, et quelques-uns de ses kakémonos présentent d'admirables qualités de composition et de dessin. Mais, par cela même qu'il n'osait encore se séparer des vieilles traditions, il a mis dans ses œuvres une réserve toute classique qui va disparaître de plus en plus chez ses successeurs.

Ceux-ci, ce sont tous ces maîtres que la gravure nous a rendus familiers, et qui incarnent, pour la plupart d'entre nous, la peinture japonaise. Les nommer tous serait impossible, et cependant chacun a eu pour le distinguer des autres sa petite part d'originalité. Leurs œuvres, peintes ou gravées, séduisent au premier abord par une variété de sujets et d'attitudes que l'on chercherait vainement dans les ouvrages des autres écoles. Plusieurs ont créé des types vraiment délicieux, soit qu'ils aient peint, comme Soukénobou, de douces jeunes femmes au visage rond et jovial, ou, comme Harounobou, d'élégantes beautés parées de costumes somptueux, ou bien encore, comme l'admirable Outamaro, de longues figures d'une grâce onduleuse et provocante. D'autres ont été des coloristes remarquables, notamment les Torii, Kiyonaga le paysagiste, Toyokouni, et ce Shunsho que les Japonais mettent à l'égal des plus grands de leurs peintres. Mais le talent de ces hommes n'empêche pas l'école vulgaire, dans son ensemble, de mériter en partie le dédain que lui témoignent encore aujourd'hui les connaisseurs de son pays. Les peintures et les gravures de l'*Ukiyo-yé* ne sont jamais que des improvisations : il leur manque ce qui fait la beauté des

œuvres de Kano, la mesure dans la fantaisie; il leur manque aussi, et cela est plus grave, la justesse d'observation et la profondeur d'expression. Leurs courtisanes, sujet préféré des peintres de l'école, sont trop souvent d'adorables poupées ou simplement des patrons sur lesquels se drapent de chatoyantes étoffes. Lorsque l'expression n'est pas absente de leurs œuvres, les peintres de l'école vulgaire l'exagèrent, la déforment jusqu'à la caricature. On sent que, pour la plupart, la peinture est devenue un métier tout manuel, comme elle le devient aujourd'hui pour beaucoup de nos peintres. Que l'on voie, réunies dans une salle, un millier de gravures de l'école vulgaire : on ne pourra s'empêcher de trouver fatigant cet art, qui paraît si exquis et flatte les yeux d'un plaisir si délicat lorsqu'on se borne à en regarder quelques spécimens.

Ce n'est pas qu'il faille dédaigner la portée artistique de l'école vulgaire : elle a été plus féconde que les autres écoles, et peut-être plus riche en talens personnels. Mais elle nous paraît exactement au même rang, dans l'histoire de la peinture japonaise, que l'école des successeurs de Watteau dans l'histoire de la peinture française. Elle a été brillante et variée : mais ceux qui l'aiment le plus sincèrement ne peuvent s'empêcher de la considérer comme d'un art inférieur, et ainsi elle expie son insouciance de l'observation patiente et la médiocrité de son idéal.

Le principal mérite de l'école vulgaire est d'avoir produit Hokousaï (1760-1849); encore Hokousaï est-il sorti de l'école vulgaire à peu près comme Rubens de l'école italo-flamande des Floris et des Venius. Le maître dont il relève directement est Itcho, dont il a retrouvé le dessin mouvementé et expressif et la profonde gaîté. Mais en outre de ce qu'il doit à Itcho, toutes les qualités de ses grands prédécesseurs de toutes les écoles semblent s'être concentrées dans son fécond génie. Ses *sourimonos* et quelques-unes de ses gravures en couleur mélangent la grâce féminine de Soukénobou avec la sensualité hautaine d'Outamaro; il sait peindre un coq, un chat, un cheval, avec plus de vie que ne l'ont su Naonobou, Okio ni Sosen; ses paysages ont la réalité et la poésie de ceux des grands Kano; la hardiesse de ses trouvailles aurait effaré le hardi Korin. La profondeur de sentiment des peintres primitifs renaît avec lui : que l'on se rappelle seulement l'inquiétante figure de déesse qui ouvre le premier volume des *Cent Vues du Fouji*, ou, deux pages plus loin, la figure sereine du vieillard bouddhiste qui jadis, exilé du Japon, était venu tous les jours, marchant sur les eaux, revoir la montagne sacrée. Et tous ces styles qu'il a résumés et conciliés, il les a tous vivifiés, promus à un degré supérieur de vérité artistique.

La *Mangwa*, recueil d'esquisses en quatorze volumes, et les *Cent Vues du Fouji-Yama*, qui ont popularisé en Europe le nom d'Hokousaï, sont loin de donner une idée complète de son génie; ses sourimonos et ses petites gravures en couleur témoignent chez lui d'un sentiment extraordinaire de la beauté formelle, de l'élégance des lignes et de l'harmonie des couleurs ; mais rien de tout cela n'égale le charme souverain de ses peintures, assez nombreuses dans les collections parisiennes, de celles surtout où il a représenté les lascives figures des courtisanes ou les scènes tranquilles de la vie populaire.

Le premier en Europe, M. Gonse a rendu pleine justice à Hokousaï. « Son œuvre, dit-il, est l'encyclopédie de tout un pays : c'est la *Comédie humaine* du Japon; et si l'on considère en lui les dons généraux, les qualités techniques qui font les maîtres, il peut être placé à côté des artistes les plus éminens de notre race. »

Au contraire M. Anderson, imitant la sévérité des critiques japonais, croit devoir terminer par de nombreuses réserves le jugement qu'il porte sur lui. Il lui reproche de n'avoir pas mis à profit les occasions qu'il avait d'appliquer la perspective et le clair-obscur de l'art européen ; d'avoir été un artisan et d'avoir rabaissé l'idéal des Kano. Mais M. Anderson est forcé d'avouer « qu'il a eu un don prodigieux pour fixer, en quelques lignes rapides, le caractère essentiel d'un sujet, et joint à ce don une vive perception de la beauté de la forme, une fermeté et une sûreté de touche tout à fait sans égales, une habileté mystérieuse pour donner, d'un trait d'encre de Chine, l'impression du relief et de la couleur. » De telles qualités ne suffisent-elles pas pour constituer un maître?

Oui, Hokousaï est un maître, et il convient de le placer dans la compagnie des peintres les plus glorieux de son pays. Rien ne lui a manqué, ni l'habileté et la science, ni l'invention, ni le sentiment. L'idéal esthétique qu'il a toujours poursuivi n'est peut-être pas le plus élevé de tous, mais il en est, à coup sûr, le plus efficace : la création de la vie. « L'auteur a essayé de donner de la vie à tout ce qu'il a peint, » dit l'éditeur de la *Mangwa*. « Si je puis parvenir jusqu'à l'âge de cent dix ans, écrit-il lui-même, soit un point, soit une ligne, tout dans mon œuvre sera vivant. » Comme les maîtres, il a toujours eu un amour profond de la nature et de son art; comme eux, il était toujours mécontent de ses œuvres antérieures. Il écrivait, à soixante-quinze ans : « Vers l'âge de cinquante ans, j'ai publié une infinité de dessins; mais je suis dégoûté de tout ce que j'ai produit avant l'âge de soixante-dix ans. . C'est à l'âge de soixante-treize ans que j'ai compris la forme et la nature vraies des oiseaux, des poissons, des plantes, etc. Écrit

par moi, Hokousaï, le vieillard fou de dessin. » Ajoutons que cet homme, d'un cœur naïf et tendre, avait une intelligence remarquable, qu'il a possédé mieux que nul autre la notion des vagues symboles, des mystérieuses relations qui unissent le mouvement à la pensée.

Ce qui nuit à Hokousaï, ce qui l'empêchera longtemps encore d'occuper aux yeux du public européen le rang qu'il mérite, c'est précisément la façon confuse et déraisonnable dont s'est faite chez nous la connaissance de l'art japonais. On nous a laissé croire que toutes les formes de l'art avaient au Japon la même valeur, et qu'une peinture ou une gravure y étaient mises au niveau d'un netzké ou d'une garde de sabre. Dans le fatras d'objets que l'on nous montrait, comment aurions-nous deviné le rôle dominant de la peinture, ou la haute originalité artistique de cinq ou six de ses maîtres? Aujourd'hui le préjugé est devenu très fort. Il nous semble malgré tout que cet art d'Hokousaï est encore du bibelot; nous sommes séduits, émerveillés, mais ensuite nous nous trompons sur la qualité de notre plaisir, et nous nous refusons à voir des œuvres d'un art supérieur dans ces images qui nous ont ravis. Il est dans la destinée d'Hokousaï d'être traité après sa mort par le public européen comme il l'était de son vivant par les amateurs japonais, qui s'arrachaient ses gravures, mais daignaient à peine les lui payer, en raison sans doute du peu de travail qu'elles lui avaient coûté.

Les œuvres des élèves d'Hokousaï, Hokkeï et Kiosaï, sont encore un saisissant témoignage de la singularité de son génie. Ces habiles ouvriers semblent lui avoir tout pris, ses sujets et sa manière, et au point de vue de l'exécution, ils l'ont tous deux égalé : mais il leur a manqué le mystérieux pouvoir créateur qui fait paraître vivantes les plus rapides esquisses de leur maître : l'âme d'Hokousaï, ils n'ont pas su la lui prendre. Cet homme extraordinaire, d'ailleurs, efface tout autour de lui; ses œuvres seules nous empêchent d'apprécier ce qu'il y a d'intéressant dans les paysages variés de son rival Hiroshigé, le plus populaire des maîtres de l'école vulgaire, dans les esquisses de Keïsaï-Yeïsen, de Zeshin, de dix autres gracieux fantaisistes. Il serait injuste pourtant de ne pas nommer à côté de lui un de ses contemporains qui a donné un dernier éclat au style plus réservé de l'école de Kano, Josaï, peintre, historien et poète, celui de tous les artistes japonais qui semble avoir eu au plus haut degré les qualités intellectuelles, la pureté de la ligne et le sentiment de l'expression.

Aujourd'hui, la peinture japonaise a cessé d'être un art. Les enfans ont besoin d'être tenus en laisse, et il a fallu toute la con-

trainte des règles et des traditions pour faire produire à l'âme japonaise la somme de beauté artistique dont elle était capable. Désormais, les règles et les traditions d'autrefois ont perdu toute valeur. Les Japonais ont trouvé dans l'Europe une nouvelle Chine, et comme jadis ils imitaient Wu-tao-tze, c'est maintenant notre peinture européenne qu'ils rêvent d'imiter. Leurs qualités nationales de justesse de vision et d'obéissance aux leçons des maîtres risquent bien de rester improductives dans l'exercice d'un art qui vit surtout de science et de liberté. L'art du Japon ne paraît pas plus que sa civilisation ni ses mœurs avoir gagné au contact de l'Europe; et nous ne pouvons nous empêcher d'approuver le sage médecin allemand Kæmpfer qui, il y a trois cents ans, suppliait ses compatriotes de laisser les Japonais jouir en paix de leur barbarie.

Il ne semble pas non plus que la connaissance de l'art japonais ait été bien profitable aux artistes européens. Cette connaissance s'est faite d'une manière si incomplète et si déraisonnable que nous n'avons pas même eu l'idée d'emprunter aux Japonais quelques-uns de leurs procédés techniques, par exemple leur façon particulière de préparer l'aquarelle, ou l'usage qu'ils font de l'eau, au lieu de substances grasses, pour la gravure en couleur. Notre impressionnisme a beau prétendre à relever des Japonais, il ne leur doit rien ou à peu près : il est avant tout un impressionnisme savant, s'efforçant d'arriver à un surplus de vérité par un surplus d'artifice et de réflexion. Tout autre est l'impressionnisme des Tanyu, des Shokouado, des Itcho et des Hokousaï, âmes naïves, uniquement soucieuses de traduire à peu de frais leurs simples visions. L'art japonais, d'ailleurs, est un produit trop direct de l'âme japonaise pour que, même mieux connu, il puisse avoir chez nous aucune influence sérieuse. Sa pratique requiert une ingénuité, une fraîcheur de sensation et une simplicité d'esprit dont les artistes européens sont plus éloignés que jamais. Il nous arrive parfois de regretter que nos peintres ne consentent pas, comme faisaient leurs confrères du Japon, à s'enfermer volontairement dans les limites de règles convenues, pour y développer ensuite leurs qualités natives avec plus d'aisance et de sécurité; mais aussitôt nous voyons combien il serait chimérique de vouloir proposer un pareil idéal à une génération qui, de plus en plus, fait consister l'originalité dans la recherche de formes nouvelles et confond le génie avec l'excentricité.

T. DE WYZEWA.

L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

I.

Nous venons de fêter, il y a un mois, le sixième centenaire de l'université de Montpellier. A dire le vrai, la date n'était pas parfaitement exacte : nous étions en retard d'un an, puisque la bulle du pape Nicolas IV, qui l'a instituée, est de 1289 ; mais l'an dernier appartenait à l'Exposition universelle, il a fallu remettre la cérémonie à cette année.

C'était la première fois que la France célébrait un anniversaire de cette sorte, et nous n'étions pas sans quelque inquiétude sur le succès de l'entreprise. Savions-nous d'abord si les étrangers, que nous avions appelés à participer à la fête, répondraient à notre convocation ! Pouvait-on espérer qu'une ville éloignée, dont l'ancienne réputation avait un peu pâli depuis un siècle, aurait sur eux assez d'attrait pour les faire venir de la mer du Nord et de la Baltique jusqu'aux bords de la Méditerranée ? Et les habitans même du pays, étions-nous sûrs qu'ils prendraient beaucoup d'intérêt à ces souvenirs lointains qu'on voulait glorifier devant eux ? Les gens d'Upsal, de Heidelberg, de Leyde savent parfaitement ce qu'est leur université ; ils la voient, elle est vivante sous leurs yeux. Aucun d'eux ne peut ignorer ce qu'elle ajoute de renommée à leur ville, ce qu'elle lui procure de bien-être ; ils sont fiers d'elle, et sa gloire est leur gloire. Rien de pareil n'existe chez nous ; il y a un siècle que les anciennes traditions ont été interrompues. Depuis la révolution française, les universités ne sont plus qu'un nom, et ce nom laisse indifférens ceux qui ne savent pas l'histoire du passé. On

pouvait donc craindre que la foule eût grand'peine à s'associer à des solennités dont elle comprenait mal la signification.

Heureusement ces craintes étaient vaines. Les étrangers sont arrivés en très grand nombre. Quarante-cinq universités ont envoyé leurs professeurs et leurs étudians. On est venu non-seulement des pays voisins, de la Suisse, de l'Italie, du Portugal, mais de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Russie, de la Grèce. Il y avait des délégués des écoles du Caire, et, ce qui est plus surprenant, des maîtres et des élèves des universités d'Amérique. Enfin, l'Allemagne avait tenu non-seulement à prendre part à ces fêtes françaises, mais à y bien paraître. Elle avait délégué quelques-uns de ses professeurs les plus savans. L'université de Berlin, pour ne parler que d'elle, s'était fait représenter par M. Helmholtz, et l'illustre physicien a pu voir, à la manière dont il était accueilli, que sa renommée n'était pas moindre à l'étranger que chez lui.

Quant aux gens du pays, s'ils avaient un peu oublié leurs vieilles écoles, cette affluence de visiteurs aurait suffi pour leur rafraîchir la mémoire. On l'a bien vu à l'attitude de la foule, lorsque le long cortège des professeurs et des étudians a parcouru les rues de la ville. A chaque délégation différente, c'étaient des explosions de cris et des applaudissemens qui ne finissaient pas. On nous a même dit que la célébration du centenaire avait produit un résultat auquel on ne pouvait guère s'attendre. Personne n'ignore à quel point les rivalités politiques et religieuses sont ardentes parmi les populations du midi ; il n'y a pas de petit village qui n'en soit coupé en deux. A Montpellier, toutes ces divisions ont paru s'effacer un moment. La ville a semblé s'unir dans une joie et une fierté communes ; le souvenir d'un glorieux passé a fait taire, au moins pour quelques jours, les préoccupations mesquines du présent.

La fête a donc été très brillante. On avait eu l'heureuse idée de la placer dans un cadre qui en relevait singulièrement l'éclat. Sous ce climat heureux, on peut compter sur le beau temps. Au lieu de s'enfermer dans quelque édifice fait pour d'autres usages, et qui aurait pu manquer de commodité ou de convenance, on s'était hardiment décidé à se mettre en plein air. Les préparatifs n'avaient pas coûté beaucoup de peine. Sur la promenade du Peyrou, l'une des plus belles assurément qui se trouvent dans nos villes de province, un immense vélum était tendu et des sièges rangés ; la nature s'était chargée du reste. La vue dont on jouit du Peyrou est merveilleuse. Si ce vaste espace, balayé par tous les vents, ne permettait guère aux orateurs de se faire entendre, le plaisir des yeux remplaçait celui des oreilles. Le président de la répu-

blique, de la place qu'il occupait, au centre de l'assistance, pouvait voir, à sa droite, la mer étinceler des rayons du soleil couchant, et, à sa gauche, se dresser le pic Saint-Loup et les premières montagnes des Cévennes. Ajoutons que l'assemblée formait elle-même un très agréable spectacle. Les habits noirs, ce fléau des cérémonies officielles, y étaient rares. A côté de l'uniforme des officiers, des administrateurs, des magistrats, on y voyait à peu près tous les costumes universitaires du monde, des toques de toutes les façons, des robes de toutes les couleurs. Quoique la température fût brûlante, la brise de mer rafraîchissait l'atmosphère, en sorte qu'après les fatigues de la journée la séance solennelle semblait être un véritable repos. On a eu soin pourtant de ne pas mettre la patience de l'auditoire à une trop rude épreuve. L'exemple de Bologne avait porté ses fruits; on se souvenait de cette mortelle séance de six heures, dans la cour de l'*archiginnasio,* sous un ciel de feu, où l'on avait entendu sans désemparer vingt-six discours en toutes langues. L'université de Montpellier fut beaucoup plus discrète. L'orateur qu'elle avait chargé de résumer son histoire, M. Maurice Croiset, se contenta d'en présenter les grandes lignes, et le fit avec infiniment de tact et d'esprit. Après quelques mots du recteur, et un discours important du ministre de l'instruction publique, le délégué de Bologne, M. Gaudenzi, prit la parole au nom des universités étrangères; puis, on entendit le représentant de l'Institut et celui des facultés françaises; enfin les étudians de tous les pays vinrent incliner leurs bannières devant le président de la république, et tout fut fini. La cérémonie n'avait pas duré tout à fait deux heures.

Je viens de parler des étudians, ils ont été, comme à Bologne, la joie de la fête. La foule ne se lassait pas de regarder ceux d'Oxford ou de Cambridge, avec leur grande mante noire et leur petit bonnet carré, ceux de Berne ou de Zurich, avec leurs bottes molles, leurs pantalons blancs, leurs jaquettes de velours, leurs longues écharpes multicolores. A chaque costume nouveau, c'était un réveil de curiosité et d'applaudissemens; mais on était surtout ravi de voir quelle franche cordialité régnait entre ces jeunes gens, qui s'entendaient par le cœur plus encore que par le langage. On sait que ces sociétés d'étudians, si fréquentes à l'étranger, sont une nouveauté pour nous; il y a quelques années à peine qu'elles commencent à se fonder autour de nos facultés. C'est le signe évident du réveil de l'esprit universitaire : l'union des maîtres, qui constitue véritablement l'université, se complète par celle des élèves. La preuve que ces associations répondent à un besoin réel, qu'à peine nées elles ne manquent pas d'importance, et qu'on leur croit de l'avenir, c'est qu'elles ont déjà leurs

flatteurs, et que la politique rôde autour d'elles pour y pénétrer. Celle de Paris, qui naturellement est la plus connue de toutes et fait le plus de bruit, aura probablement à lutter contre quelques conditions défavorables ; plus elle s'étendra, plus il lui sera difficile de continuer à vivre comme elle est. Les étudians sont trop nombreux dans la grande ville ; on ne voit pas comment une intimité étroite pourrait exister entre dix ou douze mille jeunes gens, qui sont étrangers les uns aux autres par leurs études, leur origine, leurs relations, leurs habitudes, et il est vraisemblable qu'un jour ou l'autre ils seront amenés à se fractionner en plusieurs sociétés distinctes. L'union est plus aisée en province : on s'y connaît mieux, on appartient d'ordinaire aux mêmes régions, on vit plus près les uns des autres, et en même temps qu'il y est plus facile de se grouper ensemble, on en sent mieux la nécessité qu'à Paris, parce que les distractions y sont plus rares. Les étudians de Montpellier ont pris goût à la vie commune, et, comme partout, ils ont cherché d'abord à se faire un domicile qui leur appartînt. Ils ne sont pas plus riches qu'ailleurs, mais ils ont eu la bonne chance de trouver un entrepreneur confiant qui leur bâtit, sur l'esplanade, une demeure charmante, qu'ils paieront plus tard, quand ils pourront. La maison est déjà au premier étage ; lorsqu'elle sera finie, ils pourront se vanter d'être les étudians les mieux logés de France. En attendant, ils ne s'occupent pas seulement de droit et de médecine, de mathématiques ou de latin ; en vrais enfans du midi, ils cultivent aussi les arts. Les musiciens sont parmi eux en assez grand nombre pour qu'ils aient pu former un orchestre et un chœur. A la représentation de gala, qui fut offerte au président de la république, on les vit remplacer un moment les artistes du théâtre à leur pupitre ; un des leurs prit le bâton du chef d'orchestre, tandis que les autres, groupés sur la scène autour de leur drapeau, entonnaient vaillamment un hymne que M. de Bornier avait écrit pour eux et dont la musique était de M. Paladilhe (1). Il est inutile de dire que le succès fut très vif ; et je suppose que, comme il y avait, dans l'assistance, beaucoup d'amis de l'antiquité, plusieurs d'entre eux durent se souvenir que, chez les Athéniens, la musique était une des parties importantes de l'éducation des éphèbes.

Ce qui méritait aussi d'être remarqué, c'est que les autorités ecclésiastiques ne s'étaient pas abstenues de paraître à cette fête universitaire. Sur l'estrade, à quelques pas du président, siègeait l'évêque de Montpellier, M[gr] de Cabrières ; un peu plus loin, l'archevêque d'Andrinople, un beau vieillard à barbe blanche, et le père Denifle, le savant historien des universités du moyen âge,

(1) M. de Bornier et M. Paladilhe sont tous deux nés à Montpellier.

dans son costume blanc de dominicain. Leur présence a réveillé chez moi d'anciens souvenirs, et je n'ai pu m'empêcher de faire quelques comparaisons. J'ai assisté, en 1877, au quatrième centenaire de l'Université d'Upsal. La cérémonie était célébrée dans la belle cathédrale qui fut bâtie, au XIVe siècle, par un maître maçon de Paris, sur le modèle de Notre-Dame. L'archevêque prit la parole au nom de l'Université, dont il était le promoteur. Il rappela la part importante qu'elle avait prise à l'émancipation du pays et au triomphe de la réforme, que les Suédois regardent comme ayant définitivement établi leur existence nationale. Les prières se mêlaient aux discours académiques. Avant de se séparer, on chanta l'admirable choral de Luther : « Dieu est notre solide forteresse, » que tout le monde entendit debout et la tête inclinée. La fête était donc religieuse autant que patriotique et universitaire. A Bologne, elle fut toute laïque. Sur cette vieille terre papale, couverte d'églises et de couvens, pleine de prêtres et de moines, aucun ecclésiastique ne prit place dans le cortège. L'archevêque avait refusé la basilique de Saint-Pétrone, où l'on voulait faire la cérémonie, et il ne sortit pas de chez lui. Pendant que nous allions du palais de l'Université à l'*archiginnasio*, nous passions à chaque pas devant des églises rigoureusement fermées, et le pape de bronze, qui surmonte le fronton de l'hôtel de ville, semblait nous regarder d'un air de colère et de menace. Les choses se sont passées autrement à Montpellier, et l'on s'est tenu dans une situation intermédiaire. L'évêque, qui est un homme d'esprit et de sens, non-seulement n'a pas hésité à paraître dans la fête officielle, mais il a fait sa fête à lui, la veille de l'autre, et il a tenu à lui donner tout l'éclat dont les cérémonies religieuses sont susceptibles. Il a réuni, dans sa cathédrale, les étudians, les professeurs, les autorités, et il a fait, devant eux, un éloge sans réserve de la vieille Université instituée par les papes, et qui, jusqu'en 1790, est restée sous le contrôle des évêques. Puis, après avoir glorifié le passé, il a parlé du présent et de l'avenir. Le sujet était brûlant ; il l'a traité avec une décision et une largeur de vues remarquables. De ses paroles il semblerait résulter que l'Église souhaite que les anciennes luttes finissent, qu'elle est disposée à rendre justice à l'esprit qui anime chez nous l'enseignement supérieur, qu'elle ne lui demande que ce qu'il ne peut pas refuser, le respect des convictions sincères ; qu'elle a médité l'exemple que lui offre l'épiscopat américain, qu'elle est résolue à ne plus se cramponner au passé et à regarder un peu plus vers l'avenir, qu'au lieu de se tenir dans une attitude boudeuse, qui ne mène à rien, elle trouve plus sage d'accepter le monde comme il est et d'en tirer le meilleur parti qu'elle pourra. C'est la paix qu'elle offre, et elle peut le faire avec honneur. Il me

semble qu'en somme elle ne sort pas vaincue du combat qu'elle livre depuis quinze ans. Ses congrégations, qu'on avait si bruyamment chassées, se sont reformées, ses collèges ont retrouvé leurs élèves; les mesures qu'on avait prises contre elle ont tourné à son avantage. On croyait qu'elle ne pourrait pas supporter le droit commun; il lui réussit mieux que le privilège. Ses instituteurs, qu'on a forcés, avec raison, de subir leurs examens et de conquérir leurs diplômes, sont devenus plus habiles et plus autorisés. Ils ont rajeuni leurs vieilles méthodes et se sont mis au courant des connaissances nouvelles. L'État a donc gagné fort peu de chose à ces luttes étourdiment engagées, soutenues sans suite et sans plan, avec des alternatives maladroites de violence et de faiblesse; il lui reste à voir s'il ne tirera pas plus de profit d'un régime de paix et de liberté.

II.

Après ce souvenir rapide donné aux fêtes de l'Université de Montpellier, il me semble qu'il ne sera pas inutile de rappeler en quelques mots son histoire : ne convient-il pas de montrer qu'elle était digne des honneurs qu'on vient de lui rendre?

Cette histoire est du reste très facile à faire. Tous les élémens en ont été rassemblés par un savant modeste, d'une érudition aussi sûre qu'étendue, M. Alexandre Germain, qui consacra toute sa vie à étudier le passé de la ville dont il avait fait sa patrie. Après avoir publié successivement l'histoire de la commune et du commerce de Montpellier, il se préparait à nous donner celle de son Université. La mort ne lui a pas permis d'achever son œuvre, mais les nombreux mémoires qu'il a répandus dans divers recueils en contiennent l'essentiel, et, pour la faire bien connaître, il suffit de les résumer.

M. Germain établit d'abord que les écoles de Montpellier sont beaucoup plus anciennes qu'on ne croit, qu'elles étaient importantes et fréquentées bien avant la bulle de Nicolas IV, qui leur donna l'institution canonique. Il est difficile de dire quand elles ont commencé, ou même si elles ont jamais commencé. Peut-être sont-elles la continuation directe de celles qui existaient dans les villes romaines à la fin de l'empire. Désertées, pendant les misères de l'invasion, elles refleurissent dès que le monde respire. Le XIIe siècle est pour elles une époque de merveilleuse renaissance. A ce moment, les royautés modernes se fondent, la papauté établit sa puissance, les communes deviennent indépendantes, les peuples se fréquentent et se connaissent, les intelligences s'ouvrent, partout on éprouve le désir de s'instruire, le besoin de savoir. Montpellier,

ville de commerce et d'industrie, hospitalière aux étrangers, placée à mi-chemin de l'Espagne et de l'Italie, près de la mer, à la rencontre de toutes les routes de la civilisation, profita naturellement de ce grand réveil (1). Les écoles s'y développèrent de bonne heure, et à côté de la grammaire, qu'on avait toujours regardée comme le fondement de l'éducation, on commença d'y enseigner le droit et la médecine.

Nous connaissons exactement de quelle manière et à quelle époque naquit l'école de droit. Un célèbre docteur de Bologne, qu'on appelait Placentin, du nom de son pays d'origine, vint se fixer à Montpellier, on ne sait pourquoi, vers 1160. Il y enseigna à deux reprises et y mourut en 1192. L'école qu'il avait fondée se réclama toujours de son nom, et, jusqu'à la révolution française, sur l'édifice où elle donnait son enseignement, on lut ces mots : *Aula Placentinea.* Les origines de l'école de médecine sont plus obscures; en général, on est tenté de croire que, si le droit vint à Montpellier de l'Italie, la médecine lui arriva de l'Espagne. Les Arabes y avaient établi des écoles florissantes, où enseignaient Avicenne et Averroës; et, comme les rapports étaient fréquens entre l'Espagne et le midi de la France, rien n'empêche que quelque élève de Cordoue, peut-être quelque juif lettré (il y en avait beaucoup à Montpellier et qui faisaient le trafic entre les deux pays) n'y ait apporté les doctrines de ses maîtres. Ce qui est sûr, c'est que la médecine y fleurit de très bonne heure. En 1137, un poète du temps nous apprend, dans de méchans vers rimés à l'hémistiche, qu'il y a d'excellens médecins à Montpellier, qu'ils apprennent à ceux qui se portent bien à conserver leur santé et qu'ils fournissent à ceux qui sont malades le moyen de se guérir :

Hic et doctrina præceptaque de medicina
A medicis dantur, qui rerum vim meditantur,
Sanis cautelam, læsis, adhibendo medelam.

Il y avait donc plus d'un siècle que les écoles de Montpellier étaient florissantes quand le pape Nicolas IV, par sa bulle du 25 octobre 1289, les unit ensemble pour en former une Université. En le faisant, il voulait sans doute leur être utile; il songeait au

(1) Benjamin de Tudela, un juif voyageur, qui courait le monde pour s'enquérir de la situation des gens de sa religion, visita Montpellier en 1173. « C'est une ville, dit-il, très favorable au commerce, où viennent trafiquer en foule chrétiens et sarrasins, où affluent des Arabes du Garb, des marchands de la Lombardie, du royaume de la grande Rome, de toutes les parties de l'Égypte, de la terre d'Israël, de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Angleterre, de Gênes, de Pise, et où l'on parle toutes les langues. »

secours qu'elles pourraient se prêter mutuellement et à l'éclat que cette union jetterait sur elles; mais je crois bien qu'il était encore plus préoccupé de la valeur des grades qu'elles étaient chargées de conférer. Il importait à l'Église que la licence, c'est-à-dire la permission d'enseigner, ne fût pas donnée au hasard. Elle savait bien que la présomption, la légèreté, l'ignorance, conduisent souvent à l'hérésie, et ne voulait laisser monter dans les chaires que des esprits sages et préparés par de solides études. Elle pensait que l'importance des juges assurerait le sérieux des examens, que des corporations puissantes, honorées, auraient le sentiment de leur dignité et le respect d'elles-mêmes, qu'elles seraient moins disposées à céder à de futiles raisons et à des influences étrangères, qu'elles ne voudraient pas avilir des titres dont elles tiraient leur autorité, et ne les accorderaient qu'à ceux qui méritaient de les obtenir.

On voit, par la bulle de Nicolas IV, que l'Université de Montpellier se composait primitivement de trois Facultés : les arts, le droit et la médecine. Il n'est pas question de la théologie. Ce n'est pas que l'étude en fût négligée. A Montpellier, comme partout, on devait la tenir pour la première de toutes les sciences; mais on l'enseignait dans les couvens, et même on l'y enseignait avec éclat. C'est là que saint Antoine de Padoue expliqua les saintes lettres, et que Raymond Lulle, le grand savant du moyen âge, exposa les principes de la science universelle. Du reste, cette lacune apparente fut comblée en 1421 par le pape Martin V, qui institua la Faculté de théologie et l'annexa plus particulièrement à celle de droit. Dès lors l'Université de Montpellier est complète, plus complète même que celle de Paris, car sa Faculté de droit comprend le droit civil comme le droit canon, tandis qu'à Paris le droit civil n'a été enseigné qu'à partir de 1769 : jusque-là on allait l'apprendre à Orléans. Voilà donc tous les enseignemens définitivement groupés ensemble; mais leur union est moins intime, moins serrée qu'au premier abord on serait tenté de le croire. Aucune des parties dont l'Université se compose ne consent à s'absorber dans les autres; chaque Faculté continue à vivre de sa vie propre et conserve son caractère particulier (1). Aussi convient-il de les étudier séparément, si l'on veut avoir quelque idée de leurs destinées pendant ces six siècles de durée.

Parlons d'abord de la Faculté des arts, puisque c'est par elle

(1) Cela est si vrai qu'à Montpellier les facultés de droit et de médecine ont souvent reçu le nom d'université de droit et d'université de médecine, comme si chacune d'elles se suffisait et formait un corps à elle seule.

que commençaient nécessairement les études. On sait qu'elle répondait aux classes supérieures de nos lycées et à nos Facultés de sciences et de lettres. L'élève y arrivait à treize ou quatorze ans, avec des connaissances fort légères ; il savait lire, écrire, et possédait les élémens du latin. Il est probable qu'à Montpellier, comme à Paris, on lui enseignait un peu de grammaire et de rhétorique, et beaucoup de dialectique. Mais toute cette étude devait y être assez superficielle. La Faculté des arts de Montpellier a très peu fait parler d'elle pendant le moyen âge ; elle est si bien éclipsée par la médecine et le droit qu'on se demande s'il ne se passait pas alors quelque chose de ce que nous voyons sous nos yeux. Peut-être les *artiens* (c'est ainsi qu'on les appelait) avaient-ils peu de goût pour Priscien et pour Donat, pour Aristote et Pierre Lombard, et ne cherchaient-ils, comme nos lycéens d'aujourd'hui, qu'à conquérir le plus vite possible les grades qui leur donnaient l'accès des autres Facultés. C'est seulement à la renaissance, et sous l'influence de la réforme, que la Faculté des arts de Montpellier prit une importance qu'elle n'avait jamais connue. Quand les troubles religieux, qui avaient agité la fin du XVI[e] siècle, furent calmés, la ville obtint d'Henri IV, fort zélé pour tout ce qui concernait l'instruction, des lettres patentes qui affectaient à l'entretien de ses écoles une partie de l'impôt sur le sel. Il est dit, dans ces lettres, qu'il convient d'instruire la jeunesse « ez arts libéraux et sciences humaines, » et que le vrai fondement de la vertu « consiste en la cognoissance des bonnes lettres par le moien desquelles on parvient à plus haute intelligence, pour après faire service au public, chacun selon sa vocation. » Toutes ces expressions sont à noter ; elles montrent combien, avec le XVI[e] siècle qui finit, nous sommes loin du moyen âge, et la manière nouvelle dont on entendait alors l'éducation. Les bonnes lettres, les sciences humaines ont pris définitivement le dessus. Tandis que, dans les écoles anciennes, le clergé travaillait surtout à se recruter lui-même, ici c'est la société entière qui cherche à former des gens qui puissent la servir. L'enseignement se sécularise comme la science, et il devient affaire d'État. Pour accomplir le vœu d'Henri IV, Montpellier chercha un maître éminent qui pût ranimer, parmi ses écoliers, le culte des lettres. On fit venir de Genève l'illustre Casaubon, qui fut, à son arrivée, reçu comme un prince. Son enseignement débuta d'une manière très brillante. Il avait annoncé qu'il traiterait d'abord des magistratures romaines, et il nous dit que ce sujet difficile avait attiré autour de sa chaire tous les personnages importans de la ville. C'était un de ces cours comme il s'en fait dans nos Facultés, où se pressent non-seulement les étudians, mais des gens du monde

désireux de s'instruire. Par malheur, Casaubon était de nature un peu changeante. Il ne resta que quelques années à Montpellier, et, après lui, le silence se fit de nouveau sur la Faculté des arts.

La Faculté de droit a bien plus d'importance. Elle était dans sa pleine prospérité en 1339, quand le cardinal Bertrand de Deaux fit pour elle, à la demande du pape Benoît XII, un règlement minutieux où l'on voit mieux qu'ailleurs quel était alors le régime des études et la vie des écoliers. A Montpellier, comme partout, l'enseignement se donne sous la surveillance de l'autorité ecclésiastique. Les grades sont conférés au nom de l'évêque ; il décerne et scelle les diplômes; il confirme la nomination des dignitaires et tous les conflits qui s'élèvent sont portés devant lui. C'est un principe accepté de tous au moyen âge que le pouvoir d'enseigner appartient à l'Église, et, précisément parce que tout le monde l'accepte, il ne gêne personne. D'ailleurs l'autorité épiscopale est limitée par les traditions et les privilèges de l'université qu'elle est forcée de respecter. C'est ainsi que la Faculté de droit de Montpellier, sous la tutelle bienveillante de l'évêque, s'administre au fond comme elle veut. Tous les ans, elle nomme un recteur et douze conseillers, et les prend parmi les trois nations (Provençaux, Bourguignons, Catalans) dont elle se compose. Pourvu qu'on soit clerc et qu'on ait plus de vingt-cinq ans, on peut être élu. Une seule exception est faite, et elle paraît fort surprenante. Il est défendu de choisir un docteur, et si le recteur qu'on a nommé arrive au doctorat pendant son année d'exercice, il doit donner sa démission. C'est que l'Université de Montpellier, comme celle de Bologne, est une association d'étudians. L'Université de Paris, au contraire, est une association de maîtres. Il peut donc se faire que le recteur et ses douze assesseurs ne soient pas même licenciés, et l'on voit souvent, dans les processions solennelles, la masse portée devant de simples étudians, qui précèdent les docteurs.

Le doctorat n'en est pas moins une dignité fort importante et très honorée; comment pourrait-on n'en pas faire grand cas? Elle coûte tant de peines et de temps! Nous sommes pressés aujourd'hui, et tout doit se faire vite. Nous n'avons plus l'idée de ces longues vies consacrées entièrement et sans distraction aux sciences les plus austères et en apparence les plus rebutantes. Il semble vraiment qu'au moyen âge le savoir attirait par son aridité même et la peine qu'on éprouvait pour l'acquérir. Depuis qu'il s'est fait plus attrayant, on en est devenu moins avide. Trois ou quatre ans d'études lassent la patience de nos futurs avocats. Il fallait alors neuf ans de travail et une série d'épreuves dont quelques-unes duraient des semaines entières pour être docteur en droit civil; on mettait douze ans au moins, avec dispenses, pour mériter le doctorat en droit

canon. Mais aussi que de joie, quel orgueil, quand on est parvenu à conquérir ce titre envié! La cérémonie qui le confère est une véritable scène de triomphe, et en porte le nom (*actus triumphalis*). Le vainqueur est installé dans la chaire, aux sons de la cloche de l'université. Il est embrassé, complimenté, harangué par ses collègues, il reçoit l'investiture par le livre, l'anneau, le bonnet, aux applaudissemens de l'assistance : le voilà devenu un personnage. Le code théodosien contient une loi d'un empereur qui accorde le rang de comte aux maîtres qui ont honorablement enseigné pendant vingt ans. Nos docteurs du moyen âge s'en souviennent, et ils n'hésitent pas à s'attribuer le bénéfice du décret impérial. Dans cette société où l'on n'a de place que par la naissance, ils créent hardiment une noblesse où l'on arrive par la talent et par le travail. Le professeur émérite, quelle que soit son origine, reçoit le titre de « comte en lois. » Quand il meurt, il est porté dans sa bière découvert, avec sa robe rouge par-dessus sa soutane noire, le gantelet aux mains, les bottes à éperons d'or aux pieds, l'épée au côté, ainsi qu'on le fait pour les chevaliers, tandis que ses élèves et ses collègues l'entourent et que toute l'université accompagne son cercueil. Comme son doctorat, ses funérailles sont encore un triomphe.

La Faculté de droit de Montpellier a compté des élèves et des maîtres illustres, parmi lesquels Guillaume de Nogaret, le célèbre chancelier de Philippe le Bel, Guillaume de Grimoard, qui fut pape sous le nom d'Urbain V, et Pierre de Luna, le Benoît XIII de la liste des antipapes. Pétrarque, encore jeune, y passa quatre ans, dont il aima toujours à se souvenir. Plus tard, dans sa vie agitée et voyageuse, il parlait volontiers de cette ville, où il avait été heureux. « Comme on y vivait tranquille, disait-il! Que de richesses chez les marchands! Quelle foule d'écoliers! Quelle abondance de maîtres! » Mais cette prospérité ne dura pas jusqu'à la fin. On la voit pâlir dès le début du XV[e] siècle. A ce moment, la France s'est couverte d'universités, qui se nuisent les unes aux autres. Montpellier n'avait pas trop à souffrir de la concurrence d'Orléans, de Poitiers, de Bourges, de Reims, qui étaient trop éloignées pour lui porter un préjudice sérieux; mais Perpignan, Toulouse, Cahors, Avignon, Orange formaient comme une ceinture autour d'elle et arrêtaient les étudians au passage (1). Qu'on ajoute à ces causes de ruine la guerre, la famine, la peste, qui désolèrent le pays pendant un siècle, et l'on comprendra comment la pauvre école de droit fut réduite à n'avoir plus que deux professeurs et

(1) Ils y étaient aussi attirés par la facilité des examens. On savait que, dans quelques-unes d'elles, les grades se donnaient, ou plutôt se vendaient, à bas prix. Aussi était-il à la mode de se moquer des « docteurs à la fleur d'*orange*. »

quelques élèves à peine. « Elle se trouva, nous dit M. Germain, dans un tel état de détresse qu'elle n'eut plus de quoi faire les frais d'une robe neuve à l'usage de ses gradués, et qu'elle fut réduite à emprunter celle de sa rivale, l'école de médecine, qui, pour comble d'humiliation, la lui envoyait quelquefois redemander avant la fin de l'examen. » Quand les temps furent redevenus plus calmes, Henri IV et Louis XIV essayèrent de relever l'enseignement du droit à Montpellier; mais les élèves en avaient oublié le chemin, et vers la fin du XVIIIe siècle, l'école ne faisait guère en moyenne que huit licenciés par an.

III.

C'est surtout l'école de médecine qui a fait la gloire de l'Université de Montpellier. Elle aussi a eu sans doute quelques vicissitudes dans sa longue existence; comme l'école de droit, elle a connu de mauvais jours, mais elle s'est vite relevée de tous ces accidens de passage, et elle était encore pleine de vie et dans tout son éclat quand la Convention la jeta par terre, comme tout le reste.

D'où lui est venue cette heureuse et persistante fortune? Un professeur illustre du commencement du XVIIe siècle, François Ranchin, imagine, pour l'expliquer, une de ces allégories mythologiques qui étaient fort à la mode de son temps. Il suppose qu'Apollon, le dieu de la médecine, chassé par les barbares du reste du monde, se promenait dans les plaines de la Gaule narbonaise, pour y chercher un lieu favorable où il pût ranimer le culte de son art. L'aspect de la jeune cité sortie des ruines de Maguelone le charma. Il fut séduit par la beauté des édifices, la pureté de l'air, les agrémens du site, la douceur et la politesse des habitans. Il résolut de s'y fixer et d'y établir pour jamais son sanctuaire. « Salut donc, ajoute Ranchin, dans un bel élan d'enthousiasme, salut, ô ville gracieuse et chérie! salut, séjour préféré d'Apollon, qui répands partout ta lumière et l'éclat de ta gloire! Tu reçois la visite du Gaulois et du Germain, ainsi que du Sarmate, du Breton et des enfans des deux Hespéries. Que de milliers d'hommes distingués sont sortis de chez toi, qui ont travaillé à protéger la santé publique! Combien de noms illustres n'as-tu pas consacrés dans le temple de Mémoire! Que d'autres encore te devront dans l'avenir une réputation immortelle! »

Voilà la poésie et le rêve; la réalité est un peu différente. L'école de Montpellier eut à sa naissance une chance heureuse qui lui fut bien plus utile que la protection d'Apollon. Elle fut soutenue, encouragée par les vieux seigneurs du pays; cette race intelligente

des Guilhems, qui fut une des plus puissantes dynasties de nos contrées méridionales, sembla comprendre, par une sorte d'intuition naturelle, qu'on ne peut rien faire de mieux, pour la prospérité d'une école, que de lui donner la liberté. Celle de Montpellier venait de naître quand le comte Guilhem VIII s'engagea solennellement, par un acte officiel, « à ne jamais accorder à personne, malgré toutes les sollicitations et les prières, le privilège exclusif d'enseigner dans la faculté de médecine (ou de physique, comme on disait alors) parce qu'il serait injuste et impie qu'un seul homme possédât le monopole d'une science si excellente. » Ainsi tous ceux qui voudront enseigner, « quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, » en auront le droit, sans qu'on puisse le leur enlever : *Qui regere scolas de fisica voluerint, ego plenam facultatem, licentiam et potestatem inde eis stabilitate dono et concedo perpetua.* — Qui croirait qu'une charte si libérale soit datée de l'an 1130?

L'école de médecine de Montpellier est donc née sous d'heureux auspices; cette liberté que lui accordait Guilhem VIII, on peut dire qu'elle en a joui presque jusqu'à la fin. Sans doute la bulle de Nicolas IV la plaça, comme les autres facultés, sous l'autorité de l'évêque, mais j'ai montré plus haut que cette autorité fut toujours assez légère. L'évêque institue les maîtres, mais ce n'est pas lui qui les désigne; il se contente d'approuver le choix qu'on a fait sans lui. Il scelle et signe les diplômes, pour en garantir l'authenticité; mais d'autres font passer les examens, et, quand l'examen est bon, il ne lui est pas permis de refuser le diplôme. Il surveille l'enseignement, mais de loin, et, parmi tous les documens rassemblés par M. Germain, je ne me souviens pas qu'il y en ait un seul qui nous montre l'évêque inquiétant un professeur sur sa doctrine ou sa façon d'enseigner.

Ce qui servit le plus à maintenir la liberté dans nos vieilles universités, ce qui les distingue surtout des facultés d'aujourd'hui, où le nombre des maîtres est fixe et limité, c'est que tous ceux qui avaient obtenu la licence y pouvaient faire des leçons. De là, une incroyable variété d'enseignement qui corrige en partie ce qu'avaient de sec et d'étroit les matières enseignées. Dans la Faculté des arts, dans le droit, dans la théologie, peu de maîtres le restaient toute leur vie: en général, ils ne faisaient que traverser l'école. Comme ils étaient tous engagés dans les ordres sacrés, dès qu'ils avaient conquis quelque renommée comme professeurs, ils étaient appelés aux plus hautes fonctions ecclésiastiques. Il n'en pouvait pas être tout à fait de même pour la médecine, et l'enseignement n'y conduisait pas aussi directement et aussi vite aux

dignités de l'Église. De bonne heure, l'Église avait interdit aux prêtres et aux moines d'exercer l'art de guérir. Elle craignait sans doute qu'une profession aussi spéciale, qui demande de si longues études, et si particulières, ne les détournât de ce qui devait faire leur principale occupation. Il s'ensuivait que les professeurs de médecine n'étaient pas à proprement parler des clercs comme les autres; mais on avait alors si peu l'idée d'une science laïque qu'ils étaient tenus de vivre cléricalement. C'est seulement en 1452 qu'ils obtinrent le droit de se marier. Ils pouvaient donc, à la rigueur, obtenir des bénéfices, comme leurs collègues du droit ou de la théologie; il leur arrivait aussi de quitter quelquefois leur chaire pour quelque charge importante, qui les éloignait de l'école. Au moyen âge, les papes tiraient de Montpellier leurs premiers médecins, comme firent plus tard les rois de France. Mais ces bonnes fortunes devaient être assez rares, et, le plus souvent, quand on avait commencé d'enseigner avec succès, on continuait jusqu'à la fin de sa vie. Cependant la condition des professeurs ne différait pas de celle des autres. Pas plus dans la médecine qu'ailleurs, il n'y avait de chaire fixe, d'enseignement réservé à un seul sujet et donné par un seul maître. La charte des vieux Guilhems était respectée à la lettre : qui que ce fût pouvait ouvrir une école et la science n'était le monopole de personne. Charles VIII et Louis XII furent les premiers qui créèrent à Montpellier des « professeurs royaux, » titulaires de leur chaire et stipendiés par l'État. Jusque-là les maîtres n'étant payés que par leurs élèves, chacun enseignait ce qu'il voulait, comme il le voulait. Leur grande affaire était d'avoir le plus d'écoliers possible, pour tirer plus de profit de leurs leçons. Ce qui est plus curieux, c'est que les écoliers aussi, à certains momens, devenaient des maîtres. L'année scolaire se partageait en deux parties : la première, qu'on appelait « le grand ordinaire, » allait de la Saint-Luc, c'est-à-dire du 18 octobre, jusqu'à Pâques; elle était réservée aux leçons des maîtres. Dans la seconde, les élèves enseignent devant leurs camarades et leurs professeurs : c'est leur stage, et plus d'un annonce dès son début ce qu'il doit devenir un jour. Ainsi élèves et maîtres, tous professent ou, comme on disait alors, tous *lisent;* et grâce à cette abondance, et à cette diversité, l'enseignement se renouvelle sans cesse.

Ces vieilles écoles étaient donc plus animées, plus vivantes qu'on ne le suppose quelquefois. Mais la vie ne va pas sans quelques agitations et quelques désordres : c'est le prix dont il faut ordinairement la payer. A Montpellier, comme partout, l'université n'est pas toujours sage. Il s'y produit fréquemment des troubles, quelque-

fois des scandales. Ce sont d'abord les professeurs qui ne s'aiment guère et ont grand'peine à bien vivre ensemble; dans les examens, ils s'animent les uns contre les autres au feu de la dispute et finissent souvent par s'injurier. On fut un jour obligé d'en réprimander un qui avait dit à son collègue, devant les écoliers fort réjouis : *tu es nebulo! tu es asinus! tu es bardotus!* Quelquefois c'est aux écoliers que les maîtres s'en prennent, mais les écoliers ne sont pas sans défense, et ils ont le moyen de mettre leurs professeurs à la raison. Tous les ans ils élisent un chef, le *Procurator studiorum*, comme on l'appelle, auquel s'adressent les camarades mécontens et qui se charge de leur faire rendre justice. Quand le professeur s'est permis quelque parole inconvenante contre ses élèves, comme, par exemple, de les appeler des ânes, le *Procurator* exige et obtient des excuses. Il surveille les examens et ne souffre pas qu'un maître « interroge de telle façon, avec paroles si injurieuses et si méprisantes, demandes si précipitables, action si violente et si tumultueuse, qu'il semble proprement vouloir intimider les écoliers et les repousser, en tant que luy est, de tous degréz et honneurs qu'ils pourroient prétendre. » Il tient surtout la main à la régularité des cours, et, si le professeur n'a pas fait, dans l'année, le nombre de leçons exigées (1), il a beau alléguer « une griefve maladie qui l'a contraint de garder le lit, » le *Procurator* le dénonce à l'assemblée de ses collègues et même s'arroge le droit de retenir ses appointemens.

Tous ces démêlés et d'autres encore, dont il serait trop long de parler, n'allaient pas sans troubler profondément la paix de l'université; et pourtant, tandis qu'élèves et maîtres se disputaient les uns avec les autres ou entre eux, l'école de médecine n'en était pas moins florissante. Elle avait surtout ce caractère que sa renommée s'étendait très loin et qu'elle attirait à elle beaucoup d'étrangers. Il est dit déjà, dans un règlement de 1340, que « de toutes les parties du monde des jeunes gens viennent puiser à cette source de science, s'exilant de leur pays par amour d'elle, se faisant pauvres, de riches qu'ils étaient, et épuisant toutes leurs ressources, *ejus amore exsules facti, et de divitibus pauperes, et semet ipsis exaninatis.* » Un de ces exilés volontaires nous a raconté en grand détail son voyage et son séjour : c'est un récit charmant, et comme rien ne nous fait mieux connaître la vie des étudians à cette époque, je demande la permission d'en citer quelques traits.

Félix Platter était le fils d'un pauvre professeur de Bâle, et son

(1) Par une délibération de 1738, les professeurs s'engagèrent à faire au moins quarante leçons dans l'année.

père, qui voulait en faire un médecin, l'envoya, en 1552, étudier à Montpellier. Il partit sur un cheval qu'on lui avait acheté, avec un fort léger bagage, deux chemises et quelques mouchoirs, enveloppés dans de la toile cirée et quatre couronnes d'or cousues dans son pourpoint. Le voyage dura vingt jours et ne fut pas sans dangers. A Montpellier, Platter s'établit chez un pharmacien, maître Catalan. Il ne comprenait pas un mot de français, mais le latin était alors la langue de la science, et, dans une ville d'université, on était sûr de se faire entendre en s'en servant : « Catalan, dit Platter, me parlait latin à sa façon, c'est-à-dire mal; et quand je lui répondais d'une manière un peu correcte, il en était émerveillé. » Voilà donc le jeune homme à son affaire; il s'y met avec ardeur, « entendant deux ou trois cours le matin et autant l'après-midi, et comme l'usage veut que chaque *studiosus* se choisisse un patron, auprès duquel il puisse trouver conseil, il s'attache au docteur Saporta (1). » Tout en travaillant à la médecine, Platter ne néglige pas les occasions de se divertir. Il célèbre la fête des Rois avec les Allemands, ses compatriotes, qui sont nombreux à l'université, ou chez un de ses maîtres, le professeur Rondelet. Pendant le carnaval, les riches bourgeois donnent des bals, où il se fait inviter. « Après le souper, on dansait aux flambeaux le branle, la gaillarde, la volte, le tire-chaîne. Ces assemblées se prolongeaient jusqu'à l'aube. » Aux jours gras, il se mêle à la bande joyeuse des jeunes gens qui courent la ville en se jetant des oranges. « Certain jour, dit-il, un gentilhomme de nos voisins me pria à un concert nocturne en l'honneur d'une demoiselle : c'est ce qu'on appelle une aubade. A minuit, nous étions devant la maison. Nous commençâmes par battre du tambourin, afin de réveiller les habitans du quartier; puis les trompettes se firent entendre, ensuite les hautbois, après les hautbois les fifres, après les fifres les violes, enfin trois luths; le tout dura bien trois quarts d'heure. On nous conduisit chez un pâtissier, où nous fûmes largement traités : nous bûmes du muscat, de l'hypocras, et la nuit se passa à festoyer.» Dans ces réunions galantes, Platter paraît avoir été fort apprécié. Il jouait fort bien du luth et son père lui avait envoyé deux belles peaux teintes en vert, dont il s'était fait un vête-

(1) La famille des Saporta, qui a fourni des professeurs célèbres à l'école de Montpellier, était originaire de Lérida, en Espagne. Le plus ancien d'entre eux fut médecin de Charles VIII et vécut cent six ans. Son frère, qui fut médecin aussi, dépassa, dit-on, cent vingt ans. C'était prouver par leur exemple l'excellence de leur hygiène médicale. Jean Saporta, celui que Platter choisit pour patron, était un fort savant homme, mais un caractère intraitable. Il fut accusé « de s'être vengé par un soufflet » d'un étudiant qui lui adressait une réprimande. Ce fut une grande affaire.

ment « qui excitait l'envie des gentilshommes aux assemblées de danse. » Les dames et les demoiselles le trouvaient fort à leur goût. C'étaient toujours « ces friches dames de Montpellier, » dont parle Froissart, qui amusèrent tant Charles VI qu'il resta douze jours entiers dans la ville, « dansant et carolant toute la nuit, faisant banquets et soupers grands et beaux et bien étoffés. » Le bon Platter, qui avait le cœur tendre, n'aurait pas résisté à leurs prévenances s'il n'avait laissé chez lui une fiancée qui l'attendait avec résignation. Il la fit attendre pendant quatre ans, qui furent consacrés à étudier à fond la médecine. Il écoutait les cours de ses professeurs, il disséquait toutes les fois qu'il en avait l'occasion, il s'exerçait à distiller, il aidait son hôte à préparer les médicamens, il recueillait une foule de recettes que lui communiquaient ses maîtres ou ses camarades, il analysait les livres des grands médecins de tous les temps. Ce qui le soutenait dans toutes ses fatigues, c'était la pensée que, de retour à Bâle, il éclipserait tous ses rivaux. On lui disait qu'ils étaient fort arriérés. « La plupart purgeaient avec du séné, de la réglisse et autres recettes absurdes. Quant aux médicamens sérieux, comme ceux qu'on employait à Montpellier, point n'en était question. » Platter se flattait de faire mieux : dans ses rêves d'avenir, il se regardait comme le rénovateur de l'art médical dans son pays. « J'entrevoyais, nous dit-il, la possibilité de surpasser mes futurs collègues et d'introduire plusieurs nouveautés, le clystère, des topiques, enfin une foule de spécifiques excellens; » et il ajoute : « Grâce à Dieu, c'est aussi ce qui est arrivé. » Enfin, au mois de février 1557, ses études étant terminées, il s'en retourna chez lui, mais, quoiqu'il allât retrouver son père et sa fiancée, il partit fort tristement. « A la pensée que je ne reverrais plus cette bonne ville, nous dit-il, mon cœur s'attendrit et mes yeux se mouillèrent de larmes. »

Quelques années auparavant, Montpellier avait reçu la visite d'un hôte bien plus illustre que le bon Platter. « François Rabelais, du diocèse de Tours, » comme il s'appelle lui-même sur le registre de la faculté, était venu y prendre ses grades. Quoiqu'il n'eût pas encore écrit *Gargantua*, ce n'était pas un écolier ordinaire. Il jouissait déjà d'une grande réputation de savoir ; aussi lui conféra-t-on le baccalauréat au bout d'un mois, et l'on dit que lorsqu'il monta en chaire, selon l'usage, pour expliquer les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Art médical* de Galien, la foule se pressait à ses leçons. On a tant parlé du séjour de Rabelais à Montpellier qu'il ne me reste plus rien à en dire. Je ferai remarquer seulement qu'il interpréta Hippocrate sur le texte grec et non sur une traduction latine. C'était une nouveauté hardie, et M. Germain, qui a dépouillé tous

les registres avec soin, déclare qu'il n'en a pas trouvé d'autre exemple.

Rabelais et Félix Platter nous conduisent jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle. C'est l'époque où commencent les guerres religieuses. A ce moment, tous les fléaux s'abattent à la fois sur la France. L'école de médecine en a cruellement souffert comme l'école de droit. Seulement elle se releva dès que les temps devinrent moins sombres. Avec Henri IV, elle recommence à vivre, mais d'une vie un peu différente. Tout d'abord le nombre des chaires royales est augmenté, ce qui diminue l'importance de l'enseignement libre des licenciés et des docteurs. Ces professeurs privilégiés, que le roi paie, se partagent entre eux la science; chacun d'eux en prend une portion, dont il fait son domaine, et où bientôt il empêche les autres de pénétrer; peu à peu, ils feront taire tout le monde autour d'eux et garderont seuls la parole. Naturellement les rois s'attribuent le droit de nommer les premiers possesseurs des chaires qu'ils ont créées; après eux les places sont mises au concours, ou, comme on disait alors, « données à la dispute. » Ces concours étaient des épreuves très sérieuses, qui se prolongeaient souvent au-delà d'une année. Mais déjà l'autorité se permettait toute sorte d'empiétemens et d'irrégularités. Il lui arrivait de ne pas choisir le candidat que les juges avaient mis au-dessus des autres ou même de disposer sans façon de la chaire avant que la lutte ne fût terminée. La faculté avait beau protester et se plaindre, le roi était le maître, et il fallait bien subir sa volonté. C'est un régime nouveau qui commence pour les universités, comme pour toute la France; on ne les laisse plus se gouverner comme elles veulent et régler leurs affaires toutes seules. L'impulsion leur vient de plus en plus du pouvoir central. L'évêque continue à en être le chef apparent; il signe toujours les diplômes, mais la main qui mène tout est ailleurs. Au XVIIe siècle, on remarque chez le premier médecin du roi une velléité de se faire le directeur des écoles de médecine du royaume en même temps que son confesseur tend à devenir une sorte de ministre des cultes.

D'autres changemens, que l'école subit vers la même époque, ne l'altèrent pas seulement dans sa constitution, mais en modifient tout à fait l'esprit. Le moyen âge n'avait connu qu'une façon d'enseigner : le professeur *lisait*, c'est-à-dire prenait pour base de sa leçon le texte d'un auteur important et se contentait de le commenter après qu'il l'avait lu. Aussi les leçons s'appelaient-elles des lectures, *lectiones*. Cette méthode était un legs des grammairiens de l'empire, que les maîtres du moyen âge avaient pieusement recueilli. Seulement à la lecture, ils joignaient la dispute

qui avait pris chez eux une importance extraordinaire : lire et disputer, on ne faisait pas autre chose dans les écoles, et celles où l'on formait des médecins étaient soumises au même régime que les autres. Quand un élève connaissait Hippocrate et Galien, qu'il était capable d'en commenter le texte en chaire, avec la robe et le bonnet carré, qu'à propos de leurs opinions il avait vaillamment disputé contre ses professeurs ou ses camarades, dans des épreuves solennelles, on croyait qu'il ne lui restait plus rien à apprendre et il était proclamé, suivant le mot de Rabelais, *medicus omnibus numeris absolutissimus*. Cependant on finit par comprendre que la médecine n'est pas dans les mêmes conditions que la grammaire ou la théologie, que l'étude des textes et la discussion ne suffisent pas pour connaître les maladies et les guérir, qu'il faut y joindre la pratique personnelle et l'observation. D'abord on décida que le bachelier, avant de se présenter à la licence, serait tenu d'exercer son art pendant six mois, hors de la ville, sous la direction d'un médecin expérimenté. Cette pratique parut longtemps suffisante, et nous ne voyons pas qu'on ait rien imaginé de plus jusqu'en 1763, où l'on décide « qu'il sera loisible aux étudians de faire venir à l'université, un jour de chaque semaine, des pauvres malades, que le professeur consultera devant eux, aux fins de leur apprendre à consulter et à connaître les maladies. » Voilà la clinique enfin instituée. L'anatomie est plus ancienne ; mais que de peines elle éprouva pour s'introduire dans les écoles ! l'Église lui était contraire, et le pape Boniface VIII menaça un jour d'anathème quiconque se rendrait coupable de mutiler des cadavres. Cependant, dès la fin du XIVe siècle, le duc d'Anjou, lieutenant de Charles V en Languedoc, permit aux médecins de Montpellier de disséquer des suppliciés. Mais les occasions étaient rares ; elles ne se produisaient guère que deux ou trois fois par an et l'on commence, vers le XVe et le XVIe siècle, à trouver que ce n'est pas assez. Ceux qui veulent les rendre plus fréquentes n'hésitent pas à s'en aller la nuit déterrer les morts dans les cimetières. Félix Platter a raconté une de ces équipées, à laquelle il prit part, et qui n'étaient pas sans péril (1). La chirur-

(1) Je ne résiste pas au plaisir de citer le récit de Platter. « La nuit était déjà sombre quand Gallotus nous mena hors de la ville, au monastère des Augustins. Nous y trouvons un moine aventureux, qui s'était déguisé et nous prêta son aide. Nous entrons dans le cloître et nous restons à boire jusqu'à minuit. Puis, bien armés, et observant un profond silence, nous nous rendons au cloître de Saint-Denis. Myconius avait son épée nue, comme les Welches leurs rapières. Nous déterrons le mort en nous aidant de nos mains seulement, car la terre n'avait pas eu le temps de s'affermir. Une fois le cadavre à découvert, nous lui passons une corde, et, tirant de toutes nos forces, nous l'amenons en haut. Après l'avoir enveloppé de nos manteaux, nous le portons sur deux bâtons jusqu'à l'entrée de la ville. Il pouvait être trois heures du

gie est venue la dernière et n'a obtenu sa place qu'à grand'peine. Dans les premiers temps, les haines étaient vives entre les chirurgiens-barbiers et les médecins qui affectaient d'avoir pour eux un profond mépris. Les professeurs s'invectivaient volontiers et les élèves prenaient leur part des querelles de leurs maîtres; cette jeunesse était si animée qu'on ne trouva qu'un moyen d'éviter les conflits : on établit que les cours ne se feraient pas aux mêmes momens et que les étudians ne passeraient pas par les mêmes rues. Les malheureux chirurgiens, pour être sûrs de n'être pas dérangés, durent commencer leurs leçons à quatre heures du matin.

On voit que toutes ces innovations ne se sont pas faites sans peine: l'école n'allait pas au-devant d'elles, elle les subissait de mauvaise grâce, quand il était impossible de les éviter. Au fond, elle souhaitait rester fidèle à ses traditions. Hippocrate était toujours son dieu. — *Olim Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates.* — Même quand le progrès des temps la forçait à s'éloigner du passé, elle tenait à en conserver les apparences; elle en gardait fidèlement le costume et le langage. Elle parlait obstinément latin, et l'une des raisons qu'avait la médecine pour mépriser la chirurgie, c'est que cette dernière, qui s'adressait ordinairement à des intelligences moins cultivées, était forcée de s'exprimer en français. Même après 1790, au milieu de ce mouvement qui emportait toute la société vers l'avenir, la vieille université, comme si rien n'était changé, continuait à tenir ses assises dans les formes anciennes et à se servir de la langue du moyen âge. Le dernier procès-verbal qu'elle ait rédigé de la collation des grades commence ainsi : *Die vigesima octava mensis nivose anni tertii reipublicæ.* Ce mélange du vieux et du neuf, en pleine Terreur, n'est-il pas vraiment grotesque?

IV.

Le moment était mal choisi pour se montrer si fidèle aux anciens usages. Ce qui ne nous paraît aujourd'hui qu'un ridicule semblait alors un crime. Quand tout le monde avait les yeux tournés devant soi, comment pardonner à ceux qui s'obstinaient à regarder en arrière? En conservant ces formes vieillies, les universités ache-

matin. Nous déposons notre fardeau dans un coin et frappons au guichet. Un vieux portier se présente en chemise et ouvre. Nous le prions de nous donner à boire, prétextant que nous nous mourons de soif. Pendant qu'il va chercher du vin, trois d'entre nous introduisent le cadavre et s'en vont le porter dans la maison de Gallotus, qui n'était pas fort éloignée. Le portier ne se douta de rien. Quant aux moines de Saint-Denis, ils se virent obligés de garder le cimetière; et, de leur cloître, ils tiraient des traits d'arbalète sur les étudians qui s'y présentaient. »

vaient d'éloigner d'elles la faveur publique. Tout le monde s'en plaignait depuis longtemps, et, dans la plupart des cahiers qui furent rédigés en 1789, on demande qu'elles soient profondément modifiées. Aussi furent-elles parmi les premières victimes de la révolution qui commençait. Quoiqu'elles n'aient été officiellement supprimées que par la Convention, on peut dire que l'Assemblée nationale les frappa au cœur, quand elle décréta « qu'il serait créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens. » C'était proclamer que cette instruction publique n'existait pas, puisqu'on voulait l'instituer.

L'arrêt était sévère; peut-on dire qu'il fut injuste? Je renvoie ceux qui voudraient le savoir à l'excellent livre où M. Liard a étudié l'enseignement supérieur en France depuis 1789 (1). Il a fait une enquête exacte, minutieuse, complète, sur des pièces officielles, il a compulsé les registres et les livres de compte des universités, et ces documens lui ont montré que, lorsqu'on les a détruites, elles étaient presque à moitié mortes, et qu'on n'a guère fait que les achever. Plusieurs d'entre elles n'avaient pas de domicile qui leur appartînt et elles étaient forcées d'accepter l'hospitalité de quelque couvent qui voulait bien les recevoir. Chez les autres, les bâtimens étaient insuffisans et tombaient en ruines. L'université d'Orléans, qui fut longtemps la première de France pour l'étude du droit, possédait, pour tout refuge, « une vaste grange, avec cinq rangées de bancs, et une chaire au milieu. » L'école de médecine de Montpellier, la plus célèbre du royaume, n'avait pas de bibliothèque, et les élèves étaient réduits à louer au bedeau les livres dont ils avaient besoin. A Bordeaux, la bibliothèque de l'école de droit se composait « d'un pupitre en forme d'armoire, qui contenait un *Corpus juris.* » Passe encore pour les installations misérables; les maîtres illustres du moyen âge enseignaient souvent dans des salles humides et obscures à des écoliers étendus sur la paille. Mais les professeurs du XVIIIe siècle ne ressemblaient guère à leurs grands devanciers. En général, leur zèle s'était fort relâché. Dans beaucoup de facultés l'enseignement n'existait plus que de nom. Il s'était produit depuis longtemps des scandales inouïs qu'on aurait peine à croire s'ils n'étaient constatés par des actes officiels. « La Faculté de droit canon de Paris n'avait plus qu'un professeur, qui, pour garder tous les revenus, se refusait obstinément à se donner des collègues. Celle de Bordeaux était aussi réduite à un seul maître, qui faisait à lui seul l'office du corps entier et « baillait des lettres de gradués sans voir les candidats, qui ne venaient même plus

(1) Louis Liard. *L'enseignement supérieur en France*, 1789-1889.

dans la ville; » celle de Bourges était devenue le fief d'un beau-père et d'un gendre; celle d'Orléans laissait vacantes dix ans de suite des places d'agrégés et ne se résignait à y pourvoir que sur « la requête du parlement et les injonctions du chancelier. » Sans doute, l'école de médecine de Montpellier se surveillait davantage; les études y étaient toujours sérieuses et le travail régulier; elle comptait parmi ses professeurs des noms très honorables, comme ceux de Broussonnet et de Gouan, et Barthez venait à peine d'y être nommé. Cependant, elle n'était pas elle-même sans reproche. On vient de voir avec quelle lenteur et quelle répugnance elle avait accueilli les découvertes nouvelles et les résistances qu'elle avait opposées aux innovations les plus indispensables. Ce fut le malheur des universités de cette époque, même les plus éclairées, de se tenir enfermées trop rigoureusement chez elles, dans leurs principes et leurs traditions, et de ne pas se mêler assez au mouvement général: elles devraient toujours le diriger; elles avaient peine à le suivre. « Quel contraste, dit très justement M. Liard, que celui de la science et de l'enseignement au XVIII[e] siècle! c'est une époque où tout se renouvelle et où tout se prépare: le vrai système de l'univers physique est trouvé; dans les diverses provinces de la nature, même dans les infiniment petits, les lois des phénomènes commencent à être senties, et, chose sans précédent et d'une portée incalculable, l'homme et la société deviennent objets de science. Dans ce mouvement, les universités ne sont pour rien, et ce mouvement n'est presque rien pour elles. Le XVIII[e] siècle savant s'est fait en dehors d'elles et sans elles. Non-seulement elles ne contribuent pas à la science par leur activité propre, mais, ce qui est plus grave, elles n'en admettent que difficilement et tardivement les résultats. D'une façon générale, elles ne s'inspirent pas de l'esprit scientifique, elles n'usent pas des méthodes scientifiques. Jamais on ne vit disproportion pareille entre l'état de l'enseignement et celui des connaissances. »

Il faut pourtant faire une réserve. Parmi ces universités, il y en avait une qui présentait un caractère particulier, et à qui l'on pouvait moins faire qu'aux autres le reproche de s'être isolée de la science; c'était celle de Strasbourg. Elle devait à son heureuse situation et à ses relations fréquentes avec l'Allemagne de ne pas s'être endormie dans la routine. Elle avait profité de tout ce qui s'était fait de bon au-delà du Rhin. C'est ainsi que chez elle, dans la faculté de droit, on ne s'en tenait pas à expliquer les *Institutes* et à commenter le code théodosien; on enseignait aussi le droit public et le droit des gens. Quand l'abbé de Périgord, celui qui fut plus tard le prince de Talleyrand, voulut se préparer à la diplomatie et

à la politique, il vint y prendre des leçons de Koch. Il n'aurait trouvé un enseignement semblable ni à Paris, ni dans aucune autre université française. De plus, celle de Strasbourg possédait une de ces « facultés de philosophie, » qui ont pris tant d'importance en Allemagne. Elles n'existaient pas non plus en France, et il n'y avait rien qui pût en tenir lieu. On a vu plus haut que, dans les facultés des arts du moyen âge, on apprenait un peu de grammaire et beaucoup de dialectique. La renaissance renversa les proportions et fit le principal de ce qui n'était jusque-là que l'accessoire. En donnant plus d'importance à la grammaire et aux lettres, elle créa véritablement ce que nous appelons l'enseignement secondaire. C'était un grand service qu'elle nous rendait, mais ce service, nous l'avons payé de la destruction, ou du moins de l'affaiblissement de l'enseignement supérieur. Comme les lettres et la grammaire s'enseignaient dans les collèges, il arriva chez nous que ce qui restait de la dialectique, ou, si l'on aime mieux, de la philosophie, ne voulant pas s'en séparer, les y suivit, en sorte que les collèges finirent par renfermer tout ce qui restait de l'ancienne faculté des arts. C'est surtout chez les jésuites que ce changement fut poussé à ses dernières limites. Dans leurs collèges, les études sont terminées par deux ans de philosophie, ce qui peut passer, à la rigueur, pour être un enseignement supérieur aux autres et rappeler les grands souvenirs des disputes dialectiques de l'université de Paris. Mais cet enseignement ne diffère en rien du reste : il se donne à huis-clos et les élèves de la maison y sont seuls admis. A la fin de la première année, ils obtiennent le titre de bachelier ; après la seconde, ils peuvent être maîtres ès arts. Ces grades leur sont conférés à la suite d'une épreuve tout à fait illusoire ou même sans examen, sur un simple certificat de leurs professeurs. Les choses se faisaient autrement en Allemagne. La réforme y avait éveillé et y entretenait le goût de la science. La philosophie y était restée en dehors des gymnases et gardait sa place dans l'université. Autour d'elle s'était formé tout un groupe d'études sérieuses, dont elle était devenue le centre. Ainsi avait pris naissance la Faculté de philosophie qui comprenait la philologie et l'histoire, la connaissance des littératures anciennes, les sciences mathématiques et physiques. C'était un haut enseignement, indispensable aux jeunes gens qui voulaient devenir des professeurs, éminemment utile aux autres, et dont rien ne donnait l'idée dans les universités françaises. Cet enseignement existait à Strasbourg ; il y était donné par des maîtres illustres, les Oberlin, les Brünck, les Schweighœuser, c'est-à-dire par des savans qui faisaient honneur à la France. Mais l'université de Strasbourg était une exception à laquelle on ne prit pas garde ; on la

confondit avec les autres et elle fut entraînée dans la ruine commune.

Après avoir détruit, il fallait bien reconstruire. On s'en occupa pendant quatre ans avec beaucoup d'ardeur, mais sans beaucoup de succès. Il faut voir, dans le livre de M. Liard, tous les systèmes qui furent alors imaginés et le récit des débats auxquels ils donnèrent lieu : c'est assurément une des études les plus intéressantes qu'on puisse faire. Les combattans étaient de grands orateurs, des personnages très considérables, un Mirabeau, un Talleyrand, un Condorcet, et l'on demeure confondu qu'au milieu des luttes politiques où chacun d'eux jouait sa vie, ils aient pu trouver assez de calme pour traiter ces graves questions avec le sérieux et la profondeur qu'elles exigent. Cependant on ne parvint pas à s'entendre. C'est qu'aussi on voulait tout refaire à neuf, et que de pareilles entreprises sont très malaisées. D'ailleurs on ne s'accordait pas sur les principes essentiels, et chacun partait d'idées tellement opposées qu'il était difficile de trouver un terrain de conciliation. M. Liard fait remarquer que les assemblées oscillèrent tout le temps entre deux systèmes contraires. Les uns, fidèles à l'exemple des anciennes universités, voulaient qu'on créât de grandes écoles où toutes les matières de l'enseignement supérieur seraient réunies; les autres préféraient des écoles spéciales où chacune d'elles serait étudiée à part. C'est le dernier système qui, après de longs débats, finit par l'emporter. La Convention allait se séparer; elle n'avait plus le temps de reprendre la discussion d'un de ces plans immenses, comme en avait fait Talleyrand ou Condorcet, qui contenaient tout l'ensemble des études; au contraire, il était aisé de s'entendre sur des écoles isolées, dont l'organisation est plus simple, plus facile à saisir, et qui soulèvent moins de questions de principes. Voilà comment il s'est fait qu'au dernier moment et de guerre lasse on se soit décidé pour elles. Je comprends que quelques personnes le regrettent aujourd'hui; on peut assurément trouver à redire à ces divisions arbitraires qui enferment chaque portion de la science dans un compartiment isolé et l'empêchent de profiter du secours des autres. Cependant quand on songe aux services que l'École polytechnique, l'École normale, l'École des chartes (pour ne parler que d'elles) nous ont rendus depuis près d'un siècle et aux hommes distingués qui en sont sortis, il n'est pas très aisé de voir ce qu'on aurait pu gagner à une organisation différente.

D'ailleurs, la création des écoles spéciales n'empêcha pas les anciennes facultés de renaître un peu plus tard. Non-seulement on reconstitua celles de droit et de médecine, dont on vit bien qu'on

ne pouvait pas se passer, mais, à l'exemple des facultés de philosophie de l'Allemagne, on imagina de fonder un enseignement supérieur, littéraire et scientifique, sous le titre de *facultés des sciences et des lettres*. Par malheur, en les créant, on ne leur donna pas le moyen de vivre. On ne leur rendit pas la philosophie, qui resta la propriété des collèges; et, comme les écoles spéciales continuèrent d'exister à côté d'elles, il leur fut impossible d'avoir des élèves véritables, et elles furent réduites à se contenter d'un auditoire de curieux, quand elles pouvaient se le procurer. C'était une situation fâcheuse, qui les condamnait à ne mener qu'une existence misérable. Je n'ai pas besoin de dire tout ce qu'on a fait, depuis quinze ans, pour y remédier : ceux qui viennent d'assister aux fêtes de Montpellier l'ont vu de leurs yeux; ils ont pu constater l'élan que l'enseignement supérieur a pris dans les provinces, grâce aux libéralités de l'État et à la munificence des villes. On l'a logé partout dans des bâtimens vastes et commodes qu'on a faits ou refaits pour lui; on l'a pourvu abondamment de laboratoires, de bibliothèques, de collections de toute sorte; on a créé des chaires nouvelles qu'on a confiées à de jeunes maîtres dont le zèle et l'ardeur ont renouvelé l'enseignement; enfin, ce qui est plus important que tout le reste, on a remplacé par des étudians véritables et laborieux ces auditeurs de rencontre qu'un cours sérieux mettait en fuite. De tout ce qu'a tenté la France, depuis ses désastres, pour essayer de les réparer, il n'est rien, je crois, qui lui fasse plus d'honneur et dont elle doive tirer un jour plus de profit.

V.

Et maintenant; que reste-t-il à faire? — On pense bien qu'à Montpellier, dans cette réunion de professeurs venus de tous les pays, ce sujet était fort débattu. Il est de trop d'importance pour que j'essaie de le traiter ici tout entier en quelques pages; je n'en veux dire qu'un mot et me borner à l'essentiel.

D'abord, comme il était fort naturel, on parlait beaucoup de la création des universités provinciales. On savait la mesure décidée en principe, et l'on se doutait bien que les fêtes de Montpellier devaient en hâter l'exécution. C'est une question qui n'est pas nouvelle pour les lecteurs de la *Revue*. Elle a été déjà posée devant eux, il y a quelques années, par M. Bréal (1), et dernièrement M. Liard l'a traitée avec une abondance d'information et une vi-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1877, l'article sur *la Réorganisation de l'enseignement supérieur et les Universités nationales*, par M. Michel Bréal.

gueur de raisonnement qui ne laissent rien à désirer (1). Elle est aujourd'hui résolue ; le ministre de l'instruction publique s'est engagé solennellement à proposer aux chambres un projet sur les universités, et il n'est guère probable que les chambres refusent de l'accepter.

L'affaire est donc faite, ou presque faite. Quels en seront les résultats? Le public ne l'aperçoit pas du premier coup et je crois bien qu'il n'est pas aisé de le lui faire comprendre. C'est que les effets de l'innovation qu'on prépare sont de ceux qui ne tombent pas sous les yeux, et qui se manifestent moins par des améliorations matérielles que par une sorte de bien-être moral dont le corps entier se ressent. D'ailleurs, ils ne se produiront que lentement et peu à peu, à mesure que les diverses facultés, prenant de plus en plus l'habitude de vivre ensemble, rayonneront les unes sur les autres. Jusque-là, nous ne devons pas nous attendre à des changemens subits et très apparens. La création des conseils généraux des facultés a déjà resserré les liens qui les réunissent; en sorte qu'un des plus grands bienfaits qui puissent résulter des universités nouvelles a été obtenu en partie, avant même qu'elles n'existent; de plus, je suis tenté de croire qu'elles possèdent à peu près les libertés qu'on peut aujourd'hui leur accorder. Comme elles n'ont pas, ou presque pas, de fortune particulière, et qu'elles ne vivent que des libéralités de l'État, il est difficile qu'on leur laisse le droit de régler leur budget comme elles l'entendent. Elles participent à la nomination de leurs professeurs en présentant au ministre une liste de noms parmi lesquels il doit choisir. Faut-il aller plus loin et leur permettre de les nommer directement elles-mêmes? Je ne le pense pas. Les universités d'autrefois sont devenues trop souvent des coteries étroites et fermées, qui ne se recrutaient qu'en famille; nous devons nous garder d'exposer les nôtres au même péril. Il n'y a pas de pire tyrannie que celle des médiocrités jalouses qui se coalisent pour étouffer une vérité qui les dépasse ou éloigner un talent qui les gêne. Une domination qui vient de loin et de haut vaut mieux, en somme, que celle qui part de bas et s'exerce de près. L'État ne me paraît pas disposé à se laisser dépouiller du gouvernement des facultés et de la surveillance des études ; je crois qu'il a raison et il me semble que les professeurs ne lui demandent pas d'y renoncer. « L'indépendance qu'il s'agit de donner, a dit le ministre, c'est simplement l'indépendance scientifique. » Celle-là, je ne crois pas qu'en ce moment personne

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai. M. Liard vient de réunir les articles qu'il a donnés à la *Revue* sous ce titre : *Universités et Facultés.* J'ai emprunté à cet ouvrage les chiffres que je donne plus loin.

songe à la contester. Dans tous les cas, la création des universités provinciales lui sera utile. Là, comme partout, c'est l'union qui fait la force. Quand nos facultés formeront un corps compact et serré, chacune d'elles profitera de l'importance des autres, et toutes ensemble se feront mieux respecter. L'indépendance scientifique comporte non-seulement la liberté des opinions, mais, jusqu'à un certain point, celle des méthodes. En principe, il doit être admis qu'un professeur de faculté doit enseigner, sous le contrôle de l'État, ce qu'il veut, comme il le veut. Par malheur, cette liberté n'existe guère aujourd'hui. Comme la principale occupation des facultés consiste à préparer à la licence et à l'agrégation, et que ces épreuves sont réglées par des programmes que dresse le ministre, il s'ensuit que tous les maîtres sont obligés d'expliquer les mêmes auteurs et de traiter les mêmes questions. C'est une gêne dont ils se plaignent et qu'on fera bien d'alléger. Le conseil général des facultés de Paris a entendu récemment un rapport de M. Lavisse qui signale le mal et en propose quelques remèdes. Je crois qu'il ne sera pas difficile de les appliquer.

Les facultés de droit et de médecine ont cet avantage que leur recrutement est assuré. Il y aura toujours des médecins et des avocats, et ils seront bien obligés d'aller apprendre leur art où on l'enseigne. La situation des facultés de lettres et de sciences est moins bonne. Pour vivre, il leur faut des élèves, et elles vont les prendre d'ordinaire parmi les jeunes gens qui se destinent à enseigner. Mais ce public auquel elles s'adressent est en France plus restreint qu'ailleurs. Une partie des maisons d'éducation où s'élève la jeunesse française appartient au clergé, et en général les professeurs des collèges ecclésiastiques n'étudient pas chez nous. Il nous reste, il est vrai, les futurs maîtres des établissemens de l'État, mais parmi ceux-là même il en est beaucoup qui n'ont pas les ressources nécessaires pour fréquenter nos facultés. On a eu l'idée, pour leur en fournir les moyens, d'instituer, depuis quelques années, des bourses de licence et d'agrégation. La mesure n'était pas nouvelle, puisqu'on peut la faire remonter jusqu'à l'empereur Alexandre-Sévère : un historien nous dit qu'après avoir créé beaucoup d'écoles il donna des pensions à des enfans pauvres pour les y attirer. C'est aussi aux boursiers que les universités du moyen âge, en particulier celle de Paris, ont dû surtout leur prospérité. De pieux personnages y avaient fondé des collèges, où l'on recevait quelques étudians pour rien, et l'on avait remarqué que ces pauvres écoliers, nourris par charité et qui attendaient tout d'eux-mêmes, étaient d'ordinaire les plus zélés, les plus laborieux de tous, ceux d'où sortaient les maîtres les plus savans, et qui arrivaient aux plus hautes dignités de l'église. Il y a eu des boursiers aussi dans

les universités après la renaissance, et précisément M. Germain nous apprend que Louis XV en créa dans l'école de médecine de Montpellier (1). L'institution, comme on voit, était ancienne, et elle n'avait jamais cessé d'exister; seulement on lui donna cette fois un caractère plus régulier et plus large. L'État créa d'un coup trois cents boursiers de licence, puis deux cents boursiers d'agrégation. La mesure était heureuse, et c'est d'elle que date le rajeunissement de notre enseignement supérieur. La présence de quelques boursiers dans nos facultés de lettres et de sciences a déterminé vers elles un courant dont tout a profité. Le progrès qui s'est accompli dans ces dix ou douze années ne peut être mis en doute, et, ce qui achève de prouver qu'il n'est contesté de personne, c'est que l'étranger lui-même a repris le chemin de nos écoles que, depuis 1870, il ne connaissait plus. Il nous avait déserté, après nos désastres, pour aller chez nos vainqueurs; il commence maintenant à nous revenir. D'après les calculs officiels, qui ont été faits cette année même, les écoles de Paris contiennent plus d'un millier d'étudians qui viennent de tous les pays du monde. A l'université de Berlin, on ne compte que 331 étrangers.

Il y a pourtant, au milieu de cette prospérité, quelques points noirs que nous ne devons pas dissimuler. D'abord tous nos professeurs de facultés se plaignent de la faiblesse toujours croissante des élèves qui leur arrivent tous les ans des lycées. Il est sûr que la décadence des études classiques dans les collèges entraîne des résultats très fâcheux pour nos universités. Si les élèves qui viennent en suivre les cours ne savent pas le latin, il faudra commencer par le leur apprendre, et le professeur, au lieu de leur donner une culture savante, sera bien forcé de leur enseigner le rudiment. On comprend qu'il ne s'y résigne pas volontiers : malheureusement ce mal dont souffrent les universités, il ne leur appartient pas de le guérir. Elles sont solidaires sur ce point de l'enseignement secondaire et s'il ne se relève pas, il leur sera difficile de se soutenir. Voici un autre danger, moins grave peut-être, mais plus prochain. Le nombre des étudians s'étant fort accru dans nos facultés, elles ont naturellement décerné beaucoup plus de grades. Rien n'est plus légitime. Autrefois, dans les bonnes années, on faisait, en France, 60 licenciés ès sciences et 80 licenciés ès lettres. L'an dernier, il y a eu 300 licenciés ès lettres et 360 licenciés ès sciences. C'est à peine assez, si l'on songe aux 3,700 étudians qui suivent les leçons de nos professeurs, mais pour les besoins de l'enseigne-

(1) Il est intéressant de voir ce que coûtait un boursier à cette époque. On lui donnait 600 livres par an pour sa subsistance, 50 livres pour les livres et instrumens et 100 livres pour le maître d'anatomie, les opérations et les bandages. Avec cette somme, ils étaient certainement aussi riches que les boursiers d'aujourd'hui.

ment public, c'est beaucoup trop. Le nombre des places à donner n'est plus en rapport avec celui des gens qui les demandent et qui auraient quelque droit à les obtenir. Il est à craindre, ou bien qu'on se détourne d'études qui ne mènent plus à rien et que la clientèle des facultés diminue, ou que le nombre des licenciés sans emploi n'augmente de plus en plus, et qu'il ne se forme, autour des chaires de nos collèges et de nos lycées, une population de déclassés, comme celle qui, à Paris, assiège les abords des écoles primaires (1). En attendant qu'on trouve au mal un remède efficace, ce qui ne sera pas aisé, la situation fait un devoir à nos professeurs de ne pas l'accroître et de se montrer plus difficiles que jamais à l'examen des boursiers et à la licence.

Jusqu'ici j'ai raisonné comme si nos facultés de lettres et de sciences n'étaient faites que pour préparer à des examens; ce n'est là qu'une partie de leur tâche et non pas la plus importante. Peut-être l'a-t-on un peu oublié dans ces dernières années. Quelques professeurs ont clos leur porte au public pour s'enfermer tête-à-tête avec les candidats et ne s'occuper qu'à corriger leurs devoirs et à leur faire expliquer leurs auteurs. Ce zèle intempestif ne doit pas être encouragé. La préoccupation des examens est devenue le fléau de notre enseignement à tous les degrés. On sait ce qu'elle a fait des classes de nos lycées, qui ne sont presque plus que des officines de baccalauréat ; ne laissons pas notre enseignement supérieur devenir uniquement une fabrique de licenciés. Si c'est là que doivent aboutir le travail accompli et l'argent dépensé depuis quinze ans, le résultat sera médiocre. Ce qui fait la force des universités allemandes, c'est que l'examen n'y a aucune importance. L'éducation y est plus large et plus libérale : chacun cherche à former et à meubler son esprit. L'étudiant ne s'y prépare pas seulement pour l'épreuve du lendemain, mais pour toute la vie. Il côtoie toutes les connaissances humaines pour choisir celle qui lui convient le mieux et à laquelle il doit spécialement se consacrer. L'étude qu'il a faite de toutes les autres lui donne une idée générale de la science qui lui servira de guide dans les travaux particuliers qu'il entreprendra plus tard. Dans notre École normale, entre la première et la troisième année, qui sont occupées à préparer la licence et l'agrégation, la seconde a ce caractère qu'aucun examen ne la termine. Chacun y travaille en liberté : le professeur développe à son gré une partie de l'histoire des littératures, l'élève choisit le

(1) Si, comme le demande la commission du budget, l'École normale de Cluny est supprimée, les facultés seront amenées à préparer les candidats à l'enseignement spécial, comme elles préparent déjà ceux de l'enseignement classique. Il est bien souhaitable, dans ce cas, que les épreuves soient rendues les mêmes pour tous.

sujet qu'il préfère et consacre autant de temps qu'il veut à le traiter; et l'on a remarqué que c'est l'année la plus profitable de toutes, celle où l'originalité des esprits se dégage et dont on garde dans la suite le plus long souvenir. Pour que l'enseignement de nos facultés de lettres et de sciences soit fécond, il faut qu'il s'établisse chez elles quelque chose d'analogue et qu'elles ne se contentent pas d'être ce qu'en avaient fait les jésuites, une rhétorique et une philosophie supérieures.

Ce sont précisément les changemens qu'on annonce et qu'on va réaliser qui leur font, à ce qu'il me semble, un devoir impérieux d'être autre chose : dans l'organisation des universités nouvelles, elles ont un rôle particulier à prendre. Placées à côté des facultés de droit et de médecine qui sont, de leur nature, des écoles professionnelles, il faut bien qu'elles se distinguent d'elles, quand ce ne serait que pour avoir une raison d'exister. Pourquoi, par exemple, les facultés des sciences enseigneraient-elles les mêmes matières que les facultés de médecine, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, si ce n'était pas pour les enseigner autrement? N'est-il pas naturel qu'elles s'occupent moins des applications que de la théorie, qu'elles donnent un caractère plus élevé, plus strictement scientifique à leurs leçons? De cette façon les deux enseignemens se complètent au lieu de se confondre. L'un donne à l'étudiant les connaissances qui lui sont indispensables pour sa profession, l'autre lui montre discrètement ce quelque chose au-delà qui fait les inventeurs et qu'il est salutaire d'avoir entrevu un moment, même quand on ne doit pas dépasser la ligne commune. Je ne crois pas nécessaire de démontrer que les facultés de lettres peuvent rendre des services du même genre à l'étudiant en droit. Est-il besoin de prouver qu'il lui sera utile, pour pénétrer dans l'intelligence des lois, de connaître à fond la langue dans laquelle elles sont écrites, le temps où elles ont été rédigées, la société pour laquelle on les a faites, c'est-à-dire d'avoir touché à la philologie, à l'épigraphie et à l'histoire? — Voilà la tâche réservée aux facultés de sciences et de lettres; et l'on voit bien qu'elles ne pourront l'accomplir que si elles font, dans leur enseignement, une très large place à la science.

Tout ce que je viens de dire, je le crains bien, n'intéressera guère que les gens du métier. Qui sait pourtant? l'éclat des fêtes de Montpellier et la part que tout le monde y a prise semblent bien indiquer que chez nous les questions qui concernent l'enseignement public ne laissent personne indifférent.

GASTON BOISSIER.

FEMMES SLAVES

V[1].

VÉRA BARANOF.

Le pope Anastasius Dimitrovitch Baranof avait onze enfans, dont six filles. L'aînée s'appelait Véra. Imbu de l'esprit des temps modernes, Anastasius avait résolu de donner à ses filles une instruction supérieure, scientifique. Il s'occupait surtout de Véra et s'attachait à ne lui rien laisser ignorer de toutes les connaissances humaines. Quand il s'agit de Nadeschda, sa seconde fille, il montra déjà un peu moins de zèle. La troisième, Lioubof, fut encore plus négligée. Puis il s'arrêta là. Il trouvait qu'il avait vraiment trop de petites créatures aux tresses longues parcourant la maison. Toute sa science n'y aurait pas suffi.

Les trois autres sœurs se mirent donc à grandir, comme toutes les petites filles de la campagne. Nadeschda et Lioubof, ne recevant pas une éducation beaucoup plus relevée, étaient plus attirées vers les petites ignorantes que vers leur aînée, laquelle vivait isolée, ne prenant aucune part aux jeux et aux divertissemens de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 août 1889.

ses sœurs. Elle avait déjà trop goûté aux fruits de la science, fruits, de tout temps, plus ou moins défendus aux femmes.

Bientôt Véra surpassa son père en connaissances. Elle avait appris les langues anciennes et modernes et elle les possédait assez pour lire tous les auteurs dans le texte original. Par suite, elle dévorait tout ce qui lui tombait sous les mains, les œuvres scientifiques de tout genre, les romans, les journaux, les brochures.

C'était une jolie fille. Sa figure, ronde et fraîche, était pleine d'animation et d'intelligence. Véra était d'autant plus jolie qu'elle gardait assez de vanité féminine pour ne pas négliger sa toilette. De taille moyenne et svelte, ses mouvemens, pleins de vivacité, s'harmonisaient admirablement avec ses yeux clairs et expressifs, avec son petit nez aquilin, indices d'une nature impressionnable et mobile, enthousiaste, volontaire et énergique.

Un jour, elle déclara à ses parens qu'elle allait étudier la médecine. Son père poussa un gros soupir. Sa mère tomba de saisissement sur une chaise. Ils ne firent pas d'objection, sachant que rien ne pourrait la retenir. Sa malle faite, elle se fit conduire à la gare la plus proche, et de là à Kiew. Aussitôt arrivée dans cette ville, elle se mit à faire ses études avec cette ardeur opiniâtre qui semble un don spécial de la race russe. Beaucoup d'autres jeunes filles poursuivaient les mêmes études avec non moins d'assiduité et d'acharnement; cependant, Véra les surpassa bientôt toutes et conquit en même temps l'estime et l'admiration des professeurs et des étudians.

Parmi ces derniers, Serge Nestorovitch Kroubine occupait un rang distingué. A la veille de terminer ses études, il était en quelque sorte devenu le suppléant du professeur de physiologie. Serge avait déjà fait plusieurs expériences très intéressantes, qu'il avait publiées dans des journaux de médecine. C'était ce que les étudians d'alors appelaient un « pionnier. » Aussi cet homme supérieur, sobre et laborieux, s'intéressa-t-il à Véra. Il saisissait toutes les occasions de lui rendre de petits services. Il portait sa serviette et avait toutes sortes d'attentions pour elle. Il allait même chez elle, lui qui avait refusé les invitations des familles les plus considérables et les plus riches.

Était-il donc épris de Vérouschka? Lui faisait-il la cour? Pas le moins du monde. Qu'y avait-il, alors, entre ces deux personnes? Car elle aussi distinguait Serge parmi tous les hommes. Ce n'était qu'à lui qu'elle tendait la main, et, si elle avait un sourire, c'était pour lui.

Une seule fois, il s'était permis de faire allusion à un sentiment tendre; mais Véra l'interrompit aussitôt.

— Serge Nestorovitch, dit-elle en souriant, voulez-vous vous moquer de moi ou de vous-même? Je croyais que c'était la science votre fiancée. Quant à moi, j'ai besoin de toute ma liberté pour parvenir. Non, non, point de joug, ni pour vous, ni pour moi!

Kroubine haussa les épaules en souriant. Deux ans plus tard, un caprice l'ayant conduit à la campagne, il y rencontra Véra, qui s'était faite garde-malade et infirmière. Elle savait autant de médecine qu'aucun médecin de village, même davantage; mais, comme il ne lui était pas permis d'exercer pour son compte, la courageuse jeune fille se fit l'auxiliaire des médecins et leur devint bientôt indispensable. Kroubine la consultait souvent. Quand il confiait un malade à ses soins, il avait l'habitude de dire : « C'est comme si c'était moi-même, et même mieux, car elle a la main plus légère et plus douce. »

Lorsqu'en parlant ainsi, il voulait parfois s'emparer de cette main veloutée, Vera, qui n'avait pas changé de sentiment, lui disait en souriant : « Mais, Serge Nestorovitch, à quoi donc songez-vous? » Ou bien : « Mon ami, je vous prenais pour un homme sérieux. » Ou enfin, et ceci était le plus douloureux au jeune homme : « Monsieur le docteur, vous vous trompez; je me porte, grâce à Dieu, parfaitement bien; je n'ai pas besoin que vous me tâtiez le pouls. » Alors Kroubine lâchait la petite main molle en soupirant et se mettait à parler d'un nouvel appareil ou d'un médicament récemment découvert.

Ils se séparèrent de nouveau et se retrouvèrent, quelque temps après, dans une ambulance à Plewna.

La guerre avec la Turquie avait fait naître dans toute la Russie une agitation fiévreuse, — non pas ce qu'on appelle vulgairement un feu de paille, mais un enthousiasme fort, tenace, durable, qui, pareil à un feu souterrain, ne fait pas de bruit et ne s'éteint pas facilement. Aussi Kroubine, le sceptique, et Véra, la belle au cœur de glace, furent-ils des premiers possédés de ce feu sacré. Il se présenta comme médecin. Elle s'offrit comme infirmière. Puis, un beau jour, ils se rencontrèrent, surpris, au chevet d'un artilleur blessé.

— Vous! Vérouschka.

— C'est bien à vous, Serge Nestorovitch, d'être ici.

— Et que dirai-je donc de vous, Véra!

Mais ce n'était pas le moment de s'attarder aux complimens. Les terribles combats avaient amassé dans les hôpitaux militaires des milliers et des milliers de blessés qui avaient besoin de secours immédiats et dont les souffrances passaient toute description. Cependant, Kroubine ayant pu disposer d'un court moment pendant

la nuit, en profita pour relever prestement la manche de la pelisse de Véra et déposa un rapide baiser sur son bras, la brave fille ayant les mains couvertes de sang.

— Toujours le même! dit-elle avec un doux sourire.

— Toujours, à perpétuité! tant que vous serez aussi belle, Vérouschka.

— Hallucination, illusion des sens, mon ami.

Et elle lui échappa encore cette fois.

Deux jours après, l'assaut héroïque et mémorable des Russes sur Goreji-Doubnik eut lieu.

Kroubine commandait une colonne d'ambulance, et Véra l'avait rejoint. Au milieu du champ de bataille ils faisaient tous deux leur devoir avec sang-froid, sollicitude et intelligence. Ils se dévouaient jusqu'au sacrifice. Plusieurs fois Véra accompagna les porteurs sans se soucier des balles qui sifflaient autour d'elle. Elle aida à transporter des blessés depuis le champ de bataille, rouge de sang, jusqu'aux ambulances.

A cinq heures de l'après-midi, les colonnes se formèrent pour l'assaut. Les soldats marchaient, tous animés de la même résolution énergique et froide, qualité particulière à l'armée russe. Ils s'avançaient vers l'ennemi avec l'ordre et la régularité d'une troupe manœuvrant sur le champ d'exercice. Ils gravirent ainsi les hauteurs et disparurent bientôt derrière le rideau de brouillard qui enveloppait la redoute ennemie.

A ce moment, tous les cœurs battaient avec force. Les troupes de la réserve se découvrirent, et firent le signe de la croix.

Une pause terrible, où l'on n'entendait que le grondement des canons et le crépitement de la fusillade. Puis, un immense hourra, indiquant que la baïonnette avait commencé son œuvre d'éventrement.

A la fin du jour, au moment où le crépuscule allait faire place à la nuit profonde, la redoute était tombée au pouvoir des Russes, avec 1,600 hommes commandés par un pacha, et quatre canons. 4,000 Russes et presque autant de Turcs gisaient sur le champ de bataille.

La nuit était tout à fait tombée. Les maisons en flammes de Goreji-Doubnik éclairaient, à une grande distance, les collines et les bivacs des soldats russes.

De tous côtés, on entendait, comme au milieu de paisibles villages, les doux airs mélancoliques du foyer, de la patrie.

Véra entendit ces chants lorsqu'elle sortit, pour un moment, d'une grange où elle venait de panser les plaies de plusieurs bles-

sés. Elle s'assit dans la cour, sur une charrue abandonnée, et leva les yeux vers les étoiles. Un sentiment étrange de douceur, de bonté, d'amour des êtres, de tendresse profonde, s'empara subitement de son âme. Elle eut comme le pressentiment de quelque chose d'inattendu, d'un événement important, qui allait lui causer une grande joie ou une grande douleur.

Soudain, un dragon, dont la tête était entourée d'un linge ensanglanté, s'approcha et lui dit, à voix basse :

— Petite mère, là dedans mon lieutenant est étendu, blessé. De grâce, sauve-le!

— Où? demanda Véra, en se levant d'un bond.

— Là, dans cette petite maison.

Elle s'élança et se trouva tout à coup en face de Kroubine.

— Où allez-vous donc? demanda-t-il.

— Là, dans cette chaumière.

— Pourquoi faire? dit Kroubine, il n'y a dans cette cabane que des morts ou de pauvres diables qui n'en valent pas mieux.

Véra fronça les sourcils et passa devant Kroubine avec un haussement d'épaules indigné.

Elle pénétra dans la maison et aperçut, couchés sur de la paille, dans une vaste pièce basse, une douzaine de soldats. Personne ne bougeait. On n'entendait pas une plainte, pas même un soupir. Le silence et la solennité de la mort semblaient régner seuls dans cette maison. Elle hésita un instant, puis elle prit une petite lampe dont elle éclaira successivement le visage de tous les hommes qui ne paraissaient plus que des cadavres.

Vis-à-vis de la porte était étendu un jeune officier, qui semblait presque un enfant. Son beau visage exprimait une innocence touchante. Lui, paraissait avoir fini de rêver son rêve de la vie, de l'amour, de la patrie et de la gloire. Véra se pencha sur lui, le considéra quelques instans, et se sentit troublée. Pourquoi était-elle donc si profondément émue à l'aspect de ce jeune homme? La vue de cet enfant près de mourir la faisait-elle penser à sa mère, et en même temps à la guerre cruelle, qui exige de si nobles sacrifices?

Pendant que Véra songeait, courbée, le regard fixé sur l'officier, celui-ci ouvrit tout à coup les yeux, deux grands yeux bleus, qui avaient quelque chose de surnaturel et se mit à la regarder avec une sorte d'extase :

— Qui es-tu? demanda-t-il d'une voix faible.

— Je suis infirmière.

— Comment t'appelles-tu?

— Véra.

Il continuait de la regarder d'une façon étrange. A la fin il sourit.

— Je te prenais, dit-il, pour un ange. C'était un beau rêve.

— Puis-je vous soulager? demanda Véra. A-t-on pansé votre blessure?

— Il n'y a rien à faire pour moi; le médecin l'a déclaré. Il ne peut s'y tromper. Mais si vous voulez bien écrire quelques mots pour moi, chez moi.

— A votre mère?

— Oui.

Véra sortit, alla prendre du papier, un crayon et une enveloppe dans son petit coffret d'ambulance et revint en toute hâte auprès de l'officier. Elle se mit à genoux et écrivit sous sa dictée. Quand il eut fini, il voulut signer lui-même, et il traça péniblement d'une main toute tremblante les noms de Léon Kirilovitch Mélinof.

Véra plaça la lettre dans son corsage et resta à genoux aux côtés du blessé. Les deux jeunes gens se regardaient avidement en silence. Tout à coup, d'un mouvement brusque, Véra saisit les deux mains de Mélinof en s'écriant : — Non! vous ne mourrez pas! Vous ne devez pas mourir!

— Hélas! il n'est que trop vrai que je vais mourir. Oui, je sens que la mort approche...

— Ce n'est que l'effet de la fièvre...

— Non, je meurs; c'était sans doute écrit... que la volonté de Dieu soit faite!.. Mais mourir si jeune!.. s'en aller si tôt!.. pour toujours!.. Ce ne serait rien, mais perdre ce qu'on vient à peine d'entrevoir... ce qui semblait vous promettre tant de bonheur!..

— Que voulez-vous dire?

— Mourir sans avoir aimé!.. sans avoir été aimé!.. n'est-ce pas ce qu'il y a de plus triste au monde!

— Croyez-moi, Léon Kirilovitch, vous vivrez, et, sans doute, l'amour...

— Pourquoi chercher à me tromper?

Ils se turent tous deux quelque temps, puis le malheureux jeune homme tourna sa belle figure vers le mur et se mit à pleurer doucement. Véra le regardait avec anxiété. Elle voyait la poitrine du mourant se soulever violemment, et il lui semblait entendre les derniers battemens de son cœur. Alors, brusquement, presque en colère, elle se leva et sortit. Elle alla chercher Kroubine et le ramena auprès du blessé. Quand le médecin se retira après l'avoir examiné de nouveau, Véra lui dit tout bas, près de la porte :

— Ainsi, pas d'espoir?

— Pas le moindre.

— Combien peut-il encore vivre de temps?

— Jusqu'au matin, peut-être.

Kroubine s'éloigna rapidement à travers l'obscurité, rendue encore plus sinistre par les dernières lueurs errantes des incendies.

Véra s'arrêta un moment, les yeux levés vers les étoiles, dont la lumière bleuâtre tremblotait au-dessus de la terre endormie. Puis, lentement, l'air calme et résolu, elle revint auprès du blessé, et s'assit sur la paille, à côté de lui.

— Qu'a dit le médecin? demanda-t-il.

Véra ne répondait pas.

— Tu vois bien qu'il me faut mourir.

Véra se taisait toujours.

— Ainsi, plus d'espoir, murmura-t-il, je vais mourir, mourir sans avoir été aimé!.. En même temps, il passait doucement sa main tremblante sur les cheveux châtains de Véra. — Que c'est beau! disait-il, se parlant à lui-même, d'une voix à peine perceptible... Moelleux et doux comme de la soie... et brillans aussi comme de la soie.

— Léon Kirilovitch! s'écria tout à coup Véra en entourant le jeune homme de ses bras, dans un transport sublime d'affectueuse pitié, vous ne mourrez pas sans avoir été aimé, car moi... je vous aime!

Comme enflammé soudain d'une nouvelle vie, le jeune moribond se dressa tout droit sur sa couche de paille, et fixant ardemment son regard dans le regard de Véra:

— Tu m'aimes, dis-tu... cela est-il possible?.. cela est-il bien vrai?.. Eh bien! moi aussi, je t'aime! belle et généreuse jeune fille!

Puis, attirant la tête de Véra sur sa poitrine, il appuya avidement ses lèvres sèches et brûlantes sur les lèvres humides et chaudes de la jeune fille.

— Oui! je suis à toi? s'écria ensuite Véra, et je ne serai jamais qu'à toi. Jamais je n'appartiendrai à un autre, jamais! ajouta-t-elle en levant la main comme pour prêter serment.

— Eh bien! laisse-moi mourir ainsi, dit Mélinof avec un sourire de béatitude, la tête couchée sur le sein de sa bien-aimée; maintenant, la mort n'a plus rien de terrible pour moi.

A la pâle lueur du matin, un mort de plus gisait dans la chaumière bulgare. Véra sortit sur le seuil, ferma les agrafes de sa fourrure, regarda autour d'elle avec de grands yeux écarquillés, comme

si elle voyait le monde pour la première fois, et retourna lentement à l'ambulance. Kroubine échangea un regard avec elle, mais pas un mot ne s'échappa de leurs lèvres.

Véra continua ses soins aux blessés avec le même courage et le même esprit de dévoûment. Kroubine crut même s'apercevoir qu'elle allait au-devant du danger, et le bravait avec l'indifférence que donne le fatalisme. Là où les balles fouillaient la terre, et éparpillaient la neige en poudre argentée, on était sûr de la voir parmi les brancardiers, les aidant à relever et à transporter les blessés.

Quand, après la chute de Plewna, le projet de traverser les Balkans, afin de tourner le défilé de Schipka et d'attaquer les Turcs à dos, eut réussi, Véra rejoignit la colonne du général Skobeleff.

Le jour précédent, des sapeurs, armés de pelles, avaient travaillé à pratiquer un chemin dans la neige, mais on en avait encore jusqu'aux genoux. Elle était d'une telle épaisseur qu'elle formait un mur blanc de chaque côté de la route. Malgré cela, et malgré le froid, qui était vraiment insupportable, les soldats russes avançaient en riant et en plaisantant. Il n'avait fallu qu'un froid moitié moins rigoureux pour faire périr la grande armée en 1812.

Dès le matin, de bonne heure, Skobeleff salua son armée en lui criant : « Je vous félicite, mes enfans, les Turcs approchent ! »

— Mon général, nous allons faire de notre mieux ! répondirent gaîment ses soldats.

Bientôt, la route commença de descendre. Par momens, les chevaux enfonçaient dans la neige jusqu'à l'encolure. Les soldats se faisaient glisser sur la nappe blanche comme leurs montagnes russes.

Le feu ne tarda pas à s'engager, et, vers le soir, Skobeleff prenait le village d'Imotli. Puis, la nuit séparait les combattans. Des milliers d'hommes couchèrent sur la neige autour du village. Heureux ceux qui purent dormir autour des feux de garde. Beaucoup d'autres étaient endormis dans les ténèbres, pour ne plus se réveiller.

Les blessés, trop nombreux, manquaient de tout. On faisait des efforts surhumains pour les secourir, les transporter dans les ambulances et les panser, mais il fut impossible de suffire à tout. Il en resta des centaines qui gisaient exsangues de tous côtés, dans les ravins, dans les bouquets de bois et qui furent lentement engloutis par la neige.

Dans cette nuit effroyable, Véra se multiplia, et apparut à tous comme l'ange consolateur. Ce n'était plus une femme ; c'était un

être aux puissances surnaturelles, luttant, impassible, avec les élémens et avec la mort.

Kroubine la rencontra au moment où elle remontait la pente d'une colline, emportant un Cosaque de l'Oural sur son dos.

— Que faites-vous donc, Véra? lui dit-il, avez-vous juré de mourir cette nuit?

Si mourir était son secret et suprême désir, elle allait être bientôt exaucée.

Fouillant sans cesse la neige, à la recherche des blessés, semblable à un fidèle chien du Mont-Saint-Bernard, elle allait toujours en avant, parcourant, infatigable, la masse de neige scintillante et glaciale. A la fin, l'âpre froid finit par la saisir à son tour. Elle s'arrêta au milieu de cette splendeur sépulcrale, et se sentit perdre connaissance. Elle voyait toujours l'immense nappe blanche; elle distinguait parfaitement le bruit des armes, et la rumeur de l'armée dans le lointain, mais elle fut envahie tout à coup par une fatigue douloureuse, suivie d'une lassitude générale de tout son être, d'un abattement de tous ses membres. Ses bras et ses jambes s'alourdissaient, semblaient d'un poids énorme. Puis, tout devenait insensible. C'était une sorte de bien-être qui invitait à ne plus bouger... Enfin, la tête s'abandonna à son tour, et la pauvre Véra s'affaissa dans la neige comme dans un chaud duvet, comme dans une vaste et douillette fourrure.

Une grande clarté se faisait autour d'elle, et augmentait d'instant en instant... Puis, les cloches commençaient à sonner tout à l'entour...

— C'est la victoire! murmura-t-elle. Et elle laissa tomber tout à fait sa tête, comme pour dormir.

Cependant, au loin, le canon grondait, la fusillade devenait de plus en plus nourrie. Les Russes avançaient en poussant des hourras enthousiastes.

SACHER-MASOCH.

LES

SALONS DE 1890

III[1].

LA SCULPTURE.

Les sculpteurs et graveurs en médailles sont, en masse, demeurés fidèles à la Société des artistes français. Leur exposition, dans la nef des Champs-Élysées, ne compte pas moins de 1,258 morceaux, tandis que leurs confrères, au palais du Champ de Mars, n'en ont apporté que 84, petits bronzes pour la plupart, bustes ou maquettes. Il va sans dire que ces 1,258 morceaux ne sont pas des chefs-d'œuvre et qu'ici, comme dans les galeries de peinture, une sage épuration aurait à la fois rendu service au public et aux artistes, au public que ce pêle-mêle fatigue et dégoûte, aux artistes que cette promiscuité compromet, lorsqu'ils ont du talent, et nourrit d'illusions, lorsqu'ils n'en ont pas. Jamais on n'a vu, entre autres, une collection si grotesque de bustes et de médaillons; le buste et le médaillon sont, en sculpture, pour les apprentis et les amateurs, ce qu'est la nature morte en peinture, un champ facile d'exercices. Qui donc ne trouve pas un parent ou un ami de bonne volonté

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin.

pour servir à cette expérience presque aussi naïvement qu'une bassinoire de cuivre ou un pot de chrysanthèmes? Le modèle humain est, toutefois, plus respectable, et ce n'est pas sans quelque commisération qu'on voit éclater, sur tant de faces blanches, un air satisfait de bêtise profonde qu'elles doivent en partie, il faut l'espérer, à l'inexpérience maladroite de leurs interprètes. Pour la réception des figures entières, quoique avec moins d'exagération, on a apporté encore trop d'indulgence. Il serait temps, dans l'intérêt général, de mettre une digue à cette inondation d'inutilités et de substituer partout, dans les opérations du jury, un esprit de sévérité équitable et digne à un esprit de tolérance périlleuse qui ressemble fort à de l'indifférence. La *Société des artistes,* en améliorant l'installation de la sculpture, en donnant pour fond, aux marbres et aux plâtres, comme on l'avait fait à l'Exposition nationale de 1883, les belles tapisseries du Garde-meuble, s'est mise dans l'obligation de choisir avec plus de soin les ouvrages qui doivent apparaître dans ce beau cadre. Cette sélection lui serait d'autant plus facile que, chez les sculpteurs, à l'heure actuelle, le niveau de la science et même celui de l'imagination restent plus élevés que chez les peintres et que, dans cette section, les œuvres sont fort nombreuses qui attestent une conviction sérieuse, marquent un effort soutenu, et méritent, avec une attention sympathique, presque toujours l'estime et quelquefois l'admiration.

I.

La première œuvre qui frappe les yeux, lorsqu'on entre, c'est la *Femme au paon,* de M. Falguière. En d'autres temps, c'eût été une Junon. L'artiste, dans son premier rêve, est peut-être parti de l'idée mythologique, et, si nous ne nous trompons, dans la femme nue qu'il exposait, sous ce titre, l'année dernière, à la section de peinture, on trouvait déjà l'attitude, sinon la grâce, qu'il prête cette année à sa femme sculptée. Les deux figures ont dû être faites en même temps, peut-être d'après le même modèle. En fin de compte, M. Falguière a bien fait de ne point donner de nom classique à cette belle fille. Reine et déesse, elle pourrait l'être, elle l'aurait été dans ces âges reculés où la beauté suffisait pour conquérir un trône et donner l'immortalité : ce n'est point la reine des dieux, elle n'en a ni la majesté ni la fierté; ce n'est point la femme de Jupiter, elle n'en a ni la gravité ni l'orgueil. Nue, toute nue, debout sur des flocons de nuées, dédaignant tous les dia-

dèmes, sceptres et joyaux, elle se laisse admirer, sans pruderie comme sans minauderie, sans pensée comme sans prétention, dans tout l'éclat frais de sa jeunesse, vive, élégante et fine. La main gauche pendante, elle laisse traîner l'autre avec indifférence sur le long cou d'un paon perché à son côté, sur une autre pile de nuages. Le paon, à vrai dire, est un oiseau plus pittoresque que sculptural et qui perd le plus sûr de son charme en perdant ses couleurs. Il a fallu toute l'habileté de M. Falguière pour tirer parti de cette longue queue massive et pour en ajuster presque harmonieusement la désagréable silhouette avec les silhouettes voisines de la figure et des nuages. Dans les parties basses, le groupe semble un peu évidé et ne présente qu'à peine cette solide distribution des masses qui doit rassurer le regard dans les œuvres de matière blanche et friable, le marbre et la pierre. Ici, le sculpteur s'est laissé tromper par le peintre. Où le sculpteur reparaît, avec toute la souplesse et la dextérité de sa main, toute la vivacité et la spontanéité de ses sensations, c'est dans l'exécution de la jeune déesse. L'outil alerte de M. Falguière a rarement travaillé le carrare avec pareil amour et pareille joie. Le marbre, sous son ciseau, devient, en vérité, de la chair vivante et frémissante. Le corps tout entier, souple et nerveux, est modelé avec une précision incomparable qui fait oublier l'angle disgracieux formé par l'écartement des jambes. On ne remarque pas non plus l'insignifiance expressive de la tête, petite tête parisienne, coiffée à la mode, avec sa mince chevelure relevée sur la nuque et plaquée sur le front, quand on voit cette petite tête sans cervelle si vivement tournée. L'idéal que le sculpteur s'est fait de la beauté féminine, en sculptant ce joli morceau, ne dépasse pas l'idéal mondain de notre temps; c'est une beauté délicate et soignée, élégante et dédaigneuse, d'une élégance qui n'a plus rien d'héroïque ni presque d'aristocratique, d'une grâce aimable, mais si impersonnelle et si convenue qu'elle ne saurait pénétrer bien avant dans les âmes. Je m'imagine que, dans l'avenir, les déesses déshabillées de M. Falguière, comme les déesses en falbalas de Coustou et les déesses poudrées de Houdon, feront, avec le même charme, comprendre à nos arrière-neveux comment la société polie de son temps, les hommes de loisir et les femmes de plaisir, s'imaginaient la beauté idéale. Cela ne rappelle en rien les majestés robustes de l'antiquité romaine, ni les hautaines élégances de la renaissance; c'est plus petit et plus frêle; mais c'est toujours un rare et grand mérite de réaliser l'idéal de ses contemporains, quel qu'il soit; le succès qu'obtient M. Falguière nous peut faire penser qu'il y est arrivé.

La *Tanagra* seule de M. Gérôme rivalise, dans la faveur publique,

avec la *Femme au paon* de M. Falguière. C'est que les qualités apparentes y sont de même ordre. Quelle est la pensée de M. Gérôme? Nous l'avouons à notre honte, elle ne nous semble pas très claire. Une femme jeune, mais de seconde jeunesse, déjà mûrissante, pour mieux dire, si l'on en juge à certaines pesanteurs de ses formes, à certains affaissemens de ses carnations, est assise sur des débris de constructions, auprès d'une terre entr'ouverte, la tête droite, les jambes serrées, dans une attitude d'immobilité hiératique qui rappelle les déesses chaldéennes et égyptiennes. Dans la fouille béante à ses pieds, on voit sortir du sol quelques-unes de ces gracieuses statuettes qui ont rendu illustres les potiers-sculpteurs de Tanagra : une tête d'Athénienne enveloppée d'un voile, une Pallas casquée avec une cuirasse dorée. Elle-même, dans sa main gauche, elle tient une petite danseuse, aux vêtemens polychromes, qui passe la tête dans un cerceau. Est-ce la beauté moderne qui médite sur la beauté antique, une Parisienne qui regrette et qui envie la vivacité printanière et l'élégance naturelle de la Grecque? Dans ce cas, la pensée de l'artiste eût gagné à être définie par quelque accessoire, un bout d'ornement ou de vêtement, ou un accent plus franchement moderne imprimé à la figure. Que signifie, au contraire, le contraste marqué entre l'attitude, tout archaïque, qui nous reporte à des temps bien antérieurs à la résurrection des terres cuites béotiennes, et l'exécution plastique, toute réelle et toute moderne, qui nous ramène, par ses raffinemens, vers des époques d'art moins simples et moins saines? Quoi qu'il en soit, Grecque ou Parisienne, la dame potelée de M. Gérôme, comme la demoiselle nerveuse de M. Falguière, est nue, toute nue, et cette nudité, relevée et accentuée par une pointe de teintes roses habilement répandues sur le marbre moelleux et presque fondant, charme le public par le même aspect de réalité. Bien qu'on n'y sente pas la main d'un ouvrier si sûr, le fait est que certaines parties en sont traitées avec une souplesse délicate et rare. A peine peut-on regretter que, pour les attaches de ses poignets, la belle rêveuse ne ressemble pas davantage à ses sœurs de Grèce et qu'elle n'ait pas appris d'elles une façon de s'asseoir, en montrant le dos, moins pesante et moins écrasée. Ces accens, facilement donnés, d'un réalisme trop visible, sont plus faits pour séduire une minute les yeux par une sorte d'attrait sensuel que pour donner à une œuvre plastique la simplicité douce et grave qui la fixe d'une façon durable dans l'imagination.

La beauté voluptueuse et piquante, mais déjà fanée, d'hétaire asiatique que M. Gérôme donne à sa déesse de Tanagra n'est point celle, en vérité, qui éclate dans les statuettes de jeunes femmes, élé-

gantes, mais naïves, déterrées autour d'elle. Si nous retrouvions au Salon leur âme divine, avec la grâce naturelle et saine de leurs beaux corps, avec la bienveillance paisible et douce de leurs frais visages, avec le balancement nonchalant et souple de leurs attitudes harmonieuses, ce serait plutôt dans la *Danseuse*, de M. Chapu. Ce n'est pas que M. Chapu soit plus insensible que ses confrères aux séductions de la nature vivante, ni qu'il s'enferme dans la contemplation d'un idéal depuis longtemps réalisé. Il suffit de regarder cette *Danseuse*, placée sous une niche circulaire, pour constater chez elle, soit dans l'air fin, sinon coquet, de la petite tête, soit dans la façon de poser les pieds, soit dans la manière d'ouvrir à la hauteur de sa tête et d'agiter l'éventail, comme dans la forme même de cet éventail, toutes sortes de traits pris sur le vif et d'une réalité toute fraîche. Ainsi, sans nul doute, les céramistes de l'Hellade saisissaient, au passage, chez les belles promeneuses, dans le mouvement ou la physionomie, certains traits caractéristiques qui leur suffisaient pour donner la vie à leurs figurines sommaires, moins copiées que rêvées. C'est avec la même aisance que M. Chapu semble transposer, par un travail naturel d'imagination saine et bien cultivée, tous les élémens que peuvent lui fournir ses modèles ; en sorte que cette jeune danseuse, à la tunique flottante et transparente, antique par le costume et par la pureté ferme de la forme, moderne par la vérité du geste et la grâce de l'expression, nous conduit doucement vers le rêve et l'idéal par la sensation juste et nette de la réalité. N'est-ce pas là la plus haute fonction de l'artiste et son plus glorieux triomphe ?

La noblesse de l'imagination plastique, la sûreté de l'exécution sculpturale qui désignent à l'admiration presque toutes les œuvres de M. Chapu se retrouvent, avec plus d'ampleur encore, dans la Muse en haut relief qui joue le rôle principal dans le *Monument de Gustave Flaubert*. Il y aurait fort à dire, il est vrai, si l'on jugeait ce monument au point de vue de la composition générale et significative. Si quelqu'un devait s'attendre à voir une Muse grecque méditer sur son tombeau, ce n'était point sans doute l'auteur de *Madame Bovary* et de *Salammbô*. Non pas que ce Normand, sanguin et ironique, fût insensible aux séductions puissantes de la poésie classique, mais dans la vie antique comme dans la vie contemporaine, ce qui paraît surtout l'avoir intéressé, c'est l'explosion, âpre et égoïste, des passions communes et brutales, l'étrangeté et la corruption des sociétés en décadence plutôt que la grâce et l'élégance des civilisations à leur apogée. La Muse qui pouvait s'asseoir à son tombeau, inspiratrice vigoureuse et bizarre, mêlant sur sa physionomie l'enthousiasme le plus ardent et l'ironie la plus

amère, aussi violemment éprise des curiosités de l'archéologie que des fanfreluches de la mode, n'était pas, il faut l'avouer, facile à caractériser. La Muse qui écrit au pied du rocher sur lequel s'épanouit, dans un médaillon, la large face, chevelue et moustachue, de Flaubert, n'est donc que la Muse éternelle. Elle enregistre les titres de gloire du romancier, avec calme et sérénité, comme elle enregistrerait ceux d'un poète ou d'un philosophe, lui enseignant de plus qu'on peut unir la plénitude robuste de la beauté à la noblesse chaste de l'expression intellectuelle. Comme sculpture, c'est un des plus beaux morceaux qu'ait exécutés le maître et qui se place entre la délicate figure de la femme couronnant la tombe de Regnault et la noble figure de la Pensée se dévoilant sur celle de Daniel Stern.

Deux autres ouvrages d'un mérite supérieur, les groupes en marbre de MM. Marqueste et Puech, nous présentent, à la fois, dans une opposition intéressante, la beauté féminine et la beauté virile, telles que ces artistes la conçoivent, à travers les âges, dans la mythologie antique. Le *Combat de Persée et de la Gorgone* est un sujet qui hante depuis longtemps M. Marqueste. A son retour de Rome, en 1876, il l'avait déjà traité dans un modèle qui lui valut une première médaille et dont la fonte en bronze, placée dans un jardin public, fut aussi très remarquée pour ses belles découpures et son excellent rythme décoratif. Repris en marbre, modifiés et améliorés, le *Persée et la Gorgone* sont encore un des morceaux les plus entourés aux Champs-Élysées. Le jeune Persée, nu, svelte, bien découplé, semblable à un Mercure, coiffé d'un casque étroit à rinceaux ciselés, avec des talonnières ailées, vient de précipiter son ennemie à terre. Cette Gorgone n'est point, tant s'en faut, le monstre hideux qui hurlait, dans les temps héroïques, sur les métopes des temples doriques. C'est une Florentine de la Renaissance, comme son adversaire est un Florentin, et, n'était sa chevelure de serpens, ce serait, pour les proportions et pour la beauté du corps, une simple femme ou une simple déesse. Persée s'élance sur elle, lui appuie le pied droit sur la hanche, tandis qu'il lui empoigne d'une main la tête par ses tresses de reptiles, et de l'autre lève son cimeterre pour la lui trancher. Le mouvement est vif, énergique, ardent et donne à toute la figure du Persée un développement, en silhouette légère, d'un rythme ferme et net, d'une grande qualité sculpturale. La figure de la Gorgone nous paraît moins heureuse. Outre que l'artiste aurait donné à cette lutte symbolique plus d'intérêt et plus de vraisemblance en prêtant à la malheureuse victime des proportions plus robustes et un caractère plus monstrueux, lui permettant de lutter à armes moins inégales,

il faut reconnaître que, dans sa chute, elle ne se présente pas de tous les côtés d'une façon également claire au point de vue du mouvement ni satisfaisante au point de vue du rythme linéaire. L'exécution elle-même laisse quelque chose à désirer; elle est un peu régulière, calme, froide pour la circonstance, elle ne donne pas à ce corps de femme hurlante, qui se tord et se démène sous un pied vainqueur, l'apparence expressive de muscles agités et de chair torturée. L'action du ciseau dans la matière joue un rôle important. Beaucoup de sculptures contemporaines perdent la moitié de leur valeur en passant de l'argile dans le marbre, parce que la transformation s'opère par la main de praticiens indifférens. Ce n'est pas le cas, sans doute, du *Persée et la Gorgone*, dont certaines parties sont traitées avec une sensibilité qui révèlent le toucher de l'artiste; mais, dans une œuvre d'une si belle tenue et d'une si heureuse inspiration, on aimerait à trouver cette sensibilité répandue d'un bout à l'autre et partout égale à elle-même.

L'ouvrage de M. Puech, la *Sirène*, nous semble, parmi les groupes décoratifs, celui qui satisfait le mieux à toutes les exigences de l'imagination et de la technique. Le même sujet, une sirène enlevant un jeune homme, avait été déjà traité, avec un succès mérité, au Salon de 1874, par M. Aubé, peu connu alors. M. Puech semble s'être souvenu, en plus d'un endroit, du sentiment poétique avec lequel son prédécesseur avait disposé son groupe. C'était son droit, hâtons-nous de le dire : aucun des grands types, divins ou profanes, que la sculpture ou la peinture ont imposés à l'imagination humaine, n'a jamais été réalisé qu'à la suite de longs efforts successifs. Les meilleurs thèmes, dans les arts, sont presque toujours ceux qui sont devenus des lieux-communs, parce que l'artiste, n'ayant plus rien à expliquer de spécial et d'inattendu au spectateur, s'adresse plus directement et plus librement à lui par les qualités personnelles d'imagination et d'exécution dont il pénètre et remplit ce thème, afin de le renouveler, de le rajeunir, de le distinguer de tous les autres. Le groupe de M. Puech est mieux massé que n'était celui de M. Aubé et présente à la fois une apparence plus ferme, plus décorative, plus dramatique. Comme dans dans le groupe de 1874, la sirène, s'élançant sur les vagues, retourne amoureusement la tête vers la proie volontaire qu'elle entraîne aux abîmes. Mais, si nous ne nous trompons, le jeune homme de 1874, mélancolique et maladif, se laissait emporter, comme un désespéré ou un résigné, comme un voluptueux de souffrance, sur la croupe du beau monstre, tandis que l'adolescent de 1890, tout jeunet et naïf, plein de vie et d'espoir, s'épouvante devant le grand inconnu, assis sur l'épaule blanche de la déesse, et cherche à se

rejeter en arrière. La caresse impérieuse et tendre par laquelle la ravisseuse retient et affole l'enfant, l'enlaçant par la taille du bras gauche, lui serrant la main de son autre main, l'enivrant du sourire étrange de ses lèvres, du regard noyé de ses yeux demi-clos, du contact de sa chair et du frisson de sa chevelure, est exprimée de main de maître. La sensation d'entraînement rapide et irrésistible est à la fois donnée par le mouvement en avant du torse aux seins aigus, par le déroulement, en longs replis, de la croupe en queue de poisson, par le battement des grandes ailes qui soulèvent l'enchanteresse amphibie, poisson par le bas, oiseau par le haut, femme et amoureuse partout. Dans l'exécution des deux figures, toutes deux jeunes et saines, l'une plus robuste et ardente, l'autre plus frêle et plus nerveuse, toutes deux modelées avec aisance et souplesse, aucune trace d'hésitation ni d'effort; tout le travail a un bel entrain de jeunesse, dans son habileté soutenue et presque excessive, qui réjouit vraiment les yeux. Il faut croire que la villa Médicis, dont on médit tant en ce moment, n'est pas un séjour si fâcheux pour les artistes, puisque M. Puech, qui en arrive, peut nous donner au débarquer un tel ouvrage, tandis que ceux qui l'y ont précédé, MM. Falguière, Chapu, Marqueste, continuent à se comporter de la façon qu'on sait.

Ces œuvres remarquables ne sont point les seules qu'ait inspirées à nos sculpteurs leur admiration raisonnée de la statuaire antique, cette admiration nécessaire et féconde qui maintient chez eux la tradition des fortes études, de la conception approfondie, du travail désintéressé. On aura beau dire, on aura beau faire, la sculpture, non plus que la peinture, ne saurait vivre uniquement par la copie, plus ou moins exacte, de fragmens plus ou moins étendus de la réalité. Si les arts, comme les sciences, procèdent de l'observation, ils diffèrent sensiblement des sciences, en ce qu'ils prennent l'observation non comme but, mais comme moyen. La nature n'est pour eux qu'un répertoire de formes ou de couleurs que l'imagination des artistes combine à son gré pour s'adresser à l'imagination des autres hommes, par un langage visible qui suit ses lois spéciales et possède des ressources spéciales pour enchanter les yeux et pénétrer les âmes. La qualité la plus mystérieuse à la fois et la plus délicieuse du langage sculptural, n'est-ce pas cette combinaison juste et expressive des masses et des contours, des vides et des pleins, des cavités et des saillies, qui constitue, pour un œil délicat, un rythme aussi précis, une harmonie aussi profonde, que les rythmes les mieux cadencés et les plus riches harmonies du langage musical? Et, cette qualité, n'est-il pas vrai que les Grecs l'ont possédée à un degré incomparable, avec une telle supériorité

que le moindre fragment de marbre, la moindre terre cuite, sortie négligemment de leurs mains heureuses, nous en dit plus long, sous ce rapport, que les chefs-d'œuvre même les plus mâles ou les plus élégans de la renaissance, fille savante de l'antiquité, mais fille inquiète et agitée? Comment donc blâmer les artistes, sains et laborieux, qui vont, de ce côté, chercher, dans ce temps de malaise intellectuel et de songeries pessimistes, le calme joyeux et noble de l'imagination ?

Quelle clarté, quelle netteté, quelle lumière dans ce génie grec! Lorsqu'un sculpteur veut traduire une pensée humaine en langage plastique, c'est toujours à lui qu'il doit s'adresser! Avec quelle abondance et quelle aisance les Grecs ont répandu sur la terre une quantité d'êtres imaginaires personnifiant si vivement tous les phénomènes de la nature et tous les états de l'âme qu'aucune civilisation postérieure ne les a pu remplacer! Voyez combien les allégories réalisées par eux sont encore aujourd'hui intelligibles, vivantes, souvent populaires! combien les allégories du moyen âge et de la Renaissance restent le plus souvent obscures, inexpliquées, malgré des surcharges d'accessoires explicatifs! Aussi n'est-il pas étonnant que tant d'artistes bien doués, mais chez lesquels les facultés d'invention ne sont pas développées à l'égal de la puissance d'exécution, s'en tiennent à ces allégories traditionnelles, qu'il est toujours possible de ranimer suffisamment, par l'addition d'un accent personnel, pour qu'elles nous charment de nouveau, malgré leur ancienneté. Comme d'habitude, nous avons donc cette année une collection de Vénus, de Dianes, de nymphes des bois, de nymphes des eaux; il en sera sans doute ainsi tant qu'il y aura des sculpteurs au monde.

La *Querelle d'amour*, par M. Tony-Noël, a tout juste, au point de vue intellectuel, l'importance d'une odelette anacréontique ou d'un distique de l'anthologie. Une jeune nymphe, nue et vive, vient d'enlever sa flèche à l'Amour; elle refuse de la lui rendre, et l'en menace en sautillant, tandis que le gamin, gambadant, s'accroche à sa jambe. Comme combinaison aimable de mouvemens et de lignes, comme légèreté et comme gaîté, c'est tout à fait charmant; cela fera un fort joli bronze. Il y a beaucoup de distinction aussi dans la façon dont M. Renaudot nous a représenté *Diane*. Grande, longue, svelte, comme la Diane de Fontainebleau, elle est assise sur une pierre, et caresse le cou d'un grand lévrier dont elle semble contenir l'ardeur. L'attitude est juste, l'expression chaste et doucement fière, et l'exécution du marbre est menée avec soin et délicatesse. M. Mathet, dans son *Oréade*, nymphe de montagnes, s'est efforcé de déterminer avec plus de hardiesse le carac-

tère presque viril de la vierge chasseresse, menant une vie active et pure sur les hautes cimes, où elle se rencontre avec les oiseaux de proie. L'*Oréade* a, en effet, près d'elle, un aigle, aux ailes éployées, regardant dans la plaine. C'est une fille bien découplée, au buste long et mince, avec une gorge à peine saillante, des jambes fortes et nerveuses, qui se sont développées par la marche au détriment des parties supérieures. Dans la tête aussi le sculpteur a voulu marquer à la fois la force, la chasteté, la fierté; M. Mathet n'est point un artiste banal, nous l'avions déjà remarqué en 1888, lorsqu'il obtint sa première médaille avec sa jolie figure de l'*Hésitation*. Là aussi l'on sentait que, d'un bout à l'autre, le sculpteur, en étudiant son modèle, avait toujours poursuivi une même pensée, consultant avec conscience la nature, mais dans une intention très nette, celle de rendre une sensation et un sentiment particuliers. De pareilles recherches peuvent être accompagnées d'inégalités et d'incertitudes dans l'exécution plus que lorsqu'on s'en tient à la bonne reproduction des types déjà fixés; mais c'est par ces recherches, honnêtement poursuivies, qu'on renouvelle les sujets les plus rebattus et qu'on dégage sa propre originalité. Avec M. Mathet, le jury a récompensé son voisin, M. Rambaud, l'auteur d'une *Muse des bois*, et c'était justice. Cette jeune fille se distingue, moins que l'*Oréade*, de ses aînées; elle est d'une beauté correcte que n'a point altérée son existence campagnarde, mais d'une beauté franche et jeune, sans prétention ni coquetterie, qui fait plaisir à voir. Elle approche de ses lèvres une syrinx; cet instrument naïf suffit à une muse rustique et peu lettrée; à ses pieds, un oiseau chante sur une branche fleurie. C'est encore un bon ouvrage, délicat et soigné.

Les deux jeunes sculpteurs qui se sont disputé le prix du Salon, MM. Charpentier et Gauquié, affichent le goût d'une beauté plus forte et plus ample, chez les femmes aussi bien que chez les hommes. On pourrait même trouver que la *Chanson* de M. Charpentier est caractérisée par des formes trop puissantes pour le nom léger qu'elle porte. Mais, au lieu de la *Chanson*, appelons-la le *Chant*, et nous trouverons que c'est une très estimable figure, ne datant pas, en somme, et n'ayant rien de particulièrement moderne. Bien qu'elle marche sur un tambourin et une folie, et qu'elle porte à l'arrière-bras un bracelet de grelots, c'est plutôt une bacchante des montagnes qu'une chanteuse de casino; ce qui sort de ses lèvres joyeuses, c'est plutôt un hymne qu'un couplet gaillard. Dans le modelé des membres, l'artiste a accentué cette apparence robuste; on ne saurait lui en faire un crime. M. Charpentier, du reste, expose à quelques pas de là, un groupe, les *Lutteurs*, dans lequel son

amour pour les formes vigoureuses se manifeste plus audacieusement, avec une sorte de brutalité réaliste qui, cette fois, compromet son sentiment du rythme sculptural. Ces lutteurs, nus, sont très modernes; ce sont des lutteurs de barrière, puissamment musclés, aux membres noueux, de courte encolure et de têtes bestiales. Dans un brusque effort, l'un des combattans, saisissant son adversaire par les deux poignets, l'a fait pirouetter et tomber sur la tête, en sorte que les jambes de celui-ci s'agitent, toutes droites, en l'air : enchevêtrement bizarre qui ne peut durer, dans la réalité, qu'une seconde, le temps à peine d'être saisi par la photographie instantanée. C'est donc une attitude qui répugne à la sculpture, comme tout effet trop rapide pour que la pensée et l'œil n'en demandent pas la transformation immédiate. Supposez, dans un cadre, une peinture représentant un personnage qui tombe de la colonne Vendôme et demandez-vous s'il vous serait agréable de supporter longtemps ce spectacle. La sensation est trop passagère pour qu'elle puisse prêter à un développement artistique. Il y a toujours, même dans la convention pittoresque ou sculpturale, un degré de vraisemblance qu'il est nécessaire de conserver; dans la sculpture surtout, pour goûter à loisir la puissance ou la beauté des formes en mouvemens, l'œil exige d'abord une vraisemblance de durée dans ce mouvement. C'est ce qui rend si intéressant le groupe antique des *Lutteurs* au musée de Florence; dans l'enlacement violent de ces deux adversaires cramponnés tous deux fortement au sol, on sent à la fois que l'effort dure depuis quelque temps déjà et que cet effort peut continuer encore sans que l'équilibre des figures soit instantanément et forcément bouleversé. On a donc le temps de suivre la tension de leurs muscles, la durée de leur effort, l'expression de leur acharnement. Devant le groupe de M. Charpentier, l'œil reste inquiet et surpris, plutôt que satisfait. La disposition des membres, au premier abord, d'ailleurs, n'est pas claire et c'est un grave défaut. La conception, en réalité, n'est pas heureuse, mais l'exécution a des qualités de force et d'ampleur qui, dirigées avec plus de goût, nous promettent un vaillant sculpteur.

M. Gauquié, moins habile peut-être, possède un fonds de tempérament presque semblable; sa lutte entre *Bacchante et Satyre* est menée avec une vigueur remarquable. M. Gauquié, né près de Lille, a-t-il du sang flamand dans les veines? On pense à Rubens et à Jordaëns en regardant son groupe. La bacchante est une gaillarde de leur entourage, charnue et dodue, qui peut lutter à armes égales avec le satyre velu, tombé à ses pieds, qui s'efforce de la saisir par la taille et qu'elle éborgne en lui égratignant le visage de ses

ongles. C'est de la sculpture un peu sommaire, mais forte et joyeuse, bien balancée, bien équilibrée, vivante et décorative, dans le goût du XVIIe siècle. La *Nymphe lutinant un Dauphin*, par M. Larroux, est de la même famille; ce n'est qu'une suivante de Thétis, une bonne grosse commère, joviale et commune; la plaisanterie qu'elle fait en fourrant ses doigts dans les ouïes du monstre patient qui veut bien la porter sur son dos est aussi une grosse plaisanterie; toutefois, le groupe est amusant et forme une bonne masse décorative. On sent des préoccupations plus classiques, moins de diable au corps et plus d'expérience, dans une autre composition bachique, la *Caresse*, de M. Ludovic Durand. Il s'agit là d'une bacchante amoureuse qui, à défaut de mieux, enguirlande le cou d'une tête sculptée de satyre grimaçant et riant au-dessus de son piédestal. La belle s'adosse à la gaine de marbre, levant les bras et retournant la tête. C'est encore une beauté un peu forte, mais correctement et largement modelée. De ce côté, du reste, le vent est aux déesses presque mûres, plutôt épaisses que sveltes, plutôt pesantes que légères, même lorsquelles devraient être vierges ou le paraître. N'est-ce pas, dans une certaine mesure, le défaut de la *Léda* de M. Roulleau, un bon travail, cependant, où l'auteur s'est inspiré, pour l'attitude et pour l'expression de tête, de Léonard et de Baudry. M. Roulleau a tiré très bon parti, pour l'équilibre décoratif, du grand cygne qui allonge son cou sur la hanche de la jeune femme et qui s'apprête à l'envelopper de ses larges ailes. La *Léda* elle-même, dans son ensemble, se présente agréablement; et l'exécution de ce marbre serait presque partout satisfaisante, n'était un contraste assez marqué entre le développement robuste du torse et des jambes et la gracilité un peu maigre et molle des bras et des mains.

L'une des grandes difficultés de la statuaire, c'est de garder, d'un bout à l'autre, dans une figure dont l'exécution exige des mois et des années de travail et pour laquelle il faut souvent consulter des modèles différens, cette unité dans le rendu qui est la marque des œuvres parfaites. Quand cette unité manque dans un modèle en plâtre, ce n'est que demi-mal, parce que l'artiste peut encore remédier à ce défaut avant la fonte ou la mise au point; quand l'erreur est fixée dans le marbre, elle est irréparable. A ce point de vue, l'exposition au Salon est toujours, pour les modèles, une bonne épreuve, qui permet aux artistes consciencieux de s'examiner, de se corriger, de donner, par une revision rapide, plus d'aisance et d'harmonie, à des figures dans lesquelles on sentait trop encore l'effort d'une composition laborieuse ou la juxtaposition mal dissimulée d'élémens divers. Parmi les sculpteurs signa-

lés plus haut, il en est plusieurs, tels que MM. Gauquié et Larroux, auxquels profitera sans nul doute cette épreuve publique. Nous donnerions volontiers le même conseil à M. Hector Lemaire, pour sa *Vénus*, inspirée par les vers d'Alfred de Musset, et tordant ses longs cheveux. La déesse pose, debout, sur un dauphin que conduisent deux enfans; la tête est assez jeune et triomphante, et, dans l'allongement du corps, on sent une recherche d'élégance aristocratique qui contraste avec l'épaisseur des Vénus populaires répandues çà et là dans le jardin. M. Lemaire destine sans doute cette figure à la fonte; la silhouette, en effet, en est nette, vive, légère; mais on y voudrait une allure plus aisée et plus libre, en même temps qu'un caractère plus soutenu et plus chaleureux dans le modelé d'ensemble; c'est ce que M. Hector Lemaire peut lui donner par une revision attentive. Nous signalerons encore, comme pouvant gagner à être simplifiées et allégées, la nymphe assise sur un monstre que M. Engrand appelle le *Rêve;* la *Nuit*, ingénieusement disposée, mais beaucoup trop compliquée, par M. Dolivet, et même l'autre *Nuit*, de M. Dagonet, bien que cette dernière soit déjà plus intelligible, plus simple et plus élégante.

II.

La seule statue équestre du Salon est la statue d'un peintre, *Velasquez*, par M. Frémiet. Cet artiste éminent nous a depuis trop longtemps accoutumés aux caprices originaux de son imagination savante et hardie pour que nous soyons surpris de cette nouvelle fantaisie. A vrai dire, lui seul pouvait l'avoir; il ne tardera pas à rencontrer des imitateurs, car il a certainement trouvé, tant au Champ de Mars qu'aux Champs-Élysées, des cœurs pour le comprendre et des mains pour l'applaudir. On avait représenté, sur les places publiques, des peintres en académiciens, des peintres en ambassadeurs, des peintres entourés de leurs élèves; mais on n'avait pas encore pensé à les mettre à cheval, comme les condottieri, les empereurs, les héros, comme Colleoni et comme Charlemagne, Marc-Aurèle et Jeanne d'Arc, et vraiment cela manquait à leur gloire. Grâce à un sculpteur équitable et compatissant, voici donc une injustice réparée, et, d'ici peu, nous pouvons nous attendre à voir chevaucher sur les places publiques Léonard de Vinci, Rubens, Van Dyck, Carle Vernet, Géricault, tous grands peintres de chevaux, tous grands amateurs d'équitation, comme on sait, qui méritent cet honneur autant que Velasquez. Une fois cette résolution bien prise de représenter les grands hommes non pas dans leur occupa-

tion la plus glorieuse, mais dans leur passe-temps le plus agréable, nous ne tarderons pas à varier infiniment les attitudes jusqu'à présent si monotones de tous les grands artistes; Ingres, sur son piédestal, nous jouera du violon, Horace Vernet sera habillé en maître d'escrime, Rossini, devant un fourneau, exécutera un plat de sa façon, tel autre nous montrera son adresse au bilboquet et tel autre pincera de la guitare. L'enseignement de l'histoire par la statuaire deviendra ainsi un enseignement fort divertissant, mais qui aura besoin, plus que jamais, de nombreux commentaires.

En attendant que l'exemple donné porte ses fruits, il est juste de déclarer que M. Frémiet, suivant sa coutume, s'est tiré le plus spirituellement du monde de cette aventure. Si ce cavalier empanaché, raide et empesé sur sa haute selle brodée, n'éveille pas en nous forcément, au premier ni même au second abord, l'idée d'un peintre, d'un peintre coloriste et d'un peintre de portraits, il évoque du moins, avec une puissance singulière, l'idée des choses et des hommes parmi lesquels a vécu ce peintre. L'allure ramassée du cheval vigoureux et court, l'attitude compassée et correcte du noble courtisan tenant à la main une tige de laurier, son large feutre surchargé de plumes, son épaisse chevelure, sa haute collerette empesée, son manteau court battant son dos, ses vastes manches pendantes et chargées de pendeloques, tout évoque l'image de l'Espagne sous Philippe IV. Pour compléter la résurrection, il ne manque que la polychromie. Cette statue devrait être peinte, car c'est en peintre, autant qu'en sculpteur, que M. Frémiet l'a conçue et exécutée. Tous les traits en sont pris à l'œuvre peinte de Vélasquez; il n'est pas jusqu'aux nœuds de rubans, ces jolis nœuds noirs et roses, si joliment attachés à la robe grise de l'infante dans le tableau du Louvre, que nous ne retrouvions à la crinière du cheval et au-dessus de la botte du cavalier. C'est une transposition hardie d'un art dans l'autre faite avec une habileté, une conscience, une verve vraiment rares. Comme Philippe IV serait heureux d'avoir une pareille statue! mais le pauvre sire a l'habitude de semblables déconvenues; c'était son premier ministre qui régnait à sa place, c'est son premier peintre qui enfourche son cheval.

Auprès de ce peintre épanoui dans sa belle santé et dans son beau costume, auprès de ce chevaucheur magnifique et triomphant, tous les autres héros, militaires ou civils, qui s'entremêlent, dans le jardin, aux Vénus et aux Lédas, semblent quelque peu bourgeois, déclamatoires ou piteux. Il y a cependant parmi eux quelques honnêtes gens très corrects de costume et d'allure, très corrects aussi d'exécution, tels que le *Gay-Lussac*, par M. Aimé Millet; le *Méhul*, par M. Croisy; le *Du Guesclin*, par M. Hector Lemaire, mais, comme on

dit, « l'habit ne fait pas le moine, » et c'est toujours la physionomie du moine qui reste difficile à exprimer. Quand il s'agit d'un grand chimiste comme Gay-Lussac, ne serait-il pas à propos de le représenter faisant de la chimie, au lieu de nous le montrer dans son costume d'académicien, un costume d'étiquette impersonnel et exceptionnel? Sans doute, nos places publiques sont couvertes de personnages dans le même appareil : poètes, dramaturges, historiens, économistes, mathématiciens, artistes, tout y passe; ce n'en est pas mieux pour cela, et ce n'est pas apprendre grand'chose à l'enfant curieux, en extase devant un bronze, que de lui dire : « C'est un académicien. » Gay-Lussac, auprès de ses cornues, n'aurait pas été un moindre personnage qu'un Gay-Lussac en habit brodé, culottes courtes, l'épée au côté; il aurait agi bien plus clairement et plus vivement sur l'imagination de ses compatriotes limousins dans le présent et dans l'avenir. Dans ces dernières années, on a vu, aux Champs-Élysées même, des statues d'Arago et de Montgolfier dans lesquelles l'astronome et l'aéronaute étaient caractérisés par des attitudes plus parlantes pour les yeux de la foule. Présenter tous les savans sous l'aspect d'académiciens, ce n'est pas en dire beaucoup plus sur leur compte que si on les plantait sur des chevaux, comme les peintres. Encore est-il des académiciens explorateurs, connus par leurs expéditions scientifiques ou archéologiques, pour lesquels une monture, le cheval arabe, le dromadaire du Sahara, voire même le mulet montagnard et le petit âne d'Égypte, pourraient être une désignation glorieuse. Le mieux, dans toutes ces affaires, serait de s'en tenir au gros bon sens, et, quand on représente un grand homme, de le représenter aussi clairement que possible dans l'exercice de sa profession. Le Napoléon académique de Canova et le Napoléon romain de Chaudet n'ont jamais été pour personne le vrai Napoléon; c'est l'homme au petit chapeau, l'homme en redingote grise qu'il nous faut. Tout ceci soit dit sans diminuer le mérite de l'œuvre de M. Aimé Millet qui s'est conformé sans doute à des instructions précises en exécutant, avec soin, son Gay-Lussac dans cette donnée officielle; mais comme on est en train, dans toutes les villes de France, d'ériger des statues aux illustrations locales, et que beaucoup de ces illustrations ont eu l'honneur d'appartenir à l'Institut, il serait utile peut-être d'en varier l'uniforme. Le *Méhul*, pour la ville de Givet, par M. Croisy, est caractérisé plus résolument, au moins pour la date, par le costume qu'il porte, chapeau de feutre, culottes courtes, bottes molles, petit manteau par-dessus l'habit. Le *Du Guesclin*, de M. Hector Lemaire, destiné à son monument de Châteauneuf-de-Randon, est également reconnaissable, sous sa cotte d'armes armoriée, à sa tour-

nure épaisse, à son geste décidé, à la lourdeur disproportionnée de ses extrémités. Le personnage n'était pas beau, mais n'était-ce pas le cas de trouver dans cette laideur même un moyen d'expression? Est-ce pour dissimuler la laideur de cette tête que M. Lemaire l'a coiffée d'un grand casque à visière relevée dont l'ombre cache tout le haut du visage? Un réaliste plus hardi eût au contraire accentué tous les traits disgracieux sous lesquels se cachait un si grand cœur, en les éclairant d'héroïsme. Ces trois statues, *Gay-Lussac*, *Méhul*, *Du Guesclin*, sont d'estimables ouvrages qui décoreront convenablement des places publiques; mais il y manque la passion du sujet et la force de l'imagination.

Depuis quelques années, le goût des beaux monumens funéraires paraît de nouveau se répandre dans notre pays; MM. Paul Dubois, Chapu, Mercié, Barrias, entre autres, ont montré ce qu'on pouvait mettre de poésie et de sentiment dans ces travaux. Le point difficile est toujours d'y bien faire ressortir, sans déclamation et sans sensiblerie, soit le mérite du défunt, soit la nature des regrets qu'il laisse après lui. Tous ceux qui ont parcouru les *Campi santi* d'Italie, surtout ceux de Gênes et de Milan, savent quel vaste champ peuvent offrir les tombeaux à l'imagination des sculpteurs. Si dans les nécropoles méridionales on rencontre plus d'une extravagance et plus d'une niaiserie, on y trouve aussi des figures d'une invention naïve ou ingénieuse, des scènes d'une agréable simplicité ou des allégories d'une poésie non banale, auxquelles ne manque, pour être des œuvres supérieures, qu'une exécution plus savante et plus sérieuse ou moins prétentieusement habile. Nos braves sculpteurs apportent, dans l'accomplissement de ces monumens, souvent destinés à disparaître dans le pêle-mêle de nos cimetières moins régulièrement disposés, la même conscience qu'ils mettent à préparer une figure pour un musée. Il est donc intéressant de les suivre dans cette carrière nouvellement ouverte à leur activité. Nous avons déjà vu comment, dans le *Monument à Flaubert*, M. Chapu a fait un chef-d'œuvre de sculpture, sans toutefois y montrer l'effort qu'on pouvait attendre pour exprimer la personnalité si particulière du romancier réaliste et archéologue. M. Barrias, dans son *Monument du peintre Guillaumet*, a trouvé la note juste, et le public l'a compris immédiatement. La biographie d'un peintre importe peu à sa gloire, et la postérité ne s'en soucie guère. Ce qui nous touche de lui, c'est son individualité d'artiste, le caractère général de son œuvre, la nature de son génie ou de son talent. La maquette en cire de M. Guillaumet a peut-être plus fait pour la réputation de ce vaillant artiste que l'exposition même de ses œuvres, à laquelle tout le monde n'a pu

assister. Il n'est pas un visiteur du Salon qui ne se soit arrêté devant cette *Jeune fille de Bou-Saada*, assise, les jambes croisées, à la mode orientale, sur un tombeau de pierre et qui n'ait demandé, en la voyant si simplement attristée, et d'une main nonchalante laissant tomber des fleurs devant elle : « Qui donc regrette-t-elle? » La réponse était aussitôt donnée par le médaillon de Guillaumet, modestement encastré, à ses pieds, dans la dalle tumulaire. Elle pleure l'artiste qui l'a le mieux comprise et qui n'a compris qu'elle, ou plutôt elle est sortie de l'œuvre même du peintre pour apporter un souvenir sur sa tombe. C'est ainsi que, l'année dernière, dans le monument de Baudry, par M. Mercié, la Muse qui couronne le buste était sortie de l'œuvre même de Baudry. M. Barrias a mis toute la souplesse de sa main et toute la bonté de son cœur à modeler cette simple et douce figure; c'est une œuvre qu'on sent émue et qui, par conséquent, nous émeut.

Il n'est pas toujours facile de donner à la douleur qui s'assied sur une tombe un type si particulier. Lorsqu'il s'agit d'une douleur privée n'ayant pour objet que des vertus morales ou intellectuelles qui ne se sont point exercées en dehors du cercle des relations domestiques ou sociales, l'allégorie reste forcément plus générale; ce qui ne l'empêche point de pouvoir être vivement expressive comme celle, par exemple, que M. Mercié sculpta autrefois pour le tombeau de Mme Charles F... La belle figure en marbre, destinée par M. Coutan au tombeau de Mme Louis Herbette, rentre dans la série de ces allégories un peu vagues, mais néanmoins saisissantes par l'ensemble mélancolique de l'attitude, du geste, de la physionomie. C'est une sorte de matrone ou de prêtresse antique, au visage noble et régulier, assise sur un siège bas, entre deux consoles renversées, appuyée à un tronc d'arbre desséché. La tête penchée sous de grands voiles, le corps affaissé sous l'amas des plis amples de sa tunique et de son manteau, elle semble arracher tristement de la main une feuille de chêne, la seule qui reste attachée à un tronc dont les racines tortueuses s'enchevêtrent sous ses pieds. Devant elle, sur le sol, gisent quelques autres feuilles mortes. Le geste est d'une tristesse puissante et d'une haute résignation; ce marbre, taillé largement dans la manière grandiose et décorative du XVIIe siècle, fait grand honneur à M. Coutan.

Le plus important des monumens commémoratifs exposés est le *Monument de Mgr Donnet*, archevêque de Bordeaux, destiné à la cathédrale de cette ville. L'artiste, M. Delaplanche, nous le présente, dans son ensemble, avec la plinthe et le sarcophage de marbre noir figurés par des charpentes peintes, et nous voudrions voir cet exemple plus fréquemment suivi. Il est certain que les trois figures

qui le composent, l'archevêque agenouillé, à une assez grande hauteur, au-dessus du sarcophage, et les allégories de la *Foi* et de la *Charité*, qui se tiennent, de chaque côté, dans la partie basse, perdraient beaucoup à être isolées d'un milieu architectural qui explique leurs proportions et leurs mouvemens. L'archevêque, tête nue, en vêtemens sacerdotaux, sa mitre et sa crosse à ses pieds, est agenouillé au sommet, la tête levée vers le ciel, la main gauche sur son cœur, comme pour attester sa croyance, la main droite tendue, comme pour demander que ses actes soient jugés. Les deux figures, placées en contre-bas, correspondent par leurs attitudes à ce double mouvement. Toutes deux lèvent sans affectation leurs regards du côté du prélat, la *Foi*, lui offrant le calice avec l'hostie et répétant le geste de la main sur le cœur, la *Charité* portant un enfant sur l'un de ses bras et soutenant de l'autre un petit garçon debout à son côté. C'est aussi dans le style ample et robuste, largement étoffé, du XVIIe siècle français, que M. Delaplanche a exécuté ces trois figures avec l'aisance et la dignité que donne une expérience consommée. La figure de la *Charité*, notamment, est un morceau grandiose de la plus noble allure.

Les sculpteurs qui reçoivent des commandes de cette importance et de ce genre passent, parmi leurs camarades, pour des privilégiés et des heureux. En attendant qu'ils soient chargés d'éterniser en public l'image d'un personnage illustre, vieux ou nouveau, ceux qui ont le goût des résurrections historiques sont, d'ordinaire, longtemps réduits à s'y préparer en essayant d'immortaliser des héros de leur choix. C'est ainsi sans doute que MM. Labatut, Vital-Cornu, Gauquié, se sont épris, l'un de Caton d'Utique, l'autre d'Archimède, le troisième de Brennus. Le premier a représenté le vieux Romain à ses derniers momens, assis, une main posée sur le Phédon qu'il vient de lire, et, de l'autre, tenant l'épée dont il va se frapper. Le bras étendu sur le papyrus semble un peu raide, mais l'attitude générale est simple et ferme, et c'est par une étude réaliste de bon aloi que M. Labatut s'est efforcé, dans la tête et dans les membres, d'exprimer la rudesse énergique de ce corps rugueux, enveloppe solide d'une âme de même trempe. Le groupe dans lequel M. Vital-Cornu a voulu faire de la mort d'Archimède une allégorie générale, scientifique et patriotique, n'est pas si aisément intelligible. Le vieux savant, accroupi sur le sol et continuant ses recherches géométriques entre les jambes du soldat qui s'apprête à le frapper, pousse l'indifférence aux choses extérieures jusqu'à l'invraisemblance palpable. On comprend qu'absorbé dans son travail, il n'ait entendu ni le bruit du combat dans les rues, ni le bruit du danger qui s'approche, mais dans l'attitude étrange

que lui a imposée M. Vital-Cornu, il pose lui-même une main sur la jambe du soldat et lui enfonce un doigt dans la chair, et la distraction paraît vraiment à la fois impossible et offensive. On ne s'explique guère non plus que le soldat ait attendu de sentir ce pauvre vieux entre ses jambes pour commencer à tirer son épée. Toutes ces invraisemblances choquantes, jointes à un entortillement de lignes assez confus dans le bas, nuisent beaucoup aux qualités d'énergie sculpturale que M. Vital-Cornu a déployées dans l'exécution difficile d'une composition mal venue. Le *Brennus* de M. Gauquié a les qualités et les défauts de son groupe de *Bacchante et Satyre*. L'attitude est nette et parlante. Le chef gaulois, d'un geste impératif, levant dans sa main droite la lourde épée qu'il va jeter dans la balance, est en train de crier le *Væ victis!* L'exécution est résolue, ferme et large. L'aspect est un peu commun. Ce Brennus est le meilleur des héros gaulois, toujours assez nombreux au Salon, et parmi lesquels on remarque une figure assez vive et très soignée, le *Jeune Gaulois en vedette*, par M. Léon Pilet. L'histoire sacrée a inspiré à M. Aizelin une *Judith* en bronze, d'un beau caractère, dont nous avions déjà vu le modèle, à M. Larche, un *Jésus enfant devant les docteurs*, d'une simplicité charmante et intelligente ; à Mlle Jeanne Itasse, un *Saint Sébastien* en haut relief d'une exécution pittoresque et vigoureuse. On peut compter encore parmi les compositions historiques des groupes allégoriques comme celui de M. Levasseur, une mère embrassant son enfant blessé : *Après le combat*, travail dont le modèle valut déjà à son auteur une médaille en 1888 ; comme le plâtre de M. Fosse, la *Fin d'un héros*, où le sculpteur, en suspendant à un arbre un vaincu percé de flèches, s'est souvenu du *Serment de Spartacus* par M. Barrias; comme le marbre de M. Schraeder pour le Muséum : *Science et mystère*, un vieillard assis contemplant un œuf qu'il tient à la main ; comme celui de M. Albert Lefeuvre : *Pour la Patrie*. Ce dernier groupe dont la première pensée remonte aussi à quelques années en arrière, car M. Albert Lefeuvre, si nous ne nous trompons, le conçut à son retour d'Italie, se distingue de tous les autres par un accent personnel de juvénilité virile et généreuse. L'ouvrage, dans son ensemble, a une forte saveur florentine et atteste que M. Albert Lefeuvre a fréquenté avec fruit Donatello. Ce sont deux jeunes gens debout, placés côte à côte, prêts à marcher en avant, la main dans la main, comme s'ils venaient de prêter un serment solennel. L'un, vêtu de la toge, tenant à la main un rouleau de papyrus, a le front large et carré d'un jurisconsulte romain ; l'autre, en habit de soldat, corsage de cuir, ceinture de lanières, épaulières et jambières de fer, une main appuyée sur une

épée et un long bouclier, a la mine, avec ses cheveux en désordre, d'un saint Georges ou d'un David. Tous deux ont la tête nue et regardent, avec une certaine fixité assurée, droit devant eux. Dans l'exécution du marbre, on pourrait observer peut-être quelques intentions d'habileté trop marquées, telles, par exemple, que l'évidement excessif des prunelles, qui gâtent par leur petitesse l'effet général d'une œuvre bien pensée et bien venue. L'ardeur libre d'un coup de ciseau plus vigoureux n'eût point surpris dans un travail qui est le produit d'une inspiration ardente et libre. Tel qu'il est, le *Pro Patria* reste un morceau très intéressant et des plus distingués. On remarque un sentiment élevé du même genre dans un autre groupe, d'un aspect plus familier, sous lequel M. Loiseau a écrit les mêmes paroles: *Pro Patria*. C'est l'*Adieu* d'une mère à son fils partant pour la guerre. Le jeune homme, nu, cache un poignard dans sa main, tandis que sa mère, assise, l'embrasse en lui prenant le bras. L'étreinte est pleine de tendresse et d'émotion.

III.

Le *Gilliatt* de M. Carlier, qui a obtenu le plus de voix pour la médaille d'honneur, montre qu'un bon sculpteur peut trouver l'occasion de déployer sa vaillance dans mille circonstances de la vie ordinaire et sans avoir à tourmenter beaucoup son imagination. Le Gilliatt des *Travailleurs de la mer* n'est pas le premier pêcheur normand qui ait été saisi par une pieuvre, et le récit dramatique de Victor Hugo n'eût pas suffi à inspirer une œuvre sculpturale à un artiste qui aurait uniquement compris, comme tant d'autres, son sujet par le côté romanesque et émouvant et qui n'aurait pas été, avant tout, un bon ouvrier, connaissant bien son métier et un observateur studieux de la nature vivante : « Gilliatt, dit le poète, avait enfoncé son bras dans le trou; il se sentit saisi... Quelque chose qui était mince, plat, glacé, gluant et vivant venait de se tordre dans l'ombre autour de son bras. La bête l'avait happé... Gilliatt se rejeta en arrière... L'angoisse à son paroxysme est muette... » Dans cette seule description, combien de détails, de sensations purement littéraires, qui échappent à l'art du sculpteur et qu'il ne saurait s'escrimer à rendre, sous peine de n'être pas compris et d'altérer la simplicité d'aspect nécessaire à tout travail plastique!

M. Carlier n'a retenu, en réalité, du passage écrit que les deux traits les plus simples : un pêcheur se sent saisi par une pieuvre, il est saisi d'épouvante et s'efforce de se dégager. On n'a donc pas

besoin de connaître le roman pour comprendre sa figure, ce qui est l'essentiel. L'homme est en train de descendre d'un rocher; il tombe sur le pied droit; c'est à ce moment que sa jambe gauche, restée en arrière, est enlacée par un des longs tentacules de la bête étoilée dont la tête hideuse apparaît sous la pierre. Il retourne la tête, et, de la main gauche, s'efforce de se débarrasser de cette chaîne vivante, tandis que de la droite il serre, en hésitant, son couteau dans son poing. L'homme est nu, avec un simple caleçon; dans la tête seulement, M. Carlier a exprimé l'intention de marquer le caractère de la race et de dater la figure; intention inutile, car, en vérité, que ce pêcheur embarrassé soit un Breton ou un Normard, qu'il s'appelle Gilliatt ou Yvon, qu'est-ce que cela peut nous faire? Tout l'intérêt est dans son action, dans son mouvement, dans le danger qu'il court. Simplifier et généraliser, dans ce cas, est, pour un sculpteur, une nécessité presque aussi grande que celle d'insister sur le caractère spécial et personnel lorsqu'il s'agit de figures historiques et habillées. C'est qu'ici nous voulons surtout avoir une idée nette du personnage, tandis que là, c'est son action seule qui nous préoccupe. Qui songe au visage du *Gladiateur* antique ou à celui du *Captif* de Michel-Ange? La poésie de ces belles nudités est toute dans l'élan ou dans la souffrance de leur corps; un visage plus particularisé affaiblirait notre sensation et nous gênerait. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'une figure légendaire ou historique, surtout d'une figure au repos; on peut presque accepter un visage banal dans un saint George combattant, on ne l'accepterait pas dans un saint George immobile. Du moment que M. Carlier prenait le sage parti de mettre à nu son pêcheur et de lui enlever tout détail de signalement en lui retirant tous ses vêtemens, il pouvait tout aussi bien donner plus de style à son visage en lui enlevant ses rides et son type. La chose, d'ailleurs, n'a pas grande importance, car on est si vivement saisi par le mouvement général de la figure qu'on ne s'attache pas outre mesure au visage dans lequel, d'ailleurs, l'expression d'angoisse subite et muette est fort bien rendue. C'est une des rares figures du Salon dont le mouvement puisse être saisi et compris aussi facilement de tous les côtés, et l'on sait que cette ubiquité d'un rythme expressif et satisfaisant pour l'œil, par son harmonie autant que par son équilibre, est l'une des grosses difficultés, si ce n'est la plus grosse, à laquelle se heurte le sculpteur. L'œuvre la plus parfaite est celle qui la possède le mieux. Si nous ajoutons à ce mérite celui d'une exécution particulièrement précise, décidée, conduite et soutenue d'un bout à l'autre avec autant d'habileté que de conscience, nous ne nous étonnerons pas que l'auteur de ce beau

marbre, M. Carlier, ait obtenu, pour la plus haute récompense, 60 voix, tandis que les plus favorisés après lui, MM. Albert Lefeuvre et Marqueste, n'arrivaient qu'à 25 et 12, et nous regretterons que cette année encore, dans cette section de sculpture où les œuvres complètes sont aussi nombreuses qu'elles sont rares chez les peintres, les artistes ne soient pas parvenus à s'entendre pour affirmer eux-mêmes une supériorité que l'opinion publique leur accorde déjà.

L'observation faite à propos du *Gilliatt* de M. Carlier s'appliquerait avec plus de raison encore à un certain nombre de figures impersonnelles, n'ayant pas pris leurs noms dans un poème ou dans un roman, destinées à rappeler aux hommes les différentes formes de leur activité, soit dans les travaux des champs, soit dans ceux de l'industrie. L'attention des sculpteurs se porte, depuis quelques années, de ce côté, et c'est avec raison, car il y a dans les mouvemens et dans les expressions des paysans et des ouvriers des quantités de choses non encore racontées et fort bonnes à présenter aux yeux de tous. L'attitude et le geste d'un paysan, par exemple, qui s'assied au bord d'un champ pour réparer sa faux peuvent devenir une attitude et un geste sculpturaux parce qu'ils sont naturels, simples, aisés ; mais, en les reproduisant, il faut prendre un parti : soit traiter résolument son sujet à la moderne, comme l'a fait un peintre, M. Lhermitte, et, dans ce cas, préciser, autant qu'on veut et qu'on peut, son paysan, par ses vêtemens et par son type ; soit l'agrandir en le généralisant, et, alors, il ne suffit pas de le simplifier en le dépouillant de ses habits, il faut encore et surtout le simplifier dans ses particularités ethniques et dans sa physionomie. Le *Rebatteur de faux*, par M. Lange Guglielmo, n'aurait pas été une moins bonne figure si le sculpteur, au lieu d'insister sur l'âge, les lourdeurs, les callosités, les rides du paysan robuste, mais déjà trop marqué, qui lui a servi de modèle, avait seulement consulté la nature pour donner à cette figure nue, simple et bien posée, sa précision anatomique. M. Boucher, lui, vise nettement à la synthèse, car il donne pour épigraphe à son paysan soulevant, avec effort, d'un coup de bêche, une motte de terre, ces mots solennels : *A la Terre*. M. Boucher a toujours eu le sentiment de la grandeur et, dans ce trio de *Coureurs*, désormais célèbre, qui est resté son chef-d'œuvre, il a prouvé qu'un véritable artiste peut toujours trouver dans la réalité immédiate des sujets nouveaux, d'une poésie facilement saisissable, et en faire des sujets généraux par une simplification intelligente et une transposition habile. Était-il bien nécessaire, pour transporter dans l'idéal, pour ennoblir et agrandir ce paysan accomplissant le mouvement le plus habituel à tous les jardiniers et terrassiers, de

lui donner les proportions extraordinaires d'un Hercule colossal? L'indication anatomique tient aussi, dans ce géant, une place beaucoup trop importante. A distance, on reste encore frappé par les saillies violentes de ses veines gonflées, presque aussi fortement indiquées que sur un mannequin d'amphithéâtre. Cette insistance sur les détails nuit à l'aspect général d'une figure assez grandiose, dont le rude effort est bien indiqué, et lui enlève de sa simplicité et de sa vie.

Un des jeunes sculpteurs que ce Salon aura mis en lumière est un Portugais, M. Teixera-Lopès, qui paraît avoir une intelligence pénétrante et grave des conditions dans lesquelles la réalité bien vue et bien comprise peut devenir la sculpture et la poésie. Son marbre, *Caïn*, est déjà une bonne étude : il a vu le meurtrier, à peine adolescent, assis, dans une attitude pensive, laissant présager ses crimes futurs par l'expression renfrognée et jalouse de sa physionomie ingrate. Le morceau est exécuté avec soin. Son groupe de la *Veuve* est plus personnel. L'artiste a su y introduire, d'une façon remarquable, une assez forte dose de sensibilité et d'émotion, sans verser dans la sentimentalité, ni compromettre l'équilibre et le calme de son œuvre plastique. Une femme du peuple, en jupons, la chemise dégrafée, l'air triste et préoccupé, est assise près du berceau de son enfant. Tandis qu'absorbée par sa douleur elle regarde devant elle, dans le passé ou dans l'avenir, sans rien voir, l'enfant, assis sur ses couvertures, se dresse vers elle et, de ses petites mains qui tirent sa chemise et s'attachent à son sein, la rappelle naïvement à la vie et à son devoir. Le sentiment est parfait de justesse et de naturel ; on sent, d'un bout à l'autre, l'émotion soutenue, mais une émotion qui ne trouble ni les yeux ni la main de l'artiste et qu'il exprime simplement et sobrement. C'est dans cet ordre d'idées la meilleure pièce de l'exposition.

Nous pourrions nous arrêter encore devant un certain nombre d'agréables figures sans prétentions qui montrent combien le sentiment sculptural et l'habileté à l'exprimer sont répandus aujourd'hui dans nos ateliers. Quelques bronzes et quelques marbres, tels que la *Guêpe*, de M. François Moreau; *Dans les Bois*, de M. Eugène Robert; *la Fin du Rêve*, par M. Dampt, nous étaient déjà connus par des études préliminaires; on ne les revoit qu'avec plus de plaisir. *Le Renard et les Raisins*, par M. Mulot, nous offre une agréable figure en marbre de jeune femme tenant la grappe haute à un jeune renardeau. Le *Tireur d'arc*, par M. Gardet, un petit bonhomme bien cambré, bien découplé, regardant filer sa flèche, en marbre aussi, est exécuté avec un soin parfait, par une main d'ouvrier plus habile encore. Des qualités techniques du

même genre ont fait remarquer le *Petit enfant assis et jouant avec un crâne d'où sort une araignée*, par M. Icard. Parmi les bronzes décoratifs, on a remarqué la *Source*, élégante et haut perchée sur un roc, de M. Caniez; le gamin remplissant sa cruche, *A la Fontaine*, par M. Van Beurden; le chien gardant un enfant ou la *Protection*, par M. Peyrol. Parmi les modèles qui nous ont le plus frappé par diverses qualités, soit décoratives, soit expressives, et que nous aurons l'occasion d'examiner lorsqu'ils reparaîtront dans leurs formes définitives; nous ne pouvons que signaler l'*Aigle et le Vautour se disputant un ours mort*, par M. Cain; le jeune troupier de l'avenir, debout sur un piédestal où sont célébrées les gloires de la gymnastique, *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor*, par M. d'Astanières; les allégories poétiques de MM. Thabard et Récipon : la première, le *Poète et sa Muse*, plus classique et plus correcte, la deuxième, la *Harpe et l'Épée*, plus hardie, mais moins intelligible; la très précise et fine étude de M. Pech, le *Sophocle dansant après la victoire de Salamine;* la coquette et nerveuse *Carmen*, de M. Allouard; les morceaux plus robustes du *Dénicheur d'aigles*, par M. Gossin; du *Premier artiste*, par M. Richer; des *Orphelins*, par M. Duvaux; du *Pro Patria*, par M. Bogino. Le plus grand nombre des bustes qui s'alignent le long des plates-bandes seront certainement oubliés avant longtemps; mais parmi ceux que la postérité retrouvera avec utilité et plaisir, on peut compter ceux de *S. M. dom Pedro II*, empereur du Brésil, et de *Perrin*, administrateur de la Comédie-Française, par M. Guillaume; celui de *M. L. Pasteur*, par M. Paul Dubois; celui de *Victor Hugo*, par M. Mercié; celui de *Labiche*, par M. Boisseau; ceux de *M. Paul Chenavard*, par M. Paul Gautherin, et de *M. Spuller*, par M. Aubé.

Toutes ces œuvres intéressantes et bien d'autres se trouvent aux Champs-Élysées. Dans le palais du Champ de Mars, la sculpture, nous l'avons dit, occupe fort peu de place, et, dispersée, soit au milieu de la peinture, soit sur les galeries de la coupole, n'y produit pas tout son effet. L'œuvre la plus importante par les dimensions est un groupe réaliste, d'un aspect peu séduisant, par M. Desbois, la *Mort*. C'est la scène de *la Mort et le Bûcheron* traitée dans le style colossal; ces deux études anatomiques, l'une d'un squelette pourri, l'autre d'un agonisant qui va pourrir, sont exécutées avec sérieux et habileté; mais où peut-on placer cette fantaisie macabre? M. Dalou expose deux modèles, un *Lavoisier*, pour la Sorbonne; un *Victor Noir*, étendu à terre, son chapeau tombé à son pied, pour son monument funéraire : on y retrouve la fermeté expressive qui marque toutes les œuvres de l'auteur. Quant

à M. Rodin, il n'est guère représenté que par des esquisses d'une saveur originale. La plus intéressante partie de cette exposition un peu brève consiste en bustes et études d'expressions, quelques-uns fort remarquables, la plupart empreints d'un sentiment très vif et très délicat de la vie contemporaine, qui sont dus à MM. Jean Baffier, Alfred Lenoir, Ringel, M[me] Charlotte Besnard.

Quelles conclusions tirer de cette rapide étude? C'est que, d'une part, les sculpteurs, en masse, conservent une idée plus nette que les peintres de la dignité de leur art et des exigences de leur métier, et que, protégés peut-être par leur isolement et leur impopularité, ils subissent, moins que leurs confrères, les entraînemens de la mode et les étourdissemens de la vanité. C'est que, d'autre part, ils donnent, à ces confrères inquiets, l'exemple utile du sang-froid dans les recherches et de la prudence dans les innovations, leur prouvant de toutes parts, au Champ de Mars comme aux Champs-Élysées, qu'il est possible de réaliser un idéal nouveau, l'idéal le plus moderne, par les moyens traditionnels, sans faire ce marché de dupe qui consiste à renoncer d'abord à toute la science acquise dans l'espoir de reconstituer, de toutes pièces, une science nouvelle. La scission actuelle, en mettant à nu plus ouvertement l'absence de principes sérieux chez les soi-disans novateurs et l'inanité des résultats obtenus en dehors de la recherche studieuse et sincère par les moyens connus, aura contribué, sans doute, à faire triompher la vérité. Il n'est point à désirer que cette scission s'éternise, ni dans l'intérêt de l'art, pour lequel des expositions moins nombreuses et plus choisies sont toujours plus utiles, ni dans l'intérêt des artistes, qui perdraient autant à disséminer leurs ressources qu'à fatiguer le public de leurs petites discordes. Nous espérons donc, l'année prochaine, retrouver tous les artistes réunis encore sur le même terrain. Quoi qu'il advienne dans cette crise passagère, comme dans tant d'autres qui l'ont précédée, les sculpteurs auront eu l'honneur de garder intacts les principes sur lesquels reposent la force et la beauté de l'art; ce n'est pas la première fois qu'ils auront sauvé l'art français.

GEORGE LAFENESTRE.

LE

ROI CHARLES-ALBERT

D'APRÈS UNE BIOGRAPHIE RÉCENTE

Le prince Charles-Albert de Savoie-Carignan, qui fut roi de Piémont de 1831 à 1849, a dit souvent : « Ce monde est fait pour aller mal : *questo mondo è fatto per andar male.* » Il disait aussi dans les dernières années de sa morose et tragique existence : « Ma vie fut un roman, et je n'ai pas été connu. » Dans sa jeunesse, sa devise était : « J'attends mon astre. » Cet astre qu'il attendait ne s'est jamais levé. Ce prince d'une taille au-dessus de l'ordinaire, au long visage émacié, à la figure immobile et mystérieuse, au regard triste et aussi inquiétant que sa voix était caressante, mérite une place d'honneur parmi les rois malheureux, parmi ceux qui ont le plus souffert et bu le calice jusqu'à la lie.

Dès ses premières années, tout lui fut contraire. Il était né le 2 octobre 1798, et quelques jours après, le Directoire chassait de Turin la vieille dynastie sarde. Il passe son enfance dans l'exil. Il a perdu son père, et bientôt il a le chagrin d'apprendre que sa mère, qui était la plus délurée et la plus fantasque des honnêtes femmes, se remarie avec un auditeur au conseil d'état, petit homme laid et boiteux, le comte de Montléart. « Imaginez, disait l'enfant, que par un froid de quatorze ou quinze degrés, M. de Montléart me faisait monter sur le siège de la voiture où il s'enfermait avec elle ; ce que j'ai souffert de sa part ne peut se dire. » Pour se débarrasser de lui, on l'envoie faire ses études dans

un pensionnat genevois, où ce futur roi partage son lit avec le fils d'un pasteur protestant, qui lui reprochait de trop bouger et le traitait de mauvais coucheur. Cependant Napoléon a connu la défaite, l'heure des restaurations a sonné. Le 21 mai 1814, Victor-Emmanuel Ier a repris possession de sa capitale, où il rentre avec sa perruque, son catogan et son chapeau à la Frédéric II. Il a quatre filles, que la loi salique exclut du trône. Son successeur sera son frère Charles-Félix, qui lui-même n'a point de fils, et après la mort de Charles-Félix, la couronne passera à la branche cadette, aux Carignan, et Charles-Albert sera roi. Mais en dépit de la loi salique, M. de Metternich s'est promis secrètement de le dépouiller de ses droits; pendant de longues années, le jeune héritier présomptif sera sur le qui-vive et devra défendre son bien contre les vautours et les renards.

On l'a rappelé en Piémont, et dès 1816 il tient sa petite cour dans le château des Carignan, à Raconis. En sa qualité de prince royal, il se plaît, selon la règle, à contrecarrer la politique absolutiste du roi régnant. Il lie commerce avec les libéraux italiens, et comme le disait un de ses serviteurs, « il ne sent pas la queue de la poêle lui rougir dans la main. » Une conspiration militaire éclate en 1821, et il se voit condamné à choisir entre ses goûts et son devoir, entre ses amitiés et son roi. Il sacrifie ses amis, qui lui reprocheront longtemps sa trahison. L'émeute triomphante a contraint Victor-Emmanuel d'abdiquer; en attendant le retour de Charles-Félix qui est à Modène, Charles-Albert, nommé régent provisoire, se laisse extorquer une constitution. Le nouveau roi le désavoue et l'exile à Florence. Pour rentrer en grâce, il devra se résigner à d'humiliantes démarches, contracter de tristes engagemens. En 1823, il prouvera qu'il s'est brouillé à jamais avec les libéraux en allant se battre contre les constitutionnels espagnols, et il se signalera par son brillant courage au Trocadéro. Mais avant de l'autoriser à revenir à Turin, on lui fera signer un acte par lequel il s'oblige « à conserver intactes et les bases fondamentales et les formes organiques de la monarchie absolue, » et on lui donne à entendre qu'il ne pourra manquer à sa parole sans faillir à l'honneur. Du même coup, il est stipulé que le jour de son avènement, cet interdit se donnera un conseil judiciaire, formé des prélats piémontais et de tous les chevaliers de l'Annonciade. Lorsqu'il montera sur le trône, ce conseil le tiendra en tutelle ; il ne règnera que de nom, le vieux parti piémontais gouvernera pour lui. Ses sujets s'en étonneront ; l'engagement souscrit est demeuré secret d'état. On ne voyait pas sa chaîne, mais il en sentait le poids.

Cependant, la révolution, qu'on croyait avoir étouffée dans le sang, préparait clandestinement sa revanche, le carbonarisme travaille l'Italie. Dès 1846, l'effervescence va croissant ; un pape libéral semble

appeler sur les agitateurs les bénédictions du Ciel, les Bourbons de Naples eux-mêmes tentent de s'accommoder avec leurs peuples. Ce qu'accorde un Ferdinand II, Charles-Albert peut-il le refuser ? Au commencement de 1848, il promet à ses sujets cette constitution ou ce statut qu'il avait juré de ne jamais leur donner, et il pense sauver son honneur en manquant à sa parole. De ce jour, il a changé de tuteurs : ce n'est plus le parti rétrograde, c'est la révolution qui le tient ; elle ne le lâchera pas. Elle lui commande de se battre pour l'indépendance italienne. Il déclare la guerre à l'Autriche, remporte quelques avantages, arrive sur les bords du Mincio, prend Peschiera. Son astre s'est-il enfin levé ? Sa joie sera courte ; dès sa naissance, il a été promis au malheur.

Ses alliés l'abandonnent, et soldat vaillant, mais général incapable, il n'est pas homme à se tirer d'affaire. Après avoir repris Vicence, Radetsky le bat à Custozza. Il faut songer à la retraite, et cette retraite se tournera en déroute. Quelques mois auparavant, lorsqu'il traversait les cités lombardes, les fleurs pleuvaient sur lui et les plus belles femmes de l'Italie baisaient dévotement ses éperons. Quand il rentre à Milan, peu s'en faut qu'il n'y soit massacré. Il repasse le Tessin, signe un armistice. Son visage dévasté, ses traits rigides, ses yeux creux racontent ses désastres, et il porte sur son front la pâleur de ces ennuis qui tuent. Ce n'est plus qu'une ombre de roi ; mais vraiment, avait-il jamais été autre chose ? C'est à peine si on lui permet d'exercer les droits que lui reconnaît la constitution ; ses ministres ne le consultent plus. Il se trouve dans une de ces situations désespérées où les partis les plus absurdes paraissent les plus sûrs, où la folie devient sagesse. La politique lui commande de s'arranger à tout prix avec l'Autriche, et sa brave armée, elle-même à bout de forces, lui demande grâce. Se flatte-t-il d'avoir lassé sa calamiteuse destinée, ou veut-il mourir ? Il dénonce l'armistice, rentre en campagne, essuie à Novare une fatale et suprême défaite. Cette fois, c'en est fait. Ce roi, qui n'est qu'une ombre, abdique, laissant à son fils le soin de traiter avec le vainqueur, et sans avoir revu la reine, il s'exile en Portugal, à Oporto, où il meurt quatre mois plus tard, le 28 juillet 1849.

Ce malheureux souverain, qui se plaignait de n'avoir pas été connu, aurait éprouvé un grand soulagement d'esprit dans sa douloureuse agonie s'il avait pu prévoir que, quarante ans après sa mort, sa mémoire trouverait un chaleureux et éloquent défenseur, et que ce défenseur appartiendrait à une de ces vieilles familles savoyardes dont il avait mis souvent à l'épreuve le zèle et la fidélité. Un Costa avait été l'ami de sa jeunesse ; un autre fut le confident de ses dernières douleurs ; c'était affaire à leur petit-neveu de raconter le roman d'un prince qu'ils avaient vu de très près et longtemps pratiqué. M. le

marquis Costa, déjà connu par son histoire si goûtée d'*un Homme d'autrefois*, a trouvé dans les archives de Beauregard de précieux documens pour composer son nouveau livre ; les archives de Faverges, de Sonnaz lui en ont fourni d'autres. Personne n'en pouvait tirer un meilleur parti que lui. Il y a beaucoup d'action dans sa manière d'écrire ; sa plume est vive, alerte, et au mouvement, à la verve, il joint le don de la couleur. Je connais peu de lectures plus attachantes que celle des deux volumes qu'il a intitulés *le Prologue* et *l'Épilogue d'un Règne* (1).

Il était amoureux de son sujet, et il est bon qu'un historien soit amoureux; mais il ne faut pas que son amour soit crédule. Le chevalier Sylvain Costa, qui fut l'un des premiers écuyers du prince Charles-Albert de Carignan, écrivait dans son journal : « Au bout de quinze jours, mon opinion était faite; j'étais convaincu que j'aimerais mon prince, mais qu'il importait avant tout que cet amour-là ne portât pas de bandeau. » L'affection qu'a vouée le marquis Costa au souverain qu'ont servi ses ancêtres ne porte pas non plus de bandeau. A la vérité, il a succombé plus d'une fois à la tentation de grandir outre mesure son héros. Dans l'occasion, il le traitera « de grande âme qui a soif et faim de justice, » ou il le comparera à l'un des grands sphinx du désert égyptien, ou, chose plus étonnante encore, il ne craindra pas de le rapprocher du prince Eugène. Ne vous laissez pas prendre à ces coquetteries de sa plume. Dans le fond, il sait fort bien à quoi s'en tenir, et que personne n'eut moins de génie que Charles-Albert. Grattez la métaphore, grattez l'hyperbole, la vérité est dessous. « Ma sincérité à raconter les grandeurs et les défaillances de cette âme douloureuse, a-t-il pu dire en conscience, continuera ici une tradition. Chez nous, au service du prince, le franc parler a toujours égalé le dévoûment. Comme Montluc avec son roi Henri IV, « le cul sur la selle, on était compagnons. » Les grandes souffrances transfigurent les hommes les plus ordinaires, et le marquis Costa s'est fait quelquefois le courtisan du malheur; mais tournez la page, il s'est remis en selle, et c'est le compagnon qui parle : ses aveux dussent-ils lui brûler les lèvres, il vous dira tout ce que vous désirez savoir, et vous n'aurez que la peine de conclure.

C'est une grande épreuve pour un roi que de vivre dans des temps troublés où il ne peut résister à son peuple sans exposer sa couronne, ni lui rien céder sans manquer à sa parole ou sans compromettre sa dignité. C'est un malheur que de haïr la révolution et tour à tour de

(1) *Prologue d'un règne : la jeunesse du roi Charles-Albert*, par le marquis Costa de Beauregard. Paris, 1889. — *Épilogue d'un règne : les Dernières années du roi Charles-Albert*. Paris, 1890; Plon.

coqueter avec elle par politique ou de la servir, l'épée à la main, par nécessité. Ce sont de noires tristesses que les exils et les batailles perdues, et c'est un cuisant chagrin que de tromper les rêves de toute une nation qui avait cru voir en vous le libérateur que sa servitude attendait. Mais un malheur plus grand encore est d'avoir commis dans sa jeunesse, à l'âge des espérances et de la fierté, une de ces actions douteuses, louches, équivoques, qui ternissent une réputation dans sa fleur et que le monde refuse d'oublier. On a beau les justifier, les expliquer; ceux qui vous croient aujourd'hui ne vous croiront plus demain, et jusqu'à la fin, jusqu'au tombeau, il faudra s'expliquer sans cesse.

Au mois de mars 1821, quelques chefs du parti libéral, et dans le nombre le comte de Santa-Rosa, s'étaient présentés chez leur ami le prince de Carignan. Après lui avoir demandé le secret « sur une chose extrêmement importante qu'ils avaient à lui confier, » ils lui avouèrent qu'ils appartenaient à des sociétés qui depuis longtemps travaillaient dans l'ombre pour l'indépendance de l'Italie, et ils l'exhortèrent à se mettre à leur tête pour obtenir du roi au moins quelques concessions. Lui auraient-ils fait de si graves confidences, s'il ne leur eût donné des gages et le droit de compter sur lui? Il les raisonna, paraît-il, tâcha de leur prouver la folie de leur entreprise. Ils répondirent que les paroles ne servaient de rien, qu'ils étaient liés par un serment. Ils poussèrent la confiance jusqu'à montrer au prince la liste des conjurés, et il y vit avec stupeur les noms de la plupart des officiers de l'artillerie piémontaise dont il était le grand-maître. Après que ses amis se furent retirés en lui recommandant de nouveau le secret, le prince fit appeler le ministre de la guerre et lui révéla tout, et plus tard il parla au roi, « avec des sous-entendus auxquels Victor-Emmanuel ne comprit rien. »

Voilà l'action douteuse que le monde ne pardonnera pas à Charles-Albert, et pour laquelle son biographe s'est montré peut-être trop indulgent. Le poète Monti s'était écrié un jour : « Heureuse jeunesse du Piémont! tu verras le salut de l'Italie, car tu as le prince de Carignan. Celui-là est un soleil qui s'est levé sur ton horizon et que tu dois adorer. » Byron dira plus tard : « Quand tout fut prêt pour la révolte, la peste soit de l'imbécillité de Carignan! J'aurais pu lui pardonner encore s'il n'avait pas dénoncé ses complices. » Et Berchet dira à son tour : « Traître, tu as livré aux rois ta patrie et tes compagnons qui croyaient en toi. Ton nom sera exécré des nations. Il n'est climat si lointain où la douleur et le blasphème d'un exilé ne te proclameront traître ! »

De ce jour, personne ne pourra croire en lui, et ce sera la plus amère de ses souffrances. On lui prêtera des arrière-pensées, on le

soupçonnera toujours d'équivoque; ses sermens, sa parole de gentilhomme ne valent plus leur prix, l'or s'est changé en plomb, et quand sa bouche dira oui, on croira lire un refus dans son regard. Il a rompu avec ses amis, et pourtant son oncle Charles-Félix doutera, jusqu'à la fin, de son repentir : « Alors même qu'il ferait toutes les pénitences d'un anachorète et se donnerait la discipline jusqu'au sang, on ne pourrait encore regarder sa conversion comme sincère... Ses grandes moustaches sont plus d'un carbonaro que d'un converti. Dieu seul voit les cœurs. Il peut avoir opéré le miracle de sa conversion, mais il n'a pas encore fait celui de m'en rendre convaincu. » Si malgré les marques de soumission qu'il lui donne, son oncle demeure incrédule, les libéraux italiens, avec qui il renouera dans les dernières années de sa vie, douteront aussi. « Pendant que le roi me parlait, raconte d'Azeglio dans ses *Souvenirs*, j'en étais réduit à me redire sans cesse : Maxime, défie-toi ! *Massimo, Massimo, non ti fidar !* »

Dès l'âge de trente-trois ans, il ressemblait à un négociant qui a compromis son crédit dans de fâcheuses spéculations : il est au-dessous de ses affaires ; désormais il travaillera jour et nuit, non dans l'espérance de faire fortune, mais pour payer sa dette et dégager son honneur. Hélas ! quoi qu'il puisse dire ou faire, on se défie. En vain prouvera-t-il, dans la campagne de 1848, que par son intrépide bravoure il est un vrai prince de Savoie. En vain s'amuse-t-il « à regarder les canons sous le nez. » En vain, pendant le siège de Peschiera, viendra-t-il au pas de son grand cheval isabelle se croiser les bras en face d'un bastion autrichien et se mettre là, « en espalier, » jusqu'à ce que deux ou trois boulets lui aient effleuré le visage. Selon la forte expression de son biographe, « il avait devant la mort toutes les tristesses d'un amant dédaigné. » Il n'importe, le soupçon maudit le poursuit toujours. Il a joué une fois un double jeu, il s'est laissé prendre, et toute sa vie il passera pour un homme à double face. « Quoi que je fasse, disait-il mélancoliquement, jamais l'Italie n'aura confiance en moi. » Mazzini, traitant avec ce roi, lui fera le suprême outrage d'exiger un engagement écrit. Que sera-ce quand il aura perdu la partie ! A peine a-t-il repassé le Mincio, on lui crache l'injure au visage : « A bas l'Autrichien ! A bas le traître ! Mort à celui qui nous livre à l'Autriche ! » Un homme affolé, monté sur un cheval sans bride et sans selle, court ventre à terre les rues de Milan en criant : « Trahison ! trahison ! » Après Novare, il prouvera sa bonne foi en abdiquant, et cette fois on l'en crut ; mais il était bien tard, il ne lui restait plus qu'à mourir. Destinée vraiment cruelle ! Ce roi de Piémont avait un orgueil immense, et il n'avait pas le droit d'être fier.

L'histoire nous montre des souverains qui ont commis des actions douteuses et n'ont pas eu de peine à effacer leur tache. Après la Saint-

Barthélemy, Henri IV se donna l'air de renier ses amis et de se réconcilier avec leurs assassins. Il entra dans des intrigues qu'il réprouvait, se rendit complice d'entreprises qu'il condamnait, mit sa main dans des mains sanglantes qui lui faisaient horreur. Dès qu'une dure nécessité ne pesa plus sur lui, dès qu'il put se reprendre, s'appartenir, il jeta le masque, et les huguenots reconnurent le visage qu'ils aimaient. Il s'était acquis une réputation de faiblesse et d'hypocrisie ; il en appela et fut absous. C'est qu'Henri IV avait l'âme grande et généreuse ; sa grâce fut la plus forte. Malheureusement pour Charles-Albert, il était le moins généreux des hommes. Son biographe en convient : « Il fallait, nous dit-il, que son âme fût née avec une plaie, et que, par cette plaie, se fussent échappées toutes les sèves heureuses de la vie. De là cette anémie du cœur qu'on lui a tant reprochée et dont parfois ses plus fidèles se plaignaient. » Selon les cas, les malheurs précoces attendrissent ou dessèchent le cœur. Charles-Albert était un de ces tristes qui n'aiment rien ni personne.

Il n'avait pas attendu d'avoir vingt ans pour régler son compte avec les hommes et avec la vie. « Je connaissais peu mon nouveau seigneur, écrivait son écuyer Sylvain Costa, et il m'avait été conté qu'il était fin à l'excès et peu scrupuleux parfois à compromettre les naïfs qui y allaient avec lui trop simplement. Je ne tardai pas, en effet, à m'apercevoir qu'il me tâtait et cherchait le défaut de ma cuirasse. Comme j'y savais plusieurs défauts, je les tamponnais de mon mieux. » Sylvain nous apprend encore qu'un trait caractéristique de son seigneur, « qui, ne voyant guère que le côté ridicule ou mauvais des gens et des choses, » donnait des sobriquets à tout le monde et appelait l'un don Grognard, l'autre don Pissard, était son invincible répugnance pour toute conversation générale. « Il avait de perpétuels chuchotemens, des tête-à-tête dans tous les coins, si bien que vingt personnes contre une pouvaient toujours croire qu'on se moquait d'elles... On voit que mon prince n'était pas parfait, » concluait Sylvain ; mais il ajoutait que ce jouvenceau, qui se piquait de connaître les hommes, était, en revanche, fort naïf dans ses relations avec les femmes. « Pas une ne le regardait qu'il ne la crût aussitôt amoureuse folle de lui. Dès qu'un astre nouveau se montrait, c'était vers ce point de l'horizon que se dirigeaient nos chevauchées. On caracolait, on saluait avec grâce, et, dans la moindre révérence rendue du haut d'un balcon, on voyait les déclarations de l'amour le plus passionné. » Il n'eut jamais que des fantaisies, jamais il ne s'est donné. Il a confessé, dans un moment de franchise, qu'il n'était sûr de lui ni en politique ni en amour.

On eût dit qu'il se soulageait de ses souffrances en faisant souffrir tout ce qui l'entourait. Pendant quelques semaines, il aima en tourtereau la fraîche et blonde archiduchesse de Toscane qu'il avait épou-

sée; il affecta bientôt de la négliger et lui refusa jusqu'aux égards qui consolent de l'amour perdu. Cependant elle ne se plaignait pas. « Bien au contraire, nous dit le marquis Costa, l'admirable princesse jouait l'enfantine comédie d'un bonheur parfait, si parfait vraiment qu'un jour qu'elle avait dit gaîment qu'elle passait chez le prince, ses dames, restées au salon, virent pendant plus d'une heure sa robe prise dans le battant de la porte. Sans doute elle avait passé cette heure-là à prier. » Quand il n'était que prince royal, il maudissait l'étiquette; devenu roi, il s'en fit une religion, et les murailles de son palais de Turin suintaient l'ennui. « Il y a quelques jours, écrivait la marquise d'Azeglio, la duchesse de Savoie a été prise d'une curiosité excessive de voir les boutiques des portiques. Elle s'est adressée au roi, qui l'a refusée. Mais c'était apparemment une envie de grossesse qu'il fallait satisfaire à tout prix, car, malgré tous les refus, elle s'est bien voilée, bien encapuchonnée, et les voilà partis, elle et son mari. Ont-ils mangé des petits pâtés chez Basso ou se sont-ils contentés de les regarder? C'est sur quoi on n'est pas d'accord. Ce qui est plus positif, c'est qu'en rentrant chez eux, les malheureux, le roi a envoyé Victor aux arrêts. » Il semblait parfois que son cœur se fût pétrifié, qu'il accomplît en automate les devoirs qu'il s'imposait, et on pouvait dire de lui qu'il n'y avait rien de plus aride que ses bonnes grâces. Dans la guerre de 1848, il visita plus d'une fois les hôpitaux; impassible, rigide, la figure froide et sèche, l'ennui dans les yeux, il allait de lit en lit, adressant à chaque malade trois phrases apprises, auxquelles il ne changeait pas un mot. C'est le même homme qui, en 1845, avait posé ses deux mains sur les épaules d'Azeglio et l'avait embrassé en lui promettant de sacrifier à la cause italienne sa vie, ses enfans, ses trésors, son armée. « Ah! ce baiser! lit-on dans les *Souvenirs* du marquis, il avait quelque chose de si froid, de si funèbre, qu'il me glaça. »

Les sphinx d'Egypte sont de mystérieux personnages, mais ils ne sont pas sournois. Ils gardent leur secret, ils ne cherchent pas à surprendre le vôtre; s'il vous plaît de le leur confier, ils ne vous trahiront point, l'univers ne saura rien. Enveloppés comme eux de mystère, certains princes sont des confidens plus dangereux: *Massimo, non ti fidar!* Charles-Albert était incapable de perfidies calculées. Les ambiguïtés de sa conduite, que les Italiens lui ont tant reprochées en vers comme en prose, tenaient à l'inconsistance de son caractère. Sa volonté et son esprit n'étaient pas sûrs de leurs lendemains; le moyen de compter sur un prince qui lui-même ne pouvait compter sur lui! Il faut accorder à son spirituel biographe « qu'il eut cette sincérité propre aux imaginatifs, et qu'un philosophe appelait la sincérité momentanée. » Dès sa jeunesse, il a l'humeur mobile, ondoyante, inquiète autant que chagrine; ses goûts sont versatiles, rien ne peut le fixer, et Sylvain Costa,

don Sylvain s'en plaignait : « Monseigneur vient d'imaginer un habit de chasse, que nous nous sommes fait faire. C'est un habit vert, avec boutons et passementeries d'argent. Le chapeau est de feutre, avec des plumes noires. La culotte est de nankin, avec de grandes bottes. Voilà le sixième uniforme qu'il me faut endosser depuis trois mois que je suis au service du prince. Son amour du pittoresque me coûte, de cette façon, déjà près de cent louis. Ce même amour du pittoresque nous transforme en maçons, en jardiniers, en arpenteurs. Nous bouleversons tout ici, murs, rivières, plates-bandes. A grand renfort d'écus, la Macra va couler à droite au lieu de couler à gauche. En serons-nous plus heureux? »

Mais ce fut surtout pendant son séjour à Florence qu'on vit onduler dans tous les sens ce roseau qui rêvait et ne pensait point. Selon les hauts et les bas de son humeur, ce prince exilé se noie dans l'ennui ou s'étourdit par le plaisir. Il projette, par momens, de quitter l'Italie, d'aller faire la guerre au Turc ou de traverser l'Océan. « Mgr rêve tantôt d'Amérique et tantôt des grandes Indes. Nous discutons le plus sérieusement du monde, tous les jours, l'endroit où nous pourrions donner les plus belles estocades et nous faire le plus utilement casser les os. » Le lendemain, le vent a sauté. Il disserte, il moralise; il n'entend plus s'occuper que de l'éducation de son fils et de donner au petit Victor de grands et généreux sentimens : à cet effet, il compose des *Contes moraux* ou consigne dans un immense album des proverbes, des maximes qu'il ramasse de toutes mains et compile avec fureur. Puis, de nouveau, le vent saute. Il a pris la terre en pitié, il ne travaille qu'à faire son salut, il se plonge dans les contemplations mystiques, dans les extases; il a résolu de se retirer à la Trappe, et, quelques jours plus tard, il s'afflige de n'être pas né au temps de la chevalerie. Que ne peut-il, sa visière baissée, s'acheminer vers quelque château romantique, que lui ont montré ses songes! Un nain annoncerait, en sonnant trois fois du cor, « la venue d'un chevalier à la taille gigantesque et à la moustache rabattue, signe d'un cœur soucieux. » Écoutez-le; il est revenu de tout, les grandeurs humaines ne sont que fumée, il maudit son métier de prince, et cependant, pour posséder un jour la couronne qu'il méprise, rien ne lui coûtera. Charles-Félix et M. de Metternich peuvent lui faire leurs conditions; il est résigné d'avance à tous les abaissemens.

Incohérence et contradictions, voilà son lot. Toute sa vie il se cherchera sans réussir à se trouver, et toute sa vie il jettera la plume au vent. « Les noires pensées de mon prince, écrit le clairvoyant Sylvain, ont heureusement leur dérivatif rose dans une demoiselle de compagnie que la grande-duchesse a fait venir de Dresde; la pauvre fille m'a fait ses confidences; je ne crois pas cependant l'avoir persuadée

du danger... Le mysticisme de mon jeune seigneur, écrit-il encore, est gros de quelque sottise. A lui tâter le pouls, je crois qu'il accouchera bientôt. En attendant, nous sommes en grande ferveur avec un dominicain qui, à défaut de patrie, nous montre le ciel entre-bâillé. Cette perspective adoucit toutes nos misères terrestres et nous permet d'attendre, avec le paradis au bout, un congrès dont on parle pour l'année prochaine. Puisse jusque-là la dévotion de mon prince ne s'être pas cassé le nez! » Don Sylvain, que vous êtes indiscret! Don Sylvain, il vous en cuira! « Sans faire semblant de rien, je suivais ses petits manèges. C'est ainsi que je voyais son gros livre de messe servir de boîte aux lettres. Chaque matin, en entrant au *Duomo*, son valet de pied y puisait quelque galant message qu'il portait à son adresse pendant l'office et qu'il remplaçait à l'*Ite, missa est*, par une réponse non moins galante. C'étaient tantôt la comtesse A.., tantôt mesdemoiselles Stroff, et si je nomme celles-ci, c'est qu'un jour, pour se sauver de je ne sais quel mauvais pas où il se trouvait engagé avec elles, monseigneur donna mon nom au lieu du sien, ce qui n'eut pas l'heur de me plaire. » Cette fois, don Sylvain est sur le point de se fâcher; mais quoiqu'il ne s'en vante pas, il est né philosophe : la Savoie est peut-être le pays du monde qui produit le plus de philosophes sans le savoir.

Ce prince qui rusait avec les femmes, avec ses amis, avec Dieu même et à qui son livre de messe servait de boîte aux lettres, prouva qu'on peut être à la fois le moins sûr et le moins politique des hommes; ses habiletés ne lui profitaient guère. Il appartenait cependant à une famille royale où la politique semble avoir été héréditaire comme le courage. Mais s'il ressemblait à l'un des siens, ce fut à ce Victor-Amédée qui, tour à tour ennemi de la France et de l'Autriche, vécut dans les incertitudes et las de lui-même, abdiquait à l'âge de soixante-quatre ans. Le fond de la politique est l'art des combinaisons; Charles-Albert était aussi incapable de combiner un plan de conduite que de concerter un plan de campagne. Esprit court autant que faible, il ne sut jamais rien prévoir ni rien préparer : « En voilà assez pour aujourd'hui, » disait-il souvent. On l'avait surnommé le roi *Tentenna*, le roi tâtonneur; une chanson en huit couplets le représentait aux prises avec deux conseillers, dont l'un Biagio disait toujours noir et l'autre, Martino, toujours blanc : Tentenna n'avait pas fini d'approuver Martino qu'il donnait raison à Biagio. « Le roi Charles-Albert, écrivait Metternich, a une fois de plus tourné le dos à ses amis de la veille. Il n'oublie jamais qu'il a deux épaules, mais il a tort de croire que Dieu les lui a données pour mettre sur l'une le pour et sur l'autre le contre. »

Le premier degré de la sagesse est de savoir se conduire soi-même, le second est d'écouter les bons avis. Cet infortuné souverain n'avait ni l'une ni l'autre de ces sagesses. Les conseils d'hommes blanchis

dans les affaires lui étaient suspects, des intrigans de bas étage, des personnages interlopes lui semblaient plus dignes de sa confiance. Il avait un faible pour eux; il les recevait par la petite porte, à l'insu de ses ministres. En 1849, il remit le commandement de son armée à un médiocre aventurier, qui petit, camus, laid comme un singe, n'osait se montrer aux soldats. Du même coup, il confiait un poste d'honneur au misérable Ramorino; à l'heure où Radetsky franchira le Tessin, ce galant homme sera à deux lieues de là, banquetant en joyeuse compagnie.

Charles-Albert vivait d'expédiens, au jour le jour, et il comptait sur ses bienheureux patrons, sur les saints de la maison de Savoie, pour réparer ses fautes. Ils ne l'ont pas trahi, mais ils ne l'ont guère secouru; ils ne secourent que ceux qui s'aident. D'année en année, il avait eu plus de penchant à l'ascétisme. Il se levait avant l'aube, demeurait une heure agenouillé devant son crucifix; puis il entendait une messe, quelquefois deux, après quoi il mangeait un morceau de pain et buvait un verre d'eau glacée. Sa piété, devenue sincère, était sans doute fort respectable; mais ce n'était pas celle qui convient à un roi. Si elle l'aida à bien mourir, elle l'avait empêché de vivre. De quoi lui servirent, pendant la campagne de Lombardie, ses macérations et ses jeûnes? Après la prise de Peschiera, quand tous les instans étaient précieux et quoi qu'en pût dire son état-major, il célébra la fête de l'Ascension par d'interminables *Te Deum*, dont Radetsky profita pour se porter sur Legnago et donner la main au général Welden, qui lui amenait des renforts. A quelque temps de là, à Crémone, il passa près de douze heures en prières. Après comme avant, l'esprit de conseil et de force lui manqua.

Le marquis Costa, qui lui reproche sa dévotion romanesque et la traite « d'ataxie religieuse, » l'impute à sa première éducation. Il prétend que le chef du pensionnat genevois où il n'avait que la moitié d'un lit, M. Vaucher, « était fort dévot à Jean-Jacques et pétrissait de sentimentalité l'âme de ses élèves, que Charles-Albert, par la très grande faute de sa mère, a porté l'estampille de Rousseau. » Je suis tenté de croire que M. Vaucher était médiocrement sentimental, et au surplus, qu'a donc à voir Rousseau dans cette affaire? La religion raisonnée et raisonneuse du *Vicaire savoyard* n'était pas celle d'un roi qui prit si souvent le signe de la bête pour le signe de l'ange. Quand on se défie également de soi-même et des autres, il ne reste plus qu'à s'en remettre au ciel. Charles-Albert était un de ces hommes à qui leurs actions font peur. Son abandonnement aux volontés divines lui procurait une sorte d'irresponsabilité qui mettait sa faiblesse à couvert et son âme en repos.

Quel que fût l'événement, il disait à Dieu et à ses saints : « C'est vous

qui l'avez voulu. » Croira-t-on qu'une Claudine Rongeon, en religion sœur Marie-Thérèse, que la maladie avait contrainte de quitter son couvent et qui vivait à Cognin, petit village près de Chambéry, exerça une influence considérable sur les opérations militaires du roi en 1848? Elle communiquait avec lui par des voies mystérieuses, et ce que cette visionnaire lui disait de faire, il le faisait. On s'étonnait du décousu de ses ordres, suivis de contre-ordres inexplicables; on s'enquit, on s'informa, et on découvrit que Claudine Rongeon réglait ses marches et ses contremarches, lui enjoignait tour à tour d'accepter ou de refuser la bataille. Il se tenait pour l'élu de la Providence; il n'était que le jouet de la fortune et des hommes, une lugubre marionnette dont le hasard manœuvrait les fils. Il n'en est pas moins vrai qu'il a été le précurseur de la libération de l'Italie. Il fut mêlé à l'un des grands drames de l'histoire, sa fin a été tragique. Son nom ne périra pas, et il méritait de trouver un historien.

S'il n'avait tenu qu'à son entourage, aux gens de sa maison, il eût été plus heureux et plus avisé. Parmi ses serviteurs les plus fidèles et les plus méritans, ressortent au premier plan quelque figure de Savoyards, dont le marquis Costa a croqué en passant l'expressive physionomie. Il aime tendrement sa terre natale, et vraiment il a raison. Elle produit des hommes qui, sous une écorce un peu rude, sous une enveloppe qui peut sembler épaisse, cachent une finesse exquise. D'habitude, quand on est trop subtil, quand on découvre sans peine l'envers de toute chose, les principes, la morale, les vertus, tout se volatilise, tout s'évapore. Mais la finesse du Savoyard n'est qu'un bon sens très aiguisé, qui l'empêche de s'abuser sur rien; il prend ce monde pour ce qu'il est, et il ne laisse pas de faire son devoir et quelquefois plus que son devoir. Témoin cette héroïque brigade de Savoie, dont le sang coula pour une cause qui ne l'intéressait point. « Gloire à vous surtout, fils de la Savoie, leur disait Charles-Albert lui-même, à vous, qui sans être Italiens, avez combattu pour la liberté de l'Italie avec une bravoure et une constance qu'elle aurait voulu voir chez tous ses enfans! Ils promettaient et conspiraient tandis que vous offriez vos poitrines aux balles autrichiennes. »

Le Savoyard sait se battre sans enthousiasme, il sait aussi servir sans illusions et se dévouer à ses maîtres en les jugeant. Tel fut ce délicieux épicurien don Sylvain, ce gros homme court, narquois et bourru, qui « toujours hérissé, toujours grondant, déguisait son bon cœur sous les dehors d'une catapulte et ne vit jamais les choses qu'à travers un verre noirci comme on regarde une éclipse. » Il grognait sans cesse et n'en était que plus gai. Son Carignan lui en voulait de trop bien le connaître; mais il ne prenait rien au tragique. Cet écuyer ne ressemblait guère à son confrère Grimaldi, à qui leur commun

maître fit un cruel affront et qui se retira chez les jésuites de Chieri. Charles-Albert alla l'y relancer comme il balayait la cuisine : « Remerciez le prince, dit-il, de s'être souvenu de moi. Je ne puis paraître devant lui, ma tâche n'est pas achevée. » Sylvain n'était pas homme à se retirer au couvent. « Il accompagnait son seigneur, mais il ne l'accompagnait pas en mesure. » Il lui reprochait ses folies, il disait : « Je bourre à tous hasards ses poches de cailloux pour empêcher ses pétarades divines et humaines, et je n'empêche rien. » Aussi se comparait-il au Sancho d'un nouveau don Quichotte ; mais il y avait cette différence entre Sancho et lui qu'il ne rêvait pas d'une île et qu'il ne craignait point les coups. Plus d'une fois il porta le poids de péchés qu'il n'avait pas commis, plus d'une fois il fut la victime volontaire des intrigues galantes de son patron.

Un certain soir, à Florence, le prince était aux pieds d'une jolie femme ; le mari, consul d'une grande puissance, faillit le surprendre. Il s'échappa, mais on le suivit jusqu'au *Poggio imperiale* où il logeait « sa grande ombre fuyante. » Quand l'homme outragé s'y présenta le lendemain pour demander satisfaction, il fut bien étonné d'avoir affaire à Sylvain, qui lui dit : « C'était moi. » Avec une fatuité qu'excusait son dévoûment, ce bon serviteur s'offrit à payer en quelque monnaie que l'on voulût. L'affaire fut étouffée, et il écrivait à son frère : « Juge de la stupeur de ce mari-consul quand il s'est inopinément trouvé en présence de mon gros ventre et de ma jolie figure. Cela n'a pas paru flatter son amour-propre autant que l'était le mien d'avoir pu passer pour galant. » En contant cette aventure, son petit-neveu ajoute : « Comme la vieille alouette déplumée, à chaque coup de fusil, Sylvain plongeait ainsi plus bas sur le miroir. »

Il était difficile d'écrire une histoire vivante et colorée d'un roi qui ne fut qu'une ombre, et il semblait que ce triste, qui n'aimait rien, ne pût inspirer qu'un livre triste. Par l'agrément de ses récits, par les gaîtés de sa plume, par la séduction de son talent, le marquis Costa a sauvé les côtés ingrats de son sujet. Il n'en conviendra pas, il rapporterait volontiers à Charles-Albert tout l'honneur de son succès. Il parle quelque part « de ces ambassadeurs du vieux temps qui épousaient par procuration la femme de leur souverain et prenaient des airs entendus à l'annonce du premier dauphin. » Son cas est tout contraire : il s'efface modestement, il a l'air de dire qu'il n'y est pour rien, et pourtant il sait bien que c'est lui qui a fait l'enfant.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE THÉORIE NOUVELLE DE LA RESPONSABILITÉ.

La Philosophie pénale, par M. G. Tarde. Lyon et Paris, 1890; Storck et Masson.

Pour donner d'abord une idée sommaire et assez précise du livre très intéressant, mais souvent obscur, de M. G. Tarde sur la *Philosophie pénale*, je ne saurais sans doute mieux faire que d'en emprunter l'expression à M. Tarde lui-même. « Les théories que développe ce livre, nous dit-il donc dans son *Avant-propos*, ont trait à trois préoccupations différentes. Il y a d'abord une tentative de conciliation entre la responsabilité morale et le déterminisme, entre la conscience et la science, que la notion du libre arbitre avait paru séparer par un gouffre infranchissable. Il y a aussi et surtout une explication du côté criminel des sociétés conformément à un point de vue général que je me suis efforcé d'appliquer, dans un autre ouvrage, récemment paru, — sur les *Lois de l'Imitation* (1), — aux divers aspects de la vie sociale. Il y a enfin l'indication de quelques réformes législatives ou pénitentiaires qui sont la conclusion pratique de ces prémisses théoriques. » Ce sont là, on le voit, des questions actuelles, s'il en fût; urgentes même, dont il n'y a pas jusqu'aux journaux qui ne s'occupent; et ce sont, comme

(1) F. Alcan, éditeur.

l'on dit, des questions « troublantes. » Ce sont aussi des questions dont il n'est ni permis ni d'ailleurs loisible à personne de se désintéresser. Et c'est pourquoi, si je n'ai ni le temps, ni la place, ni peut-être la compétence qu'il faudrait pour les traiter selon leur étendue, j'ai cependant pensé qu'il ne serait pas inutile d'indiquer au moins les solutions que M. Tarde en propose.

Mais il est une autre question, d'où dépend en partie la première de celles que M. Tarde examine : c'est la question de savoir s'il existe un *Type criminel*, ou, pour mieux dire, — et afin de lever d'abord toute équivoque, — c'est la question de savoir s'il y a des *criminels-nés*, dont la nature serait de voler ou de tuer, comme celle du loup, par exemple, est de se repaître de chair, et qui ne seraient pas plus maîtres des exigences de leurs instincts ou de la nécessité de leurs impulsions que de la forme de leur crâne, de la « saillance de leurs zygomes, » et de la couleur de leurs cheveux. Toute une école dit oui, une école importante, une école bruyante; et quelques objections qu'on lui ait de toute part opposées, c'est ce que soutient encore dans son livre récent, sur les *Progrès de l'anthropologie criminelle*, le professeur Lombroso (1).

J'aimerais à parler ici du professeur Lombroso, de ses « mensurations; » de ce qu'il appelle ses « expériences; » et des « nouveaux sillons, » comme il dit encore lui-même, qu'il s'attribue l'honneur « d'avoir tracés dans le monde scientifique. » Mais je me borne à dire, sauf un jour à le mieux faire voir, que jamais peut-être on n'avait fait servir le nom de la science à déguiser de pareilles contrefaçons d'elle-même. Et, puisque aussi bien, comme nous l'apprend M. Tarde, « le résultat le plus net » du dernier congrès d'anthropologie criminelle a été « de réduire le type criminel à l'état de fantôme, » nous pourrions presque nous contenter d'enregistrer cet important aveu. Criminel d'occasion ou criminel d'habitude, assassin ou voleur, le criminel n'est pas un fou ni un dégénéré, que l'on puisse reconnaître à des signes certains, tels que la « malformation de l'hélix ou de l'anthélix, » « l'obliquité des yeux, » ou « la division quadripartite du lobe frontal. » Il n'est pas non plus un sauvage, en qui l'atavisme aurait fait reparaître ou revivre, pour son malheur, les traits de l'animalité primitive, un singe anthropoïde, ou, — comme le héros de la *Bête humaine*, de M. Zola, — un homme des cavernes ressuscité parmi nous. Mais, par sa conformation, le criminel ressemble à tout le monde ; il ne porte son crime écrit sur son front que quand il l'a commis ; et la science, dont on se réclame, nous prouve, comme l'expérience, que, s'il diffère des autres hommes, c'est uniquement par

(1) F. Alcan, éditeur.

sa faute, je veux dire par l'impuissance qu'il s'est à lui-même créée, quand encore il ne l'a pas cultivée, de travailler pour vivre, — si nous parlons ici du voleur, — ou de dominer ses passions, — s'il est question de l'assassin.

On voit l'intérêt de cette conclusion. Non pas du tout que l'on pût reprocher à l'école italienne, et généralement aux disciples de M. Lombroso, d'avoir désarmé la société contre le criminel. Au contraire, pourrait-on même dire! et il semble qu'en fondant le droit de punir sur la nécessité de la défense sociale, renforcée de cette conviction que le criminel est incorrigible ou inguérissable, ils aient consolidé la sécurité publique, bien loin de l'ébranler. « Œil pour œil, et dent pour dent. » Puisque le criminel est un fauve, on le traitera comme tel; puisqu'il est nuisible, on le mettra hors d'état de nuire; et s'il n'y en a pas enfin, comme quelquefois, d'autre moyen que de le supprimer, on le supprimera. Ainsi fait-on d'un cheval vicieux ou d'un chien enragé: rien de plus simple, rien de plus expéditif, et rien de plus facile.

Mais, s'il n'est pas évident, le danger de la théorie n'est pas moindre. L'homme est toujours un homme pour l'homme; et, ne pouvant pas faire de l'intérêt de quelques-uns l'arbitre de la liberté ou de la vie des autres, on n'en peut jamais faire le fondement de la justice. Si par exemple on retrouvait, ou si l'on croyait reconnaître chez un criminel d'occasion les caractères anatomiques, « l'oreille en anse » et les « longs bras, » du prétendu criminel de nature, il faudrait donc le traiter comme tel? Et au fait, parmi les disciples ou les émules de M. Lombroso, j'en sais un qui l'a proposé. Ou bien encore, s'il convenait à une société d'inventer des crimes d'opinion, le crime « d'hérésie, » par exemple, ou celui de « contre-révolution, » il faudrait donc approuver la Terreur ou la révocation de l'édit de Nantes? Inversement, si, comme on l'a vu dans l'histoire, une société croyait qu'il fût de son intérêt de limiter le nombre de ses citoyens, bien loin de frapper l'infanticide ou l'avortement, il faudrait donc les encourager? Et, au fait, je sais un autre disciple du professeur Lombroso qui n'y répugnerait point. Ou encore, si, comme l'ont essayé quelques évolutionnistes, on réussissait à nous persuader que le génie est un élément perturbateur du bon ordre et même de la santé physique des sociétés humaines, il faudrait donc l'étouffer aussitôt qu'il paraît, et prévenir en ce point la nature, dont on nous dit qu'elle n'aime pas plus « l'homme de génie » que le « criminel » même? Mais ce qui est plus grave encore que tout le reste, ce qui ferait rétrograder la société jusqu'à la barbarie quaternaire, ce serait si l'on lui faisait croire que, le criminel étant marqué pour l'être, elle n'a pas de responsabilité ni de solidarité dans son crime. Autant, en

effet, qu'une malformation de l'oreille, c'est l'occasion qui fait le crime; autant que le tempérament épileptique ou *épileptoïde*, c'est le vice de l'éducation; et autant enfin ou bien davantage qu'un ressouvenir inconscient de l'ancienne animalité, ce sont les conseils, ce sont les exemples, ce sont aussi quelquefois les lois. Voilà ce qu'il faut qu'une société n'oublie point, — même quand au lieu d'être une société d'hommes, elle ne serait qu'une coalition d'intérêts; — voilà ce qu'elle ne peut oublier sans transformer le droit de punir en un instrument de brutale vengeance; et voilà ce qu'il faut savoir gré de nous rappeler à tous ceux qui, depuis une dizaine d'années, ayant essayé de démontrer qu'il n'y a pas de *type criminel*, y ont enfin réussi.

Là est l'originalité de la *Philosophie pénale*, de M. Tarde, et là tout son livre, en un certain sens. Il ne s'est point contenté, comme jusqu'ici la plupart des adversaires de M. Lombroso, de mesurer des crânes d'empoisonneurs, ou d'analyser « les sécrétions » des escrocs. Aux « expériences » du professeur de Turin, il ne s'est point contenté d'en opposer de mieux faites, moins étourdiment, plus scientifiquement conduites; et en regard des statistiques italiennes, — les plus volumineuses qu'il y ait au monde, je crois, — il ne s'est point contenté de dresser, si je puis ainsi dire, des contre-statistiques françaises. Car on aurait peut-être ainsi fait voir que M. Lombroso s'était mépris sur les caractères du *type criminel*, on n'aurait pas démontré que le *type criminel* n'existait point; et sans doute, en définissant mieux les conditions du problème, on aurait modifié, mais on n'aurait pas supprimé le problème, on ne l'aurait pas transposé.

Plus hardi et mieux inspiré, ce que M. Tarde s'est donc efforcé de prouver, c'est qu'il fallait substituer l'étude *sociale* à l'étude *naturelle* du crime, ou, comme il dit encore, la *sociologie criminelle* à l'*anthropologie*. Cela signifie que, même en admettant que le crime soit une *dégénérescence* ou une *maladie*, elle n'est point localisée dans une circonvolution du cerveau; et que, fût-il un *produit*, comme le vitriol, on ne le pèse point cependant dans des balances. En d'autres termes encore, les méthodes ou les moyens de la science, les moyens de l'histoire naturelle et de l'anatomie, ceux mêmes de la physiologie ou de la pathologie sont encore et seront toujours trop grossiers pour pouvoir être appliqués utilement à l'étude du crime. L'apparition de l'homme dans la nature a été le commencement d'un nouvel ordre de choses; et de quelque manière que les sociétés se soient formées, faisant exception aux lois de la nature, — dont elles ne sont pas la suite, mais plutôt le contraire, — ce qui est vraiment *scientifique*, c'est d'instituer pour les étudier une méthode qui ne convienne qu'à elles. M. Tarde l'a tenté dans son livre, et il faudrait l'en remercier, — s'il n'avait été d'ailleurs uniquement guidé dans cette tentative par l'amour de la science et de la vérité.

Cependant, si nous nous élevons ainsi au-dessus du point de vue de l'histoire naturelle ou de l'anthropologie, nous ne sommes pas encore tout à fait dégagés des régions basses de l'utilitarisme, et il semble bien que la nécessité de la défense sociale soit et demeure toujours l'unique fondement du droit de punir. Qu'il soit en effet l'œuvre de la nature ou de la société, et que les *facteurs* du crime soient physiques ou sociaux, c'est toujours comme *dangereux* ou comme *nuisible* que l'on frappe le criminel, ce n'est pas encore comme *coupable* ou comme *responsable*. M. Tarde l'a bien vu ; et comme d'ailleurs il ne se cache pas d'être résolument *déterministe*, c'est ici qu'il n'a pas laissé d'être un moment embarrassé. Comment, en effet, d'une part, si nous ne sommes pas les causes de nos résolutions et les maîtres de nos actes, pourrait-on nous les imputer à blâme? et, d'un autre côté, si les *facteurs* du crime ne sont pas en notre puissance, qu'importe qu'ils soient physiques ou sociaux? Pour être aussi vieille que l'hypothèse elle-même du libre arbitre, l'objection n'en est pas moins forte, et je ne trouve pas qu'on y réponde en faisant observer que « les Puritains et les Jansénistes, c'est-à-dire les âmes les plus subjuguées par le sentiment du devoir, ont nié cependant le libre arbitre. » Ils l'ont nié théologiquement, si je puis ainsi dire, ou théoriquement, mais ils ont agi pratiquement comme s'ils ne le niaient pas.

J'ai peine, d'ailleurs, pour le dire en passant, à concevoir la valeur et l'autorité des argumens sur lesquels je vois qu'on se décide en faveur du déterminisme contre la liberté. Que les phénomènes du monde physique s'enchaînent sous une loi d'inéluctable nécessité, c'est en effet une question toujours pendante entre les philosophes. Mais quand on la déciderait dans le sens du déterminisme, où est la preuve que les lois du monde moral sont de la même nature que les lois du monde physique? Et plutôt, n'avons-nous pas un commencement de preuve du contraire, si comme le dit M. Tarde lui-même, tandis que le propre des phénomènes du monde physique est « de se répéter, » tandis qu'ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, et le seront probablement demain, au contraire, ceux du monde moral s'offrent à nous comme une « répétition variée, » ou comme une sorte de « variation qui se répète, » de telle sorte qu'en tout cas « l'élément variation soit inhérent au cours des choses ? » Comme l'on dit d'ailleurs que dans la nature le besoin crée l'organe, tout de même, à mesure que dans le cours du temps l'humanité s'est elle-même distinguée ou différenciée de la nature, et qu'elle s'est « posée » en s'y « opposant, » pourquoi la liberté ne serait-elle pas née en nous du besoin que nous en avons? Et puisqu'enfin la moralité fait une partie de la définition de l'homme, si la moralité non-seulement ne se peut concevoir que sous la condition de la liberté, mais encore la fonde, comme dit Kant, et nous en garantit l'existence, quelle utilité de s'embarrasser d'autre

chose? Quelle prétention de vouloir soumettre l'univers aux exigences de notre logique! Et quelle fureur enfin de concilier les incompatibles? « Ni la contradiction n'est marque d'erreur, ni l'incontradiction marque de vérité. » La logique, dont on croit qu'elle ferait la beauté des systèmes, en fait plutôt le vice; et mieux ils sont liés, plus on voit qu'ils s'écroulent promptement.

Mais, je ne vais pas m'engager, après M. Tarde, dans la discussion de ce problème purement métaphysique, et puisqu'il estime, pour sa part, que la science moderne a dissipé sans retour l'illusion de la liberté, il faut lui être reconnaissant d'avoir essayé d'établir la responsabilité morale sur un fondement moins ruineux et dans un sable moins mouvant. C'est même une méthode qu'on voudrait voir s'étendre. Si de certains principes sont nécessaires à l'existence de la société, comme celui de la responsabilité morale, et qu'ils reposent eux-mêmes sur des principes jugés faux ou douteux, je voudrais qu'au lieu de s'acharner à l'inutile défense des uns on s'efforçât de trouver une autre justification des autres. Nous reconnaissons, vous et moi, que tout homme est et doit être jugé responsable de ses actes; mais vous niez le libre arbitre; et moi, je ne puis souscrire à votre déterminisme? Au lieu d'éterniser la controverse, laissons-la donc débattre aux métaphysiciens; et cherchons ensemble, cherchons ailleurs un fondement nouveau de la responsabilité. Nous le trouverons sans doute; et nous aurons trouvé la seule chose qui importe, — le reste étant presque aussi vain que les problèmes qu'agitaient nos scolastiques dans leurs disputes.

C'est ce fondement que M. Tarde croit avoir trouvé dans *la similitude sociale* et dans l'*identité personnelle :* je lui laisse ici la parole pour nous dire lui-même ce qu'il entend par ces mots : « En quoi doit consister la ressemblance des individus pour qu'ils se sentent responsables les uns envers les autres? Est-il nécessaire qu'ils se ressemblent par les traits du visage, la conformation physique ou la capacité crânienne, le teint, les aptitudes physiques? Nullement... Est-il nécessaire qu'ils apportent les mêmes appétits?.. Non plus... Mais il faut que dans une large mesure, leurs penchans naturels, quels qu'ils soient, aient reçu de l'exemple ambiant, de l'éducation commune, de la coutume régnante une direction particulière qui les ait spécifiés, qui ait précisé la faim en besoin de manger des plats français ou des plats asiatiques, la soif en besoin de boire du vin ou du thé, le sentiment sexuel en goût de marivaudage mondain ou d'idylle champêtre, en amour du bal en France ou des « bateaux de fleurs » en Chine. Quand la société a ainsi refondu à son effigie toutes les fonctions et toutes les tendances organiques de l'individu, l'individu ne fait pas un mouvement, un geste, qui ne soit orienté vers un but désigné par la société. En outre, il faut

que, dans une large mesure aussi, les sensations brutes fournies par le corps et la nature extérieure aient été profondément élaborées par les conversations, par l'instruction, par la tradition, et converties de la sorte en un ensemble d'idées précises, de jugemens et de préjugés conformes, en majorité, aux croyances d'autrui, au génie de la langue, à l'esprit de la religion ou de la philosophie dominante, à l'autorité des aïeux ou des grands contemporains... »

Voilà pour *la similitude sociale*. M. Tarde n'a pas de peine à montrer que la définition ou l'idée qu'il en donne est conforme à ce que nous apprend l'histoire. N'est-ce pas la tribu tout entière, dans les temps primitifs, que l'on a commencé par rendre *responsable* du crime de l'un de ses membres ? N'est-ce pas ensuite la famille, et non-seulement la femme ou les enfans du criminel, mais ses ascendans et ses collatéraux « jusqu'au neuvième degré » dans de certaines législations ? Mieux que cela, encore aujourd'hui même, l'opinion populaire ne fait-elle pas trop souvent rejaillir la honte au moins du crime sur ceux que leur profession ou leur condition rend « semblables » pour elle à ceux qui l'ont commis ? Mais je renvoie pour la théorie générale, dont il ne fait ici qu'une application plus particulière, au livre de M. Tarde sur *les Lois de l'imitation*, et j'arrive à l'*identité personnelle*.

S'il était, en effet, démontré que la foi que nous avons dans notre propre identité n'est qu'un rêve, et comme le dit M. Tarde, si jamais on prouvait, « que notre prétendue personne est une entité, comme un fleuve, dont la persistance identique sous le changement de ses eaux n'est qu'un nom, » la similitude sociale ne servirait de rien, et la responsabilité personnelle ne serait qu'une chimère. Mais, au contraire, plus nous y réfléchissons, plus notre individu nous apparaît à chacun comme étant beaucoup plus qu'une somme d'états de conscience successifs, et, en dépit de certains savans, vraiment « une vivante unité. » Ou, si l'on veut encore, ces états de conscience, qui peuvent paraître à l'observateur superficiel indépendans les uns des autres, et causés du dehors, par des interventions dont nous ne saurions nous rendre maîtres, sont reliés entre eux par la tendance qu'ils révèlent vers un but identique, et ce but, c'est précisément la constitution du moi. « Les perceptions et les mouvemens, les raisonnemens suivis de conclusions et les délibérations suivis de décisions ne sont que le Moi en train de se faire... Notre personnalité s'accentue dans la mesure où elle s'affirme, et l'identité parfaite de notre Moi se réalise de mieux en mieux à chaque pas fait dans la voie de la logique et de la finalité. De plus en plus l'homme d'étude s'absorbe dans son idée mère, l'homme d'action dans son but majeur, l'artiste dans sa nuance de beauté propre. La personne ainsi se fortifie, la physionomie se creuse, et le fondement de la personnalité va se consolidant. » Ce qui revient à dire que, de

tout ce qui nous entoure, nous ne nous approprions que ce qui convient au développement de notre Moi ; et qu'ainsi nos actes, déterminés par ce qu'il y a de plus intime et de plus profond en nous, sont en quelque sorte plus « nôtres » que s'ils procédaient d'une décision libre.

Mais quel avantage M. Tarde trouve-t-il à changer ainsi la base de la responsabilité morale ? Nous l'avons déjà dit : il croit, non pas sans doute concilier ensemble les conclusions contradictoires de l'ancienne et de la nouvelle foi, ni combler le « gouffre infranchissable » qui sépare la conscience de la science, mais, de l'une à l'autre, il croit jeter un pont, et ainsi faciliter le passage du présent à l'avenir. C'est ce qu'on pourrait discuter. Il faut voir comment nos anthropologistes, imbus qu'ils sont du respect superstitieux de la science, accueilleront cette revendication des droits de la conscience au nom de l'identité. S'ils ont pu protester, au nom de la physique et généralement des lois de la nature, contre la liberté, manqueront-ils d'argumens, et la physiologie, toute seule, au besoin, ne leur en fournira-t-elle pas assez, d'assez forts ou d'assez spécieux, pour contester à M. Tarde sa définition de l'*identité personnelle ?* Entendront-ils aussi ce qu'il veut dire avec sa *similitude sociale?* et, bien loin d'y rien voir qui fasse contre eux, comme on disait jadis, n'auront-ils pas plutôt quelque droit d'y retrouver leur propre doctrine, celle qui fait du danger de l'acte criminel ou délictueux le juge et la mesure de la pénalité qui le frappe ? Car enfin, M. Tarde y consent, diront-ils, puisqu'il admet que, selon les temps, selon les lieux, selon les circonstances, l'acte change de caractère, et le délit ou le crime de nom ; et qu'importe, après cela, si l'on supprime le criminel, que ce soit parce qu'il est *dangereux* pour ceux qui l'entourent, ou parce qu'il a cessé de leur *ressembler ?*

Et puis encore, tous ces détours sont-ils bien nécessaires ? et, à force de subtilité, ne finit-on pas par embrouiller ici ce qu'on nous avait promis d'éclaircir ? Est-il bien vrai, comme le dit quelque part M. Tarde, que « la gravité proportionnelle des divers crimes ait changé considérablement d'âge en âge ? » Et si seulement on veut bien réduire le crime à ses grandes espèces, qui sont le crime contre les personnes et le crime contre les propriétés, la moitié de ses raisonnemens ne tombe-t-elle pas avec leur objet ? Ingénieuse et savante, conforme à l'histoire et, comme telle, digne d'être retenue, la théorie de M. Tarde ne me paraît pas moins solide, mais seulement moins utile et moins utilement applicable en criminologie. Autant que de l'application des moyens de la science, il faut peut-être en sociologie se défier des « leçons » de l'histoire. Et de même, enfin, j'oserai dire que sa théorie de la responsabilité me paraît vraiment trop compliquée. Pour être, en effet, justement réputé responsable ou coupable d'un crime, que

faut-il? Si cela n'a pas toujours suffi, il suffit aujourd'hui qu'on ait eu *intérêt* à commettre le crime, et la gravité s'en mesure à celle du châtiment qu'on a plutôt bravé que de s'en abstenir. M. Tarde, dans sa *Philosophie pénale,* n'a-t-il pas oublié quelquefois que la question du crime est une question *actuelle?* et en la rendant rétrospective, en appelant à lui, pour la traiter, tout cet appareil historique, si je ne veux pas dire qu'il l'ait obscurcie, n'a-t-il pas perdu de vue, chemin faisant, l'objet et le caractère de son livre?

Une autre cause encore de confusion ou d'obscurité, c'est que M. Tarde n'a pas pris la peine, dans son livre, de délimiter avec assez d'exactitude et de précision les domaines contigus, et peut-être enclavés l'un dans l'autre, mais inégaux pourtant en étendue, de la morale et de la loi. Qui donc a dit qu'il n'y avait pas de pire tyrannie que de vouloir régler la morale par des lois positives? Qui que ce soit, il avait raison; et on peut noter à ce propos que le progrès de la législation pénale a consisté de tout temps, si je puis ainsi dire, à se restreindre pour se fortifier. Tous les crimes qui n'en sont plus, selon la remarque de M. Tarde, ce sont des crimes qui n'en ont jamais été, comme « l'évocation des esprits, » par exemple, ou comme « la profanation du sabbat. » La loi qui les déclarait tels s'arrogeait un pouvoir qui n'était pas le sien; elle empiétait sur les droits de la morale; elle confondait ce qu'elle ne pouvait confondre ni sans dommage pour la société même, ni sans péril pour cette fixité « sans laquelle une loi n'est pas loi. » J'aurais voulu que M. Tarde n'omît pas de faire cette distinction, et, se souvenant du titre de son livre, qu'il ne parlât pas peut-être si souvent de responsabilité *morale,* mais de responsabilité *pénale* seulement.

Quoi qu'il en soit de ces objections, on ne saurait nier qu'en fondant la responsabilité sur l'*identité personnelle,* M. Tarde, par là même, n'ait solidement établi la théorie de l'irresponsabilité, — et c'est bien quelque chose. Nous sommes irresponsables dans la mesure où nous sommes *aliénés* de nous-mêmes. J'ajoute qu'en la fondant, d'autre part, sur la *similitude sociale,* si c'est toujours, en somme, de l'*utilitarisme,* il faut pourtant avouer qu'il diffère de celui des anthropologistes. Dans la théorie de M. Tarde, le criminel, en effet, n'est plus présenté ni conçu comme une bête féroce, qu'il s'agirait uniquement de réduire à l'impuissance ou de détruire. C'est un associé qui, par quelque acte de violence ou par quelque manœuvre de dol, a rompu le pacte social, et s'est ainsi mis hors de la société dont il faisait jusque-là partie. En ce sens, on peut dire avec Montesquieu qu'il est lui-même le juge de son crime; on peut dire que c'est de son consentement qu'on le frappe, puisque la loi même qui le frappe est celle qui le protégeait, aussi longtemps qu'il y avait soumis ses passions ou ses appétits. Cela est vrai

des « crimes de sang, » comme des autres. Cela est vrai des crimes qu'on appelle aujourd'hui « passionnels, » comme de ceux qui n'ont que la cupidité pour mobile et pour fin. La théorie de M. Tarde n'eût-elle donc que ce seul mérite, ce serait déjà beaucoup; et on le voit sans que j'y insiste. Mais elle en a d'autres encore, et il me reste à indiquer ce qu'elle a fait ou ce qu'elle fera rien qu'en déplaçant les termes de la question, pour l'avancement de la question même.

Elle lui a permis d'abord de restituer la question à sa juridiction naturelle; et, de « biologique » qu'elle était, selon son expression, de la rendre « sociologique, » ou, pour mieux dire encore peut-être « psychologique. » Parmi beaucoup de faits insignifians, qui sont comme le résidu de toute observation et de toute expérience, les anthropologistes en avaient signalé de curieux et d'intéressans, mais ils les interprétaient mal. Trop pressés qu'ils étaient de conclure dans leur propre sens, ou, si l'on veut encore, de constituer leur science avant d'en avoir reconnu le véritable objet, il n'était pas jusqu'à leurs statistiques dont on peut dire qu'ils n'avaient pas la clé. Ils s'arrêtaient trop tôt dans la recherche des causes; et quand, par exemple, ils avaient constaté, chez une catégorie de criminels donnés, la constance d'une malformation physique donnée, ils croyaient avoir trouvé l'explication du crime.

Mais surtout, ils méconnaissaient la hiérarchie des raisons des choses, et que le crime étant, pour ainsi dire, une création de la société, s'il y a quelquefois des causes physiques du crime, elles sont toujours subordonnées à ses causes sociales. Les animaux ne commettent point de crimes; le tigre ou le serpent, en suivant leur « férocité, » se conforment à leur nature; et ne faut-il pas dire que c'est nous qui les injurions quand, pour décrire leurs mœurs, nous leur appliquons des mots qui ne conviennent qu'à l'homme? On lira, sur ce sujet, dans le livre de M. Tarde, les chapitres remarquables qu'il a consacrés au *criminel* et au *crime*, ou, pour préciser encore davantage, à la psychologie du criminel et à l'analyse des causes sociales du crime. « Le *criminel,* dit-il énergiquement, est avant tout l'œuvre de son propre crime; » et, pour l'intelligence de cette formule, je renvoie le lecteur, en même temps qu'au chapitre de M. Tarde, au célèbre roman de Dostoiewsky : *Crime et châtiment.* Et, quant au crime, sans nier qu'il suppose « des conditions physiques et physiologiques, » il s'explique avant tout, « dans sa couleur locale, comme dans sa forme spéciale à chaque temps, dans sa distribution géographique comme dans ses transformations historiques, dans la proportion variable de ses divers mobiles ou la hiérarchie instable de ses divers degrés comme dans la succession de ses procédés changeans, par les lois générales de l'imitation. »

Il découle de là de nombreuses conséquences: les unes, relatives à la part qu'une société quelconque a toujours dans les crimes qui se commettent parmi elle; et les autres, à la manière dont il convient de traiter le crime. Si, par exemple, depuis quelques années déjà, les crimes dits « passionnels » se sont étrangement et dangereusement multipliés parmi nous, la cause n'en est-elle pas surtout dans l'indulgence avec laquelle on les traite, non moins dangereuse et non moins étrange qu'eux-mêmes? Or, si vous cherchez à son tour la raison de cette indulgence, où la trouverez-vous, sinon dans cette idée confusément et universellement répandue que la violence de la passion lui crée pour ainsi dire des droits à s'assouvir; qu'elle *aliène* en quelque sorte le criminel de lui-même; et qu'en l'aliénant de lui-même elle l'enlève à la responsabilité de son crime. Mais c'est le contraire qui est vrai. A mesure que nous nous abandonnons à la force de nos passions, c'est notre moi que nous laissons se développer dans le sens de ses pires instincts; c'est l'*égoïsme* dans ce qu'il a de plus *antisocial* qui renverse les barrières qu'on lui avait opposées; c'est la responsabilité, morale et pénale à la fois, qui s'aggrave donc au lieu de s'atténuer. « On a dit que notre corps est un peu d'air condensé, vivant dans l'air. Ne pourrait-on pas dire que notre âme est un peu de société incarnée, vivant en société? Née par elle, elle vit pour elle... et sa responsabilité criminelle ne saurait être plus méconnue que sa responsabilité civile.» S'il y a des criminels d'habitude, qui le seront toujours sans doute, quoi que l'on fasse, — et encore pour des raisons déjà sociales, tirées plutôt de l'hérédité professionnelle ou de la misère physiologique et morale que de la nature, — il y en a, comme la plupart des criminels d'occasion, qui ne le sont qu'avec la sourde complicité de la société même; et l'on peut espérer, on peut même affirmer qu'il ne dépend que de la société d'en diminuer sensiblement le nombre. Autant d'ailleurs qu'aux lois, c'est affaire à chacun de nous; et, comme le demande M. Tarde, c'est à quoi nous réussirions si, moins accessibles aux suggestions d'une sentimentalité souvent puérile, nous considérions moins le criminel que le crime, et dans le crime lui-même sa gravité sociale plutôt que les circonstances.

Quant à la manière de traiter le crime, et quant « aux réformes législatives ou pénitentiaires » que propose en terminant M. Tarde, c'est ici que nous ne saurions le suivre, et que nous laissons à de plus compétens que nous le soin de les discuter. Bornons-nous donc à dire qu'il nous a semblé qu'elles reposaient toutes sur cette constatation, dont les criminalistes tombent aujourd'hui d'accord, que, s'il n'y a pas de « type criminel, » il se pourrait qu'il y eût un « type pénitentiaire. » M. Tarde veut dire par là que beaucoup de criminels, s'ils ont commencé par être « l'œuvre de leur crime, » sont dans une certaine mesure, selon

sa propre expression, l'œuvre aussi de « la justice criminelle. » On peut donc se flatter que de certaines réformes pénitentiaires, qui tendraient en principe à l'*amélioration* ou à l'*amendement* du criminel, ne sauraient manquer d'aider à la diminution de la criminalité. « L'*expiation* a été la principale forme que l'*utilitarisme* pénal a d'abord revêtue. La forme secondaire, devenue principale plus tard, a été l'*exemplarité*. La dernière sera l'*amendement*, dans la mesure où il sera possible. En d'autres termes, le premier grand avantage qu'on attende de la peine a été de donner à la masse des honnêtes gens la satisfaction de se sentir dégagés de toute complicité avec le criminel... Le second a été d'inspirer à ceux qui auraient envie de marcher sur les traces du malfaiteur un salutaire effroi. Le troisième sera, quand il se pourra, d'améliorer le coupable. »

Il me reste à dire qu'en essayant de résumer en quelques pages la *Philosophie pénale* de M. Tarde, je n'ai pu donner qu'une très faible et très vague idée de l'intérêt du livre et de l'ingéniosité de l'auteur. Si je sais en effet peu de livres qui soient plus pénibles, plus difficiles, plus durs, comme on le dit, à lire et parfois même à entendre, que ceux de M. Tarde, je n'en connais guère qui soient en revanche plus instructifs, et, chaque fois que l'on y retourne, où l'on trouve plus à penser. Histoire et littérature, anthropologie ou linguistique, morale, science et philosophie, M. Tarde touche à tout, sous prétexte de sociologie, et de là quelque confusion, ou plutôt quelque embarras de se reconnaître parmi tant de richesses; mais aussi il ne touche à rien qu'il ne l'éclaire d'une lumière nouvelle, originale et inattendue. Critique sagace et inventeur subtil, je le compare à ce savant et profond Cournot, qu'il cite quelquefois, et à la mémoire trop oubliée duquel il dédiait récemment son livre sur les *Lois de l'imitation*. Espérons qu'il sera plus heureux que Cournot, et puisqu'enfin nous n'écrivons que pour être lus, souhaitons à la *Philosophie pénale* et aux *Lois de l'imitation* plus de lecteurs que n'en eurent jadis, que n'en ont encore aujourd'hui les *Considérations sur la marche des idées dans les temps modernes* et le *Traité de l'Enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Non décidément, on n'arrivera pas sans peine à mettre la raison et l'ordre dans nos affaires, à dégager une politique sensée de l'amas des équivoques et des contradictions du temps. On y arrivera sans doute, si ce n'est à cette session qui va finir et qui n'aura servi à rien, du moins à une session prochaine, à la saison nouvelle, un jour ou l'autre; on y arrivera, c'est vraisemblable, il faut le croire, parce que c'est le vœu du pays, l'intérêt impérieux de la France, — parce que tout ce qu'on fait pour s'en défendre ne sert qu'à mieux trahir l'impuissance d'une politique usée et l'évidence du sentiment public.

On y viendra, l'éternelle logique y conduit; mais voilà qui est bien clair! C'est que lorsque depuis dix ans, par une série de circonstances peut-être uniques, un parti a réussi à s'établir commodément dans le règne, lorsque ce parti a passé dix années à mettre partout, dans le gouvernement, dans les lois, ses passions, ses préjugés et ses calculs, à se créer des retranchemens dans l'état, à multiplier ses clientèles par les captations, lorsqu'il a, en un mot, abusé de tout et tout épuisé dans un intérêt de domination, il ne se résigne pas facilement à avouer qu'il a pu se tromper, à reconnaître les nécessités nouvelles qui le pressent. Il s'obstine à se défendre jusque dans les violences qui l'ont compromis, et même quand il a un moment l'air de subir l'influence des choses, d'être mieux disposé aux concessions, il saisit la première occasion d'attester son impénitence, son incurable aveuglement. Il se croit engagé par un vulgaire orgueil ou un puéril amour-propre, par un faux sentiment de solidarité dans l'œuvre commune. C'est un peu l'histoire du parti républicain qui règne et gouverne en France! Depuis quelque temps, il est vrai, tout semblait tendre à un certain apaisement, à une conciliation relative dans les rapports des

partis, entre républicains et conservateurs. Ce n'était peut-être pas encore la paix, c'était le commencement de la paix. On se plaisait à parler d'une république ouverte, libérale, tolérante et pacifique. M. le président Carnot invoquait la concorde dans ses discours, et M. le ministre de l'intérieur parlait en bon apôtre de la conciliation, sans trop se compromettre à la vérité. Que s'est-il donc produit qui ait pu interrompre, et, jusqu'à un certain point, compromettre ce mouvement sensible de pacification? Tout simplement une de ces questions qui ont le don de raviver toutes les irritations, cette éternelle question de la laïcisation des écoles, qui, réduite à elle-même, pourrait être inoffensive, et qui, sous l'influence de l'esprit de secte, sous la pression du radicalisme, est devenue le plus dangereux élément de division et de guerre. La veille encore, avec un peu de bonne volonté, on pouvait croire la trêve possible; le lendemain, on s'est réveillé en face de cet incident d'un petit village de la Haute-Marne, de Vicq, qui est venu prouver que rien n'était changé, que la conciliation n'était qu'un mot, que les radicaux restent encore les maîtres de la république, de la majorité, du gouvernement lui-même, réduit à se faire le complice de leurs œuvres et de leurs passions.

Voilà certainement un incident aussi mal venu qu'inattendu, qui ne serait rien par lui-même s'il n'était le signe d'une politique de secte et de guerre obstinée à survivre aux vœux de paix religieuse manifestés par le pays! Au fond, de quoi s'agit-il? La petite et la paisible commune de Vicq a une maison d'école qui lui a été léguée autrefois par un vieux curé de la paroisse, à la condition stricte et formelle qu'elle resterait dirigée par des sœurs. Cette école, la commune la possède sans trouble, sans difficulté depuis soixante-dix ans, et les braves sœurs qui la dirigent n'ont cessé d'être entourées des sympathies de la population tout entière. Récemment, la supérieure est morte; aussitôt l'autorité préfectorale et l'autorité universitaire, par un excès de zèle dont se serait peut-être passé le gouvernement, tout au moins par une interprétation rigoureuse des dernières lois scolaires, se sont mises en devoir de laïciser l'école de Vicq. Vainement le conseil municipal, qui est pourtant républicain, s'est empressé d'intervenir, et parce qu'il tenait à l'enseignement des sœurs et parce que la commune était menacée de perdre sa maison d'école si elle cessait de remplir les conditions du legs dont elle profite depuis plus d'un demi-siècle. Vainement aussi les habitans se sont émus et ont protesté : on n'a rien écouté, on a décidé qu'il fallait au plus tôt laïciser! Malheureusement, c'est ici que tout se complique. Une première fois, un inspecteur primaire s'est présenté à Vicq avec son institutrice laïque et deux gendarmes; il n'a pu réussir à conquérir son école défendue par les habitans; il n'a pas pu même obtenir le concours du maire qui lui a refusé son aide dans cette ingrate besogne. Une seconde tentative a été faite le lendemain avec un sup-

plément de gendarmerie; elle n'a pas été plus heureuse et ces braves gendarmes ont été obligés de battre en retraite. Alors la scène prend des proportions épiques! Secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de Langres, inspecteur d'académie, inspecteur primaire, juge de paix sont arrivés sur le champ de bataille avec quatre ou cinq brigades de gendarmerie à pied et à cheval sous le commandement d'un capitaine. Cette expédition un peu étrange a rencontré encore devant elle la population tout entière rassemblée au nombre de sept ou huit cents personnes autour de l'école des sœurs, agitée et résolue à opposer une résistance passive, protestant sans armes, sans jeter même une pierre. Il a fallu dégainer, piétiner femmes et enfans, — faire donner la cavalerie pour pénétrer dans cette foule! La scène est complète : heureusement la victoire est restée à la force publique! C'est là, en définitive, l'incident qui a été exposé, discuté l'autre jour avec autant de mesure que de netteté par M. du Breuil de Saint Germain, par M. l'évêque d'Angers devant la chambre, — et M. le ministre de l'intérieur, en réduisant avec sa bonhomie sceptique les proportions de l'événement, n'a pas pu réussir à dissimuler ce qu'il y a de violent, de démesuré dans une exécution de ce genre.

Il y a dans cette triste affaire deux choses assez distinctes, quoiqu'elles soient liées l'une à l'autre; il y a une question de légalité et une question de fait. — C'est la loi, dit-on, et force doit rester à la loi! D'abord, avant d'admettre ces rigueurs inexorables pour l'honneur de la légalité dans un pauvre et paisible village, il serait curieux de savoir si on montre les mêmes sévérités partout, si avec d'autres conseils municipaux moins modestes on ne se croit pas obligé ou autorisé à fermer les yeux, à employer toute sorte de ménagemens et de diplomatie. Est-ce bien d'ailleurs la loi qu'on a exécutée à Vicq? C'est là justement le point délicat et fort peu clair. — C'est peut-être la loi si l'on veut, si l'on interroge un seul article, celui qui impose la laïcisation immédiate d'une école où l'institutrice congréganiste vient à disparaître. Ce n'est plus la loi ou c'est une nuance différente si l'on consulte un autre article, celui qui dit que « dans le cas où la laïcisation rendrait nécessaire l'acquisition ou la construction d'une maison d'école, — c'est précisément le cas de Vicq, — il sera sursis jusqu'à l'établissement de l'école. » Y a-t-il contradiction entre ces deux articles? Cela se peut, ce serait l'histoire de bien d'autres lois bâclées depuis quelques années, uniquement pour satisfaire des passions de parti. Cela signifierait dans tous les cas qu'il y a deux interprétations possibles, — l'une violente, excessive, inexorable, l'autre libérale, équitable, modérée, — et qu'on a choisi l'interprétation la plus dure, la plus rigoureuse. On a préféré ce qui plaisait aux radicaux, sans tenir compte des vœux d'une population, des délibérations d'un conseil municipal, des intérêts moraux et financiers d'une commune. Et c'est pour une loi douteuse ou confuse,

pour une circulaire captieuse d'un ministre radical qui a interprété cette loi comme il l'a voulu quand il a passé au pouvoir, pour le bon plaisir des laïcisateurs à outrance, qu'on n'a pas craint de procéder à l'exécution militaire d'un malheureux village! On ne paraît même pas soupçonner ce qu'il y a de ridicule et de révoltant à la fois dans cet abus de la force, dans cette mobilisation d'une légion de fonctionnaires et de vingt gendarmes, dans cette invasion à main armée d'une localité paisible, — et tout cela pour forcer la porte d'une maison, pour déloger deux sœurs défendues par les habitans. Voilà une institutrice laïque heureusement installée à Vicq! Notez qu'en entrant de vive force dans cette maison d'école, l'état n'est même pas sûr d'y rester, qu'il peut en être chassé à son tour par un jugement du tribunal rendant leur bien aux héritiers du vieux prêtre dont les intentions sont méconnues.

Tout, en vérité, se réunit dans cette médiocre aventure. On offense le sentiment d'une population, on viole provisoirement un droit de propriété sur lequel la justice n'a pas prononcé; on expose une pauvre commune à perdre l'avantage d'une bienfaisante libéralité et à être obligée de s'imposer pour avoir une école nouvelle! La seule moralité de ce triste incident, c'est que, si la loi ne peut être autrement interprétée ou exécutée, et si de tels faits sont possibles, il ne reste plus qu'à changer la loi. M. l'évêque d'Angers l'a bien compris; il a proposé aussitôt un simple article disant qu'aucune laïcisation ne pourra être faite désormais qu'avec l'assentiment des conseils municipaux. Quelques députés modérés et libéraux, plus modestes dans leurs vœux, se bornent à demander encore aujourd'hui que le gouvernement puisse surseoir à la laïcisation des écoles de filles, sur l'avis du conseil municipal. C'était la conséquence, la moralité du dernier débat parlementaire et de l'incident de Vicq; mais les républicains de la chambre, dans leur emportement fiévreux et frivole, n'écoutent rien. Ils ont approuvé tout ce qui s'est fait à Vicq; ils ont rejeté sur l'heure, sans discussion, la proposition de M. l'évêque d'Angers, comme ils rejetteront probablement la proposition plus modeste des députés libéraux. C'est ce que M. le président du conseil, toujours ingénieux dans ses euphémismes chers aux radicaux, appelle « conserver le patrimoine des conquêtes démocratiques! »

Le malheur est qu'on ne conserve rien, qu'on ne réussit qu'à raviver les divisions et que des scènes comme celle de Vicq ne font que mieux accuser les instincts vulgaires, les passions, les faiblesses d'une majorité compromise et dominée par les radicaux. Il y a eu pourtant un moment, au lendemain des élections dernières, où bon nombre de ces républicains, encore effrayés du danger qu'ils venaient de courir, parlaient volontiers de modération, d'apaisement, et prétendaient secouer le joug radical. Aujourd'hui ils n'ont plus peur des radicaux, ils font campagne avec eux; ils ont repris courage et en se sentant quelque

peu raffermis, ils ont retrouvé leur jactance, leur optimisme. Ils ne font rien peut-être, ils n'ont à peu près rien fait depuis qu'ils sont en session ; ils n'arriveront pas même à aborder le budget avant de se séparer prochainement. Ils se maintiennent, — ils forment une majorité telle quelle ! Au fond, ils n'ont d'autre préoccupation que de garder le monopole du pouvoir. Pourvu qu'ils aient les positions, les magistratures, l'influence, le crédit, tout est pour le mieux ! Les finances elles-mêmes sont prospères ; ils en croiront sur parole M. le ministre Rouvier, qui proclamait récemment qu'il n'y avait eu jamais une plus belle situation financière ! Ce qui s'est passé à Vicq, c'est de la conciliation, une œuvre de modération et de tact, M. le président du conseil le leur a déclaré et ils l'ont cru ! Ce sont les satisfaits, les mamelucks de la république ! Avec cela, quand on a encore une apparence de majorité, on peut vivre plus ou moins sans doute, on ne fait pas les affaires du pays ; on ne réussit qu'à perpétuer des crises où la France éprouvée en est encore à attendre la politique qui lui rendra, avec la paix morale, la fixité intérieure et l'autorité dans les grands débats du monde.

Bien que, pour le moment, il n'y ait que des perspectives de paix générale, il reste assez de questions ouvertes, indécises, toujours délicates, pour qu'on puisse présumer que, de longtemps, les affaires de l'Europe n'iront pas toutes seules. Elles iront comme elles vont depuis quelque temps déjà, sans s'éclaircir et sans se fixer. Les apparences européennes sont rassurantes ; au fond, la marche des choses reste laborieuse et obscure. La politique chemine entre des alliances qui passent visiblement par une crise assez confuse et des alliances qui s'essaient, se transforment ou se déplacent.

Quoi qu'on en dise, en dépit des déclarations qu'on ne cesse de renouveler, et qui ne peuvent que s'affaiblir en se renouvelant, il n'est point douteux que les anciennes alliances se ressentent du trouble des choses ; elles rencontrent une certaine opposition, qui se manifeste soit par la résistance à des armemens aussi démesurés que précipités, soit par des révoltes spontanées du sentiment populaire. Les politiques ne sont pas toujours assez forts pour imposer leurs combinaisons et l'oubli de longues traditions d'antipathie entre deux pays prétendus alliés. La diplomatie a beau faire, elle ne supprime pas les vieux instincts d'un peuple. On vient de voir ce qu'il en est de l'alliance entre Autrichiens et Italiens par ce qui est arrivé, il y a quelques jours à peine, au-delà des Alpes. Un régiment italien cantonné à Udine, dans une marche probablement combinée d'avance, s'est rapproché de la frontière, où se sont rencontrés juste à point des officiers autrichiens, et là aussitôt, entre chefs militaires, on a échangé les plus chaleureux témoignages de courtoisie et de cordialité. On ne s'est pas arrêté là : Italiens et Autrichiens, vraisemblablement autorisés, sont revenus de

compagnie à Udine, où les officiers du roi Humbert ont voulu faire fête aux officiers de l'empereur François-Joseph. Malheureusement, tout ne s'est pas passé pour le mieux avec des populations qui en sont encore, paraît-il, à comprendre la grande politique! Les habitans d'Udine, un peu surpris d'abord, ont fini par s'émouvoir, par s'ameuter et troubler les ovations préparées pour la réception des officiers étrangers. Tant il y a qu'il a fallu recourir à la police, disperser par la force les rassemblemens menaçans, et, en définitive, protéger la sûreté des officiers autrichiens, qu'on s'est empressé de ramener prudemment et courtoisement à la frontière. Si c'était une tentative combinée pour accoutumer les populations et les armées à se rapprocher, à marcher ensemble, elle a mal tourné. Ce n'est pas tout. Par une coïncidence curieuse, l'héritier de la couronne d'Italie, le prince de Naples, retournant en ce moment à Rome, après les brillantes réceptions qu'il a eues à Pétersbourg et à Berlin, devait passer par Dresde, Munich, Insprück. Il a changé subitement son itinéraire et est rentré directement en Italie par le Saint-Gothard, comme pour éviter le territoire autrichien. Tout cela semble assez bizarre. Ce ne sont, si l'on veut, que des incidens sans gravité; ils ne laissent pas d'être un symptôme. Concluons du moins que la réalité ne répond pas toujours aux apparences, que la diplomatie a ses troubles et même que les gouvernemens les plus prompts à multiplier les déclarations en faveur des anciennes alliances ne sont pas les derniers à chercher des alliances nouvelles.

C'est la continuation de la crise des rapports généraux de l'Europe. Elle ne semble pas près de finir, cette crise, assez difficile à saisir, à préciser et pourtant sensible partout; elle pourrait plutôt s'étendre et se transformer en se compliquant d'élémens nouveaux, de combinaisons imprévues. Évidemment, l'empereur Guillaume II, le chef couronné du pays devenu le centre des mouvemens européens, le jeune empereur Guillaume suit ses idées à l'intérieur comme à l'extérieur. Il ne renonce pas au programme de politique populaire, de réformes sociales, par lequel il a inauguré son règne. Ces jours passés encore, il est allé visiter l'usine d'Essen, la grande fabrique d'armes et de canons de M. Krupp. Il a voulu tout voir, il a reçu une délégation des ouvriers et il leur a parlé en prince qui se croit appelé à réaliser le bien du peuple. Il s'est plu à déclarer qu'il ne se détournerait pas de la voie où il s'était engagé par ses rescrits. D'un autre côté, Guillaume II renonce sûrement encore moins à sa politique militaire, à l'extension de ses armemens, aux crédits qu'il a demandés au Reichstag et qui sont en ce moment même l'objet d'une discussion des plus sérieuses, où le nouveau chancelier, le ministre de la guerre ont à tenir tête à des adversaires comme M. Windthorst, M. Bebel, M. Richter. Les crédits finiront sans doute par être votés, non cependant sans avoir été vivement contestés, non sans avoir provoqué des manifes-

tations assez nouvelles, assez pressantes en faveur du service de deux ans. Le jeune empereur y tient. Sans s'inquiéter des contradictions qu'on lui signale entre ses programmes de réformes sociales et ses redoublemens de dépenses militaires, Guillaume II suit sa voie à l'intérieur; mais il a visiblement aussi ses idées de politique extérieure, et s'il ne cesse d'invoquer à l'occasion la triple alliance, il est clair que sa pensée, toujours agitée, va plus loin, et rêve d'autres combinaisons. On ne parle plus trop pour le moment, il est vrai, de ses tentatives du côté de Saint-Petersbourg, de ses prochains voyages en Russie, de ses rencontres avec le tsar; mais, en revanche, on a le traité qu'il vient de signer avec l'Angleterre, qui a éclaté brusquement, presque à l'improviste, dont l'Afrique orientale fait les frais, et qui au fond pourrait avoir une plus sérieuse signification, ne fût-ce que par les commentaires dont il est déjà l'objet.

A dire vrai, avec un peu d'attention, on aurait pu s'en douter. Évidemment depuis quelque temps, au moins depuis sa visite de l'an dernier à sa grand'mère, la reine Victoria, l'empereur Guillaume II tendait de plus en plus à se rapprocher de l'Angleterre, à nouer avec elle de nouveaux rapports, et la diplomatie de lord Salisbury ne déguisait pas sa bonne volonté de lier amitié avec l'Allemagne. Il y a eu dans ces derniers mois, entre les deux pays, une apparence de différend au sujet de la fameuse délimitation de la sphère d'action allemande et de la sphère d'action britannique dans l'Afrique orientale ou équatoriale; ce dissentiment n'a jamais paru assez grave pour créer un antagonisme permanent et durable. C'était tout au plus matière à négociations entre Londres et Berlin. On discutait pour en venir à s'arranger en se distribuant des territoires contestés, pour arriver même à nouer des rapports plus intimes et plus étendus. C'est ce qui vient de se réaliser par cette convention récente, retentissante, qui a au moins cela d'original et d'étrange d'offrir le spectacle de deux puissances disposant de leur propre autorité de régions immenses et inconnues sur le continent africain, se partageant des territoires à peine explorés, qu'elles se cèdent ou se transmettent mutuellement comme si elles avaient un droit avéré de propriété. Prétendre déchiffrer du premier coup cette géographie obscure d'un continent mystérieux et se reconnaître à travers les délimitations arbitraires de contrées dont on ne peut évaluer ni les populations ni les ressources, serait certainement une chimère. On est ici provisoirement dans l'inconnu, au moins pour une bonne partie des pays qui sont l'objet de la nouvelle convention anglo-allemande. A prendre les choses telles qu'elles apparaissent, telles que les indique le traité, on peut dire sommairement que l'Allemagne reste en possession d'une zone intérieure qui va d'un point du lac Victoria-Nyanza à la frontière du nouvel état du Congo, qu'elle obtient aussi des territoires sur le haut

Zambèze. Elle reçoit surtout de l'Angleterre, en Europe, dans la mer du Nord, la petite île d'Héligoland, qui lui est cédée, qui est depuis longtemps l'objet de la convoitise allemande. D'un autre côté, l'Angleterre a sa large part dans la distribution du butin africain. Elle garde le vaste territoire d'Uganda, la zone de Witu et des Somalis, la côte de Zanzibar. Elle « assume, » avec l'assentiment de l'Allemagne, le protectorat du sultanat de Zanzibar. Tout cela, il faut l'avouer, s'est fait un peu sans façon et peut passer pour une suite assez singulière, assez inattendue de la croisière entreprise en commun, il y a quelques années, sous le prétexte humanitaire d'assurer la répression du trafic des esclaves! On part pour réprimer la traite des noirs, on s'empare d'un continent!

Chose curieuse! Au premier moment, ce traité, qui paraît être l'orgueil des négociateurs, n'a satisfait l'opinion ni en Allemagne ni en Angleterre. Il a tout au moins provoqué dans les deux pays les plus vives critiques. Les Allemands, passionnés pour la politique coloniale, se sont récriés contre les concessions faites par leur gouvernement à l'Angleterre, contre l'abandon des positions conquises en Afrique. Il y a aussi des Anglais qui ont accusé leur ministère d'avoir fait des concessions dures pour la fierté britannique et tout sacrifié pour plaire à la puissante Allemagne. Depuis quelques jours on dirait que cette impression première commence à s'apaiser, qu'on en revient à un sentiment plus calme ou plus calculé de la réalité des choses.

Au fond, dans cette convention, œuvre de la puissance et de la force, il y a deux points saillans : la cession d'Héligoland à l'Allemagne en Europe et l'institution du protectorat de l'Angleterre à Zanzibar sur la côte orientale d'Afrique. Héligoland, c'est le prix du traité pour l'Allemagne! Conquise par les Anglais en 1807, gardée par eux en 1815 comme un poste avancé dans la Mer du Nord, cette petite île a-t-elle une valeur stratégique? Les marins allemands n'en doutent pas; ils ont dit plus d'une fois que la possession d'Héligoland pouvait rendre inaccessibles les côtes allemandes, que ce petit îlot placé en face des débouchés des fleuves de l'Allemagne, de l'Elbe, du Weser, pourrait devenir le boulevard de la défense maritime de l'empire. L'importance d'Héligoland, fût-elle exagérée, n'existe pas moins, et l'empereur Guillaume n'a point été certainement insensible à l'avantage de retrouver ce rocher dépendant de l'empire, dût-il le payer de quelque concession en Afrique. N'y eût-il qu'un succès moral, il s'y est attaché et a saisi l'occasion de satisfaire un désir allemand. Les ministres de la reine Victoria, qui naguère encore protestaient contre le soupçon de vouloir céder Héligoland, les ministres de la reine à leur tour n'ont point hésité à accomplir cette cession dès qu'ils y ont vu un avantage, dussent-ils s'exposer à une dangereuse impopularité. L'avantage pour les Anglais, comme le disait récemment un journal de Londres, c'est de se

trouver dans des conditions où ils ont le champ libre à Zanzibar, dans les contrées fertiles de l'Uganda, dans les régions du Haut-Nil, — où ils peuvent être en relations avec la Mer Rouge, avec Aden et Bombay. Le prix du traité, de la cession d'Héligoland pour l'Angleterre, c'est cette situation, c'est le protectorat de Zanzibar qui lui donne la prépondérance sur cette partie du continent africain, la communication avec l'Égypte. Malheureusement ici s'élève une de ces questions qui rappellent aussitôt ce qu'il y a de violent et d'arbitraire dans ces œuvres de la force. L'Angleterre prétend s'établir à Zanzibar, sans plus de façons. Lord Salisbury, dans une lettre récente à son ambassadeur à Berlin, sir Edward Malet, déclarait même d'un ton plein d'assurance qu'on avait déjà, avec le concours de l'Allemagne, l'assentiment du sultan. Ce sont là des autorités! Seulement l'Angleterre oublie qu'il y a d'autres traités, qu'il y a déjà bien des années, en 1862, elle a signé avec la France une convention par laquelle les deux puissances, reconnaissant l'intérêt qu'il y avait à maintenir l'indépendance du sultan de Mascate et du sultan de Zanzibar, « s'engageaient réciproquement à respecter l'indépendance de ces deux princes. » Elle oublie ou elle feint d'oublier qu'il y a eu depuis, dans des temps plus récens, un autre traité qui a été signé à Berlin et dont un des articles oblige ceux qui veulent établir un protectorat sur un point du continent africain à en donner notification aux puissances signataires du traité. C'est ce qui a été rappelé l'autre jour dans une de nos chambres par M. le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation. Ce n'est pas que la France ait le moindre intérêt à créer des difficultés; mais enfin s'il y a encore une loi internationale, c'est bien le moins qu'on s'y conforme en Afrique comme partout, qu'on n'affecte pas de disposer entre deux puissances et du droit public et des territoires.

Maintenant, ce traité, en dehors du partage de quelques régions africaines et des questions particulières qu'il peut soulever, est-il destiné à prendre une autre signification, une signification plus générale dans les affaires de l'Europe? L'Angleterre, en liant partie avec l'Allemagne dans les affaires d'Afrique, aurait-elle voulu faire une entrée indirecte, plus ou moins déguisée, plus ou moins avouée dans les combinaisons continentales? L'acte qu'elle vient de signer avec la chancellerie de Berlin ne serait-il qu'un article d'un pacte secret plus étendu, d'une triple alliance élargie et transformée en vue d'éventualités possibles? A entendre quelques journaux de Londres, échos de vieux préjugés et de passions surannées, on pourrait s'y méprendre; on pourrait croire que le dernier traité serait une sorte de manifestation profondément combinée, que l'Angleterre et l'Allemagne, maintenant qu'elles ont réglé leurs contestations africaines, vont pouvoir marcher ensemble, « la main dans la main, » comme on dit, dans toutes les parties du globe. On dirait même que la convention nouvelle pourrait être une

démonstration contre la France, — peut-être encore contre la Russie. Ces journaux vont un peu vite dans leurs interprétations et leurs commentaires. On n'en est pas là heureusement, nous le supposons. L'Angleterre peut supporter impatiemment les contradictions dans des affaires comme celles de l'Égypte ; il ne s'ensuit pas qu'elle soit si pressée de se jeter dans les coalitions, d'enchaîner systématiquement sa politique à la politique du continent. Le ministère de lord Salisbury lui-même, si complaisant qu'il soit pour l'Allemagne, n'irait pas jusque-là, et s'il était soupçonné d'avoir trop engagé l'Angleterre, il n'aurait probablement fait qu'ajouter aux difficultés et aux dangers d'une position précaire où il n'est plus toujours sûr du lendemain. Le plus simple est de ne rien exagérer, — sans se dissimuler, néanmoins, qu'il y a peut-être aujourd'hui quelque chose de plus qu'hier, que s'il n'y a pas un accord complet, il y a une entente possible entre l'Angleterre et quelques-uns des cabinets de l'Europe sur des points déterminés, notamment dans les affaires des Balkans qui peuvent à tout instant se réveiller.

Le fait est que tout reste singulier dans ces états des Balkans, en Serbie où le roi Milan semble être tenté de ressaisir le pouvoir, et encore plus en Bulgarie où le prince Ferdinand de Cobourg règne, où le premier ministre M. Stamboulof gouverne. La Bulgarie vit depuis longtemps dans un provisoire au moins bizarre, livrée à elle-même, sans avoir les garanties d'un régime régulier et diplomatiquement reconnu. Elle a eu récemment son procès d'État qui vient de se dénouer par l'exécution brutale, quelque peu odieuse, d'un chef de conspiration, le major Panitza, dont la mort jette un reflet lugubre sur ces affaires bulgares. Soit que ce procès du major Panitza ait dévoilé les dangers d'un provisoire indéfini, soit que l'état de l'Europe ait paru plus favorable, le gouvernement de Sofia a demandé il y a quelques jours, d'un ton presque menaçant, au sultan de reconnaître enfin le prince Ferdinand. Le divan de Constantinople ne prendra sûrement aucune résolution sans avoir consulté toutes les puissances ; mais c'est ici justement que se rencontrent toutes les politiques, que les dissentimens risquent d'éclater de nouveau, et que peut se faire sentir le poids d'une entente de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. C'est l'inconnu !

On ne peut pas bien connaître les affaires du temps, les éternels démêlés des peuples, si on ne connaît pas avant tout les affaires du passé, et on ne peut revenir à cette histoire du passé sans rencontrer la figure de celui qui a été un des plus grands manieurs d'affaires, un des premiers personnages diplomatiques du siècle, le prince de Talleyrand. Qu'on parcoure les annales si troublées depuis les grandes commotions de la fin du dernier siècle et le Directoire jusqu'à la Révolution de juillet en passant par l'Empire et la Restauration, M. de Talleyrand a été mêlé à tout. Il est toujours là, alliant l'aisance sceptique du grand seigneur à la clairvoyance du politique, prêt à servir tous les

régimes et, au besoin, à les abandonner, passant de l'un à l'autre sans se donner, suivant les événemens, pour les arrêter à propos ou en profiter en ayant l'air de les conduire. Il a l'art de prévoir la chute des gouvernemens, parce que mieux que tout autre il voit leurs fautes et saisit le point où ils vont dévier pour courir vers l'abîme; sa vie est une perpétuelle négociation avec la fortune, la seule puissance qu'il ait jamais reconnue. Ce qu'il y a eu d'énigmatique dans le personnage s'éclaircira sans doute par ses *Mémoires*, — ces mémoires fameux avant d'être divulgués, si longtemps attendus et désormais près de voir le jour.

Une partie de la vérité cependant a été déjà dévoilée par une série de publications qui sont comme les préliminaires ou des épisodes détachés des mémoires. Une de ces publications a trait à la mission que l'évêque d'Autun, alors jeune et entreprenant, allait remplir à Londres, avant que la révolution se précipitât, et où il montrait autant de hardiesse que d'esprit politique. Une autre est le recueil, incomplet sans doute, des lettres du ministre des affaires étrangères du consulat et de l'empire à Napoléon jusqu'en 1808. Une troisième, la plus curieuse, la plus originale assurément, est la reproduction de la correspondance intime du plénipotentiaire de la France à Vienne avec le roi Louis XVIII pendant les événemens de 1815. Hier encore, par un livre nouveau, — *le Prince de Talleyrand et la maison d'Orléans*, — c'est le dernier épisode qui clôt et couronne cette grande carrière. C'est toujours du Talleyrand, un Talleyrand qui se peint lui-même de son trait bref et fin dans ces révélations fragmentaires,— qui se montre dans son rôle d'arbitre des révolutions et des dynasties.

Celui qui, en 1815, avait été le médiateur heureux de la restauration bourbonienne se retrouve encore, en effet, au lendemain de la révolution de 1830, le négociateur de l'avènement d'une dynastie nouvelle. Il n'en est pas plus embarrassé, et ces lettres parues récemment rendent témoignage de l'ascendant que M. de Talleyrand avait gardé dans les affaires publiques, dans la diplomatie européenne, comme aussi du prix que le nouveau roi attachait à ses services. M. de Talleyrand, à Londres, est une sorte de porte-respect diplomatique, de garant du régime de 1830 devant l'Europe. Il est chargé de donner le ton à la diplomatie du gouvernement nouveau, de négocier l'œuvre délicate de l'indépendance et de la neutralisation de la Belgique, de préparer de nouveaux rapports avec l'Angleterre au sujet de l'Espagne. Il a pour ainsi dire, en dehors du ministère officiel, le département de l'extérieur du régime naissant. En réalité, par la princesse Adélaïde, sa correspondante intime, il est en toute chose le conseiller secret du roi qui eut, pour son début, la chance de trouver en M. de Talleyrand et en Casimir Périer les deux hommes qui ont imprimé son double caractère au nouveau règne en assurant la paix générale et l'ordre intérieur

au lendemain d'une révolution. M. de Talleyrand ne se considérait pas comme un ambassadeur ordinaire, et dès qu'il croyait sa mission finie, il songeait à se retirer de tout, à « se reposer avant de finir. » Peut-être aussi, sans l'avouer, — il avait trop de hauteur pour se plaindre, — n'avait-il pas été insensible à quelques mots que M. le duc d'Orléans lui avait dits dans une visite à Valençay ? L'ambassadeur, en envoyant sa démission, ajoutait, non sans une légère nuance d'amertume : « Je dois croire que le roi est disposé à la recevoir, Mgr le duc d'Orléans m'ayant témoigné que dans son opinion je ne pouvais plus être utile à Londres. Il a raison, car je suis vieux... homme d'un autre temps, je me sens devenir étranger à celui-ci. »

C'était fini pour lui, en effet. Ces *lettres* qu'on publie aujourd'hui, qui restent le témoignage de son intimité avec le roi Louis-Philippe et la princesse Adélaïde pendant sa dernière campagne diplomatique, ne suppléent pas aux *Mémoires*, elles les préparent. Elles ne diminuent pas celui qui a laissé son empreinte dans les affaires de son temps, qui, pendant près de quarante années et souvent aux heures les plus critiques, a servi la France avec la grâce de l'homme d'ancien régime, la liberté d'un sceptique et la sagacité d'un politique supérieur.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse était lancée de telle sorte au milieu du mois qu'on n'osait plus calculer à quel point s'arrêterait le 3 pour 100 français. Les comparaisons s'établissaient avec les Consolidés anglais, on parlait du cours de 95 francs. Des optimistes auxquels rien ne semble impossible annonçaient le pair à bref délai. Le 14, on cotait, dans ces dispositions, des cours supérieurs à 93 francs. Un coupon trimestriel était à détacher la surlendemain lundi. Déjà on le voyait regagné.

On a en effet entrevu, au début de la Bourse du lundi 16, le cours de 93 ex-coupon. Mais les ventes ont commencé dès lors et la seconde quinzaine de juin a été consacrée à des efforts de la spéculation à la

hausse pour se dégager sans provoquer une secousse trop vive sur la place. Les avertissemens ne manquaient pas. A Vienne et à Berlin, les fonds internationaux étaient déjà en réaction. Le syndicat italo-allemand ne soutenait qu'avec peine la rente italienne. L'épidémie cholérique faisait perdre une unité et demie à la rente Extérieure. Chez nous, l'affaire du Crédit foncier restait l'objet principal des préoccupations financières, et entretenait une certaine inquiétude.

La rente 3 pour 100 a reculé de 0 fr. 75 environ en outre du montant du coupon. Sur l'amortissable, la réaction atteint près d'un franc. Le 4 1/2 pour 100 n'a perdu que 0 fr. 05 à 0 fr. 10.

La commission du budget a terminé sa tâche et préparé des rapports sur l'emprunt, sur le budget de 1891, sur les contributions directes. Au sujet de l'emprunt, le ministre et la commission se sont mis d'accord. On émettra 700 millions de francs en rente 3 pour 100 perpétuelle. Quand? Là est la question. M. Rouvier aurait voulu l'opération immédiate, mais la chambre a mis tant de lenteur dans son œuvre de législation que l'on peut tenir pour à peu près assuré que le budget sera renvoyé à la session d'automne. L'emprunt suivra probablement le budget dans son ajournement après les vacances. Le parlement se contentera de voter avant sa séparation le projet sur les contributions directes.

Le *Journal officiel* a publié le dimanche 29 toutes les pièces relatives à l'affaire du Crédit foncier : le rapport de M. Machart, inspecteur général des finances, au ministre des finances; les observations de M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier, en réponse à ce rapport, le rapport rédigé par M. Rouvier sur les deux documens précités, enfin la lettre adressée par le ministre des finances à M. Christophle et contenant en quelque sorte la solution, toute morale, d'un incident si démesurément grossi par le caractère violent de certaines attaques qui paraissent, en fin de compte, avoir surtout servi une vaste spéculation de bourse sur les actions du Crédit foncier.

Le ministre des finances, dans sa lettre au gouverneur de cet établissement, reconnaît que, de toutes les critiques dirigées par l'inspecteur général des finances contre la gestion des affaires du Crédit foncier depuis une douzaine d'années, il ne ressort aucun fait d'une gravité telle qu'une atteinte sérieuse soit portée au crédit de l'institution, que la masse des obligations émises est très solidement gagée, et que même les opérations, à propos desquelles pourrait être relevée telle ou telle irrégularité ou soulevée une question d'interprétation des statuts, ont tourné au bénéfice des actionnaires, et par conséquent à la consolidation des gages des porteurs d'obligations.

Ce point capital établi, il sera facile au gouvernement du Crédit foncier de tenir compte, dans la mesure raisonnable et après accord sur certains points douteux, des recommandations faites par M. Rouvier

dans sa lettre à M. Christophle. Ces recommandations se réfèrent à l'emploi en prêts hypothécaires à court terme des capitaux du capital social et des réserves, à l'attribution des dépenses de publicité au compte des frais généraux et non plus au compte d'amortissement des emprunts, enfin aux modes de calcul adoptés pour l'établissement même de ce compte d'amortissement.

Si ces recommandations du ministre des finances, dont quelques-unes sont excessives par certains côtés, sont rigoureusement suivies par le gouvernement du Crédit foncier, il en pourra résulter, au moins pendant quelques années, une légère diminution du dividende; mais la situation de l'institution, actuellement très forte, malgré certaines défiances du public qui se dissiperont aisément, deviendra en peu de temps plus forte encore, et les obligations s'élèveront au niveau de prix que doivent atteindre des titres de cette sorte.

La publication du rapport de l'inspecteur général des finances n'est peut-être pas absolument correcte ni conforme aux traditions administratives. Nous estimons cependant que le conseil des ministres a eu raison de l'ordonner, sur la proposition du ministre des finances. Les inconvéniens de la mesure, s'il y en a, ne sauraient être bien graves; les avantages sont manifestes et considérables. L'opinion publique est mise en possession de tous les élémens d'appréciation et de jugement.

L'action était à 1,240 il y a quinze jours. Elle a baissé un moment à 1,180 et s'est relevée à 1,220. Les obligations sont restées très calmes.

Le gouvernement paraît avoir décidément renoncé à présenter dans cette session le projet de loi pour le renouvellement du privilège de la Banque de France. L'action est bien tenue à 4,150 ex-coupon. Il y a peu de jours a été détaché le dividende du premier semestre de 1890, au montant de 77 francs nets, en légère diminution sur celui de la période correspondante de 1889, qui avait été de 82 francs.

La Banque d'Angleterre a été obligée, par l'étroitesse des règles qui limitent son action, de porter le taux de son escompte de 3 pour 100 à 4 pour 100. La Banque de France, dont l'encaisse est toujours formidable et n'a rien perdu cette semaine, ne songe nullement, cela va de soi, à suivre l'exemple de la Banque d'Angleterre.

L'argent, toutefois, s'annonce plus serré que d'habitude en liquidation. Les fonds internationaux ont donc une tendance assez accusée à fléchir. L'italien a déjà perdu dans cette quinzaine plus d'une unité, à 95.80. Le 4 pour 100 hongrois a été offert, sur les déclarations du ministre de la guerre d'Autriche-Hongrie, général Bauer. On s'occupe cependant à Vienne de nouvelles opérations de conversion et aussi des voies et moyens pour réaliser un jour la reprise des paiemens en espèces. L'Extérieure a reculé de 77.75 à 76.25, malgré le succès de

la souscription publique aux obligations du Trésor (20,000 titres de 5,000 pesetas chacun). Il a été souscrit près de quatre fois et demie le montant du capital demandé.

Le Portugais 3 pour 100 ne se relève pas. Le cours de 63 provoque de nouvelles ventes. Des dépenses excessives de travaux publics, le contre-coup de la révolution brésilienne, le conflit avec l'Angleterre, des velléités de dépenses militaires, l'échec du dernier emprunt, expliquent la lourdeur de ce fonds. Les finances du Portugal ne sont cependant point compromises; pour raffermir son crédit ébranlé, ce petit pays n'a qu'à éviter toute aventure et à pratiquer la politique des fortes économies. La spéculation allemande a cherché à réaliser les bénéfices de son audacieuse campagne de hausse sur les valeurs ottomanes. La dette générale, l'obligation Douane, la nouvelle obligation privilégiée, la Banque ottomane, tout a reculé. La Banque ottomane et la maison Bleichrœder de Berlin ont procédé le 26 en Allemagne à l'émission de l'emprunt 4 pour 100 amortissable en quarante-trois ans, que le gouvernement ottoman a contracté en même temps qu'il consentait à la conversion des obligations privilégiées. Le prix d'émission, 78 pour 100 environ, fait ressortir à 390 francs les obligations offertes.

Entre autres émissions lancées dans la seconde moitié de juin, on doit noter celle des 50,000 obligations des Chemins de fer andalous, remboursables à 500 francs en 1986, rapportant 15 francs ou plus exactement 14.55 net par année et offertes à 337.50. C'est la Banque de Paris qui offre au public cet emprunt destiné à achever la construction d'une ligne complémentaire du réseau.

Le Comptoir national d'escompte et la Société générale offrent à leur clientèle 34,400 obligations 6 pour 100 de première hypothèque de la Société hellénique récemment constituée pour l'achèvement des travaux du canal de Corinthe, prix d'émission 470 francs, remboursement à 500 francs en 75 ans, revenu annuel 30 francs.

En valeurs industrielles, on remarque la lourdeur persistante des actions des Voitures et l'arrêt de la hausse sur les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer. La comparaison avec la période de l'Exposition fait ressortir pour ces dernières des moins-values d'une certaine importance dans les relevés hebdomadaires des recettes. Une vive reprise s'est produite à Vienne sur les Chemins autrichiens, cotés de nouveau 520, bien que le dividende de 1889 n'ait été que de 13 fr. 50. Les Lombards se sont soutenus au-dessus de 300 fr.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

